



AMEN BANK

Société anonyme au capital social de 132 405 000 Dinars divisé en 26 481 000 actions de nominal 5 dinars
entièrement libérées

Siège social : Avenue Mohamed V - 1002 Tunis-

Identifiant Unique : 0000221M

Tél : 71 148 000 ; **Fax :** 71 833 517

DOCUMENT DE REFERENCE « AMEN BANK 2020 »

Ce document de référence a été enregistré par le Conseil du Marché Financier le **27 NOV. 2020** sous le **N° 20/006/** donné en application de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est accompagné par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique par l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'Information

Monsieur Néji GHANDRI

Directeur Général et Membre du Directoire de l'AMEN BANK

Tél : 71 148 806 - 812 - 814

Fax : 71 148 517

E-mail : neji.ghandri@amenbank.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence



Green Center- Bloc C 2^{ème} étage,

Rue du Lac constance - Les Berges du Lac

Tél : 71 137 600 - Fax : 71 960 903

E-mail : macsa@macsa.com.tn

Site web : www.macsa.com.tn

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès d'AMEN BANK, à Avenue Mohamed V - 1002 Tunis, de MAC SA - Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Novembre 2020



SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE.....	6
CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	8
1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	8
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	8
1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	8
1.4. ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	13
1.5. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	14
1.6. RESPONSABLE DE L'INFORMATION	14
CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL.....	15
2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT AMEN BANK	15
2.1.1. Dénomination et siège social	15
2.1.2. Forme juridique et législation particulière.....	15
2.1.3. Date de constitution et durée.....	15
2.1.4. Objet social (Article 2 des statuts).....	15
2.1.5. Clauses statutaires particulières.....	15
2.1.6. Identifiant unique.....	21
2.1.7. Exercice social	21
2.1.8. Nationalité	21
2.1.9. Régime fiscal	21
2.1.10. MATRICULE FISCAL	21
2.1.11. CAPITAL SOCIAL	21
2.1.12. LIEU OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS DE LA BANQUE.....	21
2.1.13. RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES, LES OBLIGATAIRES, LE CMF, LA BVMT ET TUNISIE CLEARING.....	22
2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA BANQUE	22
2.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....	23
2.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30/09/2020	24
2.4.1. Structure du capital au 30/09/2020.....	24
2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 30/09/2020	24
2.4.3. Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par les membres du Conseil de Surveillance au 30/09/2020 :	25
2.4.4. Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par les membres du Directoire au 30/09/2020 :	25
2.4.5. Nombre d'actionnaires au 30/09/2020 :	25
2.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE AMEN AU 31 DECEMBRE 2019	26
2.6. DESCRIPTION DU GROUPE AMEN BANK AU 31/12/2019 :	33
2.6.1. Présentation des sociétés du groupe « Amen Bank » :	33
2.6.2. - Schéma financier du groupe AMEN BANK au 31/12/2019 :	34
2.6.3. État des participations réciproques entre les sociétés du groupe Amen Bank au 31/12/2019	35
2.6.4. Événements récents modifiant le schéma financier du groupe Amen Bank entre le 31/12/2019 et la date d'élaboration du document de référence :	36
2.6.5. Chiffres clés des sociétés du groupe Amen BANK au 31/12/2019 :	36
2.6.6. Les engagements financiers du groupe AMEN BANK au 31 Décembre 2019.....	37
2.6.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe :	37
2.7. RELATIONS D'AMEN BANK AVEC LES SOCIETES DU GROUPE AMEN BANK AU 31/12/2019 :	38
2.7.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :	38
2.7.2. Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe :	39
2.7.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :	39
2.7.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par AMEN BANK en 2019 et distribués par les sociétés du groupe au titre de l'exercice 2018.....	40
2.7.5. Les dividendes et autres rémunérations distribués par AMEN BANK, en 2019 aux sociétés du groupe au titre de l'exercice 2018.....	40
2.7.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :	40
2.8. RELATIONS COMMERCIALES ENTRE AMEN BANK ET LES AUTRES SOCIETES DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2019 :	41
2.8.1. Le chiffre d'affaires réalisé par Amen Bank avec les autres sociétés du groupe :	41
2.8.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actif avec les sociétés du groupe :	42

2.8.3.	Les prestations de services reçues ou données :	43
2.8.4.	Les contrats de gestion :	44
2.8.5.	Les contrats de location :	44
2.8.6.	Les fonds gérés :	45
2.9.	RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2019 :	45
2.9.1.	Informations sur les engagements :	45
2.9.2.	Transfert de ressources :	46
2.9.3.	Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des autres parties liées:	46
2.9.4.	Les dividendes et autres rémunérations distribués par AMEN BANK et encaissés par les autres parties liées : 46	
2.9.5.	Relations commerciales :	46
2.9.5.2.	Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées :	47
2.9.5.3.	Prestations de services reçues ou données :	47
2.9.5.4.	Contrats de location :	47
2.10.	DIVIDENDES	47
2.11.	MARCHE DES TITRES	47
CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE.....		49
3.1.	PRESENTATION SOMMAIRE DE LA BANQUE.....	49
3.2.	ORGANISATION DE LA BANQUE	49
3.2.1.	Restructuration et réorganisation de la banque :	49
3.2.2.	Gouvernance et contrôle interne :	54
3.2.3.	Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.....	59
3.2.4.	Système d'information.....	59
3.2.5.	La politique sociale de la banque.....	60
3.2.6.	Effectif et Réseau	61
3.3.	Activité et performance de la banque au 31 Décembre 2019 :	62
3.3.1.	Ressources.....	62
3.3.2.	Emplois.....	64
3.3.3.	Les Résultats d'exploitation.....	68
3.4.	ACTIVITE ET PERFORMANCE DE LA BANQUE AU 30 JUIN 2020 :	70
3.4.1.	Ressources.....	70
3.4.2.	Emplois.....	71
3.4.3.	Les Résultats d'exploitation.....	75
3.5.	LES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30/09/2020	77
3.6.	MATRICE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET RISQUES) :	80
3.7.	FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE LA BANQUE :	81
3.8.	DEPENDANCE DE L'EMETTEUR :	84
3.9.	LITIGE ET ARBITRAGE :	85
3.10.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE :	85
CHAPITRE 4 – PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS.....		86
4.1.	PATRIMOINE DE LA BANQUE AU 31/12/2019	86
4.1.1.	Immobilisations corporelles et incorporelles de la banque au 31/12/2019:	86
4.1.2.	Situation du portefeuille titres au 31/12/2019:	96
4.2.	PATRIMOINE DE LA BANQUE AU 30/06/2020	102
4.2.1.	Immobilisations corporelles et incorporelles de la banque au 30/06/2020 :	102
4.2.2.	Situation du portefeuille titres au 30/06/2020 :	110
4.3.	PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2020 :	117
4.4.	RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2019 :	118
		118
4.4.1.	États financiers individuels au 31/12/2019 :	119
4.4.2.	Notes aux états financiers individuels au 31 décembre 2019.....	123
4.4.3.	Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019	165
4.4.4.	Notes explicatives relatives au rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2019	180
4.4.5.	Notes complémentaires et explicatives aux états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2019	182
4.4.6.	Notes rectificatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2019	186

4.4.7.	Tableau de mouvement des capitaux propres.....	187
4.4.8.	Tableau de répartition des bénéfices des trois derniers exercices.....	188
4.4.9.	Évolution des dividendes :	188
4.4.10.	Evolution du Produit Net Bancaire et du Résultat d'exploitation	188
4.4.11.	Évolution du résultat net :.....	189
4.4.12.	Évolution de la marge brute d'autofinancement :.....	189
4.4.13.	Emprunts obligataires garantis par AMEN BANK :.....	189
4.4.14.	Emprunts obligataires souscrits par AMEN BANK au 31.12.2019	189
4.4.15.	Emprunts obligataires émis par Amen Bank.....	191
4.4.16.	Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire subordonné 2020/02 :	191
4.4.17.	Principaux indicateurs et ratios :.....	192
4.5.	RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2019 :	193
		193
4.5.1.	États financiers consolidés arrêtés au 31/12/2019:	194
4.5.2.	Notes aux états financiers consolidés annuels arrêtés au 31/12/2019	198
4.5.3.	Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31/12/2019	228
4.5.4.	Notes complémentaires et explicatives relatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019	235
4.5.5.	Notes rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019	236
4.6.	RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2020	237
4.6.1.	États financiers arrêtés au 30/06/2020.....	238
4.6.2.	Notes aux états financiers au 30/06/2020.....	242
4.6.3.	Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 30/06/2020	281
4.6.4.	Notes complémentaires et explicatives relatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2020	283
4.6.5.	Tableau des mouvements des capitaux propres au 30/06/2020.....	289
4.6.6.	Evolution du Produit Net Bancaire et du Résultat d'exploitation	290
4.6.7.	Evolution du résultat net.....	290
4.6.8.	Evolution de la marge brute d'autofinancement	290
4.6.9.	Emprunts obligataires émis par l'AMEN BANK.....	291
4.6.10.	Emprunts obligataires souscrits par l'AMEN BANK.....	292
4.6.11.	Emprunts obligataires garantis par AMEN BANK.....	293
4.6.12.	Principaux indicateurs	293
	CHAPITRE-5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES	295
5.1.	MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE :	295
5.1.1.	Membres du Conseil de Surveillance :	295
5.1.2.	Fonction des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire dans la Banque :	295
5.1.3.	Principales activités exercées en dehors de la Banque au cours des trois dernières années par les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire :	296
5.1.4.	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :	296
5.1.5.	Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil de Surveillance dans la société qu'ils représentent :	297
5.2.	INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE AU 31-12-2019 :	297
5.2.1.	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2019 :	297
5.2.2.	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31-12-2019 :	298
5.3.	CONTROLE :	299
5.4.	NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL :	299
	CHAPITRE- 6: RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR....	300
6.1.	EVOLUTION RECENTE TE ORIENTATION STRATEGIQUE	300
6.1.1.	Évolution récente :.....	300
6.1.2.	Stratégie de développement et orientations stratégiques :.....	300
6.2.	ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES ET DES MODIFICATIONS EFFECTUEES AU NIVEAU DES PREVISIONS 2020-2024 PAR RAPPORT AUX INFORMATIONS PREVISIONNELLES 2016-2020	301

6.2.1.	Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2019 par rapport aux prévisions du BP figurant dans le document de référence « AMEN BANK 2016 ».....	301
6.2.2.	Analyse des modifications opérées au niveau des prévisions 2020 – 2024 par rapport aux informations prévisionnelles 2016-2020 publiées au niveau du document de référence « AMEN BANK 2016 ».....	302
6.3.	ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30/09/2020 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2020	304
6.4.	PERSPECTIVES D'AVENIR.....	305
6.4.1.	Les hypothèses de prévision retenues.....	305
6.4.2.	Les emplois de la banque.....	308
6.4.3.	Les ressources de la banque.....	309
6.4.4.	Les résultats d'exploitation.....	311
6.5.	LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS 2020-2024.....	314
6.5.1.	Bilans prévisionnels :.....	314
6.5.2.	Etat des résultats prévisionnels :.....	315
6.5.3.	Etat des flux prévisionnels :	316
6.6.	INDICATEURS DE GESTION ET PRINCIPAUX RATIOS PREVISIONNELS	317
6.6.1.	Indicateurs de gestion.....	317
6.6.2.	Principaux ratios.....	317
6.7.	AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS PREVISIONNELLES	318

PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE

Parmi les seize banques universelles tunisiennes, **AMEN BANK** se distingue par sa longue histoire qui remonte à plus d'un siècle. En effet, c'est au XIX^{ème} siècle et plus précisément en 1880, qu'a eu la création de la Société Centrale de Banque, un établissement français qui s'est installé en Tunisie sous la dénomination de "Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie" (CFAT). Le siège du CFAT était à Alger et l'implantation d'une succursale à Tunis entraînait dans le cadre d'un vaste mouvement d'installation d'établissements de crédit métropolitains.

L'année 1967 allait témoigner de la transformation de la dite succursale en une véritable banque par la naissance du "Crédit Foncier et Commercial de Tunisie" (le CFCT). L'année 1971 marque, pour sa part, un tournant décisif dans l'histoire de la banque. En effet, une jeune institution financière, la Banque Générale d'Investissement "BGI SA" créée par MM. Brahim, Béchir et Rachid Ben Yedder devenue ultérieurement la "PGI holding", prend le contrôle du CFCT. Un nouveau Conseil d'Administration est élu. Il nomme le Président de la PGI, Monsieur Rachid Ben Yedder, Président Directeur Général du CFCT.

Au cours de l'année 1994, l'action CFCT est introduite en bourse. En Janvier 1995, le CFCT change de dénomination et devient AMEN BANK.

AMEN BANK fait partie du groupe AMEN constitué, actuellement par plus de 50 sociétés opérant dans plusieurs secteurs de l'économie tunisienne (banque, assurance, leasing, SICAR, gestion de titres, santé, tourisme...). A la tête de ce groupe se trouve la société holding PGI (société de Participation de Gestion et d'Investissement) dont les principaux actionnaires sont les membres de la famille BEN YEDDER.

AMEN BANK est elle-même à la tête d'un groupe constitué de 25 sociétés du groupe AMEN opérant essentiellement dans le domaine des finances et ayant réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 891,5 MDT en 2019.

Les chiffres clés de l'AMEN BANK relatifs aux trois derniers exercices sont résumés comme suit :

En MDT	2019	2018	2017	Variation 2019/2018
Encours des dépôts	5 559,6	5 516,9	5 137,2	0,77%
Encours des crédits	5 727,9	5 929,2	6 037,7	-3,40%
Produits d'exploitation bancaire	908,1	829,1	717,0	9,53%
Charges d'exploitation bancaire	503,4	454,4	356,9	10,79%
Produit net bancaire	404,7	374,7	360,1	8,00%
Résultat Net	145,2	120,0	113,9	21,00%

Durant les trois derniers exercices, les principaux ratios de la banque ont évolué comme suit :

Ratios	2019	2018	2017
Ratio de solvabilité	15,0%	14,6%	14,2%
Ratio Tier I	11,4%	10,4%	9,1%
Ratio de liquidité	152,6%	126,8%	109,3%
Ratio Crédits / Dépôts	118,5%		
Taux des créances classées	14,4%	15,1%	15,1%
Taux de couverture des créances douteuses	63,6%	59,1%	57,1%

Les chiffres clés de l'AMEN BANK au premier semestre de 2020 sont résumés comme suit :

En MDT	Juin-20	Juin-19	Variation 1S2020/1S2019
Total bilan	8 805,3	8 739,6	0,75%
Dépôts clientèle	5 703,4	5 492,3	3,84%
Ressources d'emprunts	830,4	815,0	1,89%
Total des ressources collectées	6 533,8	6 307,3	3,59%
Portefeuille titre commercial	207,4	214,1	-3,09%
Portefeuille titre d'investissement Net	1 705,6	1 602,4	6,44%
Encours des crédits à la clientèle	5 849,1	5 764,2	1,47%

Mise en conformité de AMEN BANK par rapport à la nouvelle loi bancaire N°2016-48 du 11 juillet 2016

✓ Le capital social de AMEN BANK s'élève actuellement à 132,4 MDT, respectant ainsi les dispositions de l'article 32 de ladite loi qui exige un minimum de 50 MDT.

✓ Conformément à l'article 47 de la loi n°2016-48, la banque a procédé à la nomination de deux administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration, à savoir :

- Mr Rachid TMAR à travers un premier mandat approuvé par l'AGO du 26/04/2019.
- Mr Abdelkader BOUDRIGA à travers un premier mandat approuvé par l'AGO du 27/04/2018.

En ce qui concerne la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires, l'AGO du 27/04/2018 a nommé Mr Ahmed BOUZGUENDA en tant que membre du Conseil de surveillance représentant les petits porteurs.

✓ Le Comité d'Audit issu du Conseil de Surveillance est institué conformément aux articles 49 & 52 de la loi n°2016-48 en termes de mandat, diligences et nombre des membres. Le comité est présidé par Mr Rachid TMAR (Administrateur indépendant).

✓ Le comité des risques issu du Conseil de Surveillance est institué conformément aux articles 50 & 52 de ladite loi. Il est présidé par Mr Abdelkader BOUDRIGA (Administrateur indépendant). Par ailleurs, la banque respecte le principe de non-cumul de la qualité de membre dans le comité d'audit et dans le comité des risques.

✓ En application des articles 51 et 52, la banque a institué un comité de nomination et de rémunération composé de trois membres du Conseil de Surveillance présidé par Mr Rached FOURATI.

✓ Conformément à l'article 70 de ladite loi, AMEN BANK tient une comptabilité conforme au système comptable des entreprises. Elle clôture l'exercice comptable le 31 décembre de chaque année et soumet, pour approbation, dans un délai de quatre mois suivant la clôture de l'exercice

✓ Les participations de AMEN BANK dans d'autres sociétés sont en conformité avec les dispositions de l'article 75 de ladite loi.

CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsable du document de référence

Le Président du Directoire d'AMEN BANK

Monsieur Ahmed EL KARM

1.2. Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Le Président du Directoire d'AMEN BANK

Monsieur Ahmed EL KARM

1.3. Responsables du contrôle des comptes

✦ Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2017 :

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

Adresse : 6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG, Les berges du Lac -1053- Tunis.

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Walid BEN SALAH,

Adresse : Immeuble International City Center - Tour des bureaux Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis.

✦ Etats financiers individuels relatifs aux exercices 2018 et 2019

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

Adresse : 6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG, Les berges du Lac -1053- Tunis.

- B.D.O TUNISIE, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Adnène ZGHIDI.

Adresse : Ennour Building 3^{ème} étage -Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis.



✦ **Etats financiers consolidés relatifs aux exercices 2018 et 2019 :**

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

Adresse : 6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG, Les berges du Lac -1053- Tunis.

- B.D.O TUNISIE, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Adnène ZGHIDI.

Adresse : Ennour Building 3^{ème} étage -Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis.

✦ **Etats financiers intermédiaires au 30 juin 2020 :**

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

Adresse : 6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG, Les berges du Lac -1053- Tunis.

- B.D.O TUNISIE, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Adnène ZGHIDI.

Adresse : Ennour Building 3^{ème} étage -Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis.

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2017

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/ 2017 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet FINOR représenté par M. Walid BEN SALAH et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de l'Amen Bank sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie ».

II- Paragraphe d'observation

La banque a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes au titre de la période allant de 2010 à 2015 pour l'impôt sur les sociétés et au titre de la période allant de 2013 à 2015 pour les autres droits, impôts et taxes.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la banque en octobre 2017, faisant ressortir un redressement de **16 762 KDT** (dont **5 669 KDT** de pénalités) et ramenant le crédit d'impôt de **5 069 KDT** à **3 415 KDT**.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux, la banque a formulé ses éléments de réponses sur les résultats de ladite vérification.

L'administration fiscale n'a pas encore donné de suite auxdites observations jusqu'à la date du présent rapport.

Comme présenté dans la note 7.3 « Passifs éventuels », la banque a constitué une provision forfaitaire de **5 500 KDT** en couverture du risque associé à cette situation. Le risque final dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

III- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

« Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière

Effacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation

générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Directoire et au Conseil de Surveillance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Directoire.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur ».

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2018

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet B.D.O Tunisie représenté par M. Adnène ZGHIDI et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de l'Amen Bank sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie ».

III- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

« Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Directoire et au Conseil de Surveillance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Directoire.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur ».

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2019

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet B.D.O Tunisie représenté par M. Adnène ZGHIDI et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de l'Amen Bank sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie ».

II- Paragraphe d'observation

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 7-3 « Evénements postérieurs à la clôture », pour faire face aux risques sérieux de propagation de l'épidémie COVID-19, la Banque a actionné un plan de continuité d'activités qui consiste à réduire la présence de son personnel aux activités nécessaires à la continuité de ses activités et pour se conformer aux exigences de la circulaire BCT 2020-05 « Mesures relatives à la tarification et à la continuité de certains services bancaires ».

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point

III- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

« Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Directoire et au Conseil de Surveillance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Directoire.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur ».

Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2018

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31/12/2018 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet B.D.O Tunisie représenté par M. Adnène ZGHIDI et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers consolidés du groupe de l'Amen Bank sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie ».

II- Paragraphes d'observation

Nous attirons votre attention que certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement de la situation consolidée du Groupe, ne sont pas audités.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

III- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

« Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au Directoire et au Conseil de Surveillance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle qu'exprimée ci-dessus ».

Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2019

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet B.D.O Tunisie représenté par M. Adnène ZGHIDI et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers consolidés du groupe de l'Amen Bank sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie ».

II- Paragraphes d'observation

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1- Certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement de la situation consolidée du Groupe, ne sont pas audités.
- 2- Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 8.2 « Evénements postérieurs à la clôture », pour faire face aux risques sérieux de propagation de l'épidémie COVID-19, le Groupe notamment la société mère Amen Bank a actionné un plan de continuité d'activités qui consiste à réduire la présence de son personnel aux activités nécessaires à la continuité de ses activités et pour se conformer aux exigences de la circulaire BCT 2020-05 « Mesures relatives à la tarification et à la continuité de certains services bancaires.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

III- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

« Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au Directoire et au Conseil de Surveillance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle qu'exprimée ci-dessus ».

Extrait de l'avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2020

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2020 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le Cabinet B.D.O Tunisie représenté par M. Adnène ZGHIDI et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière d'AMEN BANK au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 7.3 « Impact de la pandémie COVID 19 », qui décrit les événements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts sur l'activité de la banque ainsi que les traitements comptables relatifs aux suspensions des échéances décidées au niveau des dispositions des circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-07 et n°2020-08.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. »

1.4. Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet M.B.Z KPMG TUNISIE

Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



B.D.O Tunisie

Monsieur Adnène ZGHIDI



1.5. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence ».

MAC SA

Le Directeur Général Adjoint

Monsieur Mourad BEN CHAABANE



1.6. Responsable de l'information

Monsieur Néji Ghandri

Directeur Général et Membre du Directoire d'AMEN BANK

Tél : 71 148 806 - 812 - 814

Fax : 71 148 517

E-mail : neji.ghandri@amenbank.com.tn



CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant AMEN BANK

2.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale : AMEN BANK.
Siège social : Avenue Mohamed V-1002 Tunis
Téléphone : 71 148 000
Fax : 71 833 517
SWIFT : CFCTTNTXXX
Internet Banking : www.amennet.com.tn
Site Web : www.amenbank.com.tn
Email : amenbank@amenbank.com.tn

2.1.2. Forme juridique et législation particulière

AMEN BANK est une société anonyme de droit tunisien régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers.

2.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 18/07/1967
Durée : 99 ans

2.1.4. Objet social (Article 2 des statuts)

La Société a pour objet de faire, en tous pays et dans les conditions autorisées par la législation en vigueur, tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation, toutes opérations bancaires, notamment :

- les opérations de réception de dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme,
- les opérations d'octroi de crédits sous toutes leurs formes,
- les opérations de leasing,
- les opérations portant sur le service de gestion des crédits « factoring »,
- les opérations bancaires islamiques,
- la mise à la disposition de la clientèle de moyens de paiement et la prestation de services de paiement.

Sans préjudice de la législation en vigueur et dans la limite des exceptions prévues par la loi, il peut être procédé, à l'exercice des opérations ci-après, liées aux opérations bancaires :

- le conseil, l'assistance en matière de gestion financière et l'ingénierie financière,
- les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises,
- la gestion de patrimoine et des actifs.

Et généralement, faire sans **exception** toutes opérations financières, commerciales, industrielles mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à la profession de banquier.

2.1.5. Clauses statutaires particulières:

Article 18 : Actions de garantie

Les membres du Conseil de Surveillance doivent être propriétaires chacun de dix actions pendant toute la durée de leurs fonctions.

Ces actions sont affectées en totalité à la garantie des actes d'accomplissement de leurs fonctions, même de ceux qui seraient exclusivement personnels à l'un des membres. Elles sont normatives, inaliénables, mention en est faite sur le compte ouvert au nom de l'actionnaire tel que prévu à l'article 12 ci-dessus.

Si au jour de sa nomination, un membre du Conseil de Surveillance n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis, ou si en cours de mandat il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office, s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois à partir de la date de sa nomination.

Cet article ne s'applique pas aux membres indépendants du Conseil de Surveillance dans la mesure où l'article 239 bis alinéa 2 du Code des Sociétés Commerciales tel qu'ajouté par la loi n : 2019/47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement interdit auxdits membres d'être actionnaires dans le capital de la banque. AMEN BANK s'engage à conformer cet article à la réglementation en vigueur.

Article 44 : Affectation de résultat :

Les produits nets de la banque, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques, constituent les bénéfices nets majorés ou minorés des résultats reportés, et ce, après déclaration de ce qui suit :

- Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :
- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les réserves statutaires.

Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur la proposition du Directoire, a le droit de prélever toutes sommes qu'elle juge convenable, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour être versées à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant.

Le solde appartient aux actionnaires.

Article 45 : Modalités de distribution des dividendes :

L'époque, le mode et le lieu de paiement des dividendes sont fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire, à défaut, par le Directoire, qui ne peut dans tous les cas dépasser le délai de trois (03) mois à partir de la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire. Les actionnaires peuvent en décider autrement à l'unanimité

Passé ce délai, les dividendes non distribués produisent un intérêt commercial.

Les dividendes de toute action sont valablement payés à l'actionnaire ou à toute personne dûment mandatée. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits.

Article 31 : Assemblées Générales :

Les actionnaires se réunissent en Assemblées Générales Ordinaires, Extraordinaires ou à caractère constitutif Les Assemblées Générales sont qualifiées :

- D'Assemblées Extraordinaires lorsqu'elles sont appelées à décider ou à autoriser toute augmentation de capital ou à délibérer sur toutes les modifications statutaires, y compris celles touchant à la forme ou à l'objet de la société ;
- D'Assemblées constitutives lorsqu'elle est appelée à vérifier la souscription intégrale du capital social et la libération du montant exigible des actions, à approuver les statuts, à nommer les premiers membres du Conseil et les premiers commissaires aux comptes et à statuer sur l'évaluation des apports en nature.
- et d'Assemblées Ordinaires dans tous les autres cas.

1 — L'Assemblée Générale Ordinaire est réunie chaque année, dans **les délais réglementaires** suivant la clôture de l'exercice social, sur la convocation du Directoire, et en cas de nécessité, elle sera convoquée par les personnes agissant conformément aux dispositions légales en vigueur.

2 — L'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée par le Directoire lorsqu'il en reconnaît l'utilité.

3 — L'Assemblée à caractère constitutif **est réunie lors de la constitution de la Société.**

Article 32 : Règlement des assemblées générales :

1 — Les Assemblées Générales réunies sur première convocation ne peuvent, quelle que soit leur nature, se tenir avant le vingt-et-unième jour suivant celui de la publication de l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur deuxième convocation ne peuvent être tenues que dès le seizième jour suivant la date prévue pour la tenue de la première assemblée Générale Ordinaire.

Les convocations sont faites par un avis inséré dans le Journal Officiel de la République Tunisienne et dans le Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises.

Les actionnaires qui en ont fait la demande, sont d'autre part convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée.

2 — Les avis de convocation mentionnent l'ordre du jour de l'Assemblée et les jour, heure et lieu de la réunion. Si l'Assemblée est tenue sur deuxième, convocation, l'avis reproduit l'ordre du jour et le résultat de l'Assemblée précédente.

3 — Les Assemblées sont réunies soit au siège social, ou en tout autre endroit désigné par le Directoire.

4 — L'ordre du jour est arrêté par l'auteur de la convocation, en l'occurrence le Directoire, sinon par le ou les commissaires aux comptes ou par d'autres personnes prévues par la réglementation en vigueur, si la convocation est faite par l'un d'eux.

Il ne peut être mis en délibération que les propositions figurant à l'ordre du jour.

Article 33 : Droit d'assister à l'AGE :

Sous réserve des dispositions du premier alinéa de l'article 38 ci-après, tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales sur simple justification de son identité, à condition que ses actions soient libérées des versements exigibles et aient été immatriculées à son nom cinq jours au moins avant la réunion.

1- Le Directoire peut toutefois, s'il le juge utile, remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles.

2- Les actionnaires peuvent se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les pouvoirs, dont la forme est déterminée par le Directoire doivent être déposés au siège social cinq jours au moins avant la réunion et pendant le délai fixé par le Directoire.

3- Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants des sociétés actionnaires ont accès aux Assemblées.

L'usufruitier représente valablement le nu-propriétaire.

4- Le Directoire a la faculté, par voie de mesure générale, d'abrégé les délais ci-dessus fixés.

Article 35 : Droit de vote :

1 - Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

2 - Les votes sont exprimés, soit à main levée, soit par appel nominal.

Article 38 : Droit de siéger et quorum de l'A.G. O :

1 - L'Assemblée Générale Ordinaire (annuelle ou convoquée extraordinairement) se compose des propriétaires de dix actions ou plus libérées de versements exigibles.

Toutefois, les propriétaires de moins de dix actions doivent, afin de pouvoir user de ce droit de réunion, déposer leurs pouvoirs au siège social cinq jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

2 - Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, ou l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée extraordinairement doit être composée d'actionnaires ou de représentants d'actionnaires possédant ou représentant le 1/3 au moins des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée est convoquée à nouveau, dans les formes et délais indiqués sous l'article 32 ci-dessus, et les délibérations sont valablement prises quel que soit le nombre des actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les questions figurant à l'ordre du jour de la première réunion.

3 - Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou convoquée extraordinairement sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Article 39 : Pouvoirs de l'AGO :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle entend le rapport du Directoire sur la marche de la société, les observations du Conseil de Surveillance relatives à ce rapport et aux états financiers et les rapports des commissaires aux comptes. L'Assemblée Générale Ordinaire discute, approuve ou redresse les comptes et statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.

Elle approuve ou désapprouve les conventions insérées sous l'article 27 ci-dessus.

Elle nomme, ou révoque les membres du Conseil de Surveillance et les Commissaires aux Comptes et leur donne tous quitus. Elle approuve ou rejette les nominations provisoires des membres du Conseil de Surveillance autorisées par l'article 20 ci-dessus.

Elle révoque sur proposition du Conseil de Surveillance les membres du Directoire. Elle fixe le montant des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance, ainsi que la rémunération des Commissaires aux Comptes.

Elle confère au Directoire les autorisations nécessaires pour tout acte excédant les pouvoirs attribués au dit Directoire ; notamment elle autorise tous emprunts par voie d'émission d'obligations.

Enfin, elle délibère sur toute proposition portée à son ordre du jour et qui n'est pas de la compétence de toute autre Assemblée Générale Extraordinaire.

Article 40 : Quorum de l'A.G.E :

1— Les Assemblées Générales autres que les Assemblées Ordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Et, si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée réunie sur deuxième convocation, ne délibère valablement que si elle est composée d'actionnaires représentant le tiers au moins du capital social.

A défaut, il peut être procédé à une troisième convocation et ce dans un délai ne dépassant pas les deux mois à partir de la date de la convocation :

L'Assemblée délibère valablement à la majorité des 2/3 des voix des actionnaires présents ou des représentants ayant droit au vote.

Dans toutes ces Assemblées, le quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires et notamment lorsqu'il s'agit d'Assemblées à caractère constitutif des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipule les avantages particuliers soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

2 — Dans toutes les Assemblées Générales, autres que les Assemblées Ordinaires, qu'elles soient réunies sur première convocation ou sur une convocation subséquente, les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés..

Article 41 : Pouvoirs de l'AGE :

1— L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, sur la proposition du Directoire, apporter aux présents statuts toutes les modifications dont elle reconnaîtra l'utilité.

2 – Elle peut, notamment, décider, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- le changement de la nationalité de la société dans les conditions légales et réglementaires ;
- la transformation de la société en toute autre forme ;
- la modification directe ou indirecte de l'objet social ;
- la modification de la durée de la société, sa réduction, son extension ou la dissolution anticipée ;
- la modification de la dénomination sociale ;
- le transfert du siège social ;
- l'augmentation ou la réduction du capital social ;
- la modification du mode d'administration ;
- la fusion de la société avec toutes sociétés constituées ou à constituer ;
- la modification de la forme ou du taux des actions, ainsi que les conditions de leur transmission ;
- la modification du nombre des membres du Conseil de Surveillance, ainsi que du nombre des actions de garantie;
- la modification du mode et des délais de convocation des Assemblées Générales, ainsi que la modification de la composition de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- la limitation du nombre des voix des actionnaires dans les Assemblées Générales ;
- toutes modifications à l'affectation et à la répartition des bénéfices ;
- et toutes modifications dans les conditions de la liquidation tant qu'elle n'est pas en contradiction avec les dispositions légales en vigueur notamment la loi relative aux établissements de crédits et les textes subséquents portant modification de cette loi

Article 13 : Cession des actions :

La cession des actions s'opère librement conformément aux prescriptions légales en vigueur.

Article 14 : Indivisibilité des actions :

Les actions sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société, par un seul d'entre eux considéré par elle comme seul prioritaire.

Article 16 : Droits des actionnaires :

Sauf les droits qui pourraient être conférés aux actions de priorité, en cas où il en serait créé, chaque action, donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans les bénéfices, à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe. La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux résolutions prises par l'Assemblée Générale. Les documents et registres de valeurs mobilières prévus aux articles 11 et 11 bis du Code des Sociétés Commerciales à mettre à la disposition des actionnaires, doivent être disponibles au siège de la Banque sis à l'avenue Mohamed V Tunis.

Les représentants ou créanciers d'un actionnaire ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer, en aucune manière, dans les actes de son administration ; ils ne peuvent non plus demander le partage ou la limitation des biens sociaux ; ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'Assemblée Générale.

Administration de la société :

Article 17 : Mode d'administration

La société est dirigée par un Directoire qui assume la responsabilité de sa direction et exerce ses fonctions sous le contrôle permanent du Conseil de Surveillance.

Article 17 bis : Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de douze membres au plus, pris parmi les personnes physiques ou morales actionnaires et nommées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les personnes morales nommées au Conseil de Surveillance, seront tenues de désigner un représentant permanent qui sera soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était membre du Conseil en son nom propre.

Le conseil de surveillance doit comporter au moins deux membres indépendants des actionnaires et un membre représentant les petits actionnaires au sens de la législation et de la réglementation relatives au marché financier.

Article 18 : Actions de garantie

Les membres du Conseil de Surveillance doivent être propriétaires chacun de dix actions pendant toute la durée de leurs fonctions.

Ces actions sont affectées en totalité à la garantie des actes d'accomplissement de leurs fonctions, même de ceux qui seraient exclusivement personnels à l'un des membres. Elles sont nominatives, inaliénables, mention en est faite sur le compte ouvert au nom de l'actionnaire tel que prévu à l'article 12 ci-dessus.

Si au jour de sa nomination, un membre du Conseil de Surveillance n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis, ou si en cours de mandat il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office, s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois à partir de la date de sa nomination.

Article 19 : Mandat des membres du Conseil de Surveillance

La durée des fonctions des membres du Conseil de Surveillance est de trois années.

Tout membre sortant est rééligible.

Cependant, le mandat des membres indépendants et du membre représentant les petits actionnaires ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cependant, l'Assemblée Générale Ordinaire ne peut révoquer les membres indépendants que pour violation des exigences légales ou des statuts, ou pour fautes de gestion ou pour la perte de leur indépendance.

Article 21 : Nomination du Président et du Vice-Président du Conseil de Surveillance

Le Conseil nomme parmi ses membres un Président et un Vice-Président qui doivent être des personnes physiques et actionnaires, et qui exercent leurs fonctions pour la durée de leur mandat au Conseil de Surveillance. Le Président, ou le Vice-Président, a pour mission de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats.

Article 21 bis: Nomination du Directoire

Le Conseil de surveillance nomme les membres du Directoire, qui sont au maximum au nombre de cinq, fixe la durée de leurs fonctions et confère à l'un d'eux la qualité de Président du Directoire. Le Président du Directoire représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Le mandat des membres du Directoire, qui ne peut excéder trois ans, est renouvelable.

Les membres du Directoire peuvent être choisis en dehors des actionnaires.

La nomination des membres du Directoire prend effet à partir de l'acceptation par l'intéressé de ses fonctions, et le cas échéant, à partir de la date de présence aux premières réunions du Directoire.

Le Directoire assure la Direction de la Banque sous le contrôle permanent du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance peut attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire, ils portent alors le titre de Directeurs Généraux.

Article 24 : Pouvoirs du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire.

Le conseil de surveillance définit la stratégie de la société et assure le suivi de son exécution.

Il veille au suivi de tous les changements importants affectant l'activité de la Société, de manière permettant de préserver les intérêts des déposants, des actionnaires, de toutes les parties prenantes et de façon générale, les intérêts à long terme de la Société.

Le conseil de surveillance se charge notamment de :

- Contrôler le degré d'engagement du Directoire dans la mise en place du dispositif de gouvernance et évaluer ce dispositif d'une façon périodique quant à son adaptation aux changements importants intervenus à la banque notamment, en termes de taille de l'activité, de complexité des opérations, d'évolution des marchés et des exigences organisationnelles ;

- Mettre en place, en concertation avec le directoire, une stratégie d'appétence aux risques qui tient compte de l'environnement concurrentiel et réglementaire ainsi que de la capacité de la banque ou l'établissement financier à maîtriser les risques ;

- Nommer les membres du Directoire, désigner le Président du Directoire et les Directeurs Généraux ;

- Décide éventuellement de la limitation des pouvoirs du Directoire ;

- Approuver la clôture des états financiers et le rapport annuel de la Société,

- Mettre en place des modèles de mesure de l'adéquation des fonds propres par rapport au volume et à la nature des risques, aux politiques de gestion de la liquidité, aux exigences de conformité aux lois et aux textes organisant l'activité et au dispositif de contrôle interne et assurer leur mise en œuvre ;

- Nommer le responsable de la structure d'audit interne, sur proposition du Directoire.

Le Conseil de Surveillance est seule habilité à décider du transfert du siège social, sous réserve toutefois de la ratification de cette décision par l'Assemblée Générale Ordinaire qui suit.

Article 24 bis : Pouvoirs du Directoire

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, accomplir ou autoriser tous actes et opérations relatifs à son objet et représenter la société en tous pays, vis-à-vis de tous tiers, de tous établissements ou administrations publics ou privés et de tous Etats.

Sa compétence s'étend à tout ce qui n'est pas expressément réservé au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée Générale par la loi ou par les présents Statuts.

Le Directoire a notamment les pouvoirs suivants:

- Il délibère sur toutes les affaires et fait tous les règlements du service intérieur de la banque;

- Il représente la banque vis-à-vis des tiers et de toutes administrations;

- Il reçoit et paye toutes sommes en capital, intérêts et accessoires; il effectue le retrait de tous titres, pièces ou sommes déposées dans toutes caisses publiques ou particulières;

- Il détermine le taux et les conditions des escomptes, des avances, des dépôts et des comptes courants;

- Il autorise toutes les opérations de la banque et en détermine les conditions;

- Il fixe l'emploi des réserves, il fait choix des effets et engagements qui peuvent être admis à l'escompte, sans avoir besoin de motiver ses refus;

- Il autorise tous traites, transactions, emplois de fonds, transferts de rentes sur l'Etat et autres valeurs, achats de créances et autres droits incorporels, cession de mêmes droits avec ou sans garantie, désistements d'hypothèques ou privilèges, abandons de droits personnels ou réels, mainlevées d'inscriptions, de saisie et d'oppositions, le tout avec ou sans paiement; Il exerce toutes les actions judiciaires tant en demandant qu'en défendant et participe à tous concordats amiables et judiciaires;

- Il consent et accepte tous baux avec ou sans promesse de vente; il achète, vend et échange tous biens et droits mobiliers et tous immeubles et droit immobiliers;

- Il se fait ouvrir tous comptes courants et autres, notamment à tout Institut d'Emission ainsi que tous comptes chèques postaux;

- Il cautionne et avalise;
- Il retire de toutes administrations et de tous services publics ou privés, tous colis, lettres chargées ou non, télégrammes et mandats à l'adresse de la Société.
- Il consent toutes subventions ou allocations quelconques.
- Il contracte et résilie toutes polices ou contrats d'assurances concernant les risques de toute nature;
- Il demande et accepte toutes concessions, fait toutes soumissions, prend part à toutes adjudications, fournit tous cautionnements;
- Il loue tous coffres-forts et désigne les personnes habilitées à user de ces coffres;
- Il contracte tous emprunts sous quelque forme que ce soit suivant autorisation du Conseil de Surveillance; en outre les émissions d'obligations doivent être également approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire;
- Il peut hypothéquer les immeubles de la Société, donner tous gages, nantissements et autres garanties;
- Il renouvelle et encaisse toutes les créances, effets de commerce et valeurs de toute nature appartenant à la société;
- Il remplit toutes formalités nécessaires pour soumettre la Société aux lois, arrêtés et règlements de tous pays où elle pourrait faire les opérations sociales,
- Il veille à ce que la Banque ne fasse d'autres opérations que celles qui sont déterminées par ses statuts et dans les formes prescrites par les règlements intérieurs de la banque;
- Il convoque les Assemblées Générales, arrête leur ordre du jour et détermine les questions qui seront mises en délibération;
- Il fixe l'organisation des bureaux; il nomme et révoque tous les membres du personnel; il détermine leurs pouvoirs et fixe leurs traitements, salaires et gratifications ainsi que les conditions de leur admission et de leur retraite; Il fixe les dépenses générales d'administration.

Etant ici expressément convenu que les pouvoirs qui viennent d'être indiqués sont purement énonciatifs et non limitatifs et n'apportent aucune restriction au principe qui confère tous pouvoirs au Directoire. Le Président du Directoire représente la société dans ses rapports avec les tiers, il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs et attributions avec faculté de subdélégation.

Article 29 ter : Modification du mode d'administration

Conformément aux dispositions légales, la société pourra au cours de son existence choisir de modifier le mode d'administration et opter soit pour le modèle de Directoire et Conseil de Surveillance soit pour celui de Conseil d'Administration. Cette décision sera prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

2.1.6. Identifiant unique

0000221M

2.1.7. Exercice social

Du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année.

2.1.8. Nationalité

Tunisienne

2.1.9. Régime fiscal

Droit commun.

2.1.10. Matricule fiscal

000 M P 00221-M

2.1.11. Capital social

132 405 000 dinars divisés en 26 481 000 actions de nominal 5 dinars chacune entièrement libérées.

2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque

Siège social de AMEN BANK : Avenue Mohamed V- 1002 Tunis.

2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing

Monsieur Néji Ghandri

Directeur Général et Membre du Directoire

Tél. : 71 148 806 – 812 - 814

Fax : 71 148 517

E-mail : neji.ghandri@amenbank.com.tn

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la banque

Capital social : 132 405 000 dinars

Nombre d'actions : 26 481 000 actions

Nominal : 5 dinars

Forme des actions : Nominative

Libération : Intégrale

Catégorie : Ordinaire

Jouissance : 1^{er} Janvier 2020

2.3. Evolution du capital social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidée	Nature de l'opération	Évolution du capital		Capital en circulation		Nominal en DT
		Montant (en DT)	Nombre de Titres	Montant (en DT)	Nombre de Titres	
A.G.C du 18-07-1967	Capital initial	325 000	32 500	325 000	32 500	10
A.G.E du 28-11-1973	Aug.par émission en numéraire	375 000	37 500	700 000	70 000	10
A.G.E du 21-03-1975	Aug.par émission en numéraire	300 000	30 000	1 000 000	100 000	10
A.G.E du 19-08-1975	Aug.par émission en numéraire	400 000	40 000	1 400 000	140 000	10
A.G.E du 05-03-1976	Aug.par incorporation de réserves	350 000	35 000	1 750 000	175 000	10
	Aug.par émission en numéraire	400 000	40 000	2 150 000	215 000	10
A.G.E du 09-07-1979	Aug.par incorporation de réserves	1 075 000	107 500	3 225 000	322 500	10
	Aug.par émission en numéraire	1 000 000	100 000	4 225 000	422 500	10
A.G.E du 11-02-1981	Aug.par incorporation de réserves	845 000	84 500	5 070 000	507 000	10
A.G.E du 26-07-1984	Aug.par émission en numéraire	3 930 000	393 000	9 000 000	900 000	10
A.G.E du 02-12-1985	Aug.par émission en numéraire	1 000 000	100 000	10 000 000	1 000 000	10
A.G.E du 22-06-1989	Aug.par incorporation de réserves	2 000 000	200 000	12 000 000	1 200 000	10
	Aug.par émission en numéraire	5 000 000	500 000	17 000 000	1 700 000	10
	Aug.par incorporation des réserves *	3 000 000	300 000	20 000 000	2 000 000	10
A.G.E du 23-09-1993	Aug.par incorporation de réserves	2 500 000	250 000	22 500 000	2 250 000	10
	Aug.par émission en numéraire	7 500 000	750 000	30 000 000	3 000 000	10
A.G.E du 27-07-1995	Aug.par émission en numéraire	7 000 000	700 000	37 000 000	3 700 000	10
	Aug.par incorporation de réserves	3 000 000	300 000	40 000 000	4 000 000	10
A.G.E du 19-09-1997	Aug.par incorporation de réserves	3 000 000	300 000	43 000 000	4 300 000	10
C.A du 23-10-1997**	Aug.par émission en numéraire	10 000 000	1 000 000	53 000 000	5 300 000	10
C.A du 28-10-1999**	Aug.par émission en numéraire	6 000 000	600 000	59 000 000	5 900 000	10
	Aug.par incorporation de réserves	2 000 000	200 000	61 000 000	6 100 000	10
C.A du 15-02-2001**	Aug.par émission en numéraire	6 500 000	650 000	67 500 000	6 750 000	10
	Aug.par incorporation de réserves	2 500 000	250 000	70 000 000	7 000 000	10
A.G.E du 19-06-2007	Aug.par incorporation de réserves	5 000 000	500 000	75 000 000	7 500 000	10
	Aug.par émission en numéraire	5 000 000	500 000	80 000 000	8 000 000	10
	Aug.par Offre Publique de Souscription (OPS)	5 000 000	500 000	85 000 000	8 500 000	10
A.G.E du 11-06-2009	Aug. par émission en numéraire	7 500 000	750 000	92 500 000	9 250 000	10
	Aug. par incorporation de réserves	7 500 000	750 000	100 000 000	10 000 000	10
AGE du 31-05-2012	Réduction de la valeur nominale de 10DT à 5DT	-	-	100 000 000	20 000 000	5
AGE du 05-03-2013***	Aug.par incorporation de réserves	10 000 000	2 000 000	110 000 000	22 000 000	5
	Aug.par émission en numéraire	12 220 000	2 444 000	122 220 000	24 444 000	5
AGE du 16-06-2016****	Aug.par incorporation de réserves	5 092 500	1 018 500	127 312 500	25 462 500	5
	Aug.par incorporation de réserves	5 092 500	1 018 500	132 405 000	26 481 000	5

*Opération réalisée en 1992

** En vertu des pouvoirs accordés par l'AGE du 19-09-1997 pour augmenter le capital de la banque de 40 à 70 MD.

*** Modalités de réalisation de l'opération d'augmentation du capital :

-Incorporation des réserves d'un montant de 10 MDT et l'émission de 2.000.000 actions nouvelles gratuites attribuées aux anciens actionnaires détenteurs des 20.000.000 actions composant le capital avant l'augmentation par incorporation des réserves.

-Augmentation de capital d'un montant de 12,220 MDT par l'émission de 2 444 000 actions nouvelles totalement souscrites en numéraire par la Société Financière Internationale -SFI- (IFC) et libérées intégralement à la souscription. Le prix d'émission par action nouvelle souscrite est de 30,830 dinars, soit 5 dinars de valeur nominale et 25,830 dinars de prime d'émission par action.

****L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16-06-2016 décide de porter le capital social d'Amen Bank de 122.220.000 à 132.405.000 dinars.

Cette augmentation de 10.185.000 Dinars a été opérée en deux phases comme suit :

-Première phase : A hauteur de 5.092.500 dinars par incorporation des réserves et l'émission de 1.018.500 actions nouvelles. Ces actions ont été attribuées gratuitement aux anciens actionnaires à concurrence de 1 action nouvelle gratuite pour 24 anciennes. Cette première phase a eu lieu durant l'exercice 2016 avec une date de jouissance commençant à partir de 01/01/2016.

-Deuxième phase : A hauteur de 5.092.500 dinars par incorporation des réserves et l'émission de 1.018.500 actions nouvelles. Ces actions ont été attribuées gratuitement aux anciens actionnaires à concurrence de 1 action nouvelle gratuite pour 25 anciennes. Cette deuxième phase a eu lieu durant l'exercice 2017 avec une date de jouissance commençant à partir de 01/01/2017.

2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 30/09/2020

2.4.1. Structure du capital au 30/09/2020

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
Actionnaires Tunisiens	983	26 328 336	131 641 680	99,42%
Personnes Morales	56	22 238 118	111 190 590	83,98%
Ayant 3% et plus	6	19 722 286	98 611 430	74,48%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	6	2 169 841	10 849 205	8,19%
Public ayant au maximum 0,5%	44	345 991	1 729 955	1,31%
Personnes Physiques	927	4 090 218	20 451 090	15,45%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	10	1 888 564	9 442 820	7,13%
Public ayant au maximum 0,5%	917	2 201 654	11 008 270	8,31%
Actionnaires Etrangers	11	149 971	749 855	0,57%
Personnes Morales	6	147 075	735 375	0,56%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	6	147 075	735 375	0,56%
Personnes Physiques	5	2 896	14 480	0,01%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	5	2 896	14 480	0,01%
Total Actions en Circulation	994	26 478 307	132 391 535	99,99%
Actions à convertir		2 693	13 465	0,01%
TOTAL GENERAL	994	26 481 000	132 405 000	100,00%

2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 30/09/2020

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
STE ASSURANCE COMAR	8 119 603	40 598 015	30,66%
STE PGI HOLDING	5 500 666	27 503 330	20,77%
STE Ennakl Automobiles	2 101 111	10 505 555	7,93%
STE HORCHANI FINANCE	1 442 204	7 211 020	5,45%
STE Ekuity Capital	1 324 070	6 620 350	5,00%
STE PARENIN	1 234 632	6 173 160	4,66%
TOTAL	19 722 286	98 611 430	74,48%

2.4.3. Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par les membres du Conseil de Surveillance au 30/09/2020 :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
STE ASSURANCE COMAR	8 119 603	40 598 015	30,66%
STE PGI HOLDING	5 500 666	27 503 330	20,77%
STE Ekuity Capital	1 324 070	6 620 350	5,00%
STE PARENIN	1 234 632	6 173 160	4,66%
STE LE PNEU	137 630	688 150	0,52%
Mr Nébil BEN YEDDER	100 056	500 280	0,38%
Mr Slaheddine LAADJIMI	10	50	0,00%
Mr Rached FOURATI (Président du Conseil de surveillance)	10	50	0,00%
Mr Abdelkader BOUDRIGA (membre indépendant du conseil de surveillance)	0	0	0,00%
Mr Rachid TMAR * (membre indépendant du conseil de surveillance)	10	50	0,00%
Mr Ahmed BOUZGUENDA** (membre représentant des petits porteurs)	0	0	0,00%
TOTAL	16 416 687	82 083 435	61,99%

* Mr Rachid TMAR en tant que membre indépendant du Conseil de Surveillance détient 10 actions dans le capital de la banque, ce qui est en contradiction avec les dispositions de l'article 239 bis du Code des Sociétés Commerciales tel qu'ajouté par la loi 2019/47 du 29/05/2019 qui stipule dans son alinéa 2 que « les deux membres indépendants ne peuvent être actionnaires dans la société ».

** Mr Ahmed BOUZGUENDA en tant que membre représentant des petits porteurs au sein du Conseil de Surveillance d'AMEN BANK ne détient pas une participation directe ou indirecte dans le capital d'Amen Bank. Cette situation est non conforme aux dispositions de l'article 237 du Code des Sociétés Commerciales qui stipule que « Chaque membre du conseil de surveillance doit être propriétaire d'un nombre déterminé d'actions de la société, fixé par les statuts. » et de l'article 18 des statuts de la banque qui exige de chaque membre du Conseil de Surveillance d'être propriétaire de dix actions pendant toute la durée de sa fonction. Conformément aux dispositions de l'article 237 du Code de Sociétés Commerciales Alinéa 2, Mr Ahmed BOUZGUENDA est réputé démissionnaire d'office dans la mesure où sa situation n'a pas été régularisée dans le délai de 3 mois à partir de sa nomination.

2.4.4. Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par les membres du Directoire au 30/09/2020 :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
AHMED EL KARM (Président du Directoire)	5 599	27 995	0,02%
KARIM BEN YEDDER (Directeur général et membre du Directoire)	205 272	1 026 360	0,78%
MEHREZ RIAHI (Membre du Directoire)	2 416	12 080	0,01%
NEJI GHANDRI (Directeur Général et Membre du Directoire)	1 465	7 325	0,01%
TOTAL	214 752	1 073 760	0,81%

2.4.5. Nombre d'actionnaires au 30/09/2020 :

Le capital de AMEN BANK est réparti entre **994** actionnaires :

- ✦ 62 personnes morales
- ✦ 932 personnes physiques

2.5. Description sommaire du Groupe AMEN au 31 Décembre 2019

Le groupe AMEN est constitué actuellement de 50 sociétés intervenant dans plusieurs secteurs répartis comme suit:

- Secteur financier : 26 sociétés (dont 3 OPCVM) ;
- Secteur agricole : 3 sociétés ;
- Secteur immobilier : 2 sociétés ;
- Secteur touristique : 2 sociétés ;
- Secteur de santé : 9 sociétés ;
- Secteur équipements mécaniques : 5 sociétés ;
- Secteur informatique : 2 sociétés ;
- Secteur des services : 1 société.

A la tête de ce groupe se trouve la société mère « PGI Holding » dont le capital de 25 MDT est détenu par les membres de la famille BEN YEDDER.

Il est à signaler que PGI Holding établit des états financiers consolidés en tant que société mère du groupe Amen.

Ci-après une description sommaire des principales sociétés du groupe AMEN par secteur d'activité :

SECTEUR FINANCIER :

▪ **P.G.I Holding.**

La société de participation, de gestion et d'investissement, PGI initialement dénommée la Banque Générale d'Investissement, a été créée en juin 1971.

Elle a pour objet la création d'entreprises, la participation au capital d'entreprises existantes ainsi que la participation directe ou indirecte à toutes opérations commerciales ou industrielles. La PGI est une société holding à la tête du groupe AMEN.

Son capital social actuel est de 25 MDT détenu par les membres de la famille BEN YEDDER.

La société a réalisé en 2019 des produits d'exploitation de 1 520 MDT et un résultat net consolidé de 152 MDT.

▪ **AMEN BANK.**

Créée en 1967, AMEN BANK est une société anonyme au capital social de 132,4 MDT, détenu à hauteur de 66,7%* au 30/09/2020 par le groupe AMEN. L'objet social de la société est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction de AMEN BANK en Bourse a eu lieu en 1994.

En 2019, son chiffre d'affaires a été de 908,1 MDT dégageant un bénéfice net de 145,2 MDT.

▪ **AMEN INVEST.**

En tant qu'intermédiaire agréé, Amen Invest est spécialisée dans les métiers des titres. Au niveau de la gestion de l'épargne, Amen Invest offre des produits standardisés de valorisation des capitaux et/ou de dégrèvement fiscal et des solutions financières spécifiques et sur mesure. Sa gamme de produits d'épargne couvre tous les besoins des placements financiers de la clientèle. Au niveau des services aux entreprises émettrices, Amen Invest propose une solution globale qui va de l'étude du montage financier au placement des titres nouvellement émis et d'introduction en Bourse. Elle a obtenu l'agrément pour l'exercice de l'activité en janvier 1994, son capital est de 2 MDT.

En 2019, Amen Invest a réalisé un chiffre d'affaires de 1,34 MDT pour un total bilan de 5,73 MDT et un déficit de 400 mDT.

▪ **AMEN PREMIERE SICAV.**

AMEN PREMIÈRE SICAV est une société d'investissement à capital variable de type obligataire. Créée en 1993, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle a comme gestionnaire AMEN INVEST et comme dépositaire AMEN BANK.

Son actif net s'est élevé, à fin 2019, à 84,8 MDT. Sa part de marché des SICAV obligataires s'établit à 1,92%. Le rendement réalisé durant l'année 2019, compte tenu de la variation de sa valeur liquidative et d'un dividende distribué de 4,302 dinars, s'élève à 3,78% net d'impôts.

* il s'agit de la somme des participations de COMAR, PGI HOLDING, ENNAKL, SICOF, PNEU et PARENIN

- **COMAR.**

La société COMAR est une société d'assurance et réassurance toutes branches créée en 1969, son capital social s'élève à 50 MDT à fin 2019.

Si la COMAR s'est positionnée comme premier assureur privé en Tunisie, grâce notamment à la qualité de son réseau de distribution et à sa rigueur dans la gestion technique et financière. La Compagnie a réussi à se doter des meilleurs indicateurs de solidité et de solvabilité avec un taux de couverture de ses engagements envers sa clientèle dépassant largement les 100% et un taux de couverture de la marge de solvabilité minimale dépassant les 500%.

Les performances de l'exercice 2019 de la COMAR font ressortir un chiffre d'affaires de 206,9 MDT, et un bénéfice net de 25,8 MDT.

- **COMAR INVEST**

La COMAR INVEST est une société d'investissement à capital fixe créée en 1995.

Son capital social actuel est de 5 milliards F.CFA, détenu par la société COMAR à hauteur de 81,8% et PARENIN 11,7%.

En 2019, son chiffre d'affaires s'est élevé à 17,1 mDT et elle a dégagé un résultat de 4,9 mDT.

- **COMAR COTE D'IVOIRE :**

La société Assurances COMAR Côte d'Ivoire est une société d'Assurance non-vie créée en 2016.

Son capital actuel s'élève à l'équivalent de 23,9 MDT, détenu par AMEN BANK à hauteur de 30%.

En 2019, les primes émises se sont élevées à 28,140 MDT (5 874 M F.CFA) et elle a dégagé une perte de 1,185 MDT (247 M F.CFA).

- **HAYETT**

Créée par la COMAR et AMEN BANK en 1987, Assurances HAYETT est une société spécialisée en assurance vie, capitalisation et retraite. Son capital s'élève à 15 MDT.

Hayett a pu consolider sa position sur le marché de l'assurance vie en Tunisie, en suivant des méthodes de gestion rigoureuses et innovatrices. Pour répondre aux besoins évolutifs de sa clientèle, elle a toujours misé sur la création et l'enrichissement des produits ainsi que sur la formation continue de ses réseaux de distribution.

En 2019, le chiffre d'affaires de Hayett s'est élevé à 50,7 MDT, en évolution de 14,6% par rapport à 2018. Son bénéfice net a atteint 6,6 MDT.

- **TUNISIE LEASING ET FACTORING :**

Créée en 1984, Tunisie Leasing est la première société de Leasing en Tunisie. Elle est à la tête d'un groupe de sociétés œuvrant dans les métiers du leasing, du factoring et de la location longue durée en Tunisie, en Algérie et en Afrique Sub-Saharienne. Tunisie Leasing et Factoring est leader de son marché en Tunisie, avec 21,7% de parts de marché en 2019. Le groupe est également implanté depuis 2006 en Algérie à travers une filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA). En 2015, TUNISIE LEASING en association avec son actionnaire de référence Amen Bank et ses partenaires PROPARGO et RESPONSABILITY a finalisé la transaction portant sur l'acquisition majoritaire de la société ALIOS FINANCE S.A. holding détenant des participations majoritaires dans plusieurs sociétés de leasing opérant dans 9 pays d'Afrique Subsaharienne. L'activité de factoring a démarré en 1996. Enfin, Tunisie Leasing et Factoring a été également la première à lancer la location longue durée par le biais de sa filiale captive Tunisie LLD.

Par ailleurs, Tunisie Leasing et Factoring a développé les activités d'intermédiation en bourse (Tunisie Valeurs) et de capital investissement (Tuninvest Sicar, Tunisie Sicar, Tuninvest International Sicar, Tuninvest Innovations Sicar et FCPR Croissance).

Tunisie Leasing et Factoring est cotée à la bourse de Tunis, depuis 1992. En 2019, ses fonds propres consolidés y compris les intérêts minoritaires, s'élèvent à 387 MDT et son résultat net consolidé part du groupe s'établit à 11,1 MDT. Son produit net individuel s'est élevé à 48,2 MDT tandis que son résultat net individuel de 2019 est de 4,9 MDT.

- **MAGHREB LEASING ALGERIE.**

La Société Maghreb Leasing Algérie est un établissement financier de leasing créé le 15 janvier 2006 sous forme d'une société par action de droit algérien. Son capital actuel s'élève à l'équivalent de 117,6 MDT tunisiens, il est

détenu à hauteur de 72,6% par le groupe AMEN, dont 53,9% par Amen Bank et 18,7% par Tunisie Leasing. Le reliquat est détenu par des institutions financières internationales (SFI, PROPARCO, FMO...).

Selon les états financiers certifiés en IFRS au 31/12/2019, le Produit Net de Leasing se situe à près de 53,8 MDT tunisiens et le résultat net IFRS a atteint l'équivalent de 20,4 MDT tunisiens.

- **AMEN PROJECT SICAF.**

AMEN PROJECT avait la forme d'une société d'investissement à capital fixe, créée en 1993. En 2018, elle a été transformée en société anonyme, ayant pour objet la gestion des participations. La société est dotée d'un capital de 200.000 dinars et compte à son actif 32 participations. A fin 2019, l'encours global brut du portefeuille de participations s'est élevé à 61.300 dinars et le bénéfice net a atteint 12.458 dinars.

- **TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR.**

Tuninvest International SICAR est une société d'investissement à capital risque créée en 1998 régie par la loi 95-87 et les textes subséquents. Tuninvest International SICAR intervient exclusivement au moyen de son capital dans les sociétés tunisiennes non cotées en Bourse en fonds propres ou quasi-fonds propres par acquisition d'actions, de titres participatifs et d'obligations convertibles en actions. Tuninvest International SICAR est aujourd'hui en phase de désinvestissement. Elle a ramené son capital de 10 MDT à 5 000 dinars suite à plusieurs restitutions aux actionnaires qui au total ont récupéré entre dividendes et remboursement du capital 196,8% des montants investis. A fin 2019, son total bilan s'établit à 865 MDT et son état de résultat fait ressortir une perte 4 851 dinars.

- **TUNINVEST INNOVATIONS SICAR.**

Tuninvest Innovations SICAR est une société d'investissement à capital risque créée en janvier 2002 et régie par la loi 95-87 et les textes subséquents.

Tuninvest Innovations SICAR investit en fonds propres dans les secteurs innovants ou liés à la technologie de l'information et des communications notamment l'infrastructure télécoms, équipements informatiques, le développement et la distribution de software, l'intégration et le conseil en systèmes d'information ainsi que le domaine des sciences de la vie. Tuninvest Innovations SICAR est rentrée en phase de désinvestissement. Son capital social a été ramené de 5,5 à 0,5 MDT.

En 2019, son total bilan s'élève à 1,1 MDT et son résultat net s'établit à 36 350 dinars. Le total des fonds restitués aux actionnaires sous forme de dividendes et de réduction du capital s'élève à 19,8 MDT, représentant 275% des montants investis.

- **SICAR AMEN.**

La Société SICAR AMEN est une société d'investissement à capital risque créée en 1996, son capital social actuel est de 2,5 MDT. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment celles promues par les nouveaux promoteurs, les entreprises implantées dans les zones de développement régional, les entreprises qui réalisent des investissements dans le domaine du développement agricole, ainsi que les sociétés totalement exportatrices.

Au 31 décembre 2019, son total bilan s'est élevé à 485,99 MDT avec un résultat net bénéficiaire de 2,94 MDT.

- **SICAV AMEN**

SICAV AMEN est une société d'investissement à capital variable de type mixte. Créée en juillet 1992, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle a comme gestionnaire AMEN INVEST et comme dépositaire AMEN BANK.

Son actif net s'est élevé à 45,4 MDT à fin 2019. Il est composé à raison de 56,04%, en obligations d'Etat, 19,92% en obligations de sociétés et 3,97% en actions et parts d'OPCVM. Les 20,07 % restants, sont placés en produits monétaires. Le rendement réalisé en 2019 s'élève à 4,22% net d'impôts.

- **AMEN ALLIANCE SICAV**

AMEN ALLIANCE SICAV est un nouveau produit qui s'inscrit dans la panoplie de produits d'épargne et de placement offerts par AMEN BANK et qui s'adresse à des épargnants désireux d'opter pour ce type de placement mixte et acceptant un risque faible à modéré.

Son actif est en permanence composé d'actions dans la limite de 30% et d'une part prépondérante en Bons du Trésor Assimilables et Emprunts Obligataires. Elle vise en priorité à assurer dans la mesure du possible, à ses actionnaires, les meilleures conditions de liquidité, de rentabilité et de sécurité.

«AMEN ALLIANCE SICAV», étant une SICAV de type capitalisation, les sommes distribuables ne seront pas distribuées, mais intégralement capitalisées chaque année. Elle a été ouverte au public le 17/02/2020 et pu lever 63,9 MDT d'actif depuis sa création jusqu'en date du 30/06/2020.

▪ **AMEN FINANCE COMPANY « AFC »**

AMEN FINANCE COMPANY est une société anonyme créée en 2012 avec un capital social de 100 MDT libéré à ce jour à hauteur de 75 MDT.

Elle a pour objet la participation au capital d'entreprises existantes ou à créer qu'elles soient ou non cotées en Bourse, le rachat total ou partiel d'entreprises, ainsi que la détention et la gestion de participations en valeurs mobilières.

Elle détient actuellement 24,38% du capital de la société ENNAKL, concessionnaire des marques Volkswagen, Volkswagen utilitaires, Audi, Porsche, Seat et Skoda. Ses revenus se sont élevés à 4,7 MDT, à fin 2019 avec un résultat net de 4,1 MDT.

▪ **SOCIETE LE RECOUVREMENT**

Constituée en Avril 2001 avec un capital de 300 mDT, la Société Le Recouvrement a pour objet l'achat de créances pour son propre compte ainsi que le recouvrement des créances pour le compte des tiers et ce, en application de la loi 98-04 du 2/2/1998. En 2019, elle a réalisé un bénéfice net de 1 383 443 dinars.

▪ **SOGEREC**

La SOGEREC, « Société La Générale de Recouvrement et de Réalisation de Créances », a été créée en 2009 avec un capital de 6,6 MDT pour épauler l'effort d'AMEN BANK en matière de recouvrement des créances et assister les entreprises de la place pour le recouvrement de leurs créances.

A fin 2019, son chiffre d'affaires s'est établi à 1,348 MDT avec un résultat net de 319 475 dinars.

▪ **AMEN CAPITAL**

AMEN CAPITAL est une société de gestion de fonds créée en 2010, régie par la loi 2008-78 et dotée d'un capital de 588 230 dinars. Son capital social est détenu par AMEN BANK à hauteur de 51% et par d'autres sociétés d'Amen Group à hauteur de 34% et par la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDC) à hauteur de 15%. L'objet social d'AMEN CAPITAL est la gestion des fonds communs de placement à risque, des fonds d'amorçage ainsi que la gestion sous mandat de sociétés d'investissements du type SICAR et SICAF.

AMEN Capital poursuit deux métiers. Le capital investissement en apportant un appui en fonds propres des sociétés en création ou en croissance au travers de ses fonds sous gestion et le conseil financier au travers de sa filiale AMEN CORPORATE FINANCE créée fin 2013.

A fin 2019, les actifs sous gestion par AMEN CAPITAL s'élevaient à 63,2* MDT et son résultat net a atteint 0,4 MDT.

▪ **AMEN CORPORATE FINANCE (A-C-F SARL)**

La société Amen Corporate Finance est une société qui assure la gestion et le conseil financier détenu à hauteur de 99,9% par AMEN CAPITAL filiale d'AMEN BANK.

A fin 2019, son chiffre d'affaires a été de 20 mDT dégageant un résultat déficitaire de 72,5 mDT.

▪ **TLG FINANCE**

TLG Finance SAS – France, est une holding de participation de droit français constituée en octobre 2014, son capital actuel s'élève à 21,9 millions d'euros détenu par Tunisie Leasing (33,9%), Amen Bank (23,63%) et Proparco (22,84%). Elle a été créée dans le but d'acquérir 59,34% du capital de la société ALIOS Finance SA, qui est une holding française détenant des participations majoritaires dans plusieurs sociétés de financement spécialisé, principalement dans le leasing, le crédit à la consommation, le crédit d'équipement et la location longue durée. Ces sociétés opèrent dans 9 pays de l'Afrique Subsaharienne, à savoir la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, le Gabon, le Cameroun, la Zambie, le Kenya et la Tanzanie.

Au 31 décembre 2019 le total des capitaux propres se sont élevés à 10 702 019 Euros et un résultat global consolidé négatif de (2 865 154) Euros.

* Il s'agit de la somme des capitaux sociaux des fonds gérés (Amen Capital 1,2,3 et Afric Amen)

SECTEUR AGRICOLE :

▪ KAWARIS.

La société KAWARIS est une société de mise en valeur et de développement agricole (SMVDA) créée en 1993. Son capital est de 3,3 MDT, dont 20% détenus par AMEN BANK. Elle exploite en concession auprès de l'Etat sur 25 ans, des domaines agricoles de 120 Ha à Beni Khaled destinés à la production d'agrumes. La superficie plantée a évolué dans le temps et ce suite aux travaux de reconversion de citronniers et d'arbres fruitiers pour atteindre actuellement 117,90 Ha.

Elle a réalisé au 31/08/2019 un chiffre d'affaires de 2,7 MDT contre 3,3 MDT au 31/08/2018. Elle a dégagé ainsi un bénéfice net de 386,3 mDT contre 1178,5 mDT la campagne précédente.

▪ SUNAGRI.

Il s'agit d'une société du groupe AMEN créée en 2013 avec un capital de 800 mDT. Elle est spécialisée dans le conditionnement de fruits et de légumes, ainsi que leur entreposage frigorifique. Cette société est en liquidation.

Au 31/12/2019, son chiffre d'affaires est nul mais son bénéfice net est de 27,9 mDT grâce aux produits de placements de 29,6 mDT.

SECTEUR IMMOBILIER :

▪ AMEN IMMOBILIERE:

La société AMEN IMMOBILIERE es une société anonyme au capital de 300 mDT. Elle est détenue à hauteur de 99,8% par AMEN BANK et elle n'est pas encore entrée en exploitation.

▪ EL IMRANE.

Fondée en 1984, la société EL IMRANE est une SA au capital actuel de 7 MDT. Elle compte son actif plusieurs projets immobiliers situés dans des emplacements de choix notamment à La Soukra, à El Menzah 1 et aux Berges du Lac. Au 31/12/2019, son chiffre d'affaires a atteint 10,4 MDT et son résultat net est de 2,11 MDT.

▪ SICOF.

La société Immobilière, Commerciale et Financière (SICOF) a été créée en 1948 et a pour objet essentiellement l'achat, la location, la mise en valeur et l'exploitation de toutes propriétés agricoles ou urbaines, ainsi que la participation directe ou indirecte à toutes opérations commerciales ou industrielles.

Son capital social actuel est de 8,5 MDT et est détenu à hauteur de 90,91% par la PGI Holding. Le reste du capital est détenu par les membres de la famille BEN YEDDER.

En 2019 son chiffre d'affaires a été de 9,6 MDT et son bénéfice a été de 9,7 MDT.

SECTEUR TOURISTIQUE :

▪ DAR ZARROUK.

La société DAR ZARROUK, gère un restaurant niché sur la colline de SIDI BOU SAID. Son capital social actuel est de 1,250 MDT détenu à hauteur de 75% par la société MAJESTIC HÔTEL.

En 2019 son chiffre d'affaire a été de 3,6 MDT et le résultat bénéficiaire de 292 mDT.

▪ MAJESTIC HOTEL.

La société MAJESTIC HOTEL, gère l'hôtel MAJESTIC situé en plein centre-ville de Tunis ainsi que l'hôtel de charme "DAR SAID" situé à SIDI BOU SAID. Son capital est détenu par la PGI à hauteur de 32,52%, SICOF à hauteur de 30,59% et COMAR à hauteur de 21,21%.

L'hôtel MAJESTIC a été construit en 1910 et a été acquis par le groupe Amen en 1972. Il est classé en catégorie 3 étoiles et dispose de 100 chambres de dimension variable.

L'hôtel DAR SAID dispose de 24 chambres toutes différentes et typiquement décorées.

En 2019 son chiffre d'affaires a été de 6,1 MDT et son résultat a été 17 mDT.

SECTEUR DE SANTE :

▪ CLINIQUE EL AMEN NABEUL.

Il s'agit d'une clinique pluridisciplinaire sise à Nabeul comporte 57 chambres d'hospitalisation soit l'équivalent de 104 lits. Elle est entrée en exploitation en Septembre 2017.

▪ CLINIQUE EL AMEN BIZERTE

Il s'agit d'une clinique pluridisciplinaire sise à Bizerte dotée d'une capacité de 102 lits. Elle est entrée en exploitation en Septembre 2017.

▪ HOPITAL PRIVE EL AMEN.

La société HOPITAL PRIVE EL AMEN a été créée en 2010 et n'est pas encore entrée en exploitation. Son capital social actuel est de 8,4 MDT détenu par AMEN SANTE à hauteur de 99,98%.

▪ AMEN SANTE

Amen Santé a été créée en 2009, son capital actuel s'élève à 82,556 MDT. Sa mission est d'assurer la gestion des cliniques du groupe Amen, leur mise en conformité aux standards internationaux. Elle veille à assurer une haute qualité de soins et à une maîtrise des coûts. La Société Financière Internationale (S.F.I.) une filiale de la Banque Mondiale est actionnaire d'Amen Santé à concurrence de 9%.

A noter que le pôle Santé du groupe Amen compte 6 cliniques en activité situées à Mutuelle ville, La Marsa, Gafsa, Béja, Bizerte et Nabeul.

A fin 2019, le chiffre d'affaires de la société AMEN SANTE s'est élevé à 2,5 MDT et son résultat net est de (0,16) MDT.

▪ POLYCLINIQUE EL AMEN LA MARSA

Cette société a été créée en 1993 et a rejoint le groupe Amen en 2005. Elle gère une polyclinique Medico Chirurgicale. Son capital social actuel est de 4,1 MDT dinars détenu par AMEN SANTE à hauteur de 41,75% et COMAR à hauteur de 34,90%. Son chiffre d'affaires en 2019 a été de 10,3 MDT pour un résultat de 1,46 MDT.

EQUIPEMENTS MECANIQUES

▪ PARENIN

Créée en 1902, la société commercialise des engins industriels et agricoles de chantiers et de travaux publics. Son capital est détenu par la famille Ben Yedder à hauteur de 73,76% et par SICOFF à hauteur de 18,81%.

Elle représente des marques de grande renommée, leaders mondiaux dans leurs secteurs dont CATERPILLAR dans le créneau « engins de travaux publics ». Son capital social est de 14 MDT.

Son chiffre d'affaires pour 2019 a été 167 MDT et son bénéfice de 4,5 MDT.

▪ MEDITRAC INTERNATIONAL

Cette société a été créée en 1995 par une Joint-Venture entre CATERPILLAR et PARENIN. Elle est spécialisée dans la commercialisation des engins industriels et agricoles de chantiers et de travaux publics.

Son capital social actuel est de 20 MDT et réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 22,7 MDT et un résultat de 3,9 MDT.

▪ ENNAKL

Elle a été créée le 06/02/1965 et rachetée par les groupes Ben Yedder et Poulina en 2012. Son capital actuel s'élève à 30 MDT, son objet porte sur le commerce de matériel de transport sous diverses marques notamment, VOLKSWAGEN, SKODA, SEAT, AUDI... Sa part de marché sur le secteur automobile s'élève au 31/12/2019 à 14 %.

Elle a réalisé au 31/12/2019 un chiffre d'affaires de 408,8 MDT et un résultat net de 18,7 MDT.

INFORMATIQUE :

▪ TUNISYS.

Elle est une société anonyme créée en 1989 et spécialisée dans l'intégration de solutions informatiques, monétiques et de télécommunication forte valeur ajoutée. Sa situation financière au 31/12/2019 s'est soldée par un résultat bénéficiaire de 8 270 dinars contre 432,9 mDT en 2018.

Le Chiffre d'Affaires réalisé a atteint 6,05 MDT contre 6,6 millions dinars au 31/12/2018.

SERVICES :

▪ Société Nouvelle de Boissons

La société « SNB » est une société anonyme ayant un capital de 9,02 MDT.

La société a pour objet la fabrication, la vente, la négociation, l'importation, l'exportation et la distribution de tous produits alimentaires boissons ou autres.

Au 31/12/2019, son chiffre d'Affaires a été de 18,5 MDT contre une perte nette de (0,2) MDT.

▪ Tunisie LLD

La société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD) est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures. Son capital social actuel s'élève à 3 MDT, détenu à hauteur de 99,44% par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

Son chiffre d'affaires au titre de 2019 est de 13,85 MDT et son bénéfice a été de 2,67 MDT.

2.6. Description du groupe AMEN BANK au 31/12/2019 :

2.6.1. Présentation des sociétés du groupe « Amen Bank » :

Au 31 décembre 2019, Amen Bank est à la tête d'un groupe exerçant principalement dans le secteur financier et constitué des 25 sociétés suivantes :

Sociétés	Capital au 31/12/19 en (MDT)	Nombre d'actions ou de parts sociales	Part. directe AB en Nombre d'actions et de parts sociales	% de participation directe	Provisions
AMEN BANK	132 405	26 481	-	-	
LE RECOUVREMENT	300	30 000	29 965	99,88%	
SICAR AMEN	2 500	25 000	22 051	88,20%	
SOGEREC	6 600	660 000	659 811	99,97%	
AMEN CAPITAL	588	58 823	30 000	51,00%	
AMEN PROJECT	200	200 000	106 011	53,01%	
AMEN CORPORATE FINANCE SARL ⁽¹⁾	1	1 000	0	0,00%	
AMEN INVEST	2 000	20 000	12 660	63,30%	
AMEN IMMOBILIERE	300	3 000	2 993	99,77%	
MAGHREB LEASING ALGERIE ⁽²⁾	117 620 000	5 000 000	2 686 424	53,73%	
TUNISIE LEASING & FACTORING	54 000	10 800 000	3 886 817	35,99%	
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	5	500	149	29,80%	
EL IMRANE	7 000	70 000	14 000	20,00%	
TUNISYS	1 500	150 000	30 000	20,00%	
EL KAWARIS ⁽³⁾	3 300	33 000	6 600	20,00%	
TUNINVEST INNOVATION SICAR	500	50 000	13 636	27,27%	
HAYETT	15 000	150 000	37 500	25,00%	
AMEN SANTE	82 556	8 255 625	1 568 519	19,00%	93
TLG FINANCE ⁽⁴⁾	68 758 120	2 187 700	516 850	23,63%	4 581
SICAV AMEN	45 408 ⁽⁶⁾	1 008 341	1 460	0,14%	80
SUNAGRI	800	80 000	21 600	27,00%	216
AMEN PREMIERE	84 777 ⁽⁶⁾	823 367	741	0,09%	
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE ⁽⁵⁾	23 955 048	500 000	150 000	30,00%	
AMEN ALLIANCE SICAV	1 000 ⁽⁶⁾	10 000	9 896	98,96%	
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	18 040	90 200	18 040	20,00%	

⁽¹⁾ La société Amen Corporate Finance détenue à hauteur de 99,9% par AMEN CAPITAL (filiale d'AMEN BANK).

⁽²⁾ Le capital de MLA est présenté en KDZ. Le cours moyen du mois de Décembre 2019 (1 DZ-> 0,023524TND). Le capital de la société est de 5 000 MDZ.

⁽³⁾ KAWARISS est une société agricole qui arrête ses états financiers au 31/08.

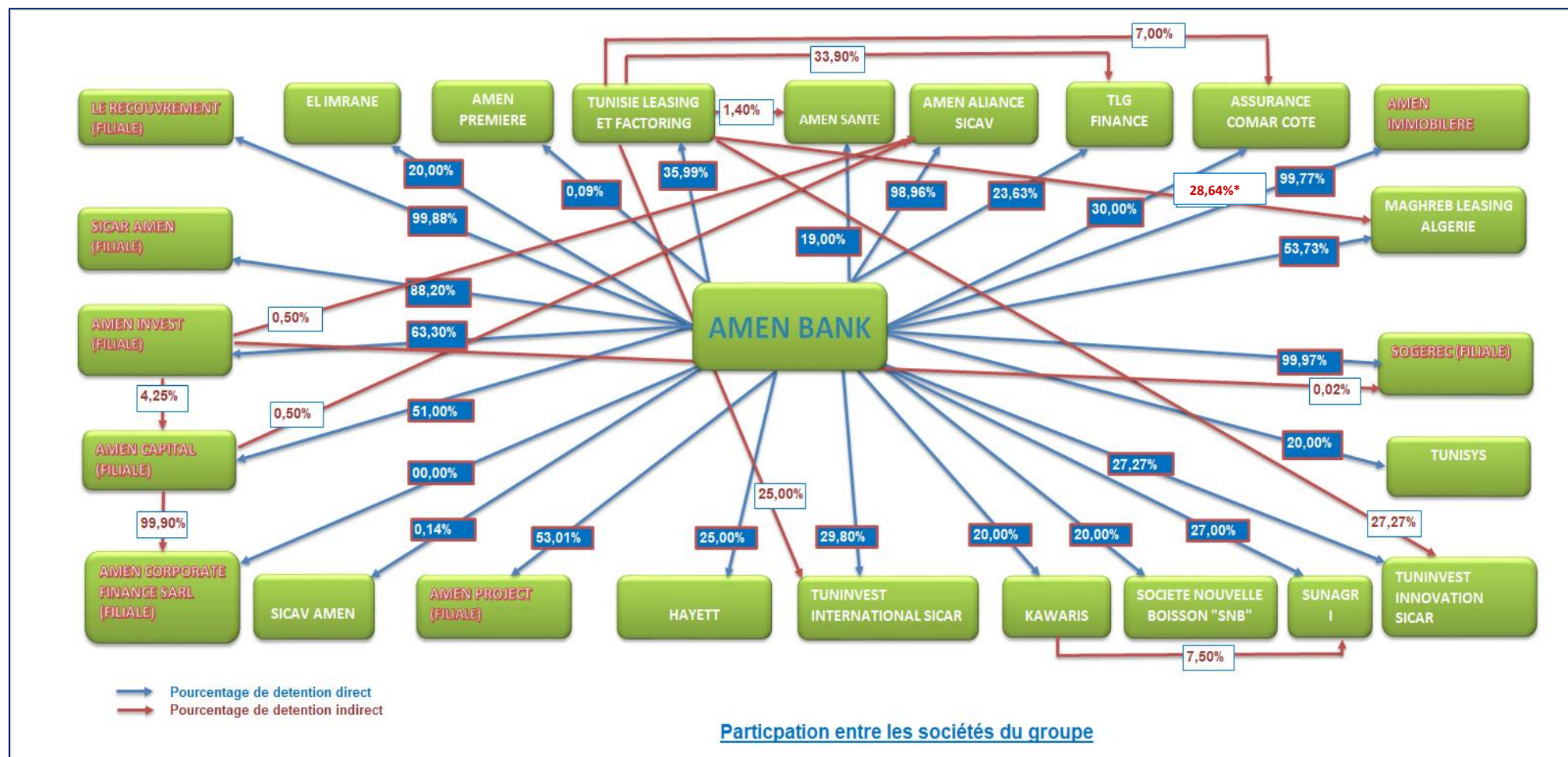
⁽⁴⁾ le capital de TLG FINANCE est présenté en Euros. La conversion de la valeur au cours moyen du mois de Décembre 2019 (1 Euro -> 3,142941 TND. Le capital de la société au 31/12/2019 est de 21 877 000 Euros).

⁽⁵⁾ le capital de la société ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE est présenté en CFA. Le cours moyen du mois de Décembre 2019 (1 CFA->0,004791 TND). Le capital de la société au 31/12/2019 est de 5 000 010 000 CFA.

⁽⁶⁾ Actif net

Amen Bank établit des états financiers consolidés en tant que société mère du groupe. L'intégration des SICAV dans le périmètre de consolidation du groupe Amen Bank se justifie par l'existence d'une influence notable.

2.6.2. - Schéma financier du groupe AMEN BANK au 31/12/2019 :
Pourcentage de contrôle dans les sociétés du groupe au 31/12/2019



*Dont 9,24% à travers des contrats de portage

2.6.3. État des participations réciproques entre les sociétés du groupe Amen Bank au 31/12/2019

	AMEN BANK	LE RECOURVREM ENT	SICAR AMEN	SOGEREC	AMEN CAPITAL	AMEN PROJECT	AMEN CORPORATE FINANCE SARL	AMEN INVEST	AMEN IMMOBILIERE	MAGHREB LEASING ALGERIE	TUNISIE LEASING & FACTORING	TUNINVEST INTERNATIO NAL SICAR	EL IMRANE	TUNISYS	EL KAWARIS	TUNINVEST INNOVATION SICAR	HAYETT	AMEN SANTE	TLG FINANCE	SICAV AMEN	SUNAGRI	AMEN PREMIERE	ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	AMEN ALLIANCE SICAV	SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS
AMEN BANK		99,88%	88,20%	99,97%	51,00%	53,01%	0,00%	63,30%	99,77%	53,73%	35,99%	29,80%	20,00%	20,00%	20,00%	27,27%	25,00%	19,00%	23,63%	0,14%	27,00%	0,09%	30,00%	98,96%	20,00%
LE RECOURVREM ENT																									
SICAR AMEN																									
SOGEREC																									
AMEN CAPITAL							99,90%																	0,50%	
AMEN PROJECT																									
AMEN CORPORATE FINANCE SARL																									
AMEN INVEST				0,02%	4,25%																			0,50%	
AMEN IMMOBILIERE																									
MAGHREB LEASING ALGERIE																									
TUNISIE LEASING & FACTORING										28,64%		25,00%				27,27%		1,40%	33,90%				7,00%		
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR																									
EL IMRANE																									
TUNISYS																									
EL KAWARIS																					7,50%				
TUNINVEST INNOVATION SICAR																									
HAYETT																									
AMEN SANTE																									
TLG FINANCE																									
SICAV AMEN																									
SUNAGRI																									
AMEN PREMIERE																									
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE																									
AMEN ALLIANCE SICAV																									
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS																									

*Dont 9,24% à travers des contrats de portage

2.6.4. Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe Amen Bank entre le 31/12/2019 et la date d'élaboration du document de référence :

- ✦ En date du 14/02/2020, la société Alliance SICAV , société d'investissement à capital variable de catégorie mixte régie par le code des Organismes de Placement Collectif, a obtenu le visa du CMF.
- ✦ L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SNB, tenue le 31/08/2020, a décidé de porter le capital de ladite société de 9 020 mDT à 13 020 mDT.

AMEN BANK a participé à cette augmentation pour maintenir sa participation à 20%.

2.6.5. Chiffres clés des sociétés du groupe Amen BANK au 31/12/2019 :

En mDT						
Sociétés	Capitaux propres avant affectation	Produit d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat Net	Total des passifs	Charges financières
AMEN BANK	1 014 458	908 101	160 690	145 165	7 937 365	490 703
LE RECOUVREMENT	4 584	2 146	2 064	1 382	424	6
SICAR AMEN	16 095	3 099	2 897	2 944	469 886	
SOGEREC	4 825	1 348	277	319	353	1
AMEN CAPITAL	1 692	1 418	425	376	858	0
AMEN PROJECT	271	425	13	12	178	0
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	(54)	20	(72)	(73)	82	
AMEN INVEST	3 256	1 452	(422)	(400)	2 470	
AMEN IMMOBILIERE	L'entrée en activité de la société AMEN Immobilière a été prévue en 2020 raison pour laquelle elle ne dispose pas de rapport financier au 31/12/2019					
MAGHREB LEASING ALGERIE (1)	164 785	92 574	30 676	23 734	464 852	24 325
TUNISIE LEASING & FACTORING	170 324	119 399	6 245	8 587	942 468	71 010
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	36	7	(4)	(5)	829	0
EL IMRANE	15 095	10 455	4 453	2 110	21 110	1 764
TUNISYS	3 839	6 050	(21)	8	1 830	75
EL KAWARIS (2)	4 284	2 739	282	386	355	1
TUNINVEST INNOVATION SICAR	614	83	37	36	505	
HAYETT	34 826	70 296	7 102	6 581	280 866	
AMEN SANTE	80 656	2 503	(1 104)	(160)	2 053	
TLG FINANCE (3)	33 390	0	(8 939)	(8 939)	15	0
SICAV AMEN	45 408 (5)	2 861	2 329	2 189	177	
SUNAGRI	410	0	(1)	28	0,2	0,4
AMEN PREMIERE	84 777 (5)	4 586	3 543	3 569	283	
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE (4)	19 076 533	16 186 418	5 785 199	(1 185,5)	24 948 853	139 422
AMEN ALLIANCE SICAV	1 000* (5)	La société AMEN ALLIANCE SICAV a démarré son activité en 2020 et par conséquent elle ne dispose pas de rapport financier en 2019.				
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	12 062	19 427	(15)	(194)	13 165	142

(1) Les états financiers de MLA ont été présentés en KDZ. La conversion de la valeur au cours moyen du mois de Décembre 2019 (1 DZ-> 0.024 TND) ;

(2) Les états financiers sont arrêtés au 31 août 2019 ;

(3) Les états financiers de TLG FINANCE ont été présentés en Euros. La conversion de la valeur au cours moyen du mois de Décembre 2019 (1 Euro -> 3,12 TND) ;

(4) Les états financiers de la société ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE ont été présentés en CFA. Le cours moyen du mois de Décembre 2019 (1 CFA->0,004791 TND) ;

(5) Actif net

* : Capital initial de la société

2.6.6. Les engagements financiers du groupe AMEN BANK au 31 Décembre 2019

mDT

Sociétés	Crédits bancaires	Ressources extérieures	Emprunts obligataires	Ressources Budgétaires	Découverts	Certificats de dépôt	Leasing	Total
AMEN BANK	140 836	621 742	217 747	23 961				1 004 286
AMEN INVEST					241			241
MAGHREB LEASING ALGERIE	398 897							398 897
TUNISIE LEASING & FACTORING	209 491	280 321	235 672		7 886	22 000		755 370
EL IMRANE	18 100							18 100
TUNISYS					103		79	182
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS					3 235			3 235
Total	767 324	902 063	453 419	23 961	11 465	22 000	79	2 180 311

Il à signaler que :

- ✦ Les engagements figurent hors dettes rattachées ;
- ✦ Les engagements de la société MLA sont de 16 620 707 kDZD et sont convertis au cours moyen du mois de décembre 2019 de la BCT, (1 DZD -> 0,024 TND);
- ✦ Sur les emprunts obligataires de Tunisie leasing, Amen Bank détient un encours de 11 090 mDT.
- ✦ Sur les emprunts obligataires d'Amen Bank, Amen première détient 256 000 obligations d'un encours de 7 416,6 mDT ;
- ✦ Sur les emprunts obligataires d'Amen Bank, SICAV AMEN détient 139 141 obligations d'un encours de 5 345,4 mDT ;
- ✦ Les autres sociétés du groupe Amen Bank n'ont aucun engagement financier au 31/12/2019.

2.6.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe :

Afin de satisfaire leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie avalisés par Amen Bank et souscrits par les sociétés du groupe.

Au 31/12/2019, les concours bancaires de Amen Bank aux sociétés du groupe sont respectivement de :

En mDT

NOM OU RAISON SOCIALE	Crédits bancaires CT	Avance sur placement	Crédits bancaires MLT	Engagement par signature	Engagement de financement donné	Total engagements au 31/12/2019
Groupe AMEN BANK	2 344	340	37 838	28 690	33 207	102 419
EL IMRANE	100	0	16 600	20	0	16 720
TUNISYS	76	0	0	2 542	0	2 618
TUNISIE LEASING	2 168	0	21 238	26 128	33 207	82 742
SUNAGRI	0	340	0	0	0	340

Source : AMEN BANK

Les soldes des comptes courants créditeurs ouverts par les filiales et entreprises associées chez l'Amen Bank se détaillent au 31/12/2019 comme suit :

Date Journée	Raison social	Groupe	SOLDE CREDITEURS (en mDT)
31-Déc. -2019	SOGEREC	ENTREPRISE FILIALE	367,3
31-Déc. -2019	AMEN CORPORATE FINANCE SARL	ENTREPRISE FILIALE	1,1
31-Déc. -2019	AMEN PROJECT	ENTREPRISE FILIALE	3,5
31-Déc. -2019	LE RECOUVREMENT	ENTREPRISE FILIALE	1 740,9
31-Déc. -2019	SICAR AMEN	ENTREPRISE FILIALE	2 637,6
31-Déc. -2019	AMEN INVEST	ENTREPRISE FILIALE	837,0
31-Déc. -2019	AMEN CAPITAL	ENTREPRISE FILIALE	15,4
31-Déc. -2019	SUNAGRI	ENTREPRISE ASSOCIEE	12,9
31-Déc. -2019	HAYETT	ENTREPRISE ASSOCIEE	2 080,4
31-Déc. -2019	SOCIETE NOUVELLE BOISSON SNB	ENTREPRISE ASSOCIEE	2,2
31-Déc. -2019	AMEN PREMIERE SICAV	ENTREPRISE ASSOCIEE	15 682,1
31-Déc. -2019	SICAV AMEN	ENTREPRISE ASSOCIEE	9 277,3
31-Déc. -2019	KAWARES	ENTREPRISE ASSOCIEE	421,4
31-Déc. -2019	TUNISYS	ENTREPRISE ASSOCIEE	13,8
31-Déc. -2019	EL IMRANE	ENTREPRISE ASSOCIEE	144,2
31-Déc. -2019	TUNISIE LEASING ET FACTORING	ENTREPRISE ASSOCIEE	6 260,8
31-Déc. -2019	TUNINVEST INNOVATION SICAR	ENTREPRISE ASSOCIEE	0,0
31-Déc. -2019	AMEN SANTE	ENTREPRISE ASSOCIEE	49,8
31-Déc. -2019	STE AMEN ALLIANCE SICAV	ENTREPRISE ASSOCIEE	1 017,8
Total			40 565,4

Source : AMEN BANK

✦ Fonds gérés auprès de SICAR Amen (encours au 31/12/2019) : 440 089.0 mDT

2.7. Relations d'AMEN BANK avec les sociétés du Groupe AMEN BANK au 31/12/2019 :

2.7.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Crédits reçus :

Le total des dépôts des sociétés du groupe auprès de AMEN BANK au 31/12/2019 s'élève à 97,750 MDT réparti en en dépôts à vue à hauteur de 40,565 MDT et en dépôts à terme à hauteur de 57,185 MDT.

L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits courant 2019 par les sociétés du groupe totalisent au 31/12/2019 un montant de 57,2 MDT, réparti comme suit :

Société	Type Opération	Date de souscription	Date d'échéance	Encours au 31/12/2019 (en mDT)
AMEN PROJECT	Compte à terme	01/12/2019	30/03/2020	180
AMEN SANTE	Certificat de dépôt	10/11/2019	09/01/2020	500
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	Certificat de dépôt	10/10/2019	08/01/2020	800
ASSURANCE HAYETT	Certificat de dépôt	30/04/2018	29/04/2020	20 000
ASSURANCE HAYETT	Certificat de dépôt	22/03/2019	12/09/2020	7 000
ASSURANCE HAYETT	Certificat de dépôt	10/12/2019	07/06/2020	7 500
ASSURANCE HAYETT	Compte à terme	27/12/2019	31/12/2020	11 000
ASSURANCE HAYETT	Compte à terme	22/12/2019	26/12/2020	4 000
ASSURANCE HAYETT	Compte à terme	24/12/2019	28/12/2020	3 500
ASSURANCE HAYETT	Compte à terme	30/12/2019	29/01/2020	1 000
SOCIETE KAWARIS SA	Compte à terme	20/12/2019	26/08/2020	500
SOCIETE KAWARIS SA	Compte à terme	01/09/2019	26/08/2020	500
STE SUNAGRI (Compte à terme 365)	Certificat de dépôt	01/10/2019	31/03/2020	360
STE SUNAGRI	Certificat de dépôt	01/02/2018	01/02/2020	345
Total				57 185

Source : AMEN BANK

Les avances et les intérêts ainsi inscrits au compte courant d'Amen Bank se sont élevés au 31/12/2019 respectivement à 470 500 DT et 20 432 DT en HT.

La SOGEREC a conclu une convention d'avance en compte courant rémunérée au taux de 8% l'an en vertu de laquelle elle a effectué, pour le compte d'Amen Bank des paiements à la société Amen Lease qui était en liquidation.

Prêts octroyés :

✦ En 2018, l'Amen Bank a consenti à la société de promotion immobilière ELIMRANE un crédit bancaire aux modalités suivantes :

- ✦ Montant du prêt : 6 000 000 Dinars ;
- ✦ Durée : 4 ans (avec une grâce de 30 mois pour le remboursement du principal) ;
- ✦ Taux d'intérêt : TMM + 2,5 % l'an.

En 2019, six tranches ont été débloquées sur ce crédit respectivement pour le montant de 500 000 Dinars, 600 000 Dinars, 500 000 Dinars, 400 000 Dinars, 500 000 Dinars et 800 000 Dinars.

L'encours relatif à ce crédit s'élève à 5 100 000 DT au 31/12/2019.

Les charges d'intérêts supportées sur ce crédit en 2019 ont totalisé 388 123 Dinars dont 47 913 Dinars courus et non échus inscrits parmi les charges à payer au 31/12/2019.

✦ En 2018, l'Amen Bank a consenti à la société de promotion immobilière ELIMRANE un crédit bancaire aux modalités suivantes :

- ✦ Montant du prêt : 5 000 000 Dinars ;
- ✦ Durée : 2 ans (avec une grâce de 12 mois pour le remboursement du principal) ;
- ✦ Taux d'intérêt : TMM + 2,5 % l'an.

L'encours relatif à ce crédit s'élève à 5 000 000 DT au 31/12/2019.

Les charges d'intérêts supportées sur ce crédit en 2019 ont totalisé 539 350 Dinars dont 8 800 Dinars courus et non échus inscrits parmi les charges à payer au 31/12/2019.

✦ En 2019, TUNISIE LEASING ET FACTORING a contracté auprès de AMEN BANK un crédit de 5 000 mDT.

L'encours des crédits s'élève à 16 666,7 mDT au 31/12/2019.

2.7.2. Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe :

Créances sur les sociétés du groupe

Néant.

Dettes envers les sociétés du groupe

Néant

2.7.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :

Reçus :

Néant.

Donnés :

✦ Au cours de 2019, AMEN BANK a procédé à la participation dans l'augmentation de capital réglementaire de MAGHREB LEASING ALGERIE pour un montant global de 16 032 mDT dont 11 116 mDT de dividendes transférés en actions et le reliquat en numéraire.

✦ TUNISIE LEASING ET FACTORING et AMEN BANK ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 mDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Tunisie Leasing & Factoring a procédé au remboursement intégral des échéances de l'encours du portage. Néanmoins, le transfert juridique des titres MLA objet de la convention de portage n'est pas encore effectué. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

✦ Au cours de 2019, AMEN BANK a procédé à la souscription de 387 600 nouvelles actions dans le capital de la société AMEN SANTE à la valeur nominale de 10 DT l'action soit un prix global de 3 876 mDT.

2.7.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par AMEN BANK en 2019 et distribués par les sociétés du groupe au titre de l'exercice 2018

Sociétés	Dividendes encaissés au titre de l'exercice 2019 (en DT)
SICAR AMEN	1 446 611
SOCIETE LE RECOUVREMENT	898 950
SOCIETE AMEN PROJECT	106 011
AMEN CAPITAL	35 700
TUNISIE LEASING ET FACTORING	2 167 734
SOCIETE EL IMRANE	280 000
HAYETT	618 750
SOCIETE TUNISYS	27 000
SOCIETE KAWARES	79 200
MAGHREB LEASING ALGERIE "MLA"	13 077 709
Total	18 737 665

Source : AMEN BANK

2.7.5. Les dividendes et autres rémunérations distribués par AMEN BANK, en 2019 aux sociétés du groupe au titre de l'exercice 2018

Néant.

**2.7.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :
Les garanties et sûretés réelles**

Reçues :

✦ Les engagements hors bilan et les garanties réelles conférées à la société ELIMRANE se détaillent comme suit au 31/12/2019

Banque	Nature de l'engagement garanti	Montant	Nature de la garantie	Date	Garantie conférée
AMEN BANK	Crédit bancaire	500 000	Hypothèque	29/04/2016	Titre Foncier N°48322 constitué par la parcelle N°19 du plan de lotissement de la parcelle dénommée "El Ezza 2" sise à la Soukra, La Marsa
AMEN BANK	Crédit bancaire	6 500 000	Hypothèque	15/09/2017	Titre Foncier N°48322 constitué par la parcelle N°19 du plan de lotissement de la parcelle dénommée "El Ezza 2" sise à la Soukra, La Marsa
AMEN BANK	Crédit bancaire	500 000	Hypothèque	29/04/2016	Titre Foncier N°48323 constitué par la parcelle N°20 du plan de lotissement de la parcelle dénommée "El Maazza" sise à la Soukra, La Marsa
AMEN BANK	Crédit bancaire	6 000 000	Hypothèque	13/12/2017	Titre Foncier N°48323 constitué par la parcelle N°20 du plan de lotissement de la parcelle dénommée "El Maazza" sise à la Soukra, La Marsa
AMEN BANK	Crédit bancaire	5 000 000	Hypothèque	29/01/2018	Titre Foncier N°58719 constitué par la propriété dénommée "Dar Moufida" à Chotrana III
		18 500 000			

✦ AMEN BANK s'est porté caution personnelle et solidaire de la société TUNISYS au titre de cautionnements relatifs au marché Tunisie Télécom CLOUD et ce pour un montant de 397,1 mDT. La banque a bloqué un montant de 197,5 mDT.

Donnés

- Néant.

Les cautions :**Reçues :**

- Néant.

Donnés

Société	Engagement par signature mDT
TUNISIE LEASING ET FACTORING	59 346
HAYETT	42
EL IMRANE	20
AMEN SANTE	16
STE TYNISYS	2 542
Total	61 966

2.8. Relations commerciales entre AMEN BANK et les autres sociétés du Groupe durant l'exercice 2019 :**2.8.1. Le chiffre d'affaires réalisé par Amen Bank avec les autres sociétés du groupe :****Encaissé**

- ★ Le chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe (intérêts et commissions) s'élève à 13 575 mDT au titre de l'année 2019.

En mDT	Commissions perçues	Intérêts perçus sur comptes courants	Intérêts perçus sur Financement	Total
AMEN CAPITAL	0,6	0,2	0,0	0,8
AMEN CORPORATE FINANCE	0,3	0,0	0,0	0,3
AMEN INVEST	2,1	0,0	0,0	2,1
LE RECOUVREMENT	0,2	0,0	0,0	0,2
SICAR AMEN	0,2	0,0	0,0	0,2
SOGEREC	1,7	0,0	0,0	1,7
AMEN PROJECT	0,2	0,0	0,0	0,2
AMEN SANTE	1,3	0,0	0,0	1,3
AMEN PREMIERE SICAV	0,2	0,0	0,0	0,2
EL IMRANE	47,8	4,4	1 813,3	1 865,5
HAYETT	24,7	0,0	0,0	24,7
KAWARES	0,6	0,0	0,0	0,6
SICAV AMEN	0,2	0,0	0,0	0,2
STE AMEN ALLIANCE SICAV	0,0	0,0	0,0	0,0
STE NOUVELLE DE BOISSONS	0,2	0,0	0,0	0,2
STE SUNAGRI	0,0	0,0	0,0	0,0
TUNINVEST INNOVATION SICAR	0,2	0,0	0,0	0,2
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	0,3	0,0	0,0	0,3
TUNISIE LEASING	137,1	1 343,8	10 129,6	11 610,5
TUNISYS	64,0	1,2	0,0	65,2
Total	281,9	1 349,7	11 943,0	13 574,5

Source : AMEN BANK

Décaissé :

✦ Les intérêts et commissions payés par Amen Bank aux sociétés du groupe sont de 10 960 mDT en 2019.

En mDT	Intérêts payés sur comptes courants	Intérêts payés sur placement	Commission payées	Total
AMEN CAPITAL	0,0	0,6	0,0	0,6
AMEN CORPORATE FINANCE	0,0	0,0	0,0	0,0
AMEN INVEST	41,6	0,0	0,0	41,6
LE RECOUVREMENT	0,0	56,4	0,0	56,4
SICAR AMEN	0,0	2 399,3	2 295,0	4 694,3
SOGEREC	0,4	229,9	1 179,0	1 409,3
AMEN PROJECT	0,0	54,9	0,0	54,9
AMEN SANTE	24,9	289,4	0,0	314,3
AMEN PREMIERE SICAV	164,7	36,0	0,0	200,8
EL IMRANE	0,0	6,4	0,0	6,4
HAYETT	25,3	3 818,9	0,0	3 844,3
KAWARES	1,6	133,4	0,0	135,1
SICAV AMEN	32,4	19,3	0,0	51,7
STE AMEN ALLIANCE SICAV	0,0	0,0	0,0	0,0
STE NOUVELLE DE BOISSONS	0,0	0,0	0,0	0,0
STE SUNAGRI	0,3	72,2	0,0	72,5
TUNINVEST INNOVATION SICAR	1,6	76,7	0,0	78,3
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	0,0	0,0	0,0	0,0
TUNISIE LEASING	0,0	0,0	0,0	0,0
TUNISYS	0,0	0,0	0,0	0,0
	292,8	7 193,5	3 474,0	10 960,3

Source : AMEN BANK

2.8.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actif avec les sociétés du groupe :

Achats :

- ✦ Au cours de 2019, AMEN BANK a procédé au rachat de 3% du capital AMEN SANTE auprès de la société SFI correspondant à 186 468 actions au prix de 11,600 DT l'action contre un nominal de 10 dinars soit un montant total de 2 163 mDT.

Vente :

- ✦ A fin 2019, AMEN BANK a procédé à la cession des créances au profit de la société LE RECOUVREMENT, totalisant 102 969 mDT et totalement couvertes par des provisions et des agios réservés. Le prix de cession est fixé au dinar symbolique par créance.
- ✦ Au cours de 2019, AMEN BANK a procédé aux cessions ci-après des titres détenus dans le capital des cliniques EL AMEN NABEUL, EL AMEN BIZERTE, EL AMEN BEJA, EL AMEN GAFSA et L'HOPITAL PRIVE à la société AMEN SANTE.
 - la cession de la totalité de sa participation dans "CLINIQUE EL AMEN NABEUL" à la société "Amen Santé" soit 258 375 actions pour 2 584 mDT.
 - la cession de la totalité de sa participation dans "CLINIQUE EL AMEN BIZERTE" à la société "Amen Santé" soit 213 596 actions pour 2 136 mDT.
 - la cession de la totalité de sa participation dans le "CLINIQUE EL AMEN BEJA" à la société "Amen Santé" soit 1 647 actions pour 165 mDT.
 - la cession de la totalité de sa participation dans "CLINIQUE EL AMEN GAFSA" à la société "Amen Santé" soit 832 actions pour 83 mDT.
 - la cession de la totalité de sa participation dans "L'HOPITAL PRIVE" à la société "AMEN SANTE" soit 37 800 actions pour 378 mDT.

La cession des titres de participations dans les société sus-indiqués a dégagé une plus-value de 166 KTND.

2.8.3. Les prestations de services reçues ou données :

Reçues :

- ✦ Amen Bank a réalisé avec la société TUNISYS, dans laquelle elle détient 20% du capital, des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique au cours de l'exercice 2019 pour un montant total de 1 266 mDT (HT)..
- ✦ Vingt-trois (23) conventions de gestion de fonds avec SICAR AMEN portant sur un encours confié de 440 089 mDT. La commission de gestion au titre de 2019, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5 % des montants gérés nets des éventuelles provisions à constituer au titre de l'emploi des fonds (avenant 16/08/2018), s'élève à 2 174 mDT (HT).
- ✦ Au cours de 2019, AMEN BANK a conclu un avenant à la convention de recouvrement conclue avec la SOGEREC. Au titre de cet avenant, la SOGEREC s'oblige de :
 - Prendre en charge, traiter et gérer tous les dossiers des créances qui lui sont remis ;
 - Accomplir en qualité de mandataire en lieu et place de "AMEN BANK" tous les actes et opérations normalement du ressort de cette dernière en recouvrant et réglant toute somme, en liquidant tous bien et en concluant tous accords ;
 - Assurer la conservation de tous les actes, titres et documents quelconques qui lui sont remis à la SOGEREC.

En Contrepartie de l'ensemble de ces prestations, la "SOGEREC" perçoit une commission hors taxes égale à 12% du montant de toutes créances recouvrées et ce à partir du 1er janvier 2019. Le montant des commissions au titre de 2019 s'élèvent à 1 179 mDT.

- ✦ La SOGEREC a conclu une convention de mise à disposition de deux de ses collaborateurs auprès d'AMEN BANK. Cette convention a été approuvée par le conseil d'administration du 08 décembre 2017. Le montant total facturé par la SOGEREC à AMEN BANK au cours de 2019, prime et rappel de prime compris, au titre de cette convention totalise 91, 5 mDT en HT soit 108,9 mDT en TTC.
- ✦ Au 23 Mars 2018, la banque a conclu un contrat d'assurance IDR avec l'assurance HAYETT. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit la couverture des charges sociales. La charge supportée au titre de l'exercice 2019 s'élève à 2 343 mDT.

Données :

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec SICAV AMEN PREMIERE et SICAV AMEN, les rémunérations revenant à l'Amen Bank au titre de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

	Fonctions de	Base de rémunération	Commission 2019 (Hors TVA)
SICAV Amen première	Dépositaire	Rémunération variable en fonction du montant de l'actif net et plafonnée à 30 mDT TTC	25 mDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	467 mDT
SICAV Amen	Dépositaire	Rémunération variable en fonction du montant de l'actif net et plafonnée à 30 mDT HT	25 mDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	264 mDT

- ✦ En vertu d'une convention de gestion en date du 18 juin 1999, AMEN BANK est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société SICAR AMEN. En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes :
 - Une rémunération annuelle forfaitaire de 50 mDT hors taxes ;
 - Une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission est portée à 4 mDT hors taxes (avenant 2007) si le dossier est transmis pour déblocage effectif ;
 - Un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus-value réalisée sur le portefeuille.

La rémunération au titre de l'exercice 2019, s'élève à 121 mDT (HT).

- ✦ Le Directeur Général Adjoint de la société Amen Capital est détaché de Amen Bank et conserve de ce fait ses droits à l'avancement et à la retraite tels que stipulés dans l'article 41 de la convention collective nationale des banques et des établissements financiers.

Par délégation du conseil d'administration réuni en date du 6 février 2013, le comité de rémunération d'Amen Capital du 6 septembre 2019 a fixé le salaire mensuel brut du Directeur Général Adjoint à 8 346 TND par mois et une prime annuelle de 35 000 TND.

- ✦ La SOGEREC a conclu une convention de détachement avec l'AMEN BANK en vertu de laquelle M. Sami TEBESSI, cadre supérieur à AMEN BANK, occupe le poste de Directeur Général Adjoint de la SOGEREC à compter du 1^{er} octobre 2017 et pour une période de deux années renouvelables par décision du Conseil d'Administration.

Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration du 08 décembre 2017.

La durée de détachement a été prorogée de trois mois à partir du 1^{er} octobre 2019 jusqu'au 31 décembre 2019 conformément à l'avenant à la convention de détachement signé entre les trois parties à savoir la SOGEREC, l'AMEN BANK et Monsieur Sami TEBESSI.

2.8.4. Les contrats de gestion :

- ✦ La banque a conclu en date du 1^{er} janvier 2007 avec la société LE RECOUVREMENT dans laquelle elle détient 99,88% du capital, une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, AMEN BANK est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société LE RECOUVREMENT. En contrepartie de ses services, la banque perçoit une rémunération annuelle de 1 500 dinars (HT).
- ✦ En vertu d'une convention de gestion en date du 18 juin 1999, AMEN BANK est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société SICAR AMEN. En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes :
 - une rémunération annuelle forfaitaire de 50 mDT hors taxes ;
 - une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission est portée à 4 mDT hors taxes (avenant 2007) si le dossier est transmis pour déblocage effectif ;
 - un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus-value réalisée sur le portefeuille.

La rémunération au titre de l'exercice 2019, s'élève à 121 mDT (HT).

2.8.5. Les contrats de location :

- ✦ En date du 1^{er} Février 2016, la banque a conclu avec AMEN CAPITAL un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société AMEN CAPITAL un local sis au 5^{ème} étage Tour C de l'immeuble avenue Mohamed 5 AMEN BANK.
Ainsi, et au titre de l'exercice 2019, le produit locatif comptabilisé par AMEN BANK s'élève à 56 mDT et la cotisation de AMEN CAPITAL dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à 12 mDT.
- ✦ En date du 03 Octobre 2016, la banque a conclu avec AMEN INVEST un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société AMEN INVEST les parties suivantes du tour C de l'immeuble AMEN BANK Avenue Mohamed 5 :
Un local situé au 6^{ème} étage d'une superficie totale de 372 m²,
Un local situé au 7^{ème} étage d'une superficie totale de 372 m²,
6 places de parking au sous-sol de l'immeuble AMEN BANK,
Le produit perçu et comptabilisé au titre de l'exercice 2019 s'élève à 113 mDT.
- ✦ Au 1^{er} Janvier 2016, la banque a conclu avec SOGEREC un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société SOGEREC un local de 10 bureaux sis au 2^{ème} étage du tour C de l'immeuble AMEN BANK Avenue Mohamed 5, majoré de la participation de la SOGEREC aux charges d'exploitation et frais d'entretien inhérents au local loué et qui est fixée à 11 mDT (HT) par an accompagné d'une majoration annuelle de 5% à partir de la deuxième année de location soit le 01 janvier 2017.
Ainsi, et au titre de l'exercice 2019, le produit locatif comptabilisé par Amen Bank s'élève à 56 mDT et la cotisation de la SOGEREC dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à 12 mDT.
- ✦ La banque a loué à la société TUNISIE LEASING & FACTORING, dans laquelle elle détient 35.99% du capital, un local à usage commercial à Houmet Essouk pour un montant qui s'élève à 15 mDT (HT) au titre de l'exercice 2019.

2.8.6. Les fonds gérés :

La Banque a conclu au cours des exercices précédents, 23 conventions de gestion de fonds avec SICAR AMEN :

Fonds gérés	Encours au 31/12/2019	Commission 2019
FONDS AMEN BANK 2009/1	3 000 000	2 376
FONDS AMEN BANK 2009/2	2 477 000	8 681
FONDS AMEN BANK 2010	8 009 000	5 422
FONDS AMEN BANK 2011/1	531 747	0
FONDS AMEN BANK 2011/2	1 153 994	7 747
FONDS AMEN BANK 2011/3	9 760 000	52 972
FONDS AMEN BANK 2011/4	6 477 400	27 607
FONDS AMEN BANK 2012	5 985 000	35 251
FONDS AMEN BANK 2012/2	20 351 602	161 259
FONDS AMEN BANK 2013/1	8 408 911	50 157
FONDS AMEN BANK 2013/2	4 039 920	28 011
FONDS AMEN BANK 2014 1 et 2	45 999 994	243 485
FONDS AMEN BANK 2014 3	5 000 000	25 000
FONDS AMEN BANK 2014 4	63 235 000	316 175
FONDS AMEN BANK 2016 1	34 000 000	170 000
FONDS AMEN BANK 2016 2	4 850 000	24 250
FONDS AMEN BANK 2016 3	6 000 000	30 000
FONDS AMEN BANK 2017 1	3 658 240	18 291
FONDS AMEN BANK 2017 2	64 000 000	320 000
FONDS AMEN BANK 2018/1	20 000 000	100 000
FONDS AMEN BANK 2018/2	60 851 192	304 256
FONDS AMEN BANK 2019/1	22 850 000	89 000
FONDS AMEN BANK 2019/2	39 450 000	154 000
TOTAL	440 089 000	2 173 940

2.9.Relations avec les autres parties liées au 31/12/2019 :

2.9.1. Informations sur les engagements :

Les concours accordés par AMEN BANK aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire, ainsi qu'aux sociétés en relation avec eux sont présentés, au 31 décembre 2019, dans le tableau suivant :

NOM OU RAISON SOCIALE	C.T.	M.L.T.	EPS *	Total
1- Actionnaires détenant directement 5 % du capital de la banque.	64 521	43 301	38 073	145 895
COMAR SA	1	0	610	611
PGI.SA	0	0	20	20
PARENIN	64 462	32 288	37 412	134 162
EQUITY CAPITAL	0	0	0	0
HORCHANI FINANCE	0	9 000	0	9 000
Famille BEN YEDDER	58	2 014	31	2 102
3- Président du Directoire M. Ahmed EL KARM	0	0	0	0
4- Président du conseil de surveillance M. Rached FOURATI	0	0	21	21
5- les membres du Directoire	18	1 248	47	1 313
M. Ahmed EL KARM	0	0	0	0
M. Karim BEN YEDDER	0	0	20	20
M. Mehrez Riahi	17	936	15	968
M. Néji Ghandri	0	312	13	326
6- les membres du conseil de surveillance	64 466	32 405	38 124	134 995
M. Rached FOURATI	0	0	21	21
Mme Selma Babbou	0	118	11	128
M. Nébil BEN YEDDER	3	0	2	5
M TMAR RACHID	0	0	15	15

PGI.SA	0	0	20	20
COMAR SA	1	0	610	611
PARENIN	64 462	32 288	37 412	134 162
Société le PNEU (Groupe Béchir TAMARZISTE)	0	0	34	34
EKUITY CAPITAL	0	0	0	0
M. Slaheddine Laajimi	0	0	0	0
M. Abdelkader Boudrigua	0	0	0	0
M. Ahmed Bouzguenda	0	0	0	0

* Engagement par signature

2.9.2. Transfert de ressources :

Données :

- ✦ AMEN BANK ne détient aucune participation directe dans le capital des sociétés promues par les membres de son conseil de surveillance et de direction, hormis les sociétés du groupe Amen suivantes à travers la société PGI Holding.

Société	Capital social au 31-12-2019 en mDT	Participation Amen Bank en nombre d'actions	Valeur comptable de la participation en mDT	Taux de participation	Provisions nettes en mDT
Société Dar Zarrouk	1 250	710	4	0,28%	4

2.9.3. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des autres parties liées:

Reçues :

Néant

Données :

Néant

2.9.4. Les dividendes et autres rémunérations distribués par AMEN BANK et encaissés par les autres parties liées :

Actionnaires	Nombre d'actions*	Dividende Brut
COMAR	6 848 029	9 244 839
PGI	5 834 999	7 877 249
STE Ekuity Capital	1 324 070	1 787 495
PARENIN	1 230 320	1 660 932
STE LE PNEU	137 630	185 801
Mr Nébil BEN YEDDER	100 056	135 076
Mr Slaheddine LAADJIMI	10	14
Mr Rached FOURATI	10	14
Mr Abdelkader BOUDRIGA	0	0
Mr Rachid TMAR	10	14
Mr Ahmed BOUZGUENDA	150	203
TOTAL	15 475 284	20 891 633

* : En date du 23/05/2019

2.9.5. Relations commerciales :

2.9.5.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31 décembre 2019 :

Encaissé :

Néant

Décaissé :

Néant

2.9.5.2. Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées :

Achats :

- ✦ Au cours de 2019, AMEN BANK a cédé un bien immobilier acquis le 29 Janvier 2018 par voie de recouvrement et n'entrant pas dans l'exploitation bancaire, à un membre du directoire pour un montant de 1 487 mDT par le paiement au comptant de 700 mDT et le reliquat sur 5ans.

Ventes :

Néant

2.9.5.3. Prestations de services reçues ou données :

Reçues :

- ✦ PGI HOLDING fournit des moyens matériels, humains et informatiques dans le but d'assister la banque dans le domaine du développement, le domaine informatique et en matière juridique.
En contrepartie de ces services, "PGI HOLDING" perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la banque avec un plafond de 150 mDT hors taxes. Au 19 janvier 2016, cette convention a fait l'objet d'un avenant ramenant le plafond à 160 mDT hors taxes.
Le montant des frais supportés par la banque au titre de l'exercice 2019, s'élève à 160 mDT (HT).
- ✦ La banque a souscrit auprès de la société COMAR diverses polices d'assurances détaillées comme suit :
 - Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2019 s'élève à 1 171 mDT ;
 - Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit du personnel de la banque. Le montant global des cotisations versées à la COMAR au titre de l'exercice 2019, s'élève à 3 141 mDT (HT).

Données :

Néant.

2.9.5.4. Contrats de location :

- ✦ AMEN BANK loue auprès de la société PGI HOLDING une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au n°150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice 2019 s'élève à 149 mDT (HT).
- ✦ COMAR occupe trois locaux, propriétés d'AMEN BANK". Les revenus de loyers de ces immeubles au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 15 mDT (HT).

2.10. Dividendes

Désignation	2019	2018	2017
Résultat Net (DT)	145 165 690	119 970 328	113 910 861
Montant global des dividendes (DT)	0	35 749 350	33 101 250
Capital social (DT)	132 405 000	132 405 000	132 405 000
Nombre d'actions	26 481 000	26 481 000	26 481 000
Dividende par action (DT)	0,000	1,350	1,250
Date de mise en paiement		23/05/2019	07/05/2018

2.11. Marché des titres

Les actions de l'Amen Bank sont négociées sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilière de Tunis.

Par ailleurs, il existe 9 emprunts obligataires émis par l'Amen BANK et cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse. Il s'agit de :

Emprunts	Capital initial	Taux	Date d'émission / Date d'échéance	Encours au 31/12/2018	Remboursements / Emissions	Encours au 31/12/2019
Emprunts subordonnés	490 000			270 248	-54 001	216 247
Amen Bank 2008 catégorie A	20 000	7%	01/05/2008 - 21/05/2023	6 666	-1 333	5 333
Amen Bank 2008 catégorie B	20 000	7%	01/05/2008 - 21/05/2028	10 000	-1 000	9 000
Amen Bank 2009 catégorie A	30 000	5%	30/09/2009 - 30/09/2024	7 989	2 001	9 990
Amen Bank 2009 catégorie B	30 000	TMM+0,85%	30/09/2009 - 30/09/2024	15 993	-6 003	9 990
Amen Bank 2010	80 000	TMM+0,85%	01/08/2010 - 31/08/2025	37 312	-5 336	31 976
Amen Bank 2011 catégorie A	40 500	6%	26/09/2011 - 25/09/2021	12 150	-4 050	8 100
Amen Bank 2011 catégorie B	9 500	TMM+1%	27/09/2011 - 25/09/2021	2 850	-950	1 900
Amen Bank 2012 catégorie B	40 000	TMM+1,3%	26/09/2012 - 17/09/2022	16 000	-4 000	12 000
Amen Bank 2012 catégorie A	10 000	6,25%	27/09/2012 - 17/09/2022	4 000	-1 000	3 000
Amen Bank 2014 catégorie A (taux fixe)	38 800	7,35%	28/02/2015 - 27/02/2022	15 520	-7 760	7 760
Amen Bank 2014 catégorie B (taux fixe)	20 700	7,45%	28/02/2015 - 27/02/2022	16 560	-4 140	12 420
Amen Bank 2014 catégorie A (taux variable)	500	TMM+1,9%	28/02/2015 - 27/02/2022	200	-100	100
Amen Bank 2016 Catégorie A	46 655	7,45%	27/09/2016 - 21/11/2021	27 993	-9 331	18 662
Amen Bank 2016 Catégorie B	23 345	7,50%	27/09/2016 - 21/11/2023	23 345	-4 669	18 676
Amen Bank 2017-1 Catégorie A	23 900	7,50%	22/03/2017 - 30/04/2022	19 120	-4 780	14 340
Amen Bank 2017-1 Catégorie B	3 000	7,50%	22/03/2017 - 30/04/2024	3 000	-	3 000
Amen Bank 2017-1 Catégorie C	13 100	7,50%	22/03/2017 - 30/04/2024	13 100	-	13 100
AMEN BANK 2017-2 Catégorie A	750	7,50%	25/10/2017-25/12/2022	600	-150	450
AMEN BANK 2017-2 Catégorie B	7 000	7,55%	25/10/2017-25/12/2022	5 600	-1 400	4 200
AMEN BANK 2017-2 Catégorie C	1 250	7,75%	25/10/2017-25/12/2024	1 250	-	1 250
AMEN BANK 2017-2 Catégorie D	14 500	7,95%	25/10/2017-25/12/2024	14 500	-	14 500
AMEN BANK 2017-2 Catégorie E	16 500	7,98%	25/10/2017-25/12/2024	16 500	-	16 500
Total	490 000			270 248	-54 001	216 247

CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

3.1. Présentation sommaire de la Banque

AMEN BANK fait partie du groupe AMEN constitué, actuellement, de plus de 50 sociétés opérant dans plusieurs secteurs de l'économie tunisienne (banque, assurance, leasing, SICAR, gestion de titres, santé, tourisme...). A la tête de ce groupe se trouve la société holding PGI (société de Participation de Gestion et d'Investissement) dont les principaux actionnaires sont les membres de la famille BEN YEDDER.

AMEN BANK est elle-même à la tête d'un groupe constitué de 25 sociétés du groupe AMEN opérant essentiellement dans le domaine des finances et ayant réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 891,6 MDT en 2019.

Le capital de AMEN BANK est de 132,4 MDT. Les fonds propres après affectation du résultat de la banque sont passés de 785,9 MDT en 2017 à 1 014,6 MDT en 2019 soit un taux de croissance annuel moyen de 13,6%

Fort de son engagement dans la digitalisation et conformément à sa nouvelle stratégie de spécialisation des agences et d'optimisations des processus, AMEN BANK a redéployé 5 agences portant ainsi le nombre de ses agences à 161.

AMEN BANK a opté, après approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2012, pour un mode de gouvernance dualiste, basé sur un Conseil de Surveillance et un Directoire. Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire.

Le Directoire est investi des pouvoirs nécessaires pour agir au nom de la société, accomplir ou autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet et représenter la société.

De plus, AMEN BANK a mis en place toutes les actions nécessaires pour consolider les piliers de la bonne gouvernance, en se basant sur les dispositions réglementaires et sur les meilleures pratiques internationales.

3.2. Organisation de la Banque

3.2.1. Restructuration et réorganisation de la banque :

Etat d'avancement du programme de transformation NEXT

Dans un contexte de pression concurrentielle accrue, de crise de liquidité et d'exigence de rentabilité, AMEN BANK a défini une feuille de route stratégique pour rééquilibrer le business entre le Corporate et le Retail, diversifier les revenus de la Banque et renforcer la maîtrise des risques et des charges. L'atteinte de ces objectifs stratégiques constitue une transformation en profondeur d'AMEN BANK, son organisation, ses modes de fonctionnement et ses interactions avec son environnement.

Cette transformation s'appuie sur le diagnostic et le cadrage stratégique, réalisés en 2018 par le cabinet de conseil Oliver Wyman, qui a permis de définir et de valider une nouvelle organisation ainsi que d'identifier vingt-sept chantiers de transformation.

La mission du cabinet Oliver Wyman a débouché sur :

4. • Une proposition d'organigramme aux niveaux N-1, N-2 et N-3 (livrables n°1 et n°2).
5. • Un Business Plan de la Banque de détails (livrable n°3).
6. • Une feuille de route pour la mise en place du plan de transition (livrable n°4).

Mise en place d'un nouvel organigramme

Le diagnostic du cabinet a fait ressortir les forces organisationnelles d'AMEN BANK : efficacité opérationnelle, faible taux de turnover, maîtrise de la masse salariale, agilité, productivité, maîtrise du système d'informations (SI). **Il estime cependant que l'organisation ne répond pas à certaines évolutions du métier ce qui pénalise son développement.**

Il recommande de mettre en place les principes suivants :

- Placement des Rôles critiques au plus près des instances de décisions : il s'agit de mettre en place des Business Units (BU) qui se focalisent sur la croissance des activités avec des objectifs fixés : Banque de détail, Banque corporate et Banque de marchés.
- Définition claire des rôles et des responsabilités : réorganisation des directions centrales avec une forte séparation des activités commerciales, support et risque.
- Consolidation des rôles afin de limiter l'étendue des responsabilités : Fusion/réorganisation de certaines directions centrales pour limiter les lignes de reporting.
- Mise en oeuvre d'une organisation commerciale orientée client.
- Création de fonctions de pilotage et de support.
- Soutien de l'agilité de la Banque par la création d'un digital office.
- Industrialisation des fonctions supports.
- Gestion des risques en lignes de défense. Il s'agit d'assurer une séparation ferme entre les lignes de défense (trois lignes de défense) avec un renforcement significatif des moyens de la Direction de la Gestion des Risques, de la Conformité et de la Finance, notamment en puisant sur l'effectif d'autres Directions.

Le renforcement de la filière risque répond à la nécessité d'une appréciation du risque, de l'octroi au recouvrement contentieux, de respecter les standards internationaux de gestion en lignes de défense (contrepoids efficace des pôles commerciaux) et de mettre en place un système délégataire sécurisant, efficace et flexible, en fonction de l'appétit pour le risque de la Banque, des conditions de marché et de la sensibilité risques des forces de vente.

Concernant la transition vers le nouvel organigramme, le cabinet Oliver Wyman a communiqué une matrice de passage et une proposition de comitologie future.

A la suite de cette mission, le cabinet de conseil Capgemini Invent a été mandaté pour accompagner AMEN BANK dans le cadrage détaillé et le lancement opérationnel de la transformation.

L'intervention de Capgemini Invent, qui a débuté le 15 juillet 2019, poursuit trois objectifs principaux :

- Mettre en place la gouvernance du Programme de Transformation ;
- Préciser les éléments de l'organisation cible définie lors du cadrage stratégique. Cette transformation très profonde de l'organisation nécessite d'opérer le changement organisationnel cible ;
- Prioriser, cadrer et lancer les projets visant à transformer la banque et ses activités.

Les premiers objectifs ont été concrétisés par la mise en place de la gouvernance du programme, en première étape, suivie par celle de l'organigramme fonctionnel du siège qui a été diffusé en novembre 2019, marquant ainsi une évolution de l'organisation d'AMEN BANK.

Les créations de 3 entités (Retail, Corporate et Marché) exprime la volonté forte d'AMEN BANK d'attaquer le marché par des structures spécialisées par segment de marché, pour améliorer la pénétration de la Banque par segment, en priorité celui du Retail.

Les 7 autres entités (Opérations, Marketing, Technologie, RH, Conformité, Risque et Finances) constituent les fonctions supports aux 3 précédentes entités. Elles prennent en charge les fonctions de back office, avec un objectif de rationalisation et d'optimisation des process, d'amélioration de la maîtrise des risques et d'innovation continue pour répondre aux attentes et besoins de nos clients.

Enfin, l'entité audit alerte sur les faiblesses opérationnelles et contrôle l'ensemble des fonctions de la Banque. Elle constitue la 3ème ligne de défense conformément aux normes bâloises.

Cet organigramme est dynamique et évolutif, en fonction de l'avancement du programme de transformation. Il est attendu que cet organigramme soit complété dans un deuxième temps par un organigramme dédié au réseau d'agences.

L'étape de la mise en place de l'organigramme du siège a été accompagnée par une analyse d'impacts sur le Système d'Information et une assistance aux différentes structures de la Banque par l'accomplissement d'actions de conduite du changement.

La phase du lancement opérationnel du programme de transformation a été également concrétisée. Cet événement a été organisé avec un « Kick-Off » et une forte communication interne.

AMEN BANK souhaite maintenir cette dynamique et étendre la concrétisation du programme au niveau du réseau et ce, par la spécialisation des agences et leur transformation en points de vente Retail et Centres d'affaires.

A cet effet, le principe d'une expérimentation a été retenu au niveau de deux agences pilotes afin d'accélérer les travaux de transformation et de confronter les premiers éléments structurants aux attentes du marché. De même, un centre de services partagés (CSP) sera créé dans le cadre de l'expérimentation pour prendre en charge une grande partie des opérations back office des points de vente du modèle cible, leur permettant de se focaliser sur la relation client et l'activité commerciale.

Les objectifs de l'expérimentation sont multiples et ambitieux : envoyer rapidement un message aux différents acteurs du marché sur la transformation engagée par AMEN BANK, créer les premières vitrines du modèle cible de la Banque, alimenter les chantiers prioritaires et fédérer les collaborateurs autour du programme NEXT.

Réalisations Programme NEXT

La première réalisation a concerné la mise en place en novembre 2019 du nouvel organigramme, qui a été accompagné par plusieurs actions de conduite du changement à travers les réunions d'embarquement des collaborateurs du siège et de toutes les directions régionales. Ceci a permis la clarification des 12 structures de la banque et une synchronisation NEXT et organisation.

Le chantier de la segmentation de niveau 1 qui a scindé la base clientèle en Retail et Corporate s'est soldé par une appropriation par les différentes structures et a permis de clarifier la cartographie actuelle des agences.

Le chantier de la segmentation de niveau 2 a permis l'identification des sous-segments homogènes au sein de chaque segment (Retail ou Corporate) en vue du développement d'une politique commerciale différenciée par marché, et une meilleure lecture des clients de la banque et de leurs besoins. Au total, huit sous-segments Retail et quatre sous-segments Corporate ont été identifiés et implémentés.

Les travaux de dix neuf chantiers sont en parallèle bien avancés et les impacts de la transformation sont d'ores et déjà visibles.

En effet, Amen Bank a Lancé en mars 2020 le premier Centre d'Affaires sis à Mohamed V pour servir la clientèle Corporate avec la création de trois parcours dédiés à savoir un Espace Transactionnel, un Espace Conseil et un Espace Expertise avec une mise en portefeuille qui a permis aux chargés d'affaires d'assimiler les objectifs attendus.

Amen Bank a lancé également en mars 2020 le premier point de vente Retail sis au Lac II les pins, suivi en octobre 2020 du deuxième point de vente Retail sis à la rue Mandela avec des chargés spécialisés dans la clientèle des particuliers d'une part et la clientèle de professionnels et de TPME d'autre part. Par ailleurs un premier lot d'agences priorisées (trente agence) sont en cours de transformation et les travaux de réaménagement ont été initiés.

Deux nouvelles structures ont été créées. Le CSP, implémenté au siège de la banque, a permis de centraliser et prendre en charge les opérations back office des Points de Vente Retail et du Centre d'Affaires visant ainsi l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et l'industrialisation des processus. Nous notons déjà une forte adhésion des structures FRONT aux nouveaux processus centralisés et un gain de productivité est noté et il sera considérable après généralisation.

La deuxième structure créée est l'Académie. Elle a été inaugurée au cours du mois de novembre 2020. Elle permettra de développer les compétences et d'encren la transformation Amen Bank au sein des équipes.

Les travaux d'optimisation des processus se poursuivent dans une optique omnicanal et pour une meilleure maîtrise du risque opérationnel. Les améliorations sont visibles par les collaborateurs pour les créations des autorisations passagères et les travaux sont bien avancés pour l'optimisation du parcours client de

demande de crédit front-to-back ainsi que la prise en charge de réclamations et des demandes d'informations des clients.

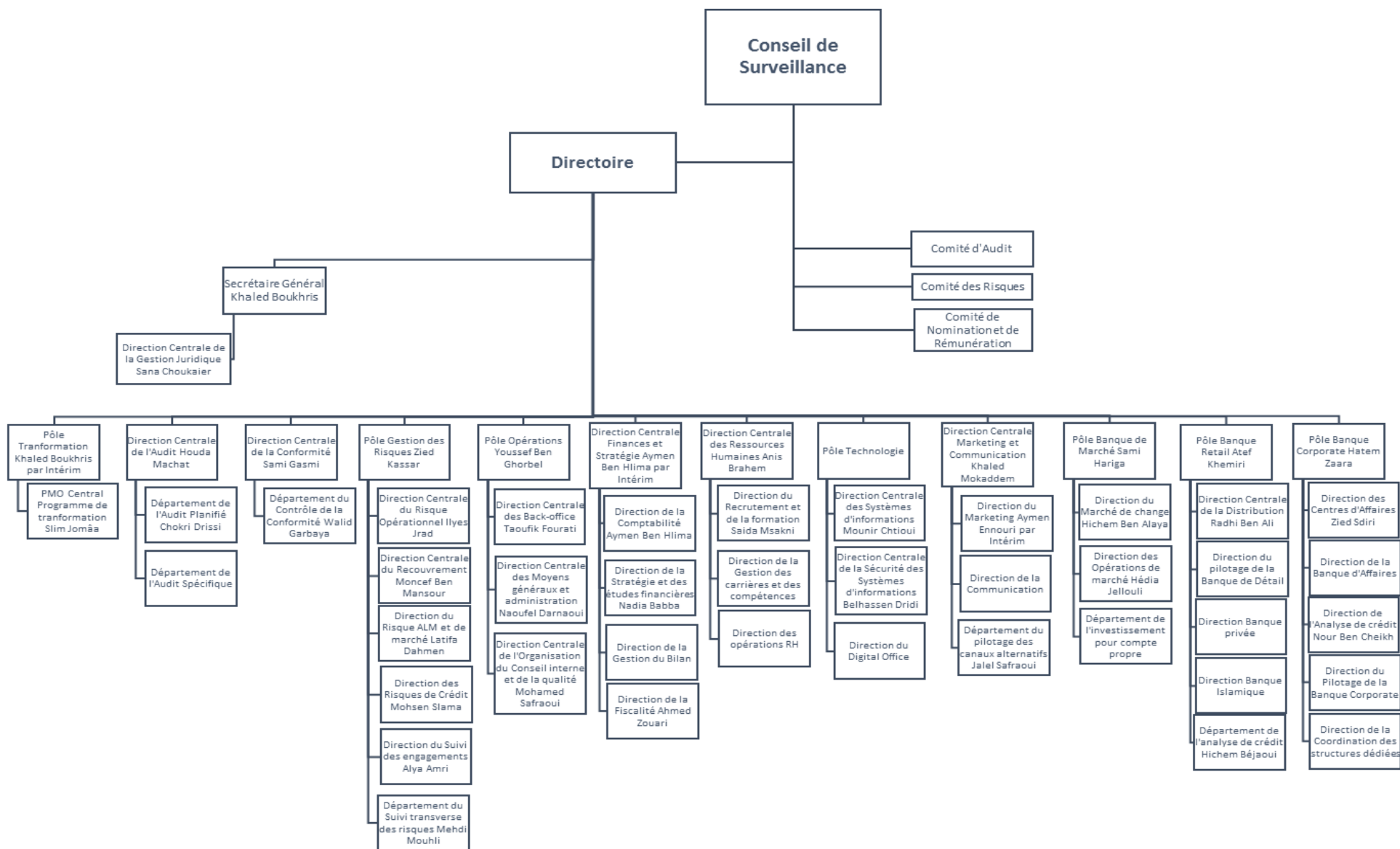
Les campagnes de fiabilisation lancées ont permis de sensibiliser les collaborateurs sur l'importance des données et un travail de fond a été mené sur la rationalisation des données permettant l'amélioration de la segmentation.

Par ailleurs, les indicateurs de mesure de la qualité de service et du pilotage de la performance de toutes les structures de la banque ont été définis avec l'ensemble des parties prenantes et sont en cours d'implémentation. Ce qui a permis une sensibilisation sur l'importance du pilotage de la performance.

Enfin et dans le cadre des travaux du domaine risques, les schémas délégataires ont été mis en place sur les deux lignes de marché et la politique risques crédit a été présentée et approuvée par le conseil de surveillance. La revue de tout le process d'octroi de crédit est en cours de finalisation et un système de scoring a été également mis en place.

L'évaluation de la culture Risques au niveau des structures de la banque a permis de cerner le niveau de maturité des collaborateurs et de cibler les actions de formation adéquates.

Ces réalisations ont été enregistrées malgré un contexte très difficile, et les efforts continueront sur la même lancée pour achever les travaux des chantiers bien avancés. Il est projeté d'ici la fin de l'année, , le redéploiement des trente agences avoisinantes au centre d'affaires de Mohamed V, la fiabilisation des données statiques et dynamiques des clients et l'implémentation du dispositif d'optimisation et de rationalisation de l'octroi des autorisations exceptionnelles de dépassement, des actions de formation généralisées touchant l'ensemble des collaborateurs du front, et le démarrage du prochain exercice avec des objectifs en adéquation avec la stratégie commerciale et déclinés par chargé de clientèle.



3.2.2. Gouvernance et contrôle interne :

Amen Bank a opté, après approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2012, pour un mode de gouvernance dualiste basé sur un Conseil de Surveillance et un Directoire.

Par ailleurs, Amen Bank a mis en place toutes les actions nécessaires pour consolider les piliers de la bonne gouvernance en se basant sur les dispositions de la Banque Centrale de Tunisie en la matière.

Le Conseil de Surveillance d'Amen Bank comporte deux membres indépendants et un membre représentant les petits porteurs. Les deux membres indépendants assurent la présidence du Comité des Risques et du Comité Permanent d'Audit.

De même, Amen Bank a adopté un code de gouvernance. Ce code traite principalement des questions afférentes à la mission et aux prérogatives du Conseil de Surveillance, aux différents comités émanant du Conseil, aux procédures d'évaluation régulières du Conseil et des comités, à la politique de gestion des conflits d'intérêts, à la politique de lutte contre les délits d'initiés, à la politique du contrôle interne, aux règles régissant le contrôle de la conformité et à la politique de communication et d'information. Sont également annexés à ce code une charte du membre du Conseil de Surveillance et un code de déontologie de l'exercice de l'activité bancaire.

1- Conseil de Surveillance :

Mission et composition

Le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de douze membres au plus. Chaque membre du Conseil de Surveillance doit être propriétaire de dix actions de la Banque conformément à l'article 18 des statuts.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire.

Le Conseil nomme les membres du Directoire. Il désigne le Président du Directoire ou les directeurs généraux.

Le Conseil peut décider la limitation des pouvoirs du Directoire.

Le Conseil de Surveillance présente à l'Assemblée Générale ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les états financiers de l'exercice

Le Conseil de Surveillance est seule habilité à décider du transfert du siège social, sous réserve toutefois de la ratification de cette décision par l'Assemblée Générale Ordinaire qui suit.

Enfin, aucun membre du Conseil de Surveillance de la Banque ne peut en même temps faire partie de son Directoire.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés pour un mandat de trois années renouvelables. Le Conseil s'est réuni cinq fois au cours de 2019.

2- Directoire

Mission et composition

Le Directoire est investi des pouvoirs nécessaires pour agir au nom de la société, accomplir ou autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet et représenter la société en tous pays, vis-à-vis de tous tiers, de tous établissements et administrations publics ou privés et de tous Etats. Sa compétence s'étend à tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale et au Conseil de Surveillance par la loi ou par les Statuts d'Amen Bank. Il se compose de quatre membres :

- Mr Ahmed El Karm, Président du Directoire¹
- Mr Karim Ben Yedder, Directeur Général, Membre du Directoire
- Mr Mehrez Riahi, Membre du Directoire
- Mr Néji Ghandri, Membre du Directoire

Fonctionnement

Le Directoire est assisté par un secrétariat général en la personne de Mr Khaled Boukhris et par les comités suivants :

- Comité du Directoire

¹ Nommé par le conseil de surveillance du 27/04/2018

- Comité de Direction
- Comité Supérieur de Financement
- Comité Supérieur des Risques
- Comité de Recouvrement
- Comité Organisation, Normes, Méthodes et Nouveaux Produits

Comité du Directoire

Le comité du Directoire est composé de tous les directeurs de la banque et se réunit en cas de nécessité sous la présidence du Président du Directoire pour débattre des questions stratégiques.

Le Comité Supérieur de Financement

Le comité supérieur de financement, composé des directeurs prenant partie dans le processus de financement, se réunit chaque semaine pour statuer sur les dossiers de financement (crédits LMT, prise de participation, souscription à des emprunts...). Ce comité examine également les dossiers des relations en difficulté pour statuer sur les suites à donner aux propositions des organes de recouvrement.

Le comité Organisation, Normes, Méthodes et Nouveaux Produits

Le comité Organisation, Normes, Méthodes, et Nouveaux Produits valide les nouvelles procédures, nouvelles normes (communications, règles internes) liées aux risques relatifs aux volets de l'organisation, de la gestion des risques, du suivi, de la maîtrise des risques et du reporting. Ce comité valide aussi les nouvelles méthodes quantitatives qui concernent les outils de valorisation des produits dérivés liés à l'activité de marché, les modèles de notation, et de façon générale, toutes les méthodes à forte composante quantitative.

3- Comités émanant du Conseil de Surveillance :

Le Comité d'Audit

Composition (selon le Conseil de Surveillance du 27/04/2018):

Ce comité est constitué de 3 membres du Conseil de Surveillance, désignés pour une durée de 3 ans renouvelable.

Le comité est composé des membres suivants :

- Mr Rachid Tmar : Président du Comité d'Audit (nommé par le Conseil de Surveillance du 07/02/2019) ;
- Mme Selma Babbou : Membre représentant la PGI
- Mr Zakaria Belkhodja : Membre représentant la société Le Pneu
- Mr Lotfi Ben Hadj Kacem : Conseiller

Le Comité peut inviter à ses réunions ou à une partie d'entre elles, tout membre du Directoire, les Commissaires aux Comptes ainsi que tout responsable d'une structure interne de la Banque ou d'une filiale dont la présence est jugée utile.

Attributions

Le Comité d'Audit est chargé de :

- Procéder à la vérification de la clarté des informations fournies et à l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de la maîtrise des risques ;
- Suivre le bon fonctionnement du contrôle interne, proposer des mesures correctrices et s'assurer de leur mise en œuvre ;
- Réviser les principaux rapports de contrôle interne et les informations financières avant leur transmission à la Banque Centrale de Tunisie ;
- Donner son avis au Conseil de Surveillance sur le rapport annuel et les états financiers ;
- Suivre l'activité des organes chargés des fonctions de contrôle et donner son avis au Conseil de Surveillance sur la nomination du responsable de l'organe d'audit interne, sa promotion ainsi que sa rémunération ;
- Proposer la nomination du ou des Commissaires aux Comptes et donner son avis sur les programmes de contrôle ainsi que leurs résultats.

Activité en 2019

Au cours de l'exercice 2019, le Comité a examiné les états financiers trimestriels, semestriels et annuels et a apprécié l'évolution périodique des créances classées et des ratios réglementaires trimestriels ainsi que des engagements des groupes et autres bénéficiaires d'un encours supérieur ou égal à 5 MDT.

Par ailleurs, le Comité a examiné le rapport d'activité du Comité d'Audit au titre de l'exercice 2018 et a validé le rapport d'activité de la Direction de l'Audit pour l'exercice 2018.

Le Comité a validé le plan d'audit au titre de l'exercice 2019 et ce, conformément aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne éditées par « The Institute of Internal Auditors » (IIA).

Le Comité a également examiné l'état d'avancement de la mise en place des recommandations formulées par les Co-commissaires aux Comptes dans la lettre de Direction de l'exercice 2019 et a apprécié les efforts déployés par les Directions de la Banque pour la régularisation des constats relevés.

Comité des Risques

Composition (selon le Conseil de Surveillance du 27/04/2018) :

Le comité des risques est présidé par Monsieur Abdelkader Boudriga, membre indépendant du Conseil de Surveillance. Il est composé des membres du Conseil de Surveillance suivants :

- M. Hakim Ben Yedder, membre permanent, représentant de la COMAR
- M. Mohamed Anouar Ben Ammar, membre permanent, représentant de PARENIN (nomination par le Conseil de Surveillance du 07/02/2019)
- Mme Safia Hachicha, consultante

Mission

Le comité des risques a pour mission d'aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Il est chargé d'assister le Conseil notamment dans :

- La conception et la mise à jour de la stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels ;
- L'approbation des systèmes de mesures et de surveillance des risques ;
- Le contrôle du respect de la stratégie de gestion des risques arrêtée ;
- L'analyse de l'exposition d'AMEN BANK à tous les risques, y compris ceux du crédit, de marché, de liquidité et opérationnel ainsi que la conformité de l'exposition à la stratégie arrêtée en la matière ;
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres, par rapport au profil des risques d'AMEN BANK ;
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques des organes concernés ;
- L'approbation des Plans de Continuité d'Activité ;
- La proposition du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ;
- La vérification de l'application des normes réglementaires régissant la division et la couverture des risques et le suivi de l'évolution des engagements.

Le Comité des Risques présente régulièrement au Conseil de Surveillance, les procès-verbaux de ses réunions et un rapport détaillé sur son activité.

Activité en 2019

En 2019, le Comité des risques a mené ses travaux autour des axes de développement suivants :

- L'élargissement des fonctionnalités du système de notation interne (SNI) par le développement des modèles spécifiques pour la gestion du Risque de Crédit de certains financements spécifiques, en particulier la promotion immobilière et le scoring aux particuliers ;
- La conduite des exercices de simulation de crise de liquidité ;

- L'intégration du suivi de la Lutte Anti-Blanchiment et de Financement du Terrorisme dans le dispositif de gestion du Risque Opérationnel.

Le Comité a analysé, différents événements réglementaires étant d'actualité sur la place dont en particulier :

- Le suivi de l'évolution du ratio « crédits/ dépôts » ;

- L'application des dispositions de la loi FATCA relative aux déclarations annuelles à l'administration fiscale américaine.

Le Comité a suivi l'intégration du SNI dans les processus d'évaluation, de décision et de prévision à travers des modalités pratiques dans le travail au quotidien d'AMEN BANK tel que le schéma délégataire, les décisions de financement et la tarification des opérations et des transactions tout en anticipant son exploitation dans la détermination des exigences en fonds propres. Par ailleurs, le Comité des Risques a continué à exploiter les différents tableaux de Bord développés pour le pilotage et la gestion des Risques de Crédit, de marché & ALM et Opérationnel.

En continuité de la mission menée par le cabinet Oliver Wyman de réorganisation d'AMEN BANK achevée courant le premier trimestre 2019, le Comité suit les travaux de cadrage détaillé et de lancement opérationnel du projet de transformation « NEXT ». En effet, ce programme comporte quatre chantiers liés au domaine risque qui sont pilotés par la Société Ernest & Young Tunisie.

Comité de nomination et de rémunération

Composition (selon le Conseil de Surveillance du 27/04/2018) :

Le Comité est composé des membres suivants :

- Mr Rached Fourati, Président du Conseil de surveillance (nomination par le Conseil de Surveillance du 07/02/2019)
- Mr Nébil Ben Yedder, Membre du Conseil de Surveillance
- Mme Selma Babbou, Membre du Conseil de Surveillance

Mission

Le Comité de nomination et de rémunération assiste le Conseil de Surveillance notamment dans la conception et le suivi des politiques :

- de nomination et de rémunération,
- de remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs et de recrutement,
- et de gestion des situations de conflits d'intérêts.

4- Les fonctions indépendantes et obligatoires au sein de la banque

✦ Direction Centrale du Contrôle de la Conformité

Mission

Elle a pour mission essentielle de traquer le risque de non-conformité partout où il peut s'immiscer. Ses principales attributions sont les suivantes :

- Formaliser les procédures et les modalités du contrôle de risque de non-conformité,
- Vérifier et déterminer les risques de non-conformité aux lois, règlements et règles de bon fonctionnement de la profession, évaluer leurs conséquences sur l'activité et mettre en oeuvre les moyens pour y remédier,
- Donner son avis sur la conformité des nouveaux produits et adresser des rapports à ce sujet, au Conseil de Surveillance,
- Préparer des actions à même de permettre de maîtriser le risque de non-conformité,
- S'assurer du respect du code de déontologie et des normes professionnelles,
- Mener des actions de formation pour le personnel de la Banque notamment celui chargé du contrôle de la conformité.

Activité en 2019

L'activité de la Direction Centrale du Contrôle de la Conformité a porté surtout, sur les points suivants :

- Mise à jour du socle réglementaire LAB/FT après la publication de la loi organique 2019-09 relative à la lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent,
- Mise à jour du code de déontologie approuvée par le Conseil de Surveillance,
- Revue de toutes les circulaires internes LAB/FT relatives à la connaissance client, la surveillance continue des opérations, la déclaration de soupçon, la confidentialité et les sanctions,
- Diffusion de circulaires internes portant sur les nouvelles mesures de diligences à prendre par la Banque dans les opérations de virements nationaux et internationaux,
- Suivi de la campagne de mise à jour des fiches Know Your Customer (KYC),
- Suivi du respect des délais au niveau des reporting à la Banque Centrale de Tunisie et au Conseil du Marché Financier,
- Analyse des opérations douteuses et déclaration à la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) des opérations pour lesquelles il existe des éléments de suspicion,
- Lancement de la formation e-learning LAB/FT pour le personnel du réseau et des services centraux élaborée par l'Académie des Banques et Finance (ABF).

✦ **Direction Centrale de l'Audit**

Les modalités d'intervention de la Direction Centrale de l'Audit sont régies par une charte d'audit, un code de déontologie et une politique d'audit interne.

Mission:

En adoptant une approche par les risques, la Direction Centrale de l'Audit vise l'atteinte des objectifs suivants :

- La vérification de l'existence et de la pertinence des dispositions réglementaires et des procédures internes ;
- Le suivi et le respect des dispositions et procédures ;
- L'évaluation de l'efficacité et l'adéquation du système de contrôle interne ;
- La vérification des mesures de protection des actifs et du patrimoine, contre toute perte éventuelle ;
- Le contrôle du processus d'analyse des risques mis en œuvre ;
- L'appréciation de l'efficacité des processus audités et la détection des éventuels dysfonctionnements ;
- La formulation des préconisations nécessaires à garantir les meilleures pratiques et à proposer des améliorations et des actions correctives ;
- Le suivi rigoureux et systématique des recommandations pour assurer le respect des délais prévus de mise en œuvre suite à la priorisation des actions correctives.

Champs d'intervention et réalisation

Le champ d'intervention de l'audit interne, s'étend aux services centraux, au réseau des agences ainsi qu'aux filiales de la Banque et prestataires de services.

La Direction Centrale de l'Audit d'AMEN BANK a poursuivi sa démarche de respect des normes nationales et des bonnes pratiques internationales.

En 2019, la Direction Centrale de l'Audit a réalisé des missions d'audit d'assurance sur les macro-processus de la Banque relevant du plan d'audit de l'exercice 2019, une mission d'audit des prestataires de services et une mission d'audit de filiales.

Les missions d'audit planifiées émanent d'un plan d'audit élaboré suivant une approche basée sur les risques précédés par l'établissement de la cartographie des risques de la Banque.

Par ailleurs, la Direction Centrale de l'Audit a assuré des travaux de suivi des constats relevés au cours des missions d'audit antérieures.

S'agissant de l'audit du réseau, la démarche de progression et d'amélioration n'a pas cessé d'évoluer. En effet, un suivi efficace et rigoureux est effectué d'une manière régulière et se base sur une coordination entre les agences et les services centraux pour la régularisation complète et définitive des différents constats relevés au niveau des agences. Des reportings périodiques sont produits à cet effet.

✦ Pôle Gestion des risques

Amen Bank s'appuie sur une organisation solide et efficace en matière de gestion des risques, dans tous les métiers et marchés où elle opère, et sur une culture forte et partagée par tous. Cette organisation repose sur un ensemble de rôles et responsabilités.

En premier lieu, le Pôle de gestion des risques mesure et veille à la surveillance des risques, tout en fixant et assurant le suivi de limites opérationnelles. Tous ces éléments sont formalisés dans la politique générale et les politiques spécifiques relatives.

En second lieu, le Pôle assure une appréhension de ces risques via une vision transversale et une approche globale de l'évaluation et du suivi des risques afin de vérifier qu'ils sont conformes aux politiques spécifiques de risque, à l'appétence au risque et aux limites.

En dernier lieu, le Pôle élabore les reportings adéquats au Directoire et au Conseil de Surveillance via le Comité des Risques afin de leur donner une vision synthétique, fiable et cohérente des risques permettant de décider des actions à mettre en œuvre. Il veille également à la préparation et la validation d'un certain nombre de rapports et reporting réguliers réglementaires liés au risque.

3.2.3. Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

AMEN BANK a poursuivi le développement de sa stratégie de lutte contre le blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme (LCB/FT), en renforçant les mesures de vigilance à l'égard de la clientèle et des opérations.

Au cours de l'année 2019, AMEN BANK a notamment déployé les actions suivantes :

- Revue et actualisation des procédures LCB/FT conformément aux nouveautés de la réglementation ;
- Inscription du personnel du réseau à la formation à distance dispensée par l'Académie des Banques et Finances ;
- Amélioration de la fréquence du balayage de la base clients par rapport aux listes de sanctions (fréquence quotidienne) ;
- Mise en place d'un comité interne pour statuer sur les opérations présentant un risque élevé ;
- Conduite de l'action de mise à jour des fiches Know Your Customer (KYC).

A l'issue de chaque trimestre, un tableau de bord est remis au Conseil de Surveillance portant sur les indicateurs de l'activité LCB/FT ainsi que les actions réalisées.

3.2.4. Système d'information

Durant l'année 2019, AMEN BANK a poursuivi la réalisation de ses projets inscrits dans le cadre de son plan stratégique 2016-2020, orienté notamment vers la maîtrise des risques et le renforcement de la sécurité de son système d'information ainsi que la digitalisation des services ce qui lui permet de consolider son image de Banque à la pointe de la technologie.

Le système de gestion des agences EMERAUDE a connu de multiples améliorations visant à son allègement par la centralisation d'un ensemble de traitements lourds.

Dans le domaine de la gestion de risque, un système de scoring pour les particuliers a été déployé et qui permet de faciliter la prise de décision et conséquemment améliorer les délais de mise en place, tout en maîtrisant le risque inhérent.

Dans le domaine de l'international, plusieurs actions ont été effectuées telle que la gestion des comptes STARTUP et la dématérialisation des attestations de rapatriement des fonds.

Du côté de la bancassurance, un nouveau produit «Prévoyance» (temporaire-décès) a été lancé qui prévoit le versement d'un capital décès en cas de décès du souscripteur.

Dans le cadre du projet de transformation globale de la Banque NEXT, l'ensemble des schémas délégataires et les habilitations ont été revus selon la nouvelle organisation.

Une nouvelle segmentation de la base client a été mise en place offrant une répartition ciblée selon l'approche retenue. Cette segmentation va permettre d'offrir des services spécifiques pour chaque type de client.

Dans le domaine de la monétique, la banque a procédé à l'émission des cartes sans contact. En plus et afin d'élargir la couverture du serveur monétique, les cartes chinoises et japonaises ont été intégrées. Aussi, la sécurité des transactions E-commerce a été renforcée par le déploiement du protocole 3D Secure permettant de protéger les commerçants et les porteurs de cartes contre les risques de fraude. En outre, la gamme des services

offerts par les Espaces « Libre-Service » a été enrichie en étendant le service de dépôt de chèques aux sociétés qui peuvent désormais effectuer cette opération pour leur propre compte, via les automates.

Afin de répondre aux besoins des clients en termes de célérité de l'envoi des relevés de compte, du contenu et de la richesse d'informations communiquées, la Banque a procédé à la refonte de la chaîne éditique selon les nouveaux standards.

Dans le cadre du reporting réglementaire, la Banque a procédé à la mise en place de la déclaration FATCA conformément à la spécification reçue du ministère des finances.

Dans le cadre de la lutte anti-blanchiment d'argent et financement du terrorisme, des mesures ont été prises permettant de garantir le respect des diligences à la charge de la banque notamment le contrôle bloquant, des opérations en devises sur les comptes n'ayant pas fait l'objet d'établissement de la fiche KYC.

Au niveau de la banque digitale et dans le cadre de la stratégie nationale de «Decashing» et d'inclusion financière, la Banque a lancé la première plateforme de paiement mobile via smartphone en Tunisie, dénommée «AmenPay» qui consiste en un porte-monnaie électronique adossé à une carte bancaire. De même et pour garantir l'intégrité et l'authenticité des attestations délivrées à ses clients, la banque a adopté le « QR code » qui est un système de signature numérique inviolable et rapidement vérifiable

Sur le plan infrastructure et réseau le site de secours est renforcé par des solutions de virtualisation (software et hardware).

De plus et afin de soutenir la politique commerciale de la banque et faciliter la mobilité de ses responsables, une solution de déploiement de la messagerie a été mise en place leur permettant d'accéder à travers leur téléphone mobile et en toute sécurité à leur messagerie, calendrier, carnet d'adresses et tâches.

En matière de sécurité de l'information, la banque a assuré le maintien de la certification ISO/CEI 27001 plateforme banque digitale suite à l'audit effectué par l'organisme TÜV Rheinland Maghreb.

3.2.5. La politique sociale de la banque

	2017	2018	2019	30/06/2020
Cadres supérieurs (CDI & CDD)	426	457	485	532
Personnel Cadres (CDI & CDD)	465	451	441	417
Personnel d'encadrement (CDI & CDD)	145	121	126	108
Personnel d'exécution (CDI & CDD)	121	119	109	102
Huissiers et Agents de Service (CDI & CDD)	16	13	13	13
Effectif en insertion professionnelle (SIVP, Dignité...)	36	49	14	6
TOTAL GENERAL EFFECTIF EN ACTIVITE	1209	1 210	1 188	1 178
TOTAL DE L'EFFECTIF NON ACTIF DANS LA BANQUE	10	10	12	10
EFFECTIF GLOBAL DE LA BANQUE	1219	1 220	1 200	1 188
<i>Taux d'encadrement</i>	<i>73,1%</i>	<i>74,4%</i>	<i>77,2%</i>	<i>79,9%</i>

Au terme de 2019, l'effectif global d'Amen Bank (employés statutaires et contrats SIVP) s'est établi à 1 200 personnes contre 1 220 au terme de 2018.

En revanche, l'effectif des employés en activité, parmi lesquels ceux en contrat d'insertion professionnelle (SIVP, Contrat de travail dignité), s'est, quant à lui, établi à 1188 personnes, contre 1210 en 2018.

Courant 2019, la Banque a embauché 20 nouveaux collaborateurs, contre 46 en 2018, et enregistré le départ de 40 salariés, dont 27 à la retraite, contre 45 salariés, dont 26 à la retraite en 2018.

Le ratio de stabilité de l'effectif exprimant le rapport entre l'effectif des salariés titulaires et l'effectif global, il s'est établi à 92% en 2019 contre 88,9% en 2018.

A fin 2019, AMEN BANK a compté 926 salariés en activité appartenant aux catégories des cadres et des cadres supérieurs, contre 908 personnes en 2018, enregistrant une évolution de près de 2% par rapport à 2018. Ainsi, le taux d'encadrement s'est établi à près de 78,9% de l'effectif des employés statutaires en 2018, contre 78,2% en 2018.

Sur un autre plan, le nombre des salariés diplômés de l'enseignement supérieur (Licence, Maîtrise, Mastère, Diplôme d'ingénieur, Doctorat...), s'est établi à 652 employés ou 54,3% de l'effectif global, dont 243 diplômés

collaborant au siège social et 409 diplômés au réseau de la banque, contre 635 ou 52% de l'effectif global en 2018.

En termes de répartition de l'effectif par genre, la population des femmes a légèrement évolué, passant de 31% en 2018 à 31,4% en 2019.

Promotions professionnelles :

Le taux des reclassements professionnels, toutes catégories confondues, a atteint 80,9% en 2019, contre 79,6% en 2018.

L'année 2019 a également enregistré, dans le cadre du projet NEXT relatif à la refonte organisationnelle de la banque, la mise en place d'un nouvel organigramme qui s'est traduit par la promotion de 214 responsables à une fonction de responsabilité supérieure, dont 139 nouvelles nominations au sein des structures centrales.

Les frais du personnel

Les frais du personnel ont évolué de 7,23% par rapport à 2018, contre 10,8% entre 2018 et 2017 et 12,8% entre 2017 et 2016, soit une baisse de 3,18%.

Bien qu'en baisse, cette évolution des frais du personnel s'explique principalement par les augmentations salariales sectorielles servies à compter de mai 2019, les augmentations conséquentes aux reclassements socio-professionnels annuels, entrés en vigueur début 2019, et l'augmentation des provisions annuelles relatives aux indemnités de départ à la retraite (IDR) réalisées dans le cadre d'un contrat d'Assurance Groupe IDR conclu avec la compagnie Hayett S.A.

La tendance baissière des charges du personnel en 2019, réaffirme une fois de plus la volonté de la Banque de poursuivre l'effort de les contenir et, par là même, de réduire les charges opératoires.

La formation continue

Au terme de 2019, les dépenses globales de formation continue et de formation initiale se sont élevées à 0,89 million de dinars, contre 0,68 million de dinars en 2018.

La formation continue du personnel, proprement dite, qui a consommé 82% du budget global de formation pour 0,73 Million de dinars, contre 76,9% ou 0,52 million de dinars en 2018, a enregistré un volume horaire annuel de 9 642,5 heures de formation contre 15 696 heures en 2018.

Durant l'année 2019, l'activité formation a enregistré 1 007 inscriptions à des actions de formation, soit environ 84% l'effectif des salariés et l'organisation de 42 actions de formation internes en mode présentiel sur diverses thématiques relevant des activités de la Banque, contre un peu moins de 40 en 2018.

En matière de formations diplômantes, la Banque a inscrit 31 employés aux cours bancaires (ITB et CPFB) dispensés par l'Académie des Banques et des Finances, contre 33 en 2018, et 05 cadres à des cursus de Mastère Professionnel contre 03 en 2018.

Les prêts et les oeuvres sociales au personnel

Dans le cadre de ses actions sociales à destination du personnel, la Banque a octroyé, courant 2019, quelque 1 606 dossiers de prêt, contre 1152 en 2018. Ainsi, la totalité des prêts débloqués a atteint une enveloppe globale de 25,1 MDT en 2019, contre 23,1 MDT en 2018.

Les prêts accordés aux salariés sur le fonds social, ont, quant à eux, évolué de 22,5% par rapport à 2018 en atteignant une enveloppe globale de 9,78 MDT en 2019, contre 8,5 MDT en 2018, qui avait alors enregistré une progression de 25% par rapport à 2017.

En matière d'œuvres sociales, la Banque a poursuivi sa politique sociale volontariste qui s'est traduite par une évolution de 7,8% des dépenses en la matière, contre 4,62% en 2018, et ce en passant de 2,61 MDT en 2018 à 2,82 MDT en 2019.

3.2.6. Effectif et Réseau

Réseau	30/06/2020	2019	2018	2017
Nombre d'agences	160	161	165	164
Nombre de DAB	194	194	192	187
Dont hors site	21	19	19	19

3.3. Activité et performance de la banque au 31 Décembre 2019 :

A fin décembre 2019, le total du bilan s'est établi à 8 951,913 MDT contre 8 813,128 MDT à fin décembre 2018 soit une amélioration de 138,785 MDT ou 1,6%. L'activité d'Amen Bank a été caractérisée par les évolutions suivantes :

- Une diminution des emplois de 283,0 MDT ou 3,54% ;
- Une augmentation des ressources de 106,6 MDT ou 1,44% ;
- Une amélioration du profil de liquidité avec une baisse de l'encours du refinancement global net de 12,4%.

3.3.1. Ressources

L'encours des ressources mobilisées par Amen Bank a atteint 7 505,5 MDT, soit une amélioration de 106,6 MDT ou 1,44%, détaillée comme suit :

E mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Dépôts et avoirs de la clientèle	5 559 635	5 516 889	5 137 206	42 746	0,77%
Emprunts et ressources spéciales	875 676	876 255	968 065	(579)	-0,07%
Total Ressources Bilan	6 435 311	6 393 144	6 105 271	42 167	0,66%
Capitaux propres	1 014 548	905 281	818 957	109 267	12,07%
Total	7 449 859	7 298 425	6 924 228	151 434	2,07%

3.3.1.1. Capitaux propres

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Capital social	132 405	132 405	132 405	-	-
Réserves	736 529	652 478	572 213	84 051	12,88%
Autres capitaux propres	449	428	428	-	4,91%
Résultat	145 165	119 970	113 911	25 195	21,00%
Total	1 014 548	905 281	818 957	109 246	12,07%

Au titre de l'année 2019, les capitaux propres d'AMEN BANK ont atteint 1 014,5 MDT enregistrant ainsi une augmentation de 109,3 MDT ou 12,07%.

Cette augmentation provient principalement du résultat arrêté au 31 décembre 2019 pour 145,2 MDT, partiellement compensé par la distribution des dividendes sur le résultat de 2018 pour 35,7 MDT.

3.3.1.2. Dépôts et avoirs de la clientèle

L'évolution des dépôts et avoirs de la clientèle a été impactée par les effets conjugués de la conjoncture économique, du resserrement de la liquidité et la mise en place d'une stratégie agressive de collecte de dépôts. Par forme, les dépôts s'établissent comme suit :

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Dépôts à vue	1 550 617	1 618 911	1 605 209	(68 294)	(4,22%)
Dépôts d'épargne	1 559 075	1 469 211	1 419 541	89 864	6,12%
Dépôts à terme en dinars	2 047 237	1 875 077	1 634 802	172 160	9,18%
Dépôts à terme en devises	283 155	409 239	374 662	(126 084)	(30,81%)
Autres dépôts de la clientèle	119 550	144 451	102 992	(24 901)	(17,24%)
Total	5 559 635	5 516 889	5 137 206	42 746	0,77%

La part du marché de Amen Bank au cours de 3 années en se basant sur le rapport BCT 2019 (Juin 2020) est présentée comme suit :

	2017	2018	2019
Dépôts de la clientèle Amen Bank *	5 137	5 517	5 560
Dépôts de la clientèle établissements bancaires et financiers**	64 772	70 674	77 180
%	7,93%	7,81%	7,20%

* Source : Rapport annuel Amen Bank 2019/2018

**Source : Rapport annuel BCT 2019

La diminution des dépôts à vue de 68,3 MDT est imputable à la diminution des dépôts à vue en devises pour 105,6 MDT, atténuée par l'augmentation des dépôts à vue en dinars et en dinars convertibles pour 13,2 MDT et des dépôts des autres comptes réglementés pour 24,1 MDT,

Comparés à décembre 2018, les placements à terme en dinars ont augmenté de 172,1 MDT, suite à la hausse : des dépôts à terme pour 123,2 MDT, de la pension livrées à la clientèle pour 36,8 MDT et 33,4 MDT des certificats de dépôts compensée par la baisse des bons de caisse et les placements OPTIMAX pour respectivement 16,0 MDT et 5,3 MDT.

Les placements à terme en devises ont enregistré une baisse de 126,0 MDT, expliquée par le changement des orientations stratégiques de la banque vers la substitution des placements en devises par des placements en dinars.

Quant aux dépôts d'épargne, ils ont enregistré, une hausse de 89,8 MDT due à la progression des dépôts de l'épargne en dinars et en dinars convertible de 99,0 MDT et une baisse des dépôts d'épargne en devises de 9,2 MDT.

3.3.1.3. Emprunts obligataires et ressources spéciales

Les emprunts et les ressources spéciales ont légèrement baissé de 0,6 million de dinars. Ils passent ainsi de 876,3 MDT à fin décembre 2018 à 875,7 MDT à fin décembre 2019.

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Ressources spéciales	649 695	593 541	637 764	56 154	9,46%
Lignes extérieures	625 559	585 726	630 510	39 833	6,80%
Fonds budgétaires	24 136	7 815	7 254	16 321	208,84%
Emprunts obligataires	225 981	282 714	330 301	(56 733)	(20,07%)
Emprunts	217 747	274 248	322 080	(56 501)	(20,60%)
Dettes rattachées	8 234	8 466	8 221	(232)	(2,74%)
Total	875 676	876 255	968 065	(579)	(0,07%)

Leur variation s'explique principalement par :

- ✓ L'amortissement des emprunts pour 54,0 MDT ainsi que la diminution de l'encours des emprunts sous seing privé de 2,5 MDT ;
- ✓ La hausse de l'encours des ressources spéciales de 56,2 MDT, due principalement aux effets compensés des éléments suivants :
 - Nouveaux tirages sur des lignes budgétaires pour la restructuration financière des PME pour 16,3 MDT ;
 - Nouveaux tirages sur des lignes extérieures pour 138,4 MDT ;

AMEN BANK a conclu avec la Banque Africaine de Développement trois lignes de crédits :

- Une ligne à long terme de 35 millions d'euros destinée à financer les investissements des PME opérants dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie, la santé... pour une maturité de 10 ans dont 4 ans de grâce au maximum. Un premier tirage de 30 millions d'euros (l'équivalent de 93 750 000 dinars) a été effectué en décembre 2019.
- Les deux autres lignes sont des lignes de financement en devises, qui consistent principalement à financer le commerce extérieur ; une ligne auprès de la BAD de 15 millions d'euros, sur laquelle AMEN BANK a tiré un montant de 12 500 000 euros et une ligne auprès du Fonds AGTF de 7,5 millions d'euros, sur laquelle

AMEN BANK a tiré un montant de 5 millions d'euros. Il est à préciser que lesdites lignes sont d'une maturité de 3,5 ans dont 3 ans de grâce au maximum.

Par ailleurs, AMEN BANK a tiré 5 millions d'euros (l'équivalent de 15 600 000 dinars) sur la ligne de crédit AFD-IMF de 15 millions d'euros, destinée au financement des institutions de microfinance (conclue en 2017).

- Remboursement des annuités venant à échéance pour 98,7 MDT.

3.3.2. Emplois

L'encours global des emplois net de provisions, d'agios réservés et d'amortissements a enregistré une diminution de 283,0 MDT ou de 3,54%, passant de 7 994,0 MDT à fin décembre 2018, à 7 711,0 MDT à fin décembre 2019.

Cette évolution résulte des éléments suivants :

- Une diminution de 201,3 MDT des crédits à la clientèle ;
- Une diminution de 103,3 MDT du portefeuille titres ;
- Et une progression de 21,6 MDT des valeurs immobilisées nettes d'amortissement

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Crédits à la clientèle	5 727 900	5 929 248	6 073 730	(201 348)	(3,40%)
Portefeuille titres	1 794 738	1 897 993	1 892 208	(103 255)	(5,44%)
Valeurs immobilisées	188 436	166 778	163 219	21 658	12,99%
TOTAL	7 711 074	7 994 019	8 129 157	(282 945)	(3,54%)

3.3.2.1. Crédits à la clientèle :

Les crédits à la clientèle sont passés de 5 929,2 MDT à fin décembre 2018, à 5 727,9 MDT à fin décembre 2019, enregistrant ainsi une baisse de 201,3 MDT ou de 3,40%.

Le tableau ci-après retrace les principales composantes de cette variation :

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Comptes débiteurs de la clientèle	1 026 180	993 444	887 284	32 736	3,30%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	4 145 132	4 349 092	4 564 775	(203 960)	(4,69%)
Crédits sur ressources spéciales en devises et en dinars	556 588	586 712	621 670	(30 124)	(5,13%)
TOTAL	5 727 900	5 929 248	6 073 729	(201 348)	(3,40%)

La part du marché de Amen Bank au cours de 3 années en se basant sur le rapport BCT 2019 (Juin 2020) est présentée comme suit :

	2017	2018	2019
Encours des Crédits accordés Amen Bank *	6 074	5 929	5 728
Total encours des Crédits accordés par établissements bancaires et financiers**	78 898	86 201	88 929
%	7,70%	6,88%	6,44%

* Source : Rapport annuel Amen Bank 2019/2018

**Source : Rapport annuel BCT 2019

Classification des créances :

Les engagements d'Amen Bank, tels que déclarés à la centrale des risques, répartis par classe se présentent comme suit :

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Créances brutes bilan et hors bilan (a)	8 538 544	8 489 412	7 835 011
Créances clientèles (classes 0 et 1)	7 308 481	7 210 835	6 652 591
Classe 0	6 123 203	5 484 816	5 122 750
Classe 1	1 185 278	1 726 019	1 529 840
Créances douteuses et litigieuses (classes 2,3,4 et 5) (b)	1 230 063	1 278 577	1 182 420
Classe 2	26 504	59 673	116 253
Classe 3	31 118	134 576	98 826
Classe 4	1 161 450	1 064 007	943 898
Classe 5	10 991	20 321	23 443
Autres Créances clientèles (classes 0 et 1) (c)			
Autres Créances douteuses et litigieuses (classes 2, 3, 4 et 5) (d)			
Total Créances brutes bilan et hors bilan (e) [= (a)+(c)+(d)]	8 538 544	8 489 412	7 835 011
Total Créances douteuses et litigieuses (classes 2,3,4 et 5) (f) [= (b) + (d)]	1 230 063	1 278 577	1 182 420
Provisions (individuelles + additionnelles)	-569 358	-568 060	-518 869
Provisions collectives	-78 406	-74 684	-66 526
Agios réservés	-238 820	-227 368	-201 687
Provisions et agios réservés hors provisions collectives (g)	-808 178	-795 428	-720 556
Provisions et agios réservés y compris provisions collectives (g')	-886 584	-870 112	-787 082
Taux de couverture de l'ensemble des créances (g') / (e)	10,38%	10,25%	10,05%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (g) / (f)	65,70%	62,21%	60,94%
Taux des créances classées (f) / (e)	14,41%	15,06%	15,09%

Le taux des créances classées est établi à 14,41% à fin décembre 2019 contre 15,06% à fin décembre 2018.

Quant au taux de couverture des créances classées, il s'est élevé à 63,55% contre 59,12% à fin décembre 2018.

Le taux de couverture des créances classées hors agios réservés s'établit à 55,94% contre 52,08% à fin décembre 2018.

Par secteur d'activité, les crédits octroyés sous forme de décaissements et d'engagements par signature se répartissent comme suit :

SECTEUR & BRANCHES D'ACTIVITE	31/12/2019		31/12/2018		31/12/2017	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AGRICULTURE ET PECHE	112,9	1,32%	120,4	1,42%	118,2	1,51%

INDUSTRIE	1 938,30	22,70%	1 874,90	22,09%	1 570,40	20,04%
Mine	32,7	0,38%	45,5	0,54%	23,9	0,31%
Energie	101,2	1,19%	62,8	0,74%	32	0,41%
Industrie Agro-Alimentaires	302	3,54%	290,2	3,42%	263,2	3,36%
Matériaux De Construction Céramique & Verre	316,9	3,71%	306,8	3,61%	309,8	3,95%
Industries Mécaniques & Electriques	321,3	3,76%	316,2	3,72%	275,9	3,52%
Chimie & Caoutchouc	418,5	4,90%	392,5	4,62%	232,2	2,96%
Textile	20,6	0,24%	21,4	0,25%	20,4	0,26%
Habillement & Cuir	56,4	0,66%	58,9	0,69%	60,1	0,77%
Bois liège & Ameublement	35,3	0,41%	37,7	0,44%	34,8	0,44%
Papier Impression Industries Polygraphiques	199,6	2,34%	206,5	2,43%	189,7	2,42%
Bâtiment & Travaux Publics	133,8	1,57%	136,4	1,61%	128,4	1,64%

SERVICES	6 487,30	75,98%	6 494,10	76,50%	6 146,40	78,45%
Transport & Télécommunications	328,6	3,85%	374,2	4,41%	447	5,71%
Tourisme	611,7	7,16%	664,2	7,82%	662,7	8,46%
Commerce Agricole & Alimentaire	154,8	1,81%	127,3	1,50%	115,3	1,47%
Commerce Matières Premières, Matériaux & Comb	154,6	1,81%	139,3	1,64%	127,5	1,63%
Commerce De Quincaillerie Machines Véhicules	422,1	4,94%	366,1	4,31%	259,7	3,31%
Commerce De Textile & Cuir	86,2	1,01%	67,1	0,79%	66,8	0,85%
Commerce Divers	527	6,17%	421,9	4,97%	412,1	5,26%
Santé	269,6	3,16%	260,1	3,06%	238,6	3,05%
Finance	867,9	10,16%	947,8	11,16%	683,7	8,73%
Loisirs Et Cultures	81,1	0,95%	67	0,79%	57,8	0,74%
Promotion Immobilière	931,7	10,91%	1023,2	12,05%	1080,8	13,79%
Particuliers	1892,8	22,17%	1922,2	22,64%	1820,6	23,24%
Divers	159,2	1,86%	113,7	1,34%	173,8	2,22%
TOTALGENERAL	8 538,50	100%	8 489,40	100%	7 835,00	100%

3.3.2.2. Portefeuilles titres

3.3.2.2.1. Portefeuille titre commercial

Au titre de l'année 2019, le portefeuille titre commercial s'est établi à 257,7 MDT, enregistrant une baisse de 27,9 MDT comme le montre le tableau ci-après :

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Titres de transaction	98 322	89 484	67 419	8 838	9,88%
Bons de trésor	98 322	89 484	67 897	8 838	9,88%
Créances rattachées / Bons de trésor	-	-	(478)		-
Titres de placement	159 419	196 138	463 252	(36 719)	(18,72%)
Titres à revenu fixe	145 650	179 455	450 923	(33 805)	(18,84%)
Bons de trésor	-	-	241 109		-
Créances rattachées / Bons de trésor	8	8	8 184	0	0,00%
Emprunts Obligataires	139 934	172 938	193 776	(33 004)	(19,08%)
Créances rattachées / Emprunts obligataires	5 708	6 509	7 854	(801)	(12,31%)
Titres à revenu variable	13 769	16 683	12 329	(2 914)	(17,47%)
Actions cotées	16 991	18 038	13 931	(1 047)	(5,80%)
Provisions pour moins-value latente des actions	(3 222)	(1 355)	(1 602)	(1 867)	137,79%
Total	257 741	285 622	530 671	(27 881)	(9,76%)

L'encours des BTA de transaction et de placement a diminué de 29,1 MDT par rapport à décembre 2018 suite au reclassement vers le portefeuille d'investissement.

En ce qui concerne l'activité obligataire, la variation de l'encours est due essentiellement à la souscription à des emprunts privés pour 16,0 MDT compensée par des remboursements pour un montant de 49,9 MDT.

Quant aux titres de placements à revenu variable, ils ont enregistré une baisse de 2,9 MDT.

3.3.2.2.2. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement a atteint 1 537,0 MDT enregistrant ainsi une diminution de 75,4 MDT ou 4,68% par rapport à fin 2018.

La composition détaillée du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Titres d'investissement	1 286 111	1 336 285	1 081 976	(50 174)	(3,75%)
BTA	844 429	927 648	756 360	(83 219)	(8,97%)
Fonds gérés	435 172	402 149	318 895	33 023	8,21%
Emprunts obligataires	-	-	179	-	-
Titres participatifs	6 510	6 488	6 542	22	0,34%
Titres de participation	82 463	134 932	131 688	(52 469)	(38,89%)
Parts dans les sociétés du groupe	138 060	109 634	117 327	28 426	25,93%
Participations avec convention de rétrocession	30 363	31 520	30 546	(1 157)	(3,67%)
Total	1 536 997	1 612 371	1 361 537	(75 374)	(4,67%)

La variation du portefeuille titres d'investissement résulte essentiellement :

- De la baisse de l'encours des titres des participations toutes catégories confondues de 25,1 MDT suite principalement à la cession de la part FIDELITY OBLIGATIONS SICAV, OPCVM TUNISIE SICAV, FCP AXIS CAPITAL PRUDENT ainsi que dans les cliniques

- De la baisse de l'encours des BTA pour 83,1 MDT due principalement au remboursement des annuités venant à échéance ;
- De l'augmentation de l'encours des fonds gérés pour 32,8 MDT résultant principalement du lancement de deux nouveaux fonds gérés AMEN BANK 2019 pour 62,3 MDT.

3.3.2.3. Immobilisations nettes

Les immobilisations nettes d'amortissement sont passées de 166,8 MDT à fin décembre 2018 à 188,4 MDT à fin décembre 2019 et ce, compte tenu d'une dotation aux amortissements de 6,3 MDT. La hausse de 21,6 MDT provient essentiellement des immobilisations acquises dans le cadre de recouvrement des créances.

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Immobilisations nettes	188 436	166 778	163 219	21 658	12,99%

3.3.3. Les Résultats d'exploitation

3.3.3.1. Le Produit Net Bancaire

Au cours de l'année 2019, le Produit Net Bancaire a atteint 404,7 MDT contre 374,7 MDT pour la même période de 2018, soit une augmentation de 29,97 MDT ou 8%.

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Marge sur intérêts	154 917	135 128	133 255	19 789	14,64%
Marge sur commissions	98 434	89 617	80 957	8 817	9,84%
Revenus sur titres et opérations financières	151 351	149 987	145 890	1 364	0,91%
P N B	404 702	374 732	360 102	29 970	8,00%
Chiffres d'affaires	908 101	829 094	716 968	79 007	9,53%
PNB / Chiffres d'affaires (%)	44,57%	45,20%	50,23%	(0,63%)	(1,40%)

3.3.3.2. La Marge en intérêts :

En 2019, la marge d'intérêts a connu une progression de 14,64% suite à une hausse Intérêts et revenus assimilés de 11,63%.

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Intérêts et revenus assimilés	645 620	578 354	479 716	67 266	11,63%
Total intérêts encourus et charges assimilées	490 703	443 226	346 461	47 477	10,71%
Marge sur intérêts	154 917	135 128	133 255	19 789	14,64%

3.3.3.3. Les commissions nettes :

Les commissions nettes ont progressé de 9,84% soit 8,8 MDT pour passer de 89,62 MDT à fin 2018 à 98,43 MDT à fin 2019.

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Commissions reçues	111 130	100 753	91 362	10 377	10,30%
Commissions encourues	12 696	11 136	10 405	1 560	14,01%
Marge sur commissions	98 434	89 617	80 957	8 817	9,84%

3.3.3.4. Les autres revenus :

Les revenus des portefeuilles titres (portefeuilles titres commercial et d'investissement et opérations financières) ont atteint 151,4 MDT, contre 150,0 MDT pour la même période de 2018, soit une hausse de 1,4 MDT ou 0,91%.

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	55 439	71 512	82 385	(16 073)	(22,48%)
Revenus du portefeuille titre d'investissement	95 912	78 475	63 505	17 437	22,22%
Total revenus des portefeuilles titres et opérations financières	151 351	149 987	145 890	1 364	0,91%

3.3.3.5. Les frais généraux (charges opératoires) :

Les charges opératoires ont totalisé 158,9 MDT au cours de l'année 2019 contre 147,0 MDT une année auparavant, soit une hausse de 8,05% ou 11,8 MDT.

Ces charges se ventilent comme suit :

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Frais de personnel	109 669	102 275	92 307	7 394	7,23%
Charges générales d'exploitation	40 158	37 025	22 598	3 133	8,46%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	9 048	7 744	7 088	1 304	16,84%
Total charges opératoires	158 874	147 044	121 993	11 830	8,05%
PNB	404 702	374 732	360 102	29 970	8,00%
Coefficient d'exploitation (%)	39,26%	39,24%	33,88%	-	0,04%
Coefficient d'exploitation hors amortissement (%)	37,02%	37,17%	31,91%	-	(0,41%)

Les frais de personnel ont enregistré une évolution maîtrisée de 7,23% et qui est due essentiellement à :

- L'effet conjugué de l'augmentation sectorielle de 2018 et 2019 qui se détaille comme suit :
 - ✓ L'impact de l'augmentation sectorielle de 2018 qui a concerné la totalité de l'année 2019 contre l'impact partiel en 2018 de Mai à Décembre pour les paies et les primes. Cette augmentation est estimée à environ 0,3 MDT / mois.
 - ✓ L'impact de l'augmentation sectorielle de 2019 qui a concerné les huit derniers mois et les primes (à partir de mai 2019) estimée à environ 0,2 MDT / mois (hors charges sociales et fiscales).
 - ✓ L'impact des avancements, des gratifications et des recrutements.

Le coefficient d'exploitation qui intègre la charge de contribution au fonds de garantie des dépôts bancaires introduite depuis 2018, a atteint 39,26% en 2019 contre 39,24% pour la même période de 2018.

Hors la charge de contribution au fonds de garantie des dépôts bancaires, le coefficient d'exploitation s'établit à 35,84% au titre de l'année 2019 contre 35,87% pour la même période de 2018.

3.3.3.6. Dotations aux provisions sur créances et passifs:

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2019 un montant de 86,06 MDT, enregistrant une baisse de 2,88 MDT par rapport à l'exercice 2018. Son détail se présente comme suit:

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Dotations aux provisions / créances et passifs	144 652	169 640	154 512	(24 988)	(14,73%)
Pertes sur créances	104 341	57 718	185 218	46 623	80,78%
Reprises de provisions	161 729	137 706	228 799	24 023	17,45%
Recouvrement des créances radiées	1 200	709	66	491	69,25%
Soldes	86 064	88 943	110 865	(2 879)	(3,24%)

3.3.3.7. Résultat net de l'exercice

Le résultat net réalisé par la banque a enregistré une hausse de 21% en passant de 119,9 MDT à 145,2 MDT.

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Résultat d'exploitation	160 690	143 404	127 809	17 286	12,05%
Solde en gain / perte provenant des éléments ordinaires	(577)	(5 947)	2 054	5 370	(90,30%)
Impôt sur les bénéfices	(14 140)	(15 701)	(13 958)	1 561	(9,94%)
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	(808)	(1 786)	(1 994)	978	(54,76%)
Résultat net	145 165	119 970	113 911	25 195	21,00%
Rendement moyen des fonds propres (%)	16,70%	16,10%	16,20%	-	3,73%
Rendement moyen des actifs (%)	1,60%	1,40%	1,30%	-	14,29%

3.4. Activité et performance de la banque au 30 juin 2020 :

Au 30/06/2020, le total du bilan s'est établi à 8 805,3 MDT contre 8 739,6 MDT au 30/06/2019 soit une amélioration de 65,7 MDT ou 0,75%.

3.4.1. Ressources

L'encours des ressources mobilisées par Amen Bank a atteint, à fin juin 2020, 7 587,3 MDT, soit une amélioration de 342,3 MDT ou 4,72% par rapport au premier semestre de 2019, détaillée comme suit :

E mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Dépôts et avoirs de la clientèle	5 703 385	5 492 292	5 559 635	211 093	3,84%
Emprunts et ressources spéciales	830 431	815 005	875 676	15 426	1,89%
Total Ressources Bilan	6 533 816	6 307 297	6 435 311	226 519	3,59%
Capitaux propres	1 053 454	937 667	1 014 548	115 787	12,35%
Total	7 587 270	7 244 964	7 449 859	342 306	4,72%

3.4.1.1. Capitaux propres

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Capital social	132 405	132 405	132 405	0	0,00%
Réserves	844 595	736 510	736 529	108 085	14,68%
Autres capitaux propres	37 514	449	449	37 065	8255,01%
Résultat	38 940	68 303	145 165	(29 363)	(42,99%)
Total	1 053 454	937 667	1 014 548	115 787	12,35%

Au premier semestre 2020, les capitaux propres d'AMEN BANK ont atteint 1 053,5 MDT enregistrant ainsi une augmentation de 115,8 MDT ou 12,35% par rapport au 30/06/2019.

3.4.1.2. Dépôts et avoirs de la clientèle

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Dépôts à vue	1 738 226	1 615 565	1 550 617	122 661	7,59%
Dépôts d'épargne	1 607 187	1 470 365	1 559 075	136 822	9,31%
Dépôts à terme en dinars	2 056 410	1 932 128	2 047 237	124 282	6,43%
Dépôts à terme en devises	206 299	346 104	283 155	(139 805)	(40,39%)
Autres dépôts de la clientèle	95 263	128 130	119 550	(32 867)	(25,65%)
Total	5 703 385	5 492 292	5 559 635	211 093	3,84%

Au 30/06/2020, les dépôts et avoirs de la clientèle ont augmenté de 3,84% par rapport à la même période de 2019 passant de 5 492,3 MDT au 30/06/2019 à 5 703,4 MDT au 30/06/2020. Cette performance est redevable à une collecte plus dynamique, aussi bien des ressources à court terme que des ressources stables.

Le part de marché d'AMAN BANK en termes de dépôts et avoirs de clientèle au 30/06/2020 est donné comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	2019
Part de marché AMEN BANK	8,47%	8,81%	8,53%

Source : AMEN BANK

3.4.1.3. Emprunts obligataires et ressources spéciales

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Ressources spéciales	621 187	549 727	649 695	71 460	13,00%
Lignes extérieures	578 598	531 022	625 559	47 576	8,96%
Fonds budgétaires	42 589	18 705	24 136	23 884	127,69%
Emprunts obligataires	209 244	265 278	225 981	(56 034)	(21,12%)
Emprunts matérialisés	197 958	253 060	217 747	(55 102)	(21,77%)
Dettes rattachées	11 286	12 218	8 234	(932)	(7,63%)
Total	830 431	815 005	875 676	15 426	1,89%

Les emprunts et les ressources spéciales ont augmentés de 15,4 MDT. Ils passent ainsi de 815,0 MDT au 30/06/2019 à 830,4 MDT à fin juin 2020.

3.4.2. Emplois

L'encours global des emplois net de provisions, d'agios réservés et d'amortissements a enregistré une hausse de 198,8 MDT ou de 2,56%, passant de 7 756,7 MDT au 30/06/2019, à 7 955,5 MDT au premier semestre de 2020.

Cette évolution résulte des éléments suivants :

- Une augmentation de 84,9 MDT des crédits à la clientèle ;
- Une hausse de 96,6 MDT du portefeuille titres ;
- Et une progression de 17,3 MDT des valeurs immobilisées nettes d'amortissement
-

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Crédits à la clientèle	5 849 074	5 764 161	5 727 900	84 913	1,47%
Portefeuille titres	1 913 060	1 816 480	1 794 738	96 580	5,32%
Valeurs immobilisées	193 408	176 093	188 436	17 315	9,83%
TOTAL	7 955 542	7 756 734	7 711 074	198 808	2,56%

3.4.2.1. Crédits à la clientèle :

Les crédits à la clientèle sont passés de 5 764,2 MDT au 30/06/2019, à 5 849,1 MDT au 30/06/2020, enregistrant ainsi une hausse de 84,9 MDT ou de 1,47%.

Le tableau ci-après retrace les principales composantes de cette variation :

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Comptes débiteurs de la clientèle	1 147 468	1 057 105	1 026 180	90 363	8,55%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	4 145 518	4 134 667	4 145 132	10 851	0,26%
Crédits sur ressources spéciales en devises et en dinars	556 088	572 390	556 588	(16 302)	(2,85%)
TOTAL	5 849 074	5 764 161	5 727 900	84 912	1,47%

La part de marché d'AMAN BANK en termes de crédits à la clientèle au 30/06/2020 est donnée comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	2019
Part de marché AMEN BANK	8,35%	8,74%	8,52%

Source : AMEN BANK

Classification des créances :

Les engagements d'Amen Bank, tels que déclarés à la centrale des risques, répartis par classe se présentent comme suit :

Désignations	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Créances brutes bilan et hors bilan (a)	8 825 200	8 495 054	8 538 544
Créances clientèles (classes 0 et 1)	7 524 718	7 186 907	7 308 481
Classe 0	5 857 804	5 329 237	6 123 203
Classe 1	1 666 914	1 857 670	1 185 278
Créances douteuses et litigieuses (classes 2,3,4 et 5) (b)	1 300 481	1 308 147	1 230 063
Classe 2	38 137	60 665	26 504
Classe 3	68 662	77 127	31 118
Classe 4	1 182 566	1 152 304	1 161 450
Classe 5	11 116	18 051	10 991
Provisions (individuelles + additionnelles)	614 294	611 923	569 358
Provisions collectives	79 520	75 871	78 406
Agios réservés	263 991	245 369	238 820
Provisions et agios réservés hors provisions collectives (g)	878 285	857 292	808 178
Provisions et agios réservés y compris provisions collectives (g')	957 805	933 163	886 584
Taux de couverture de l'ensemble des créances (g') / (e)	10,85%	10,98%	10,38%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (g) / (f)	67,54%	65,53%	65,70%
Taux des créances classées (f) / (e)	14,74%	15,40%	14,41%

Le taux des créances classées est établi à 14,74% au 30/06/2020 contre 15,4% à fin juin 2019.

Quant au taux de couverture des créances classées, il s'est élevé à 65,36% au premier semestre de 2020 contre 62,79% au 30/06/2019.

Le taux de couverture des créances classées hors agios réservés s'établit à 57,7% contre 55,7% à fin juin 2019.

Par secteur d'activité, les crédits octroyés sous forme de décaissements et d'engagements par signature se répartissent comme suit :

Secteur d'activité	30/06/2020	%	30/06/2019	%	31/12/2019	%
I - Agriculture	110 179	1,25%	110 794	1,30%	112 897	1,32%
II - Industrie	1 863 763	21,12%	1 842 435	21,69%	1 938 170	22,70%
Mine	28 788	0,33%	38 573	0,45%	32 691	0,38%
Energie	45 280	0,51%	64 153	0,76%	101 194	1,19%
Industrie agroalimentaire	341 736	3,87%	296 821	3,49%	301 990	3,54%
Matériaux de construction	304 064	3,45%	310 311	3,65%	316 904	3,71%
Industrie mécanique et électronique	304 038	3,45%	311 524	3,67%	321 314	3,76%
Chimie et caoutchouc	387 394	4,39%	369 863	4,35%	418 468	4,90%
Textile	22 220	0,25%	21 622	0,25%	20 611	0,24%
Habillement et cuir	57 701	0,65%	57 311	0,67%	56 376	0,66%
Bois, liège et ameublement	36 697	0,42%	37 622	0,44%	35 294	0,41%
Papier, imprimerie et industries diverses	191 397	2,17%	189 711	2,23%	199 559	2,34%
Bâtiment et travaux publics	144 448	1,64%	144 924	1,71%	133 769	1,57%
III - Services	6 851 258	77,63%	6 541 825	77,01%	6 487 478	75,98%
Transport et télécommunications	366 222	4,15%	359 932	4,24%	328 555	3,85%
Tourisme	629 937	7,14%	660 365	7,77%	611 713	7,16%
Commerce agroalimentaire	120 645	1,37%	97 920	1,15%	154 812	1,81%
Commerce matériaux de construction	142 312	1,61%	151 035	1,78%	154 632	1,81%
Commerce quincaillerie et assimilés	442 004	5,01%	373 073	4,39%	422 104	4,94%
Commerce textile et cuir	89 286	1,01%	77 758	0,92%	86 170	1,01%
Commerce divers	491 554	5,57%	499 499	5,88%	526 992	6,17%
Santé	265 886	3,01%	283 762	3,34%	269 571	3,16%
Finance	1 030 817	11,68%	914 968	10,77%	867 850	10,16%
Loisirs et cultures	84 670	0,96%	82 029	0,97%	81 138	0,95%
Particuliers	1 913 729	21,68%	1 915 023	22,54%	1 892 754	22,17%
Promotion immobilière	911 262	10,33%	968 797	11,40%	931 732	10,91%
Divers	362 934	4,11%	157 664	1,86%	159 454	1,87%
Total	8 825 200	100%	8 495 054	100%	8 538 544	100%

3.4.2.2. Portefeuilles titres

3.4.2.2.1. Portefeuille titre commercial

Au 30/06/2020, le portefeuille titre commercial s'est établi à 207,4 MDT, enregistrant une baisse de 6,6 MDT par rapport au 30/06/2019 comme le montre le tableau ci-après :

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Titres de transaction	89 110	56 978	98 330	32 132	56,40%
Bons de trésor	89 102	56 970	98 322	32 132	56,40%
Créances rattachées / Bons de trésor	8	8	8	0	0,00%
Titres de placement	118 327	157 073	159 411	(38 746)	(24,67%)
- Titres à revenu fixe	102 942	141 529	145 642	(38 587)	(27,26%)
Emprunts Obligataires	100 381	137 938	139 934	(37 557)	(27,23%)
Créances rattachées / Emprunts obligataires	2 561	3 591	5 708	(1 030)	(28,68%)
- Titres à revenu variable	15 385	15 544	13 769	(159)	(1,02%)
Actions cotées	19 132	17 215	16 991	1 917	11,14%
Provisions pour moins-value latente des actions	(4 191)	(1 858)	(3 222)	(2 333)	125,57%
Créances rattachées / actions cotées	444	187	-	257	137,43%
Total	207 437	214 051	257 741	(6 614)	(3,09%)

3.4.2.2.2. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement a atteint 1 705,6 MDT au 30/06/2020 enregistrant ainsi une hausse de 103,2 MDT.

La composition détaillée du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Titres d'investissement	1 443 201	1 345 336	1 286 111	97 865	7,27%
BTA	891 771	870 158	844 429	21 613	2,48%
Fonds gérés	544 691	468 440	435 172	76 251	16,28%
Emprunts obligataires	-	-	-		
Titres participatifs	6 739	6 738	6 510	1	0,01%
Titres de participation	82 194	101 639	82 463	(19 445)	(19,13%)
Parts dans les sociétés du groupe	149 865	126 434	138 060	23 431	18,53%
- Parts dans les entreprises associées	140 845	117 414	129 040	23 431	19,96%
- Parts dans les entreprises liées	9 020	9 020	9 020	0	0,00%
Participations avec convention de rétrocession	30 363	29 020	30 363	1 343	4,63%
Total	1 705 623	1 602 429	1 536 997	103 194	6,44%

3.4.2.3. Immobilisations nettes

Les immobilisations nettes d'amortissement sont passées de 176,1 MDT au 30/06/2019 à 193,4 MDT au 30/06/2020.

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Immobilisations nettes	193 408	176 093	188 436	17 315	9,83%

3.4.3. Les Résultats d'exploitation

3.4.3.1. Le Produit Net Bancaire

Au 30/06/2020, le Produit Net Bancaire a atteint 185,9 MDT contre 198,9 MDT pour la même période de 2019, soit une baisse de 12,9 MDT ou 6,51%.

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Marge sur intérêts	67 968	73 499	154 917	(5 531)	(7,53%)
Marge sur commissions	47 542	49 636	98 434	(2 094)	(4,22%)
Revenus sur titres et opérations financières	70 400	75 712	151 351	(5 312)	(7,02%)
P N B	185 910	198 847	404 702	(12 937)	(6,51%)
Chiffres d'affaires	426 570	447 696	908 101	(21 126)	(4,72%)
PNB / Chiffres d'affaires (%)	43,58%	44,42%	44,57%		(1,88%)

3.4.3.2. La Marge en intérêts :

Au 30/06/2020, la marge d'intérêts a connu une baisse de 7,53% suite à une évolution négative des Intérêts et revenus assimilés de 4,09%.

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Intérêts et revenus assimilés	303 905	316 873	645 620	(12 968)	(4,09%)
Total intérêts encourus et charges assimilées	235 937	243 374	490 703	(7 437)	(3,06%)
Marge sur intérêts	67 968	73 499	154 917	(5 531)	(7,53%)

3.4.3.3. Les commissions nettes :

Les commissions nettes ont progressé de 4,22% soit 2,1 MDT pour passer de 49,6 MDT au 30/06/2019 à 47,5 MDT au 30/06/2020.

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Commissions reçues	52 265	55 111	111 130	(2 846)	(5,16%)
Commissions encourues	4 723	5 475	12 696	(752)	(13,74%)
Marge sur commissions	47 542	49 636	98 434	(2 094)	(4,22%)

3.4.3.4. Les autres revenus :

Les revenus des portefeuilles titres (portefeuilles titres commercial et d'investissement et opérations financières) ont atteint, au 30/06/2020, 70,4 MDT, contre 75,7 MDT pour la même période de 2019, soit une baisse de 5,3 MDT ou 7,02%.

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	20 862	31 112	55 439	(10 250)	(32,95%)
Revenus du portefeuille titre d'investissement	49 538	44 600	95 912	4 938	11,07%
Total revenus des portefeuilles titres et opérations financières	70 400	75 712	151 351	(5 312)	(7,02%)

3.4.3.5. Les frais généraux (charges opératoires) :

Au 30/06/2020, les charges opératoires ont totalisé 80,05 MDT contre 76,4 MDT une année auparavant, soit une hausse de 4,75% ou 3,6 MDT.

Ces charges se ventilent comme suit :

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Frais de personnel	55 837	52 919	109 669	2 918	5,51%
Charges générales d'exploitation	19 754	19 179	40 158	575	3,00%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4 458	4 319	9 048	139	3,22%
Total charges opératoires	80 049	76 417	158 875	3 632	4,75%
PNB	185 910	198 847	404 702	(12 937)	(6,51%)
Coefficient d'exploitation (%)	43,06%	38,43%	39,26%		12,04%
Coefficient d'exploitation hors amortissement (%)	40,66%	36,26%	37,02%		12,14%

3.4.3.6. Dotations aux provisions sur créances et passifs :

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé le premier semestre de 2020 un montant de 51,3 MDT, enregistrant une hausse de 4,1 MDT par rapport à la même période de 2019. Son détail se présente comme suit:

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Dotations aux provisions / créances et passifs	65 707	73 898	144 652	(8 191)	(11,08%)
Pertes sur créances	3 771	81	104 341	3 690	4555,56%
Reprises de provisions	18 190	26 767	161 729	(8 577)	(32,04%)
Recouvrement des créances radiées	0	0	1 200	0	
Soldes	51 288	47 212	86 064	4 076	8,63%

3.4.3.7. Résultat net de l'exercice

Le résultat net réalisé par la banque a enregistré une baisse de 43% en passant de 68,3 MDT au 30/06/2019 à 38,9 MDT au 30/06/2020.

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Résultat d'exploitation	54 202	74 834	160 690	(20 632)	(27,57%)
Solde en gain / perte provenant des éléments ordinaires	(439)	(1 183)	(577)	744	(62,89%)
Impôt sur les bénéfices	(2 709)	(5 348)	(14 140)	2 639	(49,35%)
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	(12 114)	0	(808)	(12 114)	
Résultat net	38 940	68 303	145 165	(29 363)	(42,99%)

3.5. Les indicateurs d'activité trimestriels au 30/09/2020

(En 1000 DT)

Période	3 ^{ème} trimestre 2020	3 ^{ème} trimestre 2019	au 30 Septembre 2020	au 30 Septembre 2019	au 31 Décembre 2019 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	206 243	226 534	632 813	674 230	908 101
• Intérêts et revenus assimilés	145 734	163 867	449 639	480 740	645 620
• Commissions en produits	28 935	28 347	81 200	83 458	111 130
• Revenus du portefeuille	31 574	34 320	101 974	110 032	151 351
2- Charges d'exploitation bancaires	106 100	127 864	346 760	376 713	503 399
• Intérêts encourus et charges assimilées	103 764	123 610	339 701	366 984	490 703
• Commissions encourues	2 336	4 254	7 059	9 729	12 696
3-Produit net bancaire	100 143	98 670	286 053	297 517	404 702
4- Autres produits d'exploitation	219	216	792	745	1 051
5- Charges opératoires :	44 906	41 102	124 955	117 519	158 875
Dont ;					
• Frais de personnel	32 457	28 815	88 294	81 734	109 669
• Charges générales d'exploitation	10 183	10 090	29 937	29 269	40 158
6- Structure du Portefeuille	-	-	2 034 063	1 813 598	1 794 738
• Portefeuille- titres commercial	-	-	277 971	229 254	257 741
• Portefeuille d'investissement	-	-	1 756 092	1 584 344	1 536 997
7- Encours des créances à la clientèle	-	-	5 859 008	5 788 963	5 727 900
8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle	-	-	5 761 910	5 629 567	5 559 635
Dont ;					
• Dépôt à vue	-	-	1 724 210	1 789 345	1 550 617
• Epargne	-	-	1 727 163	1 494 376	1 559 075
9- Emprunts et Ressources Spéciales	-	-	866 071	795 715	875 676
10- Capitaux propres (*)	-	-	1 014 444	869 387	1 014 548

(*) : Chiffres certifiés

(**) : Les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 30/09/2020 et 30/09/2019 et après affectation du résultat au 31/12/2019.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS AU 30 SEPTEMBRE 2020

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 5 727,9 millions de dinars à fin décembre 2019 à 5 859,0 millions de dinars à fin septembre 2020, enregistrant ainsi une progression de 131,1 millions de dinars ou 2,3%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à fin septembre 2020 à 5 761,9 millions de dinars, soit une progression de 202,3 millions de dinars ou 3,6% par rapport au 31 décembre 2019.

Les ressources longues, provenant des emprunts et ressources spéciales, ont atteint 866,1 millions de dinars enregistrant ainsi une baisse de 9,6 millions de dinars par rapport au 31 décembre 2019.

Les commissions en produits ont enregistré une baisse 2,3 millions de dinars soit 2,7% par rapport à la même période en 2019. Cette diminution est impactée par les mesures prises par AMEN BANK pour aider sa clientèle à faire face à la pandémie, et ce, en offrant la gratuité de certains services.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une diminution de 41,4 millions de dinars ou 6,1% par rapport à la même période en 2019.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une baisse de 30 millions de dinars ou 8% par rapport à la même période en 2019.

Le Produit Net Bancaire a atteint 286,1 millions de dinars à fin septembre 2020 contre 297,5 millions de dinars à fin septembre 2019, soit une baisse de 3,9%.

Le coefficient d'exploitation a atteint 43,7% au terme des premiers neuf mois de 2020 contre 39,5% pour la même période de 2019, soit une hausse de 4,2 points de pourcentage.

AmenBot

AMEN BANK a mis en place AmenBot, le 1^{er} chatbot bancaire 100% tunisien, qui a été conçu par les compétences internes d'AMEN BANK en partenariat avec la Fintech tunisienne, Deepera.AI. Grâce à l'intelligence artificielle, AmenBot offre une panoplie d'informations sur les offres, produits et services d'AMEN BANK. Il recueille également les réclamations, répond aux interrogations et va jusqu'à assister, les internautes, pour une ouverture de compte totalement en ligne via AMEN First Bank.

Pack AMEN First Bank "First Free"

AMEN BANK a lancé le Pack AMEN First Bank « First Free », spécialement adapté aux besoins des bacheliers et des étudiants. Le Pack est proposé gratuitement sous deux variantes « First Free Dépôt » et «First Free Epargne», avec chacune un ensemble d'avantages adapté aux besoins de la cible jeunes.

Programme NEXT

AMEN BANK a poursuivi son programme de transformation « NEXT » notamment en accélérant le déploiement de sa stratégie de spécialisation des agences, avec l'ouverture de la 2^{ème} agence Retail, « Mandela ».

3.6. MATRICE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET RISQUES) :

Points forts	Points Faibles
• Actionnariat stable. • Appartenance à un groupe fortement présent dans les services financiers en Tunisie. • Banque universelle disposant d'une offre de services riches ciblant l'ensemble des métiers de la banque et tous les segments de clients. • Capacité à maîtriser les charges.	• Marché caractérisé par un fort niveau d'impayé. • Coût du risque élevé et non-respect des ratios réglementaires. • Faible taille relativement aux investissements technologiques nécessaires. • Coût des ressources supérieur à la moyenne du secteur, quoi qu'en baisse.
Opportunités	Risques
• Capacité à croître sur le marché des particuliers. • Libéralisation des marchés des capitaux et consolidation de la position de la banque sur ce segment. • Synergies avec les entreprises financières du groupe. • Expansion sur le Maghreb et internationalisation de la banque.	• Persistance des incertitudes sur le plan macroéconomique et politique et plus particulièrement la crise sanitaire relative au COVID-19 ; • Dégradation de la situation financière des entreprises Tunisiennes par suite de la récession en Europe et recrudescence des impayés et du coût du risque. • Forte concurrence, qui sera encore plus exacerbée suite à la libéralisation externe. • Importante hausse des charges nécessaires à la croissance et aux technologies à acquérir. • Baisse des marges par suite d'une exacerbation de la concurrence et de la baisse des taux. • Augmentation des besoins en fonds propres suite à une forte croissance et/ou de plus fortes exigences réglementaires. • Renforcement de l'arsenal réglementaire par la BCT et la mise en application de nouvelles exigences réglementaires (risque opérationnel, risque marché, IFRS...)

3.7. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de la Banque* :

AMEN BANK poursuit le développement de son dispositif de gestion des risques conformément aux exigences prudentielles et en ligne avec les bonnes pratiques Bâloises, dans l'objectif d'améliorer son profil de risque-rentabilité en respect des dispositions réglementaires et des covenants financiers avec ses bailleurs de fonds extérieurs.

Gouvernance et organisation de la gestion des risques

L'organisation de la gestion des risques d'AMEN BANK se réfère à une politique générale reposant sur le Directoire et le Conseil de Surveillance, avec en particulier, le Comité des Risques avec ses trois sous-comités : ALCO, de capital et des risques opérationnels.

La politique générale arrête les bases de la gestion des risques au sein d'AMEN BANK. Elle est conçue pour identifier les événements potentiels susceptibles d'affecter la situation d'AMEN BANK et pour gérer les risques dans les limites préalablement arrêtées.

Le pôle gestion des risques dispose pour assurer sa mission des structures suivantes :

- Une entité responsable du risque de crédit, qui assure un contrôle permanent du respect des limites d'engagement et de crédit ainsi que le suivi de l'évolution de la qualité globale des risques crédit ;
- Une entité responsable de l'ALM et du risque de marché qui assure le contrôle du respect des limites de marché fixées pour l'ALM relatives aux risques de marché, risque de liquidité, risque de règlement livraison et risque de bilan ;
- Une entité responsable des risques opérationnels qui assure la conception et la mise en œuvre du dispositif de gestion risque opérationnel et la gestion de tous les risques émergents et des risques de non-conformité ;
- Une entité du suivi transverse des risques qui élabore les outils et méthodes nécessaires au pilotage des risques et à la production du capital économique et réglementaire

Sur le plan organisationnel, la Banque a fait appel au cabinet Oliver Wyman pour l'accompagner dans la définition de son nouveau modèle visant à assurer les transformations requises pour contribuer à l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

Cette mission a été achevée lors du premier trimestre 2019 et a permis d'identifier 27 chantiers pour réussir la transformation. Par la suite, le cabinet de conseil Capgemini Invent a été engagé pour accompagner AMEN BANK dans le cadrage détaillé et le lancement opérationnel de la transformation. En effet, ce programme comporte notamment quatre chantiers liés au domaine risque. Le PMO de ce domaine a été confié à la société Ernest & Young Tunisie qui a déjà piloté le projet de renforcement de la filière du recouvrement. Les chantiers du domaine risque se présentent comme suit :

- Chantier 11 : Formalisation d'une politique risque par segment/marché.
- Chantier 12 : Développement de la culture risque.
- Chantier 13 : Revue du processus d'octroi et de suivi des crédits.
- -Chantier 14 : Création d'un outil de scoring à l'octroi de crédit

1- Risque de solvabilité

En application des dispositions de l'article 4 (nouveau) de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 tel qu'abrogé et remplacé par la circulaire aux Banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 22 juillet 2016, les Banques et les établissements financiers doivent respecter en permanence un ratio de solvabilité qui ne peut pas être inférieur à 10% calculé par le rapport entre les fonds propres nets et les risques encourus.

Le montant total des risques encourus pondérés de la Banque, s'élève au 31 décembre 2019 à 7 663 771 mDT et les fonds propres nets sont positifs de 1 150 106 mDT. Ainsi, le ratio de solvabilité de la Banque est, au 31 décembre 2019 positif de 15,0 %, comme le démontre le tableau suivant :

* Source : AMEN BANK

Rubrique	Montant en mDT
Fonds Propres Nets*	1 150 106
Risques Encourus	7 663 771
Ratio de couverture des risques	15,0%

2- Risque de crédit

Dans un contexte caractérisé par le ralentissement de l'activité économique, le resserrement de la liquidité et la détérioration de la qualité des créanciers, AMEN BANK a poursuivi sa politique rigoureuse de gestion du risque de crédit. Pour l'année 2019, le Pôle gestion des risques a porté une attention particulière à la réduction du niveau de créances classées. Cette politique a été matérialisée par en premier lieu un suivi rapproché des secteurs à risque à savoir notamment le tourisme et la promotion immobilière.

Grâce aux efforts de recouvrement en plus de l'effet de l'opération de cession/radiation de 104MDT, le taux des créances classées s'est amélioré passant de 15,56% à fin septembre 2019 à 14,41% à fin décembre 2019. Il est également à noter l'amélioration du taux de couverture des créances classées entre fin 2018 et fin 2019, qui est passé de 59,12% à 63,55%, résultant de la politique de la banque en termes de provisionnement.

La fin de l'année 2019 a été marquée par une restructuration organisationnelle ayant abouti à la mise en place d'une Direction des risques de crédits au sein du Pôle gestion des Risques. Par ailleurs, afin d'appuyer la Direction des risques de crédit et le Pôle gestion des risques dans l'exercice de ses nouvelles attributions, le management de la Banque a jugé nécessaire d'entamer en premier lieu le chantier politique risque en donnant la priorité à la composante des schémas délégataires.

La Banque a mandaté le cabinet Ernest & Young Tunisie pour la réalisation de ses travaux, une première version des schémas délégataires est en cours de finalisation. Le modèle à adopter repose sur une politique des 4 yeux impliquant une dualité Commercial/risque dans la prise de toutes les décisions et ce quel que soit le niveau de délégation.

AMEN BANK a également poursuivi la conception et le perfectionnement de son système de notation interne à travers la revue continue de ses modèles de comportement pour le portefeuille d'entreprises ainsi que la mise en place de scoring des crédits à la consommation pour son portefeuille de particuliers

3- Risque de Marché & ALM

AMEN BANK veille à l'instauration d'une vision risque prenant en compte les challenges de la banque en matière de maîtrise des risques actifs – passifs. À travers sa fonction ALM, la Banque a mis en place un dispositif de gestion Actif-Passif reposant sur deux approches : le contrôle de deuxième niveau et le pilotage dynamique. À travers son rôle de contrôleur de deuxième niveau des risques Actif Passif, la fonction ALM émet des alertes et des recommandations par rapport à l'évolution des différents indicateurs de risque. Le rôle de pilotage dynamique des risques actif-passif est concrétisé notamment par les études prévisionnelles et l'anticipation des évolutions des indicateurs de risque. La Banque produit ainsi régulièrement un LCR prévisionnel permettant le cadrage à temps des évolutions de ce ratio et facilitant ainsi sa mise en conformité. AMEN BANK a procédé également à l'estimation de la consommation en fonds propres des risques de marchés.

En termes de profil de risque, l'année 2019 a été marquée par l'amélioration du profil de risque de liquidité et de marché. La pression de liquidité s'est légèrement apaisée ce qui s'est matérialisé par un trend baissier de l'encours du refinancement avec la BCT et un désengagement des opérations de Swap de change. Parallèlement, la mobilisation durant 2019 de ressources extérieures à long terme a permis un apaisement du pic du gap de liquidité à court terme de plus de 25%. Il est à souligner que les ratios réglementaires LCR et LTD 2019 ont été conformes par rapport aux exigences de la banque centrale. Ceci fait suite à la maîtrise des crédits à la clientèle d'une part et à l'accroissement des dépôts en dinars et des ressources spéciales d'autre part. En terme de risque de marché, l'exposition au risque de marché inhérente à l'activité change et à la détention d'un portefeuille de trading d'actions cotées et d'instruments de taux (BTA et obligations), reste maîtrisée. Le portefeuille de trading des actions cotées représente 5,4% du portefeuille commercial avec une stratégie de diversification permettant l'atténuation du risque de marché. En 2019, le risque encouru inhérent au risque de marché (change, taux, et action) a représenté 1,1% du total risque encouru.

* Les dividendes au titre de l'exercice 2019 sont logés dans la rubrique « Report à nouveau » conformément à la décision de la Banque Centrale de Tunisie. Toutefois, ces dividendes n'ont pas été pris en compte pour le calcul des fonds propres nets, du ratio de solvabilité et TIER 1.

Pour le change, la banque a quasiment maintenu en 2019 une position longue en ligne avec la tendance du marché. Le niveau maximal de la position globale concentrée sur l'EURO et le DOLLAR n'a pas dépassé 9% des fonds propres nets réglementaires durant 2019. La Value At Risk de change, suivie sur une base journalière, est en respect de la limite interne de 2% par rapport à la position globale.

La répartition des emplois et des ressources par type de taux fixe et variable garde quasiment le même profil avec une concentration des ressources sur le taux fixe et une concentration des emplois sur le taux variable indexé sur le TMM.

Pour la surveillance du risque global de taux d'intérêt, AMEN BANK suit les indicateurs suivants :

- La sensibilité de la marge nette d'intérêt (MNI) sur une base statique,
- La sensibilité de la Valeur Actuelle Nette (VAN) rapportée aux fonds propres nets.

4- Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt résulte des expositions aux changements des niveaux, de la pente ainsi que la courbure de la courbe de taux, de la volatilité des taux d'intérêt, de la vitesse des remboursements anticipés et des marges de crédit. Pour se prémunir contre le risque de taux d'intérêt, la banque prête à des taux variables et rémunère également les déposants sur la base des taux variables.

5- Risque Opérationnel

AMEN BANK a mis en place un dispositif de gestion de risque opérationnel visant à couvrir d'une manière globale et transversale l'ensemble des entités et des opérations de la Banque. Il comporte :

- l'outil de déclaration des incidents développé en interne et déployé au niveau du réseau et des services centraux avec la désignation de correspondants risque opérationnel pour assurer le relais en termes de déclaration des incidents et de contribution dans l'identification, l'évaluation et les propositions d'atténuation des risques ;
- la cartographie détaillée réalisée avec une approche bottom-up reposant sur l'analyse des métiers et des processus pour le recensement et l'évaluation des risques opérationnels ;
- et un système de reporting et de suivi des indicateurs clés de risque.

En 2019, la Banque a poursuivi ses actions correctives visant l'atténuation des risques majeurs et forts, l'élaboration de la cartographie des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et le suivi des risques émergents. A ce niveau, il convient de signaler une amélioration du profil du risque opérationnel de la banque en termes de (i) mesures prises pour prévenir la fraude interne, (ii) de mise en place de workflow de validation et de contrôle limite consacrant les contrôles premier et deuxième niveau et (iii) d'amélioration fonctionnelle et d'automatisation des processus pour renforcer le contrôle automatique et atténuer ainsi les risques liés au traitement des opérations et des procédures. En termes d'exigence en fonds propres, AMEN BANK applique la méthode instituée par la circulaire BCT n° 2016-03 soit l'approche « Indicateur de base », qui prévoit une exigence de fonds propres de 15% de la moyenne du Produit Net Bancaire sur les trois derniers exercices. En 2019, le risque opérationnel a représenté moins de 10% du total des risques encourus.

6- Risque de règlement

En 2019, la banque a continué son effort d'amélioration de son système d'information. Ceci aidera les risk managers à mieux évaluer le risque de règlement.

7- Risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire BCT n°2006-19 du 28/11/2006 définit le risque de liquidité comme étant le risque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Ce risque est calculé par le ratio de liquidité (LCR) tel que défini par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2014-14 du 10/11/2014. L'article 1er de la dite circulaire stipule que ce ratio est calculé par le rapport entre l'encours des actifs liquides et le total des sorties nettes de trésorerie durant les 30 jours calendaires suivants. Son objectif est d'améliorer la résistance de la banque contre la pénurie de liquidité à court terme.

L'AMEN BANK affiche, à la date du 31/12/2019, un ratio de liquidité de 152,6%. L'AMEN BANK a respecté le ratio réglementaire exigé par la BCT.

Gestion environnementale et sociale

Amen Bank a intégré, dans sa stratégie et ses pratiques, la gestion environnementale et sociale conformément aux exigences et recommandations du plan de renforcement institutionnel convenu avec la Société Financière Internationale. Le Conseil de Surveillance a approuvé la politique de gestion des risques environnementaux et sociaux et l'a rattachée à sa politique générale de gestion des risques. Aussi, Amen Bank a procédé à l'extension de la chaîne de financement pour y intégrer le traitement des aspects environnementaux et sociaux dans l'étude et l'estimation du risque global des projets à financer.

Cette extension a permis d'automatiser le processus d'identification et d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux ainsi que la génération des plans d'actions pour l'atténuation des risques et l'intégration de ces éléments dans les contrats de prêts accordés à la clientèle.

En 2019, Amen Bank a poursuivi le développement de son dispositif Environmental and safety notamment par l'amélioration de l'outil de gestion E&S pour une meilleure catégorisation des projets et une génération de plans d'actions plus spécifiques à chaque catégorie de projets. Parallèlement, Amen Bank a accordé une importance capitale à la poursuite des actions de formation à destination des chefs d'agences pour une meilleure utilisation de l'outil de gestion environnementale et sociale, une meilleure prise en compte de ce risque dans l'évaluation des projets et une meilleure sensibilisation de la clientèle à ces types de risques.

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

AMEN BANK a poursuivi le développement de sa stratégie de Lutte Contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme (LCB/FT), en renforçant les mesures de vigilance à l'égard de la clientèle et des opérations.

Au cours de l'année 2019, AMEN BANK a notamment déployé les actions suivantes :

- Revue et actualisation des procédures LCB/FT conformément aux nouveautés de la réglementation ,
- Inscription du personnel du réseau à la formation à distance dispensée par l'Académie des Banques et Finances ,
- Amélioration de la fréquence du balayage de la base clients par rapport aux listes de sanctions (fréquence quotidienne) ,
- Mise en place d'un comité interne pour statuer sur les opérations présentant un risque élevé ,
- Conduite de l'action de mise à jour des fiches KYC.

A l'issue de chaque trimestre, un tableau de bord est remis au Conseil de Surveillance portant sur les indicateurs de l'activité LCB/FT ainsi que les actions réalisées.

3.8. Dépendance de l'émetteur* :

La dépendance de la banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N°2018-06 du 5 juin 2018

Application de l'article 9 :

En application des dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05/06/2018, les établissements assujettis doivent respecter en permanence :

- Un ratio de solvabilité qui ne peut pas être inférieur à 10 %, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et les actifs pondérés par les risques ;
- Un ratio Tier I qui ne peut pas être inférieur à 7 %, calculé par le rapport entre les fonds propres nets de base et les actifs pondérés par les risques.

Le ratio de capital s'est établi à 15,01% à fin décembre 2019 contre un ratio réglementaire de 10%.

Au titre de l'année 2019 et conformément aux exigences de la circulaire 2018-06, relative aux normes d'adéquation des fonds propres, les risques encourus au titre du risque opérationnel, risque de marché et risque de contrepartie sur les instruments dérivés, s'élèvent respectivement à 712,2 MDT, 82,6 MDT et 5,4 MDT.

En tenant compte uniquement des fonds propres nets de base (hors les fonds propres complémentaires), le ratio TIER I arrêté à fin décembre 2019, s'est établi à 11,41% contre un taux réglementaire minimum de 7% soit un coussin de fonds propres nets de base confortables estimé à 338 MDT.

* Source : AMEN BANK

Application de l'article 50 :

L'article 50 de la circulaire citée ci-dessus stipule que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la Banque, soit 57,51 MDT, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets (FPN) soit 3 450,32 MD.

Au 31/12/2019, ce ratio est respecté par la banque. En effet, les relations dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'eux à 5% des FPN de la banque s'élèvent à 135,010 MDT, soit inférieur à 3 fois les FPN.

De plus, l'article 50 de la même circulaire stipule que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux, pour chacun d'entre eux, à 15% des fonds propres nets de la banque, soit 172,52 MDT, ne doit pas excéder 1,5 fois les Fonds Propres Nets corrigés, soit 1 725,16 MDT.

Au 31/12/2019, aucune relation dont le risque encouru dépasse 15% des FPN n'a été identifiée.

Application de l'article 51 :

Conformément à l'article 51 de ladite circulaire, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de la Banque, soit 287,53 MDT.

Au 31/12/2019, aucune relation dont le risque encouru dépasse 25% des FPN n'a été identifiée.

Au 31/12/2019, ce ratio est respecté par la banque.

Application de l'article 52 :

L'Article 52 de ladite circulaire stipule que les risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement assujetti à partir du 31/12/2018, soit 287,53 MDT.

Au 31/12/2019, ce ratio est respecté par la banque. En effet, le total des risques encourus sur la population susvisée est de l'ordre de 223,52 MDT, soit 19,43% des FPN de la banque.

3.9. Litige et arbitrage :

Aucun litige ou arbitrage n'a été constaté par la banque en dehors des contentieux inhérents à l'activité de la banque.

3.10. Politique d'investissement de la banque :

Les investissements sur la période 2020 - 2024 se présentent comme suit :

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Immobilisations incorporelles	1 135	10 794	25 184	35 089	-	-	-100,00%
Immobilisations corporelles	26 792	16 625	14 276	20 155	44 384	33 695	4,69%
Total investissements	27 927	27 419	39 459	55 244	44 384	33 695	3,83%

R : réalisé

P : prévisionnel

CHAPITRE 4 – PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

4.1. Patrimoine de la banque au 31/12/2019

4.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles de la banque au 31/12/2019:

Description	Valeur Brute au 31/12/2018	Acquisition	Cession / Transfert	Valeur Brute au 31/12/2019	Amort / Provision Cumul au 31/12/2018	Dotations	Reprise / Sortie	Amort Cumul au 31/12/2019	VCN au 31/12/2019
1) Immobilisations Incorporelles	9 139	1 316	(39)	10 416	(8 261)	(499)	-	(8 760)	1 656
Fonds de commerce	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	7 990	1 316	(39)	9 267	(7 330)	(459)	-	(7 789)	1 478
Droit au bail	965	-	-	965	(747)	(40)	-	(787)	178
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2) Immobilisations Corporelles	232 790	30 080	(3 448)	259 424	(70 190)	(5 772)	-	(75 962)	183 462
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>137 300</u>	<u>1 263</u>	<u>(165)</u>	<u>138 399</u>	<u>(35 506)</u>	<u>(2 929)</u>	-	<u>(38 435)</u>	<u>99 964</u>
Terrains d'exploitation	39 952	85	-	40 037	-	-	-	-	40 037
Bâtiments	68 802	544	(3)	69 343	(16 533)	(1 379)	-	(17 912)	51 431
Aménagements de bâtiments	28 546	634	(162)	29 019	(18 973)	(1 550)	-	(20 523)	8 496
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>53 858</u>	<u>25 286</u>	<u>(1 490)</u>	<u>77 653</u>	<u>(4 595)</u>	<u>(349)</u>	-	<u>(4 944)</u>	<u>72 709</u>
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	53 858	25 286	(1 490)	77 653	(4 595)	(349)	-	(4 944)	72 709
Mobiliers de bureau	7 749	1 515	(851)	8 414	(5 467)	(529)	-	(5 996)	2 418
Matériels de transport	5 081	455	(844)	4 693	(3 139)	(57)	-	(3 196)	1 497
Matériels informatique	13 007	336	(98)	13 245	(9 014)	(894)	-	(9 908)	3 337
Machines DAB	7 011	651	-	7 662	(5 798)	(316)	-	(6 114)	1 548
Coffres forts	2 327	154	-	2 481	(1 745)	(76)	-	(1 821)	660
Autres immobilisations	6 457	420	-	6 877	(4 926)	(622)	-	(5 548)	1 329
3) Immobilisations encours	3 300	989	(971)	3 318	-	-	-	-	3 318
Immobilisations corporelles encours	2 855	972	(812)	3 015	-	-	-	-	3 015
Immobilisations incorporelles encours	445	17	(159)	303	-	-	-	-	303
Total	245 229	32 385	(4 458)	273 158	(78 451)	(6 271)	-	(84 722)	188 436

Les Immeubles d'Exploitation :

(En DT)

RUBRIQUES	VALEUR D'ACQUISITION	TOTAL AMORTISSEMENT	VALEUR COMPTABLE NETTE 31/12/2019
IMMEUBLE 13 AV DE FRANCE	335 911,325	106 809,696	229 101,629
Terrain	4 244,156	0,000	4 244,156
Construction	331 667,169	106 809,696	224 857,473
IMMEUBLE PLACE BARCELONE	70 988,085	39 032,359	31 955,726
Terrain	10 000,000	0,000	10 000,000
Construction	60 988,085	39 032,359	21 955,726
IMMEUBLE SFAX CHAKER	197 849,154	39 614,617	158 234,537
Terrain	15 223,117	0,000	15 223,117

Construction agence	182 626,037	39 614,617	143 011,420
zone	0,000	0,000	0,000
<u>IMMEUBLE SOUSSE PORT</u>	<u>1 426 269,520</u>	<u>404 816,87</u>	<u>1 021 452,655</u>
Construction	1 426 269,520	404 816,865	1 021 452,655
<u>IMMEUBLE JERBA H. SOUK</u>	<u>200 118,366</u>	<u>39 851,485</u>	<u>160 266,881</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction Agence	200 118,366	39 851,485	160 266,881
<u>NABEUL</u>	<u>403 452,835</u>	<u>83 718,454</u>	<u>319 734,381</u>
Terrain Appart. Nabeul	106 771,903	0,000	106 771,903
Terrain Zone & Agence Nabeul	75 500,297	0,000	75 500,297
Immeuble Appts Nabeul	221 180,635	83 718,454	137 462,181
<u>IMMEUBLE GABES JARA</u>	<u>134 972,194</u>	<u>25 635,617</u>	<u>109 336,577</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	134 972,194	25 635,617	109 336,577
<u>IMMEUBLE MARETH</u>	<u>141 367,734</u>	<u>30 960,094</u>	<u>110 407,640</u>
Terrain	15 000,000	0,000	15 000,000
Construction	126 367,734	30 960,094	95 407,640
<u>IMMEUBLE LES JARDINS DE LA SOUKRA</u>	<u>765 512,500</u>	<u>183 565,961</u>	<u>581 946,539</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	765 512,500	183 565,961	581 946,539
<u>IMMEUBLE KELIBIA</u>	<u>300 376,787</u>	<u>84 693,193</u>	<u>215 683,594</u>
Terrain	22 600,000	0,000	22 600,000
Construction	277 776,787	84 693,193	193 083,594
<u>IMMEUBLE AG. EL MENZAH VI</u>	<u>80 224,320</u>	<u>64 506,08</u>	<u>15 718,242</u>
<u>IMMEUBLE AG. BIZERTE</u>	<u>2 011,957</u>	<u>231,186</u>	<u>1 780,771</u>
<u>IMMEUBLE AG. BAB EL ALOUI</u>	<u>118 708,481</u>	<u>100 269,651</u>	<u>18 438,830</u>
<u>LOCAL AG. ARIANA</u>	<u>146 367,760</u>	<u>124 900,888</u>	<u>21 466,872</u>
<u>IMMEUBLE AG. BEN AROUS</u>	<u>217 705,115</u>	<u>128 380,647</u>	<u>89 324,468</u>
Terrain	18 600,000	0,000	18 600,000
Construction	199 105,115	128 380,647	70 724,468
<u>IMMEUBLE AG. SFAX MEDINA</u>	<u>613 039,452</u>	<u>187 065,614</u>	<u>425 973,838</u>
Terrain	99 544,900	0,000	99 544,900
Construction	513 494,552	187 065,614	326 428,938
<u>IMMEUBLE AG. BENI KHIAR</u>	<u>155 070,483</u>	<u>69 489,075</u>	<u>85 581,408</u>
Terrain	2 829,754	0,000	2 829,754
Construction	152 240,729	69 489,075	82 751,654
<u>IMMEUBLE LA MARSA</u>	<u>196 228,205</u>	<u>27 461,194</u>	<u>168 767,011</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	196 228,205	27 461,194	168 767,011
<u>IMMEUBLE RAQUED</u>	<u>318 093,363</u>	<u>72 721,446</u>	<u>245 371,917</u>
Terrain	15 075,000	0,000	15 075,000
Construction	303 018,363	72 721,446	230 296,917
<u>IMMEUBLE HAMMAM LIF</u>	<u>495 746,389</u>	<u>49 171,876</u>	<u>446 574,513</u>

Terrain	369 965,165	0,000	369 965,165
Construction	125 781,224	49 171,876	76 609,348
<u>IMMEUBLE AG. EL MENZAH I</u>	<u>160 431,303</u>	<u>36 662,950</u>	<u>123 768,353</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	160 431,303	36 662,950	123 768,353
<u>IMMEUBLE EL OMRANE</u>	<u>311 975,491</u>	<u>92 935,643</u>	<u>219 039,848</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	311 975,491	92 935,643	219 039,848
<u>IMMEUBLE JERBA MIDOUN</u>	<u>56 784,900</u>	<u>48 329,746</u>	<u>8 455,154</u>
Terrain	4 106,117	0,000	4 106,117
Construction	52 678,783	48 329,746	4 349,037
<u>IMMEUBLE LA FAYETTE</u>	<u>251 782,816</u>	<u>75 534,848</u>	<u>176 247,968</u>
Construction	251 782,816	75 534,848	176 247,968
<u>IMMEUBLE EL MANAR</u>	<u>617 181,587</u>	<u>141 951,757</u>	<u>475 229,830</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	617 181,587	141 951,757	475 229,830
<u>IMMEUBLE LE KRAM</u>	<u>196 446,609</u>	<u>83 267,804</u>	<u>113 178,805</u>
Terrain	20 720,000	0,000	20 720,000
Construction	175 726,609	83 267,804	92 458,805
<u>IMMEUBLE SIDI BOUZID</u>	<u>339 300,206</u>	<u>81 491,175</u>	<u>257 809,031</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	339 300,206	81 491,175	257 809,031
<u>IMMEUBLE SIDI THABET</u>	<u>165 712,542</u>	<u>30 755,061</u>	<u>134 957,481</u>
Terrain	32 500,000	0,000	32 500,000
Construction	133 212,542	30 755,061	102 457,481
<u>IMMEUBLE BAB EL KHADHRA</u>	<u>127 923,080</u>	<u>84 855,568</u>	<u>43 067,512</u>
Terrain	27 000,000	0,000	27 000,000
Construction	100 923,080	84 855,568	84 855,568
<u>IMMEUBLE LES OLYMPIADES</u>	<u>136 798,814</u>	<u>84 699,080</u>	<u>52 099,734</u>
Terrain	4 456,500	0,000	4 456,500
Construction	132 342,314	84 699,080	47 643,234
<u>IMMEUBLE HAMMAMET</u>	<u>160 420,000</u>	<u>71 680,008</u>	<u>88 739,992</u>
Terrain	48 420,000	0,000	48 420,000
Construction	112 000,000	71 680,008	40 319,992
<u>IMMEUBLE MONTFLEURY</u>	<u>152 560,836</u>	<u>52 536,486</u>	<u>100 024,350</u>
Terrain	65 000,000	0,000	65 000,000
Construction	87 560,836	52 536,486	35 024,350
<u>IMMEUBLE JEDAIDA</u>	<u>179 616,233</u>	<u>29 783,396</u>	<u>149 832,837</u>
Construction	179 616,233	29 783,396	149 832,837
<u>IMMEUBLE SOUK ETTROUK</u>	<u>194 915,895</u>	<u>69 655,849</u>	<u>125 260,046</u>
Terrain	11 600,000	0,000	11 600,000
Construction	183 315,895	69 655,849	113 660,046
<u>IMMEUBLE TAIEB M'HIRI</u>	<u>643 592,324</u>	<u>45 083,051</u>	<u>598 509,273</u>

Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	643 592,324	45 083,051	598 509,273
<u>IMMEUBLE KAIROUANE</u>	<u>282 583,719</u>	<u>65 692,199</u>	<u>216 891,520</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction agence et zone centre	282 583,719	65 692,199	216 891,520
<u>IMMEUBLE BOUMHAL</u>	<u>297 554,966</u>	<u>71 143,58</u>	<u>226 411,384</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	297 554,966	71 143,582	226 411,384
<u>IMMEUBLE BARDO</u>	<u>793 664,425</u>	<u>174 464,50</u>	<u>619 199,924</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	793 664,425	174 464,501	619 199,924
<u>IMMEUBLE MEDENINE</u>	<u>97 872,035</u>	<u>16 099,35</u>	<u>81 772,685</u>
Terrain	10 600,000	0,000	10 600,000
Construction	87 272,035	16 099,350	71 172,685
<u>IMMEUBLE DR-BURNET</u>	<u>426 478,320</u>	<u>135 707,14</u>	<u>290 771,185</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	426 478,320	135 707,135	290 771,185
<u>IMMEUBLE SFAX GREMDA</u>	<u>380 127,550</u>	<u>49 416,58</u>	<u>330 710,973</u>
Construction	380 127,550	49 416,577	330 710,973
<u>IMMEUBLE HAMMAM SOUSSE</u>	<u>504 499,131</u>	<u>144 921,64</u>	<u>359 577,487</u>
TERRAIN	22 000,000	0,000	22 000,000
IMMEUBLE	482 499,131	144 921,644	337 577,487
<u>IMMEUBLE SFAX JEDIDA</u>	<u>107 210,645</u>	<u>17 231,83</u>	<u>89 978,816</u>
Terrain	17 600,000	0,000	17 600,000
Construction	89 610,645	17 231,829	72 378,816
<u>IMMEUBLE SOUSSE SENHOR</u>	<u>386 020,010</u>	<u>84 281,03</u>	<u>301 738,984</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	386 020,010	84 281,026	301 738,984
<u>KHERREDINE PACHA</u>	<u>415 256,001</u>	<u>136 562,17</u>	<u>278 693,834</u>
TERRAIN	45 500,000	0,000	45 500,000
IMMEUBLE	369 756,001	136 562,167	233 193,834
<u>IMMEUBLE BERGERS DU LAC II</u>	<u>415 438,490</u>	<u>99 012,83</u>	<u>316 425,659</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
IMMEUBLE	415 438,490	99 012,831	316 425,659
<u>IMMEUBLE ZARZIS</u>	<u>344 045,853</u>	<u>65 329,64</u>	<u>278 716,213</u>
Construction	344 045,853	65 329,640	278 716,213
<u>IMMEUBLE SFAX ARIANA</u>	<u>483 591,332</u>	<u>131 015,87</u>	<u>352 575,462</u>
Construction	483 591,332	131 015,870	352 575,462
<u>IMMEUBLE M'SAKEN</u>	<u>420 401,311</u>	<u>114 205,94</u>	<u>306 195,368</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	420 401,311	114 205,943	306 195,368
<u>IMMEUBLE IERBA AJIM</u>	<u>326 793,636</u>	<u>72 255,87</u>	<u>254 537,771</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000

Construction	326 793,636	72 255,865	254 537,771
<u>IMMEUBLE RADES</u>	<u>218 797,566</u>	<u>55 428,71</u>	<u>163 368,858</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	218 797,566	55 428,708	163 368,858
<u>IMMEUBLE KORBA</u>	<u>298 490,060</u>	<u>82 826,60</u>	<u>215 663,463</u>
TERRAIN	50 000,000	0,000	50 000,000
IMMEUBLE	248 490,060	82 826,597	165 663,463
<u>IMMEUBLE KSAR HELAL</u>	<u>390 738,442</u>	<u>81 688,25</u>	<u>309 050,194</u>
TERRAIN	<u>0,000</u>	0,000	0,000
IMMEUBLE	<u>390 738,442</u>	81 688,248	309 050,194
<u>IMMEUBLE SIDI BOU SAID</u>	<u>584 726,986</u>	<u>138 242,03</u>	<u>446 484,959</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
IMMEUBLE	584 726,986	138 242,027	446 484,959
<u>IMMEUBLE TATAQUINE</u>	<u>134 558,591</u>	<u>22 524,79</u>	<u>112 033,805</u>
Terrain	9 450,000	0,000	9 450,000
Construction	125 108,591	22 524,786	102 583,805
<u>IMMEUBLE MEGRINE</u>	<u>466 620,283</u>	<u>110 077,93</u>	<u>356 542,349</u>
Terrain	<u>0,000</u>	0,000	0,000
Construction	<u>466 620,283</u>	110 077,934	356 542,349
<u>IMMEUBLE BAB SOUIKA</u>	<u>540 992,938</u>	<u>4 535,45</u>	<u>536 457,491</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	540 992,938	4 535,447	536 457,491
<u>IMMEUBLE Kallat Andalous</u>	<u>230 544,775</u>	<u>26 431,11</u>	<u>204 113,669</u>
Construction	<u>230 544,775</u>	26 431,106	204 113,669
<u>IMMEUBLE DAR CHAABENE</u>	<u>240 330,608</u>	<u>61 684,86</u>	<u>178 645,749</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	240 330,608	61 684,859	178 645,749
<u>LES BERGES DU LAC</u>	<u>280 307,610</u>	<u>130 900,66</u>	<u>149 406,946</u>
Terrain	28 440,000	0,000	28 440,000
Construction	251 867,610	130 900,664	120 966,946
<u>IMMEUBLE MENZEL TEMIME</u>	<u>188 732,509</u>	<u>44 352,14</u>	<u>144 380,366</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	188 732,509	44 352,143	144 380,366
<u>SFAX MENZEL CHAKER</u>	<u>92 310,295</u>	<u>38 171,00</u>	<u>54 139,300</u>
Terrain	18 904,500	0,000	18 904,500
Construction	73 405,795	38 170,995	35 234,800
<u>CHARGUIA</u>	<u>535 358,754</u>	<u>122 410,90</u>	<u>412 947,855</u>
Terrain Agence	256 836,900	0,000	256 836,900
Construction Agence	278 521,854	122 410,899	156 110,955
<u>IMMEUBLE TOUZEUR</u>	<u>174 961,681</u>	<u>38 959,87</u>	<u>136 001,809</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	174 961,681	38 959,872	136 001,809
<u>IMMEUBLE ALAIN SAVARY</u>	<u>334 013,999</u>	<u>139 711,79</u>	<u>194 302,206</u>

Terrain	41 425,000	0,000	41 425,000
Construction	292 588,999	139 711,793	152 877,206
<u>IMMEUBLE ARIANA CENTRE</u>	<u>846 918,613</u>	<u>230 064,97</u>	<u>616 853,640</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	846 918,613	230 064,973	616 853,640
<u>IMMEUBLE MAHDIA</u>	<u>383 702,163</u>	<u>90 962,30</u>	<u>292 739,861</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction agence	383 702,163	90 962,302	292 739,861
<u>IMMEUBLE EL MGHIRA</u>	<u>340 527,055</u>	<u>79 743,35</u>	<u>260 783,706</u>
Terrain	31 843,148	0,000	31 843,148
Construction	308 683,907	79 743,349	228 940,558
<u>IMMEUBLE HAMMAMET MARINA</u>	<u>625 933,797</u>	<u>168 442,26</u>	<u>457 491,534</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	625 933,797	168 442,263	457 491,534
<u>IMMEUBLE ENFIDHA</u>	<u>346 206,998</u>	<u>79 627,61</u>	<u>266 579,391</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	346 206,998	79 627,607	266 579,391
<u>IMMEUBLE SOUSSE KHEZAMA</u>	<u>362 741,620</u>	<u>107 925,20</u>	<u>254 816,424</u>
Terrain Zone & Agence Khezama	75 500,297	0,000	75 500,297
IMMEUBLE agence	287 241,323	107 925,196	179 316,127
Immeuble Zone Sousse	0,000	0,000	0,000
<u>IMMEUBLE LES JARDINS D'EL MENZAH</u>	<u>426 127,664</u>	<u>140 043,22</u>	<u>286 084,444</u>
TERRAIN	47 600,000	0,000	47 600,000
IMMEUBLE	378 527,664	140 043,220	238 484,444
<u>IMMEUBLE SOUSSE ERRIADH</u>	<u>164 193,153</u>	<u>53 516,12</u>	<u>110 677,035</u>
TERRAIN	19 000,000	0,000	19 000,000
IMMEUBLE	145 193,153	53 516,118	91 677,035
<u>IMMEUBLE EL MOUROUJ</u>	<u>277 416,647</u>	<u>82 549,10</u>	<u>194 867,544</u>
TERRAIN	34 200,000	0,000	34 200,000
IMMEUBLE	243 216,647	82 549,103	160 667,544
<u>IMMEUBLE ETTAHRIR</u>	<u>216 591,379</u>	<u>66 197,11</u>	<u>150 394,265</u>
TERRAIN	18 000,000	0,000	18 000,000
Construction	198 591,379	66 197,114	132 394,265
<u>IMMEUBLE SOLIMAN</u>	<u>276 527,511</u>	<u>68 773,07</u>	<u>207 754,446</u>
TERRAIN	24 000,000	0,000	24 000,000
CONSTRUCTION	252 527,511	68 773,065	183 754,446
<u>IMMEUBLE SOUKRA</u>	<u>329 573,702</u>	<u>102 906,41</u>	<u>226 667,295</u>
TERRAIN	19 800,000	0,000	19 800,000
CONSTRUCTION	309 773,702	102 906,407	206 867,295
<u>IMMEUBLE MOKNINE</u>	<u>309 469,519</u>	<u>70 662,20</u>	<u>238 807,316</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	309 469,519	70 662,203	238 807,316
<u>IMMEUBLE ENNASR II</u>	<u>742 999,364</u>	<u>216 894,99</u>	<u>526 104,371</u>

TERRAIN	64 659,000	0,000	64 659,000
CONSTRUCTION	678 340,364	216 894,993	461 445,371
<u>IMMEUBLE HAMMAMET LA MEDINA</u>	<u>459 067,255</u>	<u>85 692,54</u>	<u>373 374,715</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	459 067,255	85 692,540	373 374,715
<u>IMMEUBLE SFAX TINA RTE GABES</u>	<u>411 684,325</u>	<u>74 781,39</u>	<u>336 902,931</u>
Terrain	147 750,000		147 750,000
Construction	263 934,325	74 781,394	189 152,931
<u>IMMEUBLE MARSA CORNNICHE</u>	<u>667 630,76</u>	<u>174 688,98</u>	<u>492 941,774</u>
Terrain	0,000		0,000
Construction	667 630,756	174 688,982	492 941,774
<u>IMMEUBLE NOUVEAU SIEGE MED V</u>	<u>53 319 227,923</u>	<u>6 700 539,00</u>	<u>46 618 688,919</u>
Terrain Nouveau siège	37 144 026,242		37 144 026,242
Immeuble Nouveau siège	14 281 086,600	6 137 569,960	8 143 516,640
zone	1 894 115,081	562 969,044	1 331 146,037
<u>IMMEUBLE CENTRE URBAIN NORD</u>	<u>470 773,848</u>	<u>131 816,68</u>	<u>338 957,169</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	470 773,848	131 816,679	338 957,169
<u>IMMEUBLE MANDELA</u>	<u>66 432,264</u>	<u>14 725,81</u>	<u>51 706,451</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	66 432,264	14 725,813	51 706,451
<u>IMMEUBLE SIDI HSINE SIJOUNI</u>	<u>233 689,512</u>	<u>51 747,79</u>	<u>181 941,718</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	233 689,512	51 747,794	181 941,718
<u>IMMEUBLE EL AOUINA</u>	<u>481 868,834</u>	<u>105 463,43</u>	<u>376 405,405</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	481 868,834	105 463,429	376 405,405
<u>IMMEUBLE ZAGHOUAN</u>	<u>238 722,737</u>	<u>51 683,24</u>	<u>187 039,495</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	238 722,737	51 683,242	187 039,495
<u>IMMEUBLE JAMMEL</u>	<u>444 179,018</u>	<u>94 737,09</u>	<u>349 441,930</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	444 179,018	94 737,088	349 441,930
<u>IMMEUBLE SIDI ABDELHAMID</u>	<u>294 674,794</u>	<u>60 173,58</u>	<u>234 501,211</u>
TERRAIN	0,000		0,000
CONSTRUCTION	294 674,794	60 173,583	234 501,211
<u>IMMEUBLE KEBILI</u>	<u>280 490,256</u>	<u>58 267,51</u>	<u>222 222,747</u>
TERRAIN	0,000		0,000
CONSTRUCTION	280 490,256	58 267,509	222 222,747
<u>IMMEUBLE RIADH EL ANDALOUS</u>	<u>399 381,96</u>	<u>83 204,57</u>	<u>316 177,391</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	399 381,956	83 204,565	316 177,391
<u>IMMEUBLE MONTPLAISIR</u>	<u>604 670,43</u>	<u>119 950,75</u>	<u>484 719,682</u>

TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	604 670,427	119 950,745	484 719,682
<u>IMMEUBLE GAMMARTH</u>	<u>317 049,22</u>	<u>63 409,84</u>	<u>253 639,375</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	317 049,217	63 409,842	253 639,375
<u>IMMEUBLE LES JARDINS DU LAC</u>	<u>518 302,68</u>	<u>103 660,54</u>	<u>414 642,142</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	518 302,683	103 660,541	414 642,142
<u>IMMEUBLE SFAX CEINTURE</u>	<u>413 054,29</u>	<u>81 663,97</u>	<u>331 390,315</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	413 054,289	81 663,974	331 390,315
<u>IMMEUBLE EL JEM</u>	<u>445 074,75</u>	<u>85 954,14</u>	<u>359 120,613</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	445 074,751	85 954,138	359 120,613
<u>IMMEUBLE MENZEL BOURGUIBA</u>	<u>373 282,28</u>	<u>72 575,29</u>	<u>300 706,984</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	373 282,275	72 575,291	300 706,984
<u>IMMEUBLE EZZAHRA</u>	<u>364 543,16</u>	<u>71 085,91</u>	<u>293 457,242</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	364 543,155	71 085,913	293 457,242
<u>IMMEUBLE ENNASR</u>	<u>434 041,86</u>	<u>82 082,82</u>	<u>351 959,040</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	434 041,861	82 082,821	351 959,040
<u>IMMEUBLE BORJ CEDRIA</u>	<u>180 465,55</u>	<u>32 483,80</u>	<u>147 981,751</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	180 465,550	32 483,799	147 981,751
<u>IMMEUBLE KASSERINE</u>	<u>326 618,87</u>	<u>58 713,80</u>	<u>267 905,062</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	326 618,866	58 713,804	267 905,062
<u>IMMEUBLE GAFSA</u>	<u>248 079,70</u>	<u>43 965,19</u>	<u>204 114,505</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	248 079,697	43 965,192	204 114,505
<u>IMMEUBLE IENDOUBA</u>	<u>322 357,98</u>	<u>58 024,45</u>	<u>264 333,537</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	322 357,983	58 024,446	264 333,537
<u>IMMEUBLE LA GOULETTE</u>	<u>433 468,35</u>	<u>152 989,79</u>	<u>280 478,559</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	433 468,345	152 989,786	280 478,559
<u>IMMEUBLE SFAX AEROPORT</u>	<u>436 504,00</u>	<u>0,00</u>	<u>436 504,001</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	436 504,001	0,000	436 504,001
<u>IMMEUBLE DEN DEN</u>	<u>568 641,32</u>	<u>98 856,11</u>	<u>469 785,203</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000

CONSTRUCTION	568 641,316	98 856,113	469 785,203
<u>IMMEUBLE CARNOY</u>	<u>612 527,09</u>	<u>110 254,88</u>	<u>502 272,209</u>
CONSTRUCTION	612 527,090	110 254,881	502 272,209
<u>IMMEUBLE M'REZGA</u>	<u>283 504,93</u>	<u>48 869,42</u>	<u>234 635,515</u>
CONSTRUCTION	283 504,931	48 869,416	234 635,515
<u>IMMEUBLE SFAX CHIHIA</u>	<u>256 862,68</u>	<u>42 382,34</u>	<u>214 480,331</u>
CONSTRUCTION	256 862,675	42 382,344	214 480,331
<u>IMMEUBLE DAR FADHAL</u>	<u>423 005,06</u>	<u>71 180,53</u>	<u>351 824,532</u>
CONSTRUCTION	423 005,059	71 180,527	351 824,532
<u>IMMEUBLE LES JARDINS D'EL MENZEH II</u>	<u>604 413,21</u>	<u>101 616,25</u>	<u>502 796,960</u>
CONSTRUCTION	604 413,207	101 616,247	502 796,960
<u>IMMEUBLE SFAX NASRIA</u>	<u>485 275,54</u>	<u>79 261,68</u>	<u>406 013,861</u>
CONSTRUCTION	485 275,541	79 261,680	406 013,861
<u>IMMEUBLE MENZEL BOUZELFA</u>	<u>209 869,10</u>	<u>34 555,32</u>	<u>175 313,774</u>
CONSTRUCTION	209 869,098	34 555,324	175 313,774
<u>IMMEUBLE SAKIET EDDAIER</u>	<u>459 738,69</u>	<u>75 090,66</u>	<u>384 648,029</u>
CONSTRUCTION	459 738,686	75 090,657	384 648,029
<u>IMMEUBLE AGENCE SOUKRA II</u>	<u>322 076,00</u>	<u>41 557,11</u>	<u>280 518,894</u>
CONSTRUCTION	322 076,002	41 557,108	280 518,894
<u>IMMEUBLE AGENCE ET'TADHAMEN</u>	<u>306 260,75</u>	<u>46 524,86</u>	<u>259 735,890</u>
CONSTRUCTION	306 260,754	46 524,864	259 735,890
<u>IMMEUBLE AGENCE EL MOUROUJ IV</u>	<u>327 639,18</u>	<u>49 443,03</u>	<u>278 196,150</u>
CONSTRUCTION	327 639,177	49 443,027	278 196,150
<u>IMMEUBLE AGENCE LES PINS-BERGES DU LAC II</u>	<u>546 753,56</u>	<u>79 489,45</u>	<u>467 264,109</u>
CONSTRUCTION	546 753,556	79 489,447	467 264,109
<u>IMMEUBLE AGENCE LES JARDINS DE CARTHAGE</u>	<u>497 690,05</u>	<u>69 591,94</u>	<u>428 098,112</u>
CONSTRUCTION	497 690,053	69 591,941	428 098,112
<u>IMMEUBLE AGENCE EL AGBA</u>	<u>419 387,33</u>	<u>58 714,23</u>	<u>360 673,095</u>
CONSTRUCTION	419 387,326	58 714,231	360 673,095
<u>IMMEUBLE AGENCE MORNAG</u>	<u>248 095,14</u>	<u>34 733,32</u>	<u>213 361,822</u>
CONSTRUCTION	248 095,144	34 733,322	213 361,822
<u>IMMEUBLE AGENCE BOUCHOUCHA</u>	<u>278 226,56</u>	<u>36 595,32</u>	<u>241 631,243</u>
CONSTRUCTION	278 226,561	36 595,318	241 631,243
<u>IMMEUBLE AGENCE SAHLINE</u>	<u>252 304,79</u>	<u>32 726,98</u>	<u>219 577,803</u>
CONSTRUCTION	252 304,787	32 726,984	219 577,803
<u>IMMEUBLE AGENCE BORG LOUZIR</u>	<u>521 839,47</u>	<u>64 595,79</u>	<u>457 243,678</u>
CONSTRUCTION	521 839,470	64 595,792	457 243,678
<u>IMMEUBLE AGENCE KRAM OUEST</u>	<u>529 141,67</u>	<u>66 145,92</u>	<u>462 995,750</u>
CONSTRUCTION	529 141,667	66 145,917	462 995,750
<u>IMMEUBLE AGENCE KSOUR ESSAF</u>	<u>282 906,62</u>	<u>32 541,38</u>	<u>250 365,241</u>
CONSTRUCTION	282 906,622	32 541,381	250 365,241
<u>IMMEUBLE AGENCE MAHDIA DIAR EL BHAR</u>	<u>411 805,94</u>	<u>47 363,56</u>	<u>364 442,379</u>
TERRAIN	-	-	0,000

Construction Agence	411 805,942	47 363,563	364 442,379
IMMEUBLE AGENCE MARSA SAADA	927 790,46	104 929,29	822 861,171
CONSTRUCTION	927 790,464	104 929,293	822 861,171
IMMEUBLE AGENCE SAHLOUL	1 102 145,39	124 141,36	978 004,028
CONSTRUCTION	1 102 145,390	124 141,362	978 004,028
IMMEUBLE AGENCE KALAA KEBIRA	183 271,27	20 098,58	163 172,685
CONSTRUCTION	183 271,269	20 098,584	163 172,685
IMMEUBLE AGENCE MORNAGUIA	455 417,11	44 661,21	410 755,907
Terrain	45 600,000	0,000	45 600,000
Construction	409 817,114	44 661,207	365 155,907
IMMEUBLE AGENCE KEF	255 829,74	27 489,96	228 339,787
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	255 829,744	27 489,957	228 339,787
IMMEUBLE AGENCE SILIANA	475 761,33	47 171,78	428 589,551
Construction	475 761,334	47 171,783	428 589,551
IMMEUBLE AGENCE AVENUE DES ETATS UNIS	903 617,52	85 905,56	817 711,953
Construction	903 617,515	85 905,562	817 711,953
IMMEUBLE AGENCE SFAX LAFRANE	1 236 027,89	139 036,02	1 096 991,868
Construction	1 236 027,890	139 036,022	1 096 991,868
IMMEUBLE AGENCE SAKIET EZZIT	643 623,31	61 072,39	582 550,917
Construction	643 623,311	61 072,394	582 550,917
IMMEUBLE AGENCE DOUAR HICHER	398 861,14	37 132,34	361 728,798
Construction	398 861,137	37 132,339	361 728,798
IMMEUBLE AGENCE SBEITLA	403 758,76	32 108,12	371 650,641
Construction	403 758,763	32 108,122	371 650,641
IMMEUBLE AGENCE NOUVELLE MEDINA	601 722,61	47 335,71	554 386,908
Construction	601 722,614	47 335,706	554 386,908
IMMEUBLE AGENCE EL MENZEH VII	1 096 652,90	14 098,70	1 082 554,202
Terrain	895 400,000	0,000	895 400,000
Construction	201 252,902	14 098,700	187 154,202
IMMEUBLE AGENCE CITE JARDINS	483 155,92	35 511,96	447 643,965
Construction	483 155,921	35 511,956	447 643,965
IMMEUBLE AGENCE SOUSSE BOUHSINA	681 462,91	50 201,09	631 261,820
Construction	681 462,913	50 201,093	631 261,820
IMMEUBLE AGENCE MNIHLA	374 142,89	24 329,50	349 813,388
Construction	374 142,886	24 329,498	349 813,388
IMMEUBLE AGENCE AIN ZAGHOUAN	1 066 004,11	55 140,17	1 010 863,943
Construction	1 066 004,110	55 140,167	1 010 863,943
TOTAL	109 379 954,886	17 912 248,311	91 467 706,575

**Les Immeubles Hors Exploitation
En DT**

PROPRIETE HORS EXPLOITATION	Coût acquisition	Total Amortissements.	V. C. N au 31/12/2019
HOTEL Avenue de France	7 078 531	1 639 306	5 439 225
Terrain Appartement Houmet Souk	37 899	6 908	30 991
Appartement Gabes Jara	44 439	-	44 439
Appartement Mareth	38 091	16 760	21 331
1er Etage Ben Arous	74 100	61 323	12 777
Boutique - Restaurant Lafayette	207 627	56 822	150 805
Appartements Hammamet	113 821	70 781	43 040
1er Etage Kairouan	142 691	-	142 691
Etages Medenine	96 469	56 132	40 337
Appartement Sousse Khezama	70 000	25 032	44 968
Terrain Mghira	404 917		404 917
MNIHLA	293 746	17 690	276 056
ZONE SFAX CHAKER	109 554	14 455	95 099
PORTE D SIEGE MED V	290 000	96 926	193 074
AGENCE LA CHARGUIA	475 231	137 181	338 050
Valeur Tour C & Economat BAD	9 190 369	2 744 588	6 445 781
PROPRIETE HORS EXPLOITATION EN RECOUVREMENT	58 985 018	-	58 985 018
TOTAL	77 652 503,11	4 943 903	72 708 600

4.1.2. Situation du portefeuille titres au 31/12/2019:

4.1.2.1. Portefeuille titres de placement

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Titres de transaction	98 322	89 484	67 419	8 838	9,88%
Bons de trésor	98 322	89 484	67 897	8 838	9,88%
Créances rattachées / Bons de trésor	-	-	(478)		-
Titres de placement	159 419	196 138	463 252	(36 719)	(18,72%)
Titres à revenu fixe	145 650	179 455	450 923	(33 805)	(18,84%)
Bons de trésor	-	-	241 109		-
Créances rattachées / Bons de trésor	8	8	8 184	0	0,00%
Emprunts Obligataires	139 934	172 938	193 776	(33 004)	(19,08%)
Créances rattachées / Emprunts obligataires	5 708	6 509	7 854	(801)	(12,31%)
Titres à revenu variable	13 769	16 683	12 329	(2 914)	(17,47%)
Actions cotées	16 991	18 038	13 931	(1 047)	(5,80%)
Provisions pour moins-value latente des actions	(3 222)	(1 355)	(1 602)	(1 867)	137,79%
Total	257 741	285 622	530 671	(27 881)	(9,76%)

4.1.2.2. Portefeuille Titres d'investissement :

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Titres d'investissement	1 286 111	1 336 285	1 081 976	(50 174)	-3,75%
BTA	844 429	927 648	756 360	-83 219	-8,97%
Fonds gérés	435 172	402 149	318 895	33 023	8,21%
Emprunts obligataires	-	-	179	-	-
Titres participatifs	6 510	6 488	6 542	22	0,34%
Titres de participation	82 463	134 932	131 688	(52 469)	(38,89%)
Parts dans les entreprises associées	129 040	100 754	104 249	28 286	28,07%
Parts dans les entreprises liées	9 020	8 880	13 078	140	1,58%
Participations avec convention de rétrocession	30 363	31 520	30 546	(1 157)	(3,67%)
Total	1 536 997	1 612 371	1 361 537	(75 374)	(4,67%)

4.1.2.2.1. Titres de participation

En MDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Titres de participation	105 776	165 321	166 843	(59 545)	(36,02%)
Provisions sur titres de participation	(15 554)	(16 514)	(17 138)	960	(5,81%)
Montant restant à libérer sur titres de participation	(7 759)	(13 875)	(18 017)	6 116	(44,08%)
Total	82 463	134 932	131 688	(52 469)	(38,89%)

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Description	% de détention	31/12/2019				31/12/2018			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
Titres cotés		18 629	-	18 629	(7 247)	14 303	-	14 303	(6 242)
PGH	0,43%	9 115	-	9 115	-	5 093	-	5 093	-
SIPHAX AIRLINES	3,59%	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)
HANNIBAL LEASE	1,84%	1 282	-	1 282	(575)	1 282	-	1 282	(169)
MIP	4,71%	973	-	973	(928)	973	-	973	(850)
EURO-CYCLES	0,57%	1 475	-	1 475	(527)	1 171	-	1 171	(584)
UADH	1,58%	3 784	-	3 784	(3 217)	3 784	-	3 784	(2 639)
Titres non cotés		87 147	7 759	79 388	(8 307)	151 018	13 874	137 144	(10 272)
TUNISIE SICAV	0,00%	-	-	-	-	21 775	-	21 775	-
BATAM	13,71%	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)
FCPR AMEN CAPITAL	100,00%	3 300	-	3 300	(371)	3 300	-	3 300	(45)
FCPR AMEN CAPITAL 2	68,81%	4 060	-	4 060	(177)	5 883	-	5 883	-
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	12,50%	5 000	-	5 000	(157)	5 000	-	5 000	(242)
STE PRIVE HOPITAL EL AMEN	0,00%	-	-	-	-	378	-	378	-
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	12,51%	12 322	-	12 322	-	47 256	-	47 256	-
FCPR TUNINVEST CROISSANCE	11,72%	3 000	51	2 949	-	3 000	203	2 797	(196)
FCPR SWING	15,92%	4 000	-	4 000	-	4 000	-	4 000	-
FCPR MAXULA ESPOIR	7,66%	1 500	-	1 500	(227)	1 500	-	1 500	-
ALTERMED APEF	7,38%	1 572	-	1 572	(109)	1 572	-	1 572	-
UNION DE FACTORING	9,24%	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-
FCP SICAV MAC EPARGNANT	14,81%	1 239	-	1 239	(19)	1 239	-	1 239	-
FCPR TUNISIAN DEVELOPPEMENT	6,67%	1 003	-	1 003	(185)	1 003	-	1 003	(184)
PHENICIA SEED FUND	10,07%	826	-	826	(311)	826	-	826	(311)
FINACORP OBLIGATION SICAV	27,77%	1 098	-	1 098	-	1 032	-	1 032	-
SOCIETE TUNIS CENTER	9,38%	938	-	938	-	938	-	938	-
LA MARINE HAMMEMET SUD	3,59%	700	-	700	(335)	700	-	700	(335)
COTUNACE	3,22%	689	-	689	-	689	-	689	-
FCP MAC CROISSANCE	72,76%	1 904	-	1 904	(140)	1 904	-	1 904	(4)
LA MAISON DES BANQUES	7,16%	588	-	588	(170)	588	-	588	(170)
FCP SMART EQUITY 2	6,73%	500	-	500	-	500	-	500	-
FCPR VALEUR DEVELOPPEMENT 2	2,00%	1 000	-	1 000	-	-	-	-	-
TAYSIR MICRO FINANCE	5,51%	661	-	661	-	661	-	661	-
ADVANS TUNISIE	9,90%	1 980	-	1 980	-	760	95	665	-
SOCIETE INTER-BANK SERVICE	3,12%	400	-	400	(199)	400	-	400	(199)

Description	% de détention	31/12/2019				31/12/2018			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
STEG ENERGIES RENOUVELABLES	8,00%	100	-	100	-	100	-	100	-
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	0,00%	-	-	-	-	37	-	37	-
CLINIQUE EL AMEN BEJA	0,00%	-	-	-	(9)	44	-	44	(9)
STE Deve Exp Zarzis	5,02%	300	-	300	-	300	-	300	-
MICROCREC TUNISIE SA	10,00%	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-
SOCIETE MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	-	280	-	280	-
SIBTEL	6,74%	236	-	236	-	236	-	236	-
MAXULA D'INVESTISSEMENT SICAV	7,66%	200	-	200	-	200	-	200	-
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	0,00%	150	-	150	-	150	-	150	-
TUNISIE CLEARING	3,33%	279	-	279	-	241	-	241	-
FCP MAC EQUILIBRE	32,21%	914	-	914	(39)	914	-	914	-
S T H Djerba	0,00%	193	-	193	(193)	193	-	193	(193)
S.O.D.I.N.O	0,26%	100	-	100	(40)	100	-	100	(40)
SAGES	15,10%	76	-	76	(31)	76	-	76	(76)
ELKHIR	0,00%	-	-	-	-	2 753	68	2 685	(2 685)
FCP MAC Horizon 2022	11,53%	1 984	-	1 984	-	1 750	-	1 750	-
FCP VALEURS INSTITUTIONNELLES	6,67%	2 344	-	2 344	-	2 000	-	2 000	-
FCP MAC EL HOUDA	13,68%	113	-	113	(2)	113	-	113	(1)
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	0,00%	-	-	-	-	7 498	-	7 498	-
FCP AFRICAMEN	33,33%	10 000	7 708	2 292	-	10 000	7 708	2 292	-
FCP AMEN SELECTION	70,18%	1 001	-	1 001	(98)	1 001	-	1 001	(87)
FCPR AMEN CAPITAL 3	43,01%	10 000	-	10 000	-	10 000	5 800	4 200	-
FIDELITY SICAV PLUS	3,31%	2 470	-	2 470	-	-	-	-	-
AUTRES		50	-	50	(5)	51	-	51	(5)
Total	kkk	105 776	7 759	98 017	(15 554)	165 321	13 874	151 447	(16 514)

4.1.2.2.2. Parts dans les entreprises associées

En MDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Parts dans les entreprises associées	133 127	102 756	104 271	30 371	29,56%
Créances rattachées	883	165	279	718	435,15%
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(4 970)	(2 167)	(301)	(2 803)	129,35%
Total	129 040	100 754	104 249	28 286	28,07%

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

Description	% de détention	31/12/2019	Provision 31/12/2019	31/12/2018	Provision 31/12/2018
Titres cotés		43 502	-	31 473	-
TUNISIE LEASING & FACTORING	35,99%	43 502	-	31 473	-
Titres non cotés		89 625	(4 970)	71 283	(2 167)
MAGHREB LEASING ALGERIE	44,49%	46 448	-	30 415	-
TLG FINANCE	23,63%	12 211	(4 581)	12 211	(1 775)
AMEN SANTE	19,00%	15 983	(93)	9 944	(93)
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	0,00%	-	-	2 584	-
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	0,00%	-	-	2 136	-
EL IMRANE	20,00%	1 400	-	1 400	-
HAYETT	25,00%	3 013	-	3 013	-
EL KAWARIS	20,00%	660	-	660	-
TUNISYS	20,00%	300	-	300	-
SUNAGRI	27,00%	216	(216)	216	(216)
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	29,80%	1	-	1	-
SICAV AMEN	0,14%	146	(80)	146	(83)
TUNINVEST INNOVATION SICAR	27,27%	136	-	136	-
AMEN PREMIERE	0,09%	74	-	74	-
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	30,00%	5 516	-	5 516	-
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	20,00%	2 531	-	2 531	-
AMEN ALLIANCE SICAV	98,96%	990	-	-	-
Total		133 127	(4 970)	102 756	(2 167)

Aucun transfert n'a eu lieu au cours de l'exercice 2019 entre les titres.

Les parts dans les entreprises associées sont totalement libérées au 31.12.2019.

4.1.2.2.3. Parts dans les entreprises liées

En mDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Parts dans les entreprises liées	9 020	8 880	13 386	140	1,58%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	0	0	(308)	0	-
Total	9 020	8 880	13 078	140	1,58%

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

Description	% de détention	31/12/2019	Provision 31/12/2019	31/12/2018	Provision 31/12/2018
AMEN PROJECT	53,01%	125	-	284	-
SOGEREC	99,97%	4 297	-	4 297	-
SICAR AMEN	88,20%	2 205	-	2 205	-
LE RECOUVREMENT	99,88%	300	-	300	-
AMEN CAPITAL	51,00%	300	-	300	-
AMEN INVEST	63,30%	1 494	-	1 494	-
AMEN IMMOBILIERE	99,77%	299	-	-	-
Total		9 020	-	8 880	-

Les parts dans les entreprises liées sont totalement libérées au 31.12.2019.

4.1.2.2.4. Titres avec convention de rétrocession

En MDT	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variations 2019/2018	
				Montant	%
Part avec convention en rétrocession	38 779	38 336	37 362	443	1,16%
Montant restant à libérer sur participation avec convention en rétrocession	-	-	-		
Créances rattachées	-	-	-		
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(8 416)	(6 816)	(6 816)	(1 600)	23,47%
Total	30 363	31 520	30 546	(1 157)	(3,67%)

Les renseignements sur les entreprises filiales de la banque se présentent comme suit :

Filiale	Adresse	Activité	Participation détenue %	Capitaux propres 2019	Résultat net 2019
SICAR AMEN	Amen Bank	SICAR	88,20%	16 109	2 958
LE RECOUVREMENT	Amen Bank	Société de recouvrement de créances	99,88%	4 161	1 382
AMEN PROJECT	Amen Bank	Société d'investissement	53,01%	271	12
SOGEREC	124 Avenue de la liberté, 1002, Tunis Belvédère	Société de recouvrement de créances	99,97%	4 825	319
AMEN CAPITAL	124 Avenue de la liberté, 1002, Tunis Belvédère	Société de gestion de fonds	51,00%	1 692	376
AMEN INVEST	124 Avenue de la liberté, 1002, Tunis Belvédère	Intermédiaire en Bourse	63,30%	3 256	(400)
AMEN IMMOBILIERE	Avenue mesk elil chott meriem akouda Sousse	Promotion immobilière	99,77%	300	-
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	124 Avenue de la liberté, 1002, Tunis Belvédère	Société de gestion de fonds	0,00% (*)	17	(1)

(*)La banque détient indirectement 99,90% du capital de la société "Amen Corporate Finance" à travers sa filiale Amen capital ce qui nous permet de la classer en tant qu'entreprise filiale.

4.2. Patrimoine de la banque au 30/06/2020

4.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles de la banque au 30/06/2020 :

Description	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisition	Cession / Transfert	Valeur Brute au 30/06/2020	Amort / Provision Cumul au 31/12/2019	Dotations	Reprise / Sortie	Amort Cumul au 30/06/2020	VCN au 30/06/2020
1) Immobilisation Incorporelles	10 416	264	-	10 680	(8 760)	(341)	-	(9 101)	1 579
Fonds de commerce	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	9 267	264	-	9 531	(7 789)	(321)	-	(8 110)	1 421
Droit au bail	965	-	-	965	(787)	(20)	-	(807)	158
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2) Immobilisations Corporelles	259 424	11 514	(3 564)	267 374	(75 961)	(3 267)	75	(79 154)	188 220
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>138 399</u>	<u>2 686</u>	<u>(7)</u>	<u>141 078</u>	<u>(38 435)</u>	<u>(1 568)</u>	<u>-</u>	<u>(40 003)</u>	<u>101 075</u>
Terrains d'exploitation	40 037	2 238	-	42 275	-	-	-	-	42 275
Bâtiments	69 343	-	-	69 343	(17 912)	(689)	-	(18 601)	50 742
Aménagements de bâtiments	29 019	448	(7)	29 460	(20 523)	(879)	-	(21 402)	8 058
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>77 653</u>	<u>7 500</u>	<u>(3 482)</u>	<u>81 671</u>	<u>(4 944)</u>	<u>(174)</u>	<u>-</u>	<u>(5 118)</u>	<u>76 553</u>
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	77 653	7 500	(3 482)	81 671	(4 944)	(174)	-	(5 118)	76 553
<u>Mobiliers de bureau</u>	<u>8 414</u>	<u>531</u>	<u>-</u>	<u>8 945</u>	<u>(5 996)</u>	<u>(383)</u>	<u>-</u>	<u>(6 379)</u>	<u>2 566</u>
<u>Matériels de transport</u>	<u>4 693</u>	<u>-</u>	<u>(75)</u>	<u>4 618</u>	<u>(3 196)</u>	<u>(294)</u>	<u>75</u>	<u>(3 415)</u>	<u>1 203</u>
<u>Matériels informatique</u>	<u>13 245</u>	<u>560</u>	<u>-</u>	<u>13 805</u>	<u>(9 908)</u>	<u>(413)</u>	<u>-</u>	<u>(10 321)</u>	<u>3 484</u>
<u>Machines DAB</u>	<u>7 662</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>7 662</u>	<u>(6 114)</u>	<u>(168)</u>	<u>-</u>	<u>(6 282)</u>	<u>1 380</u>
<u>Coffres forts</u>	<u>2 481</u>	<u>60</u>	<u>-</u>	<u>2 541</u>	<u>(1 821)</u>	<u>(42)</u>	<u>-</u>	<u>(1 863)</u>	<u>678</u>
<u>Autres immobilisations</u>	<u>6 877</u>	<u>177</u>	<u>-</u>	<u>7 054</u>	<u>(5 548)</u>	<u>(225)</u>	<u>-</u>	<u>(5 773)</u>	<u>1 281</u>
3) Immobilisations encours	3 318	668	(377)	3 609	-	-	-	-	3 609
Immobilisations corporelles encours	3 015	668	(377)	3 306	-	-	-	-	3 306
Immobilisations incorporelles encours	303	-	-	303	-	-	-	-	303
Total	273 158	12 446	(3 941)	281 663	(84 722)	(3 608)	75	(88 255)	193 408

Les Immeubles d'Exploitation :

(En DT)

RUBRIQUES	VALEUR D'ACQUISITION	TOTAL AMORTISSEMENT	VALEUR COMPTABLE NETTE 30/06/2020
<u>IMMEUBLE 13 AV DE FRANCE</u>	<u>335 911,325</u>	<u>110 108,245</u>	<u>225 803,080</u>
Terrain	4 244,156	0,000	4 244,156
Construction	331 667,169	110 108,245	221 558,924
<u>IMMEUBLE PLACE BARCELONE</u>	<u>70 988,085</u>	<u>39 638,906</u>	<u>31 349,179</u>
Terrain	10 000,000	0,000	10 000,000
Construction	60 988,085	39 638,906	21 349,179
<u>IMMEUBLE SFAX CHAKER</u>	<u>460 862,100</u>	<u>70 239,225</u>	<u>390 622,875</u>
Terrain	15 223,117	0,000	15 223,117
Construction agence zone	182 626,037	41 430,903	141 195,134
	263 012,946	28 808,322	234 204,624
<u>IMMEUBLE SOUSSE PORT</u>	<u>1 426 269,520</u>	<u>419 001,622</u>	<u>1 007 267,898</u>
Construction	1 426 269,520	419 001,622	1 007 267,898

<u>IMMEUBLE JERBA H. SOUK</u>	<u>200 118,366</u>	<u>69 210,788</u>	<u>130 907,578</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction Agence	200 118,366	69 210,788	130 907,578
<u>NABEUL</u>	<u>489 856,814</u>	<u>155 528,148</u>	<u>334 328,666</u>
Terrain Appart. Nabeul	106 771,903	0,000	106 771,903
Immeuble Zone Nabeul	161 904,276	85 918,175	75 986,101
Construction Agence Nabeul	221 180,635	69 609,973	151 570,662
<u>IMMEUBLE GABES JARA</u>	<u>134 972,194</u>	<u>26 977,963</u>	<u>107 994,231</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	134 972,194	26 977,963	107 994,231
<u>IMMEUBLE MARETH</u>	<u>141 367,734</u>	<u>32 216,867</u>	<u>109 150,867</u>
Terrain	15 000,000	0,000	15 000,000
Construction	126 367,734	32 216,867	94 150,867
<u>IMMEUBLE LES JARDINS DE LA SOUKRA</u>	<u>765 512,500</u>	<u>191 179,256</u>	<u>574 333,244</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	765 512,500	191 179,256	574 333,244
<u>IMMEUBLE KELIBIA</u>	<u>300 376,787</u>	<u>87 455,781</u>	<u>212 921,006</u>
Terrain	22 600,000	0,000	22 600,000
Construction	277 776,787	87 455,781	190 321,006
<u>IMMEUBLE AG. EL MENZAH VI</u>	<u>80 224,320</u>	<u>64 734,037</u>	<u>15 490,283</u>
<u>IMMEUBLE AG. BIZERTE</u>	<u>2 011,957</u>	<u>251,194</u>	<u>1 760,763</u>
<u>IMMEUBLE AG. BAB EL ALOUI</u>	<u>118 708,481</u>	<u>101 450,250</u>	<u>17 258,231</u>
<u>LOCAL AG. ARIANA</u>	<u>146 367,760</u>	<u>126 356,568</u>	<u>20 011,192</u>
<u>IMMEUBLE AG. BEN AROUS</u>	<u>217 705,115</u>	<u>130 360,819</u>	<u>87 344,296</u>
Terrain	18 600,000	0,000	18 600,000
Construction	199 105,115	130 360,819	68 744,296
<u>IMMEUBLE AG. SFAX MEDINA</u>	<u>613 039,452</u>	<u>192 172,498</u>	<u>420 866,954</u>
Terrain	99 544,900	0,000	99 544,900
Construction	513 494,552	192 172,498	321 322,054
<u>IMMEUBLE AG. BENI KHIAR</u>	<u>155 070,483</u>	<u>70 838,175</u>	<u>84 232,308</u>
Terrain	2 829,754	0,000	2 829,754
Construction	152 240,729	70 838,175	81 402,554
<u>IMMEUBLE LA MARSA</u>	<u>196 228,205</u>	<u>29 412,756</u>	<u>166 815,449</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	196 228,205	29 412,756	166 815,449
<u>IMMEUBLE RAOUED</u>	<u>303 018,363</u>	<u>75 735,070</u>	<u>227 283,293</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	303 018,363	75 735,070	227 283,293
<u>IMMEUBLE HAMMAM LIF</u>	<u>140 856,224</u>	<u>50 328,943</u>	<u>90 527,281</u>
Terrain	15 075,000	0,000	15 075,000
Construction	125 781,224	50 328,943	75 452,281
<u>IMMEUBLE AG. EL MENZAH I</u>	<u>530 396,468</u>	<u>38 258,496</u>	<u>492 137,972</u>
Terrain	369 965,165	0,000	369 965,165
Construction	160 431,303	38 258,496	122 172,807
<u>IMMEUBLE EL OMRANE</u>	<u>311 975,491</u>	<u>96 038,349</u>	<u>215 937,142</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	311 975,491	96 038,349	215 937,142
<u>IMMEUBLE JERBA MIDOUN</u>	<u>56 784,900</u>	<u>48 853,655</u>	<u>7 931,245</u>
Terrain	4 106,117	0,000	4 106,117
Construction	52 678,783	48 853,655	3 825,128
<u>IMMEUBLE LA FAYETTE</u>	<u>251 782,816</u>	<u>78 038,917</u>	<u>173 743,899</u>
Construction	251 782,816	78 038,917	173 743,899
<u>IMMEUBLE EL MANAR</u>	<u>617 181,587</u>	<u>148 089,847</u>	<u>469 091,740</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	617 181,587	148 089,847	469 091,740
<u>IMMEUBLE LE KRAM</u>	<u>196 446,609</u>	<u>85 015,468</u>	<u>111 431,141</u>
Terrain	20 720,000	0,000	20 720,000
Construction	175 726,609	85 015,468	90 711,141
<u>IMMEUBLE SIDI BOUZID</u>	<u>339 300,206</u>	<u>84 865,633</u>	<u>254 434,573</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000

Construction	339 300,206	84 865,633	254 434,573
<u>IMMEUBLE SIDI THABET</u>	<u>165 712,542</u>	<u>32 079,907</u>	<u>133 632,635</u>
Terrain	32 500,000	0,000	32 500,000
Construction	133 212,542	32 079,907	101 132,635
<u>IMMEUBLE BAB EL KHADHRA</u>	<u>127 923,080</u>	<u>85 859,286</u>	<u>42 063,794</u>
Terrain	27 000,000	0,000	27 000,000
Construction	100 923,080	85 859,286	15 063,794
<u>IMMEUBLE LES OLYMPIADES</u>	<u>136 798,814</u>	<u>86 015,271</u>	<u>50 783,543</u>
Terrain	4 456,500	0,000	4 456,500
Construction	132 342,314	86 015,271	46 327,043
<u>IMMEUBLE HAMMAMET</u>	<u>160 420,000</u>	<u>72 793,889</u>	<u>87 626,111</u>
Terrain	48 420,000	0,000	48 420,000
Construction	112 000,000	72 793,889	39 206,111
<u>IMMEUBLE MONTFLEURY</u>	<u>152 560,836</u>	<u>53 407,309</u>	<u>99 153,527</u>
Terrain	65 000,000	0,000	65 000,000
Construction	87 560,836	53 407,309	34 153,527
<u>IMMEUBLE JEDAIDA</u>	<u>179 616,233</u>	<u>31 569,738</u>	<u>148 046,495</u>
Construction	179 616,233	31 569,738	148 046,495
<u>IMMEUBLE SOUK ETTROUK</u>	<u>194 915,895</u>	<u>71 478,989</u>	<u>123 436,906</u>
Terrain	11 600,000	0,000	11 600,000
Construction	183 315,895	71 478,989	111 836,906
<u>IMMEUBLE TAIEB M'HIRI</u>	<u>643 592,324</u>	<u>51 483,806</u>	<u>592 108,518</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	643 592,324	51 483,806	592 108,518
<u>IMMEUBLE KAIROUANE</u>	<u>660 752,974</u>	<u>154 200,296</u>	<u>506 552,678</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction agence	282 583,719	68 502,595	214 081,124
zone centre	378 169,255	85 697,701	292 471,554
<u>IMMEUBLE BOUMHAL</u>	<u>297 554,966</u>	<u>74 102,872</u>	<u>223 452,094</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	297 554,966	74 102,872	223 452,094
<u>IMMEUBLE BARDO</u>	<u>793 664,425</u>	<u>182 357,777</u>	<u>611 306,648</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	793 664,425	182 357,777	611 306,648
<u>IMMEUBLE MEDENINE</u>	<u>97 872,035</u>	<u>16 967,302</u>	<u>80 904,733</u>
Terrain	10 600,000	0,000	10 600,000
Construction	87 272,035	16 967,302	70 304,733
<u>IMMEUBLE DR-BURNET</u>	<u>426 478,320</u>	<u>139 948,615</u>	<u>286 529,705</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	426 478,320	139 948,615	286 529,705
<u>IMMEUBLE SFAX GREMDA</u>	<u>380 127,550</u>	<u>53 197,081</u>	<u>326 930,469</u>
Construction	380 127,550	53 197,081	326 930,469
<u>IMMEUBLE HAMMAM SOUSSE</u>	<u>504 499,131</u>	<u>149 720,267</u>	<u>354 778,864</u>
TERRAIN	22 000,000	0,000	22 000,000
IMMEUBLE	482 499,131	149 720,267	332 778,864
<u>IMMEUBLE SFAX JEDIDA</u>	<u>107 210,645</u>	<u>18 123,038</u>	<u>89 087,607</u>
Terrain	17 600,000	0,000	17 600,000
Construction	89 610,645	18 123,038	71 487,607
<u>IMMEUBLE SOUSSE SENHOR</u>	<u>386 020,010</u>	<u>88 120,134</u>	<u>297 899,876</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	386 020,010	88 120,134	297 899,876
<u>KHERREDINE PACHA</u>	<u>415 256,001</u>	<u>140 239,521</u>	<u>275 016,480</u>
TERRAIN	45 500,000	0,000	45 500,000
IMMEUBLE	369 756,001	140 239,521	229 516,480
<u>IMMEUBLE BERGERS DU LAC II</u>	<u>415 438,490</u>	<u>103 144,514</u>	<u>312 293,976</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
IMMEUBLE	415 438,490	103 144,514	312 293,976
<u>IMMEUBLE ZARZIS</u>	<u>344 045,853</u>	<u>68 751,300</u>	<u>275 294,553</u>
Construction	344 045,853	68 751,300	275 294,553
<u>IMMEUBLE SFAX ARIANA</u>	<u>483 591,332</u>	<u>135 825,355</u>	<u>347 765,977</u>

Construction	483 591,332	135 825,355	347 765,977
<u>IMMEUBLE M'SAKEN</u>	<u>420 401,311</u>	<u>118 386,985</u>	<u>302 014,326</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	420 401,311	118 386,985	302 014,326
<u>IMMEUBLE JERBA AJIM</u>	<u>326 793,636</u>	<u>75 505,944</u>	<u>251 287,692</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	326 793,636	75 505,944	251 287,692
<u>IMMEUBLE RADES</u>	<u>218 797,566</u>	<u>57 604,729</u>	<u>161 192,837</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	218 797,566	57 604,729	161 192,837
<u>IMMEUBLE KORBA</u>	<u>298 490,060</u>	<u>85 297,918</u>	<u>213 192,142</u>
TERRAIN	50 000,000	0,000	50 000,000
IMMEUBLE	248 490,060	85 297,918	163 192,142
<u>IMMEUBLE KSAR HELAL</u>	<u>390 738,442</u>	<u>85 574,277</u>	<u>305 164,165</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
IMMEUBLE	390 738,442	85 574,277	305 164,165
<u>IMMEUBLE SIDI BOU SAID</u>	<u>584 726,986</u>	<u>144 057,347</u>	<u>440 669,639</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
IMMEUBLE	584 726,986	144 057,347	440 669,639
<u>IMMEUBLE TATAQUINE</u>	<u>134 558,591</u>	<u>23 769,036</u>	<u>110 789,555</u>
Terrain	9 450,000	0,000	9 450,000
Construction	125 108,591	23 769,036	101 339,555
<u>IMMEUBLE MEGRINE</u>	<u>466 620,283</u>	<u>114 718,634</u>	<u>351 901,649</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	466 620,283	114 718,634	351 901,649
<u>IMMEUBLE BAB SOUIKA</u>	<u>540 992,938</u>	<u>9 915,814</u>	<u>531 077,124</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	540 992,938	9 915,814	531 077,124
<u>IMMEUBLE Kallat Andalous</u>	<u>230 544,775</u>	<u>28 723,954</u>	<u>201 820,821</u>
Construction	230 544,775	28 723,954	201 820,821
<u>IMMEUBLE DAR CHAABENE</u>	<u>240 330,608</u>	<u>64 075,032</u>	<u>176 255,576</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	240 330,608	64 075,032	176 255,576
<u>LES BERGES DU LAC</u>	<u>280 307,610</u>	<u>133 405,577</u>	<u>146 902,033</u>
Terrain	28 440,000	0,000	28 440,000
Construction	251 867,610	133 405,577	118 462,033
<u>IMMEUBLE MENZEL TEMIME</u>	<u>188 732,509</u>	<u>46 229,156</u>	<u>142 503,353</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	188 732,509	46 229,156	142 503,353
<u>SFAX MENZEL CHAKER</u>	<u>92 310,295</u>	<u>38 901,042</u>	<u>53 409,253</u>
Terrain	18 904,500	0,000	18 904,500
Construction	73 405,795	38 901,042	34 504,753
<u>CHARGUIA</u>	<u>535 358,754</u>	<u>125 180,900</u>	<u>410 177,854</u>
Terrain Agence	256 836,900	0,000	256 836,900
Construction Agence	278 521,854	125 180,900	153 340,954
<u>IMMEUBLE TOUZEUR</u>	<u>174 961,681</u>	<u>40 699,929</u>	<u>134 261,752</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	174 961,681	40 699,929	134 261,752
<u>IMMEUBLE ALAIN SAVARY</u>	<u>334 013,999</u>	<u>142 621,693</u>	<u>191 392,306</u>
Terrain	41 425,000	0,000	41 425,000
Construction	292 588,999	142 621,693	149 967,306
<u>IMMEUBLE ARIANA CENTRE</u>	<u>846 918,613</u>	<u>238 487,879</u>	<u>608 430,734</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	846 918,613	238 487,879	608 430,734
<u>IMMEUBLE MAHDIA</u>	<u>383 702,163</u>	<u>94 778,359</u>	<u>288 923,804</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction agence	383 702,163	94 778,359	288 923,804
<u>IMMEUBLE EL MGHIRA</u>	<u>340 527,055</u>	<u>82 813,319</u>	<u>257 713,736</u>
Terrain	31 843,148	0,000	31 843,148
Construction	308 683,907	82 813,319	225 870,588

<u>IMMEUBLE HAMMAMET MARINA</u>	<u>625 933,797</u>	<u>174 667,396</u>	<u>451 266,401</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	625 933,797	174 667,396	451 266,401
<u>IMMEUBLE ENFIDHA</u>	<u>346 206,998</u>	<u>83 070,758</u>	<u>263 136,240</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	346 206,998	83 070,758	263 136,240
<u>IMMEUBLE SOUSSE KHEZAMA</u>	<u>705 362,148</u>	<u>215 164,066</u>	<u>490 198,082</u>
Terrain Zone & Agence Khezama	151 000,594	0,000	151 000,594
IMMEUBLE agence	287 241,323	110 781,913	176 459,410
Immeuble Zone Sousse	267 120,231	104 382,153	162 738,078
<u>IMMEUBLE LES JARDINS D'EL MENZAH</u>	<u>426 127,664</u>	<u>143 807,812</u>	<u>282 319,852</u>
TERRAIN	47 600,000	0,000	47 600,000
IMMEUBLE	378 527,664	143 807,812	234 719,852
<u>IMMEUBLE SOUSSE ERRIADH</u>	<u>164 193,153</u>	<u>54 960,118</u>	<u>109 233,035</u>
TERRAIN	19 000,000	0,000	19 000,000
IMMEUBLE	145 193,153	54 960,118	90 233,035
<u>IMMEUBLE EL MOUROUJ</u>	<u>277 416,647</u>	<u>84 967,978</u>	<u>192 448,669</u>
TERRAIN	34 200,000	0,000	34 200,000
IMMEUBLE	243 216,647	84 967,978	158 248,669
<u>IMMEUBLE ETTAHRIR</u>	<u>216 591,379</u>	<u>68 172,178</u>	<u>148 419,201</u>
TERRAIN	18 000,000	0,000	18 000,000
Construction	198 591,379	68 172,178	130 419,201
<u>IMMEUBLE SOLIMAN</u>	<u>276 527,511</u>	<u>71 284,544</u>	<u>205 242,967</u>
TERRAIN	24 000,000	0,000	24 000,000
CONSTRUCTION	252 527,511	71 284,544	181 242,967
<u>IMMEUBLE SOUKRA</u>	<u>329 573,702</u>	<u>105 987,216</u>	<u>223 586,486</u>
TERRAIN	19 800,000	0,000	19 800,000
CONSTRUCTION	309 773,702	105 987,216	203 786,486
<u>IMMEUBLE MOKNINE</u>	<u>309 469,519</u>	<u>73 739,987</u>	<u>235 729,532</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	309 469,519	73 739,987	235 729,532
<u>IMMEUBLE ENNASR II</u>	<u>742 999,364</u>	<u>223 641,329</u>	<u>519 358,035</u>
TERRAIN	64 659,000	0,000	64 659,000
CONSTRUCTION	678 340,364	223 641,329	454 699,035
<u>IMMEUBLE MANOUBA</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	0,000	0,000	0,000
<u>IMMEUBLE HAMMAMET LA MEDINA</u>	<u>459 067,255</u>	<u>90 258,127</u>	<u>368 809,128</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	459 067,255	90 258,127	368 809,128
<u>IMMEUBLE SOUSSE MEDINA</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	0,000	0,000	0,000
<u>IMMEUBLE SFAX TINA RTE GABES</u>	<u>411 684,325</u>	<u>77 406,315</u>	<u>334 278,010</u>
Terrain	147 750,000	0,000	147 750,000
Construction	263 934,325	77 406,315	186 528,010
<u>IMMEUBLE MARSA CORNNICHE</u>	<u>667 630,76</u>	<u>181 328,805</u>	<u>486 301,951</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	667 630,756	181 328,805	486 301,951
<u>IMMEUBLE NOUVEAU SIEGE MED V</u>	<u>54 107 525,615</u>	<u>6 498 068,985</u>	<u>47 609 456,630</u>
Terrain Nouveau siège	39 382 256,000	0,000	39 382 256,000
Immeuble Nouveau siège	14 281 086,600	6 279 600,430	8 001 486,170
zone Tunis	444 183,015	218 468,555	225 714,460
<u>IMMEUBLE CENTRE URBAIN NORD</u>	<u>470 773,848</u>	<u>136 498,692</u>	<u>334 275,156</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000
Construction	470 773,848	136 498,692	334 275,156
<u>IMMEUBLE MANDELA</u>	<u>66 432,264</u>	<u>15 386,506</u>	<u>51 045,758</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	66 432,264	15 386,506	51 045,758
<u>IMMEUBLE SIDI HSINE SIJOUMI</u>	<u>233 689,512</u>	<u>54 071,922</u>	<u>179 617,590</u>

TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	233 689,512	54 071,922	179 617,590
<u>IMMEUBLE EL AOUINA</u>	<u>481 868,834</u>	<u>110 255,787</u>	<u>371 613,047</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	481 868,834	110 255,787	371 613,047
<u>IMMEUBLE ZAGHOUAN</u>	<u>238 722,737</u>	<u>54 057,424</u>	<u>184 665,313</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	238 722,737	54 057,424	184 665,313
<u>IMMEUBLE JAMMEL</u>	<u>444 179,018</u>	<u>99 154,606</u>	<u>345 024,412</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	444 179,018	99 154,606	345 024,412
<u>IMMEUBLE SIDI ABDELHAMID</u>	<u>294 674,794</u>	<u>63 104,228</u>	<u>231 570,566</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	294 674,794	63 104,228	231 570,566
<u>IMMEUBLE KEBILI</u>	<u>280 490,256</u>	<u>61 057,083</u>	<u>219 433,173</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	280 490,256	61 057,083	219 433,173
<u>IMMEUBLE RIADH EL ANDALOUS</u>	<u>399 381,96</u>	<u>87 176,562</u>	<u>312 205,394</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	399 381,956	87 176,562	312 205,394
<u>IMMEUBLE MONTPLAISIR</u>	<u>604 670,43</u>	<u>125 964,407</u>	<u>478 706,020</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	604 670,427	125 964,407	478 706,020
<u>IMMEUBLE GAMMARTH</u>	<u>317 049,22</u>	<u>66 563,010</u>	<u>250 486,207</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	317 049,217	66 563,010	250 486,207
<u>IMMEUBLE LES JARDINS DU LAC</u>	<u>518 302,68</u>	<u>108 815,246</u>	<u>409 487,437</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	518 302,683	108 815,246	409 487,437
<u>IMMEUBLE SFAX CEINTURE</u>	<u>413 054,29</u>	<u>85 771,950</u>	<u>327 282,339</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	413 054,289	85 771,950	327 282,339
<u>IMMEUBLE EL JEM</u>	<u>445 074,75</u>	<u>90 380,567</u>	<u>354 694,184</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	445 074,751	90 380,567	354 694,184
<u>IMMEUBLE MENZEL BOURGUIBA</u>	<u>373 282,28</u>	<u>76 287,716</u>	<u>296 994,559</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	373 282,275	76 287,716	296 994,559
<u>IMMEUBLE EZZAHRA</u>	<u>364 543,16</u>	<u>74 711,424</u>	<u>289 831,731</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	364 543,155	74 711,424	289 831,731
<u>IMMEUBLE ENNASR</u>	<u>434 041,86</u>	<u>86 399,521</u>	<u>347 642,340</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	434 041,861	86 399,521	347 642,340
<u>IMMEUBLE BORJ CEDRIA</u>	<u>180 465,55</u>	<u>34 278,594</u>	<u>146 186,956</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	180 465,550	34 278,594	146 186,956
<u>IMMEUBLE KASSERINE</u>	<u>326 618,87</u>	<u>61 962,146</u>	<u>264 656,720</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	326 618,866	61 962,146	264 656,720
<u>IMMEUBLE GAFSA</u>	<u>248 079,70</u>	<u>46 432,432</u>	<u>201 647,265</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	248 079,697	46 432,432	201 647,265
<u>IMMEUBLE JENDOUBA</u>	<u>322 357,98</u>	<u>61 230,412</u>	<u>261 127,571</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	322 357,983	61 230,412	261 127,571
<u>IMMEUBLE LA GOULETTE</u>	<u>433 468,35</u>	<u>80 989,853</u>	<u>352 478,492</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	433 468,345	80 989,853	352 478,492
<u>IMMEUBLE SFAX AEROPORT</u>	<u>436 504,00</u>	<u>80 652,112</u>	<u>355 851,889</u>

TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	436 504,001	80 652,112	355 851,889
<u>IMMEUBLE DEN DEN</u>	<u>568 641,32</u>	<u>104 511,45</u>	<u>464 129,865</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
CONSTRUCTION	568 641,316	104 511,451	464 129,865
<u>IMMEUBLE CARNOY</u>	<u>612 527,09</u>	<u>116 346,680</u>	<u>496 180,410</u>
CONSTRUCTION	612 527,090	116 346,680	496 180,410
<u>IMMEUBLE M'REZGA</u>	<u>283 504,93</u>	<u>51 688,972</u>	<u>231 815,959</u>
CONSTRUCTION	283 504,931	51 688,972	231 815,959
<u>IMMEUBLE SFAX CHIHIA</u>	<u>256 862,68</u>	<u>44 936,935</u>	<u>211 925,740</u>
CONSTRUCTION	256 862,675	44 936,935	211 925,740
<u>IMMEUBLE DAR FADHAL</u>	<u>423 005,06</u>	<u>75 387,461</u>	<u>347 617,598</u>
CONSTRUCTION	423 005,059	75 387,461	347 617,598
<u>IMMEUBLE LES JARDINS D'EL MENZEH II</u>	<u>604 413,21</u>	<u>107 627,349</u>	<u>496 785,858</u>
CONSTRUCTION	604 413,207	107 627,349	496 785,858
<u>IMMEUBLE SFAX NASRIA</u>	<u>485 275,54</u>	<u>84 087,917</u>	<u>401 187,624</u>
CONSTRUCTION	485 275,541	84 087,917	401 187,624
<u>IMMEUBLE MENZEL BOUZELFA</u>	<u>209 869,10</u>	<u>36 642,546</u>	<u>173 226,552</u>
CONSTRUCTION	209 869,098	36 642,546	173 226,552
<u>IMMEUBLE SAKIET EDDAIER</u>	<u>459 738,69</u>	<u>79 662,921</u>	<u>380 075,765</u>
CONSTRUCTION	459 738,686	79 662,921	380 075,765
<u>IMMEUBLE AGENCE SOUKRA II</u>	<u>322 076,00</u>	<u>44 760,267</u>	<u>277 315,735</u>
CONSTRUCTION	322 076,002	44 760,267	277 315,735
<u>IMMEUBLE AGENCE ETTADHAMEN</u>	<u>306 260,75</u>	<u>49 570,735</u>	<u>256 690,019</u>
CONSTRUCTION	306 260,754	49 570,735	256 690,019
<u>IMMEUBLE AGENCE EL MOUROUJ IV</u>	<u>327 639,18</u>	<u>52 701,518</u>	<u>274 937,659</u>
CONSTRUCTION	327 639,177	52 701,518	274 937,659
<u>IMMEUBLE AGENCE LES PINS-BERGES DU LAC II</u>	<u>546 753,56</u>	<u>84 927,107</u>	<u>461 826,449</u>
CONSTRUCTION	546 753,556	84 927,107	461 826,449
<u>IMMEUBLE AGENCE LES JARDINS DE CARTHAGE</u>	<u>497 690,05</u>	<u>74 541,643</u>	<u>423 148,410</u>
CONSTRUCTION	497 690,053	74 541,643	423 148,410
<u>IMMEUBLE AGENCE EL AGBA</u>	<u>419 387,33</u>	<u>62 885,188</u>	<u>356 502,138</u>
CONSTRUCTION	419 387,326	62 885,188	356 502,138
<u>IMMEUBLE AGENCE MORNAG</u>	<u>248 095,14</u>	<u>37 200,714</u>	<u>210 894,430</u>
CONSTRUCTION	248 095,144	37 200,714	210 894,430
<u>IMMEUBLE AGENCE BOUCHOUCHA</u>	<u>278 226,56</u>	<u>39 362,377</u>	<u>238 864,184</u>
CONSTRUCTION	278 226,561	39 362,377	238 864,184
<u>IMMEUBLE AGENCE SAHLINE</u>	<u>252 304,79</u>	<u>35 236,242</u>	<u>217 068,545</u>
CONSTRUCTION	252 304,787	35 236,242	217 068,545
<u>IMMEUBLE AGENCE BORG LOUZIR</u>	<u>521 839,47</u>	<u>69 785,665</u>	<u>452 053,805</u>
CONSTRUCTION	521 839,470	69 785,665	452 053,805
<u>IMMEUBLE AGENCE KRAM OUEST</u>	<u>529 141,67</u>	<u>71 408,417</u>	<u>457 733,250</u>
CONSTRUCTION	529 141,667	71 408,417	457 733,250
<u>IMMEUBLE AGENCE KSOUR ESSAF</u>	<u>282 906,62</u>	<u>35 354,990</u>	<u>247 551,632</u>
CONSTRUCTION	282 906,622	35 354,990	247 551,632
<u>IMMEUBLE AGENCE MAHDIA DIAR EL BHAR</u>	<u>791 531,300</u>	<u>98 930,047</u>	<u>692 601,253</u>
TERRAIN	0,000	0,000	0,000
Construction Agence	411 805,942	51 459,116	360 346,826
Zone Sahel	379 725,358	47 470,931	332 254,427
<u>IMMEUBLE AGENCE MARSA SAADA</u>	<u>927 790,46</u>	<u>114 156,499</u>	<u>813 633,965</u>
CONSTRUCTION	927 790,464	114 156,499	813 633,965
<u>IMMEUBLE AGENCE SAHLOUL</u>	<u>1 102 145,39</u>	<u>135 102,587</u>	<u>967 042,803</u>
CONSTRUCTION	1 102 145,390	135 102,587	967 042,803
<u>IMMEUBLE AGENCE KALAA KEBIRA</u>	<u>183 271,27</u>	<u>21 921,277</u>	<u>161 349,992</u>
CONSTRUCTION	183 271,269	21 921,277	161 349,992
<u>IMMEUBLE AGENCE MORNAGUIA</u>	<u>455 417,11</u>	<u>48 736,983</u>	<u>406 680,131</u>
Terrain	45 600,000	0,000	45 600,000
Construction	409 817,114	48 736,983	361 080,131
<u>IMMEUBLE AGENCE KEF</u>	<u>255 829,74</u>	<u>30 034,275</u>	<u>225 795,469</u>
Terrain	0,000	0,000	0,000

Construction	255 829,744	30 034,275	225 795,469
<u>IMMEUBLE AGENCE SILIANA</u>	<u>475 761,33</u>	<u>51 903,401</u>	<u>423 857,933</u>
Construction	475 761,334	51 903,401	423 857,933
<u>IMMEUBLE AGENCE AVENUE DES ETATS UNIS</u>	<u>903 617,52</u>	<u>94 892,358</u>	<u>808 725,157</u>
Construction	903 617,515	94 892,358	808 725,157
<u>IMMEUBLE AGENCE SFAX LAFRANE</u>	<u>1 236 027,89</u>	<u>151 327,958</u>	<u>1 084 699,932</u>
Construction	1 236 027,890	151 327,958	1 084 699,932
<u>IMMEUBLE AGENCE SAKIET EZZIT</u>	<u>643 623,31</u>	<u>67 473,451</u>	<u>576 149,860</u>
Construction	643 623,311	67 473,451	576 149,860
<u>IMMEUBLE AGENCE DOUAR HICHER</u>	<u>398 861,14</u>	<u>41 099,154</u>	<u>357 761,983</u>
Construction	398 861,137	41 099,154	357 761,983
<u>IMMEUBLE AGENCE SBEITLA</u>	<u>403 758,76</u>	<u>36 123,647</u>	<u>367 635,116</u>
Construction	403 758,763	36 123,647	367 635,116
<u>IMMEUBLE AGENCE NOUVELLE MEDINA</u>	<u>601 722,61</u>	<u>53 320,048</u>	<u>548 402,566</u>
Construction	601 722,614	53 320,048	548 402,566
<u>IMMEUBLE AGENCE EL MENZEH VII</u>	<u>1 096 652,90</u>	<u>16 100,231</u>	<u>1 080 552,671</u>
Terrain	895 400,000	0,000	895 400,000
Construction	201 252,902	16 100,231	185 152,671
<u>IMMEUBLE AGENCE CITE JARDINS</u>	<u>483 155,92</u>	<u>40 317,114</u>	<u>442 838,807</u>
Construction	483 155,921	40 317,114	442 838,807
<u>IMMEUBLE AGENCE SOUSSE BOUHSINA</u>	<u>681 462,91</u>	<u>56 978,48</u>	<u>624 484,429</u>
Construction	681 462,913	56 978,484	624 484,429
<u>IMMEUBLE AGENCE MNIHLA</u>	<u>374 142,89</u>	<u>28 050,48</u>	<u>346 092,404</u>
Construction	374 142,886	28 050,482	346 092,404
<u>IMMEUBLE AGENCE AIN ZAGHOUAN</u>	<u>1 066 004,11</u>	<u>65 741,956</u>	<u>1 000 262,154</u>
Construction	1 066 004,110	65 741,956	1 000 262,154
T O T A L	<u>111 618 184,644</u>	<u>18 601 056,128</u>	<u>93 017 128,516</u>

**Les Immeubles Hors Exploitation
En DT**

PROPRIETE HORS EXPLOITATION	Valeur acquisition	Total amortissements.	V. C. N au 30/06/2020
HOTEL Avenue de France	7 078 531	1 722 013	5 356 518
Terrain Appartement Houmet Souk	37 899	7 284	30 614
Appartement Gabes Jara	44 439	-	44 439
Appartement Mareth	38 091	16 760	21 331
1er Etage Ben Arous	74 100	62 060	12 040
Boutique - Restaurant Lafayette	207 627	58 785	148 843
Appartements Hammamet	113 821	71 913	41 908
1er Etage Kairouan	142 691	-	142 691
Etages Medenine	96 469	57 091	39 378
Appartement Sousse Khezama	70 000	25 728	44 272
Terrain Mghira		-	-
Valeur Tour C & Economat BAD	7 406 893	2 818 252	4 588 641
MNIHLA	293 746	20 612	273 134
ZONE SFAX CHAKER	109 554	15 545	94 009
PORTE D SIEGE MED V	290 000	99 810	190 190
AGENCE LA CHARGUIA	475 231	141 907	333 324
Terrains. HORS EXPLOIT. EN RECOUV.CAISSE CENTRALE	-		-
PROPRIETE HORS EXPLOITATION EN RECOUVREMENT	65 191 908		65 191 908
T O T A L	81 670 999	5 117 760	76 553 240

4.2.2. Situation du portefeuille titres au 30/06/2020 :

4.2.2.1. Portefeuille titres de placement

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Titres de transaction	89 110	56 978	98 330	32 132	56,40%
Bons de trésor	89 102	56 970	98 322	32 132	56,40%
Créances rattachées / Bons de trésor	8	8	8	0	0,00%
Titres de placement	118 327	157 073	159 411	(38 746)	(24,67%)
- Titres à revenu fixe	102 942	141 529	145 642	(38 587)	(27,26%)
Emprunts Obligataires	100 381	137 938	139 934	(37 557)	(27,23%)
Créances rattachées / Emprunts obligataires	2 561	3 591	5 708	(1 030)	(28,68%)
- Titres à revenu variable	15 385	15 544	13 769	(159)	(1,02%)
Actions cotées	19 132	17 215	16 991	1 917	11,14%
Provisions pour moins-value latente des actions	(4 191)	(1 858)	(3 222)	(2 333)	125,57%
Créances rattachées / actions cotées	444	187	-	257	137,43%
Total	207 437	214 051	257 741	(6 614)	(3,09%)

4.2.2.2. Portefeuille Titres d'investissement :

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Titres d'investissement	1 443 201	1 345 336	1 286 111	97 865	7,27%
BTA	891 771	870 158	844 429	21 613	2,48%
Fonds gérés	544 691	468 440	435 172	76 251	16,28%
Emprunts obligataires	-	-	-		
Titres participatifs	6 739	6 738	6 510	1	0,01%
Titres de participation	82 194	101 639	82 463	(19 445)	(19,13%)
Parts dans les entreprises associées	140 845	117 414	129 040	23 431	19,96%
Parts dans les entreprises liées	9 020	9 020	9 020	0	0,00%
Participations avec convention de rétrocession	30 363	29 020	30 363	1 343	4,63%
Total	1 705 623	1 602 429	1 536 997	103 194	6,44%

4.2.2.2.1. Titres de participation

En MDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Titres de participation	105 566	127 479	105 776	(21 913)	(17,19%)
Provisions sur titres de participation	(15 664)	(18 013)	(15 554)	2 349	(13,04%)
Montant restant à libérer sur titres de participation	(7 708)	(7 827)	(7 759)	119	(1,52%)
Total	82 194	101 639	82 463	(19 445)	(19,13%)

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Description	% de détention	30/06/2020				30/06/2019				31/12/2019			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
Titres cotés		18 420	-	18 420	(6 315)	14 303	-	14 303	(6 891)	18 629	-	18 629	(7 247)
PGH	0,43%	9 115	-	9 115	(481)	5 093	-	5 093	-	9 115	-	9 115	-
SIPHAX AIRLINES	3,59%	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)
HANNIBAL LEASE	1,84%	1 283	-	1 283	(453)	1 282	-	1 282	(283)	1 282	-	1 282	(575)
MIP	4,71%	973	-	973	(927)	973	-	973	(927)	973	-	973	(928)
TAWASSOL GROUP HOLDING	0,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EURO-CYCLES	0,57%	2 207	-	2 207	(141)	1 171	-	1 171	(619)	1 475	-	1 475	(527)
UADH	1,58%	2 842	-	2 842	(2 313)	3 784	-	3 784	(3 062)	3 784	-	3 784	(3 217)
ENNAKEL	0,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres non cotés		87 146	(7 708)	94 854	(9 349)	113 176	7 827	105 349	(11 122)	87 147	7 759	79 388	(8 307)
TUNISIE SICAV	0,00%	-	-	-	-	13 880	-	13 880	-	-	-	-	-
BATAM	13,71%	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)
FCPR AMEN CAPITAL	100,00%	3 300	-	3 300	(371)	3 300	-	3 300	(326)	3 300	-	3 300	(371)
FCPR AMEN CAPITAL 2	68,81%	4 060	-	4 060	(177)	5 332	-	5 332	(233)	4 060	-	4 060	(177)
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	12,50%	5 000	-	5 000	(157)	5 000	-	5 000	(242)	5 000	-	5 000	(157)
STE PRIVE HOPITAL EL AMEN	0,00%	-	-	-	-	378	-	378	-	-	-	-	-
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	12,51%	12 322	-	12 322	(263)	24 358	-	24 358	-	12 322	-	12 322	-
FCPR TUNINVEST CROISSANCE	11,72%	3 000	-	3 000	-	3 000	51	2 949	(196)	3 000	51	2 949	-
FCPR SWING	15,92%	4 000	-	4 000	-	4 000	-	4 000	-	4 000	-	4 000	-

		30/06/2020				30/06/2019				31/12/2019			
Description	% de détention	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
FCPR MAXULA ESPOIR	7,66%	1 500	-	1 500	(227)	1 500	-	1 500	-	1 500	-	1 500	(227)
ALTERMED APEF	7,38%	1 572	-	1 572	(109)	1 572	-	1 572	-	1 572	-	1 572	(109)
UNION DE FACTORING	9,24%	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-
FCP SICAV MAC EPARGNANT	14,81%	1 239	-	1 239	(31)	1 239	-	1 239	(49)	1 239	-	1 239	(19)
FCPR TUNISIAN DEVELOPPEMENT	6,67%	1 003	-	1 003	(184)	1 003	-	1 003	(184)	1 003	-	1 003	(185)
PHENICIA SEED FUND	10,06%	826	-	826	(311)	826	-	826	(311)	826	-	826	(311)
FINACORP OBLIGATION SICAV	27,77%	1 098	-	1 098	-	1 032	-	1 032	-	1 098	-	1 098	-
SOCIETE TUNIS CENTER	9,38%	938	-	938	-	938	-	938	-	938	-	938	-
LA MARINE HAMMET SUD	3,59%	700	-	700	(335)	700	-	700	(335)	700	-	700	(335)
COTUNACE	3,22%	689	-	689	-	689	-	689	-	689	-	689	-
FCP MAC CROISSANCE	72,76%	1 904	-	1 904	(287)	1 904	-	1 904	(86)	1 904	-	1 904	(140)
LA MAISON DES BANQUES	7,16%	588	-	588	(170)	588	-	588	(170)	588	-	588	(170)
FCP SMART EQUITY 2	6,73%	500	-	500	(6)	500	-	500	-	500	-	500	-
FCPR VALEUR DEVELOPPEMENT	0,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000	-	1 000	-
TAYSIR MICRO FINANCE	5,51%	661	-	661	-	661	-	661	-	661	-	661	-
ADVANS TUNISIE	9,90%	1 980	-	1 980	-	760	-	760	-	1 980	-	1 980	-
SOCIETE INTER-BANK SERVICE	3,12%	400	-	400	(199)	400	-	400	(199)	400	-	400	(199)
STEG ENERGIES RENOUVELABLES	8,00%	100	-	100	-	100	-	100	-	100	-	100	-
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	0,00%	-	-	-	-	37	-	37	-	-	-	-	-
CLINIQUE EL AMEN BEJA	0,00%	-	-	-	-	44	-	44	(9)	-	-	-	(9)
STE Dev Exp Zarzis	5,02%	300	-	300	-	300	-	300	-	300	-	300	-
MICROCRED TUNISIE SA	10,00%	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-

Description	% de détention	30/06/2020				30/06/2019				31/12/2019			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
SOCIETE MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	-	280	-	280	-	280	-	280	-
SIBTEL	6,74%	236	-	236	-	236	-	236	-	236	-	236	-
MAXULA D'INVESTISSEMENT SICAV	7,66%	200	-	200	-	200	-	200	-	200	-	200	-
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	5,00%	150	-	150	-	150	-	150	-	150	-	150	-
TUNISIE CLEARING	3,33%	279	-	279	-	241	-	241	-	279	-	279	-
FCP MAC EQUILIBRE	32,21%	914	-	914	(98)	914	-	914	(30)	914	-	914	(39)
S T H Djerba	0,00%	193	-	193	(193)	193	-	193	(193)	193	-	193	(193)
S.O.D.I.N.O	0,26%	100	-	100	(40)	100	-	100	(40)	100	-	100	(40)
SAGES	15,10%	76	-	76	(31)	76	-	76	(76)	76	-	76	(31)
ELKHIR	0,00%	-	-	-	-	2 753	68	2 685	(2 685)	-	-	-	-
FCP MAC Horizon 2022	11,53%	1 984	-	1 984	(173)	1 750	-	1 750	-	1 984	-	1 984	-
FCP VALEURS INSTITUTIONNELLES	6,67%	2 344	-	2 344	(298)	2 000	-	2 000	-	2 344	-	2 344	-
FCP MAC EL HOUDA	13,68%	113	-	113	(12)	113	-	113	(1)	113	-	113	(2)
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	0,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FCP AFRICAMEN	33,33%	10 000	(7 708)	17 708	-	10 000	7 708	2 292	-	10 000	7 708	2 292	-
FCP AMEN SELECTION	70,18%	1 001	-	1 001	(171)	1 001	-	1 001	(76)	1 001	-	1 001	(98)
FCP AMEN CAPITAL 3	43,01%	10 000	-	10 000	-	10 000	-	10 000	(186)	10 000	-	10 000	-
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL 2	2,00%	1 000	-	1 000	-	1 000	-	1 000	-	-	-	-	-
FIDELITY SICAV PLUS	-	2 470	-	2 470	-	-	-	-	-	2 470	-	2 470	-
AUTRES	0,00%	49	-	49	(16)	51	-	51	(5)	50	-	50	(5)
Total		105 566	(7 708)	113 274	(15 664)	127 479	7 827	119 652	(18 013)	105 776	7 759	98 017	(15 554)

4.2.2.2.2. Parts dans les entreprises associées

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Parts dans les entreprises associées	135 549	116 949	133 127	18 600	15,90%
Créances rattachées	10 265	2 632	883	7 633	290,01%
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(4 969)	(2 167)	(4 970)	(2 802)	129,30%
Total	140 845	117 414	129 040	23 431	19,96%

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Titres cotés	43 502	43 502	43 502	-	-
TUNISIE LEASING & FACTORING	43 502	43 502	43 502	-	-
Titres non cotés	92 047	73 447	89 625	2 422	3%
MAGHREB LEASING ALGERIE	46 448	30 415	46 448	-	-
TLG FINANCE	12 211	12 211	12 211	-	-
AMEN SANTE	15 983	12 108	15 983	-	-
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	-	2 584	-	-	-
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	-	2 136	-	-	-
EL IMRANE	1 400	1 400	1 400	-	-
HAYETT	3 013	3 013	3 013	-	-
EL KAWARIS	660	660	660	-	-
TUNISYS	300	300	300	-	-
SUNAGRI	216	216	216	-	-
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	1	1	1	-	-
SICAV AMEN	146	146	146	-	-
TUNINVEST INNOVATION SICAR	136	136	136	-	-
AMEN PREMIERE	74	74	74	-	-
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	7 938	5 516	5 516	2 422	44%
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	2 531	2 531	2 531	-	-
AMEN ALLIANCE SICAV	990	-	990	-	-
Total	135 549	116 949	133 127	2 422	2%

Les parts dans les entreprises associées sont totalement libérées au 30/06/2020.

4.2.2.2.3. Parts dans les entreprises liées

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Parts dans les entreprises liées	9 020	9 020	9 020		
Provisions sur parts dans les entreprises liées	0	0	0		
Total	9 020	9 020	9 020	0	0,00%

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
AMEN PROJECT	125	125	125	-	-
SOGEREC	4 297	4 297	4 297	-	-
SICAR AMEN	2 205	2 205	2 205	-	-
LE RECOUVREMENT	300	300	300	-	-
AMEN CAPITAL	300	300	300	-	-
AMEN INVEST	1 494	1 494	1 494	-	-
AMEN IMMOBILIERE	299	299	299	-	-
Total	9 020	9 020	9 020	-	-

Les parts dans les entreprises liées sont totalement libérées au 30/06/2020.
Aucun transfert n'a eu lieu eu cours du premier semestre 2020 entre les titres

4.2.2.2.4. Titres avec convention de rétrocession

En mDT	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 1 S 2020/2019	
				Montant	%
Part avec convention en rétrocession	38 779	35 836	38 779	2 943	8,21%
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(8 416)	(6 816)	(8 416)	(1 600)	23,47%
Total	30 363	29 020	30 363	1 343	4,63%

4.3.Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2020 :

Rubriques en mDT	<i>Acquisition</i>	<i>Cession/sortie</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 453	649
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 105	2 388
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	201 718	2 529
Titres de placement à revenus variables	4 432	1 148
Fonds gérés	103 500	-
BTA titres de placement	90 521	-
Titres de participation	842	1 381
Parts dans des entreprises associées et co-entreprises libérés	2 422	-
Parts dans les entreprises liées	-	-

4.4. Renseignements sur les états financiers individuels au 31/12/2019 :

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2019, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions légales et réglementaires en la matière et du système comptable des entreprises en ce qui concerne :

- La banque détient plus de 20% dans une société qui n'exerce pas dans le domaine des services bancaires et financiers. Cette situation constitue une infraction aux dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Par ailleurs, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Une note portant sur les moyens de couverture contre les risques de change et ce, conformément aux dispositions de la norme comptable 01 norme générale.
- Une note sur les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances (comptabilisés selon la norme IFRS 5 : Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées) et ce, conformément aux dispositions de la norme comptable 01 norme générale:
 - ✓ justifiant le choix du traitement retenu ;
 - ✓ quantifiant l'impact de la divergence, par rapport à la norme comptable tunisienne, sur le résultat et la situation financière de la banque.
- Une note sur l'état des engagements hors bilan et ce, conformément aux dispositions de la norme comptable 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires renseignant sur la valeur des opérations de change à terme.
- Une note portant sur les critères de détermination de la juste valeur et ce, conformément aux dispositions de la norme comptable 25 relative au portefeuille-titres dans les établissements bancaires.

La banque s'engage à se conformer aux dispositions des textes réglementaires régissant les banques et du système comptable des entreprises et ce, pour l'établissement des états financiers individuels relatifs aux exercices futurs.

4.4.1. États financiers individuels au 31/12/2019 :

4.4.1.1. Bilans individuels comparés au 31 décembre (en milliers de dinars)

Désignation	Notes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	788 319	402 287	170 245
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	241 527	183 294	197 032
AC3 Créances sur la clientèle	(1-3)	5 727 900	5 929 248	6 073 730
AC4 Portefeuille-titres commercial	(1-4)	257 741	285 622	530 671
AC5 Portefeuille d'investissement	(1-5)	1 536 997	1 612 371	1 361 537
AC6 Valeurs immobilisées	(1-6)	188 436	166 778	163 219
AC7 Autres actifs	(1-7)	210 993	233 528	159 764
Total actifs		8 951 913	8 813 128	8 656 198
PA1 Banque Centrale, CCP	(2-1)	1 066 677	1 072 065	1 174 816
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	232 846	235 057	385 115
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	5 559 635	5 516 889	5 137 206
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	875 676	876 255	968 065
PA5 Autres passifs	(2-5)	202 531	207 581	172 039
Total passifs		7 937 365	7 907 847	7 837 241
CP1 Capital		132 405	132 405	132 405
CP2 Réserves		736 529	652 478	572 213
CP4 Autres capitaux propres		423	423	423
CP5 Résultats reportés		26	5	5
CP6 Résultat de l'exercice		145 165	119 970	113 911
Total capitaux propres	(3)	1 014 548	905 281	818 957
Total capitaux propres et passifs		8 951 913	8 813 128	8 656 198

4.4.1.2. Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre (en milliers de dinars)

Désignation	Notes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Passifs éventuels				
HB01 Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	767 594	707 124	593 387
HB02 Crédits documentaires	(4-2)	201 896	379 541	305 206
HB03 Actifs donnés en garantie	(4-3)	1 072 919	1 068 000	1 174 000
Total passifs éventuels		2 042 409	2 154 665	2 072 593
Engagements donnés				
	(4-4)			
HB04 Engagements de financement donnés		839 550	456 801	245 245
HB05 Engagements sur titres		7 950	13 875	18 017
Total engagements donnés		847 500	470 676	263 262
Engagements reçus				
HB06 Engagements de financement reçus	(4-5)	419	-	-
HB07 Garanties reçues	(4-6)	3 900 341	3 883 407	3 554 278

4.4.1.3. Etats de résultats individuels comparés au 31 décembre (en milliers de dinars)

Désignation		Notes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	645 620	578 354	479 716
PR2	Commissions (en produits)	(5-2)	111 130	100 753	91 362
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	55 439	71 512	82 385
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	95 912	78 475	63 505
Total Produits d'exploitation Bancaire			908 101	829 094	716 968
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(490 703)	(443 226)	(346 461)
CH2	Commissions encourues		(12 696)	(11 136)	(10 405)
Total Charges d'exploitation Bancaire			(503 399)	(454 362)	(356 866)
Produit net Bancaire			404 702	374 732	360 102
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	(5-6)	(86 064)	(88 943)	(110 865)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	(5-7)	(124)	2 353	(1 116)
PR7	Autres produits d'exploitation		1 051	2 306	1 681
CH6	Frais de personnel	(5-8)	(109 669)	(102 275)	(92 307)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-8)	(40 158)	(37 025)	(22 598)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-8)	(9 048)	(7 744)	(7 088)
Résultat d'exploitation			160 690	143 404	127 809
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	(577)	(5 947)	2 054
CH11	Impôt sur les bénéfices		(14 140)	(15 701)	(13 958)
Résultat sur les activités ordinaires			145 973	121 756	115 905
PR9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(5-10)	(808)	(1 786)	(1 994)
Résultat de l'exercice			145 165	119 970	113 911
Effets des modifications comptables			-	-	
Résultat Net des modifications comptables			145 165	119 970	113 911
Résultat de base par action (en dinars)			(5-11) 5,482	4,53	4,302
Résultat dilué par action (en dinars)			5,482	4,53	4,302

4.4.1.4. Etats de flux de trésorerie individuels comparés au 31 décembre (en milliers de dinars)

Désignation	Notes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Activités d'exploitation	(6-1)			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)		798 080	721 063	609 399
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(497 699)	(459 952)	(354 633)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(10 165)	(130 895)	(101 194)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		110 533	35 882	(241 132)
Dépôts / Retraits des dépôts de la clientèle		33 034	388 910	18 203
Titres de placement		45 112	286 457	118 499
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(120 660)	(165 936)	(140 971)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		3 306	14 333	(62 652)
Impôts sur les bénéfices		(18 984)	(17 628)	(6 381)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		342 557	672 234	(160 862)
Activités d'investissement	(6-2)			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		23 862	5 336	8 054
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		147 300	(175 342)	(113 974)
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		(30 706)	(11 233)	(28 548)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		140 456	(181 239)	(134 468)
Activités de financement	(6-3)			
Emission d'actions		-	-	-
Emission d'emprunts		-	-	80 000
Remboursement d'emprunts		(56 733)	(47 587)	(41 840)
Augmentation / diminution ressources spéciales		56 154	(44 224)	15 474
Dividendes versés		(35 749)	(33 101)	(29 282)
Mouvements sur fond social et de retraite		(148)	(545)	(3)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(36 476)	(125 457)	24 349
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		446 537	365 538	(270 981)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		(598 975)	(964 513)	(693 532)
Liquidités et équivalents de liquidités fin de période	(6-4)	(152 438)	(598 975)	(964 513)

4.4.2. Notes aux états financiers individuels au 31 décembre 2019

I- Présentation de la banque

Amen Bank est une société anonyme au capital de 132 405 000 dinars, créée le 06 juin 1967, régie par la loi N°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le capital social de la banque est porté de 127 312 500 dinars à 132 405 000 dinars, par incorporation de réserves et distribution de 1 018 500 actions gratuites conformément à la décision de l'AGE du 16/06/2016.

Le siège social de la banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 26 481 000 actions d'une valeur nominale de cinq 5 dinars chacune, est détenu à hauteur de 0,63% par des actionnaires étrangers.

Actionnaires	Montant	%
Actionnaires Tunisiens	131 569	99,37%
Actionnaires Etrangers	836	0,63%
Total	132 405	100%

II- Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III- Méthodes et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2019 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25). Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit:

1- Créances à la clientèle

1.1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants:

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1: Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;

- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 7 mDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 7 mDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 7 mDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :
 - * Elle est inscrite sur le titre foncier ;
 - * Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
 - * Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- * Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- * L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- * La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- * Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- * Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme matérialisés par des effets ou titres de crédit, sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1.5 Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011

1.5.1- Provision collective

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- * Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- * Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1;
- * La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2017. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1;
- * La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 78 406 mDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 74 684 mDT constituée en 2018, une provision complémentaire nette de 3 722 mDT a été dotée au titre de l'année 2019.

1.5.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2019:

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2019, cette mesure n'est plus en vigueur. La banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Aucune reprise d'agios réservés relatifs aux crédits rééchelonnés n'a été constatée au cours de 2019.

1.6 Provisions additionnelles

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- * 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- * 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- * 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à la constitution d'un stock de provision de 210 530 mDT.

1.7 Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Les dispositions de cette circulaire demeurent applicables aux créances échues en 2017 et ce, en vertu de la circulaire de la BCT N°2017-05 du 24 Juillet 2017,

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent:

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée ;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

Cette mesure n'est plus en vigueur.

L'application des dispositions de ladite circulaire a donné lieu à la constatation, des agios réservés, totalisant au 31 Décembre 2018 un montant de 38 771 mDT.

Au 31 décembre 2019, les agios réservés sur les créances relevant du secteur touristique des classes 0 et 1, s'élèvent à 25 671 mDT.

2- Portefeuille titres

2.1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

• Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

• Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement. Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Portefeuille d'investissement:

• Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

• Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

• Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

• Participation avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

2.2 Règles d'évaluation du portefeuille-titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

• Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués via la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

• Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

• Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements primes et / ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

* Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ; et

* Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2019 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2019 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

5.1 Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

5.2 Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05 une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de décembre 2019. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2019.

Rubrique Bilan	Actifs	Contre-valeur devises en mDT	Rubrique Bilan	Passifs	Contre-valeur devises en mDT
AC 01	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	717 048	PA 01	Banque centrale, CCP	8
AC 02	Créances sur les établissements bancaires et financiers	108 261	PA 02	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	155 767
AC 03	Créances sur la clientèle	432 219	PA 03	Dépôts et avoirs de la clientèle	888 382
AC 07	Autres actifs	8	PA 04	Emprunts et ressources spéciales	57 466
			PA 05	Autres passifs	308 509
Total Actifs		1 257 536	Total Passifs		1 410 132

9- Règle de prise en compte des différences de change en devises

Les résultats de change latents découlant des différences de positions de change ont été convertis en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour de décembre 2019 et pris en compte dans le résultat à fin du mois de décembre 2019.

10 Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

IV- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2019 un montant de 788 319 mDT contre 402 287 mDT au 31.12.2018 et se compose comme suit:

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	54 723	58 658	(3 935)	(7%)
BCT, CCP & TGT	733 596	343 629	389 967	113%
Total	788 319	402 287	386 032	96%

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	54 728	58 663	(3 935)	(7%)
Provisions sur caisse en dinars	(5)	(5)	-	0%
Sous Total (1)	54 723	58 658	(3 935)	(7%)
BCT	733 686	343 657	390 029	113%
Provisions sur BCT	(140)	(111)	(29)	26%
Sous Total (2)	733 546	343 546	390 000	114%
CCP	53	83	(30)	(36%)
Provisions sur CCP	(3)	-	(3)	(100%)
Sous Total (3)	50	83	(33)	(40%)
Total	788 319	402 287	386 032	96%

Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2019 un montant de 241 527 mDT contre 183 294 mDT au 31.12.2018 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	28 276	9 395	18 881	201%
Prêts aux établissements bancaires	109 988	27 764	82 224	296%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	143	(4)	147	(3675%)
Provisions sur les comptes des correspondants	-	-	-	0%
Total créances sur établissements bancaires	138 407	37 155	101 252	273%
Avoirs en compte sur les établissements financiers	26	15 189	(15 163)	(100%)
Prêts aux établissements financiers	101 612	129 078	(27 466)	(21%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	1 482	1 872	(390)	(21%)
Total créances sur établissements financiers	103 120	146 139	(43 019)	(29%)
Total	241 527	183 294	58 233	32%

Au 31/12/2019, aucune créance sur les établissements bancaires et financiers n'est douteuse.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit:

Description	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	72 410	65 997	-	-	138 407
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	28 276	-	-	-	28 276
Prêts aux établissements bancaires	43 991	65 997	-	-	109 988
Provisions sur les correspondants	-	-	-	-	-
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	143	-	-	-	143
Etablissements financiers	1 818	31 246	70 056	-	103 120
Avoirs en compte sur les établissements financiers	26	-	-	-	26
Prêts aux établissements financiers	310	31 246	70 056	-	101 612
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	1 482	-	-	-	1 482
Total	74 228	97 243	70 056	-	241 527

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit:

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	138 407	138 407
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	-	-	28 276	28 276
Prêts aux établissements bancaires	-	-	109 988	109 988
Provisions sur les correspondants	-	-	-	-
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	-	-	143	143
Etablissements financiers	-	23 406	79 714	103 120
Avoirs en compte sur les établissements financiers	-	-	26	26
Prêts aux établissements financiers	-	23 406	78 206	101 612
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	-	-	1 482	1 482
Total	-	23 406	218 121	241 527

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.
Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 1-3. Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2019 et 2018 se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle (1)	1 026 180	993 444	32 736	3%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	4 145 132	4 349 092	(203 960)	(5%)
Crédits sur ressources spéciales (3)	556 588	586 712	(30 124)	(5%)
Total	5 727 900	5 929 248	(201 348)	(3%)

Aucune demande d'imputation n'est en cours d'étude chez les bailleurs de fonds pour les créances sur ressources spéciales.

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 31.12.2019 comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle	990 205	965 259	24 946	3%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	35 975	28 185	7 790	28%
Total	1 026 180	993 444	32 736	3%

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	3 745 766	4 002 944	(257 178)	(6%)
Autres concours à la clientèle en devises	399 366	346 148	53 218	15%
Total	4 145 132	4 349 092	(203 960)	(5%)

Au 31.12.2019, l'encours des créances sur la clientèle éligibles au refinancement est estimé à 640 MDT contre 550 MDT au 31.12.2018.

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Créances sur ressources budgétaires	75 595	39 864	35 731	90%
Créances sur ressources extérieures	480 993	546 848	(65 855)	(12%)
Total	556 588	586 712	(30 124)	(5%)

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4) Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que les provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Montant brut des créances classées	1 230 063	1 278 578	(48 515)	(4%)
Provisions au 31/12/N-1	397 111	374 199	22 912	6%
Dotation de l'exercice	74 284	114 886	(40 602)	(35%)
Reprise de l'exercice	(32 660)	(56 751)	24 091	(42%)
Reprise de provision sur créances radiées et cédées	(79 907)	(35 223)	(44 684)	127%
Provisions au 31/12/N	358 828	397 111	(38 283)	(10%)
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	210 530	170 949	39 581	23%
Total net des créances	660 705	710 518	(49 813)	(7%)

- (5) Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Montant brut des créances classées	1 230 063	1 278 578	(48 515)	(4%)
Montant brut des créances non classées	16 979	21 775	(4 796)	(22%)
Montant brut des créances touristiques non classées	220 912	318 896	(97 984)	(31%)
Agios réservés au 31/12/N-1	227 368	201 687	25 681	13%
Dotation aux agios réservés	72 632	69 279	3 353	5%
Dotation aux agios réservés sur créances touristiques	-	6 156	(6 156)	(100%)
Reprise sur agios réservés sur créances touristiques	(13 100)	(8 216)	(4 884)	59%
Reprise sur agios réservés sur créances classées	(23 811)	(19 219)	(4 592)	24%
Reprise sur agios réservés sur créances radiées et cédées	(24 269)	(22 319)	(1 950)	9%
Total des agios réservés au 31/12/N	238 820	227 368	11 452	5%

- (6) La répartition des agios réservés par nature d'engagements se présentent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Agios sur comptes débiteurs à la clientèle	106 506	87 579	18 927	22%
Agios sur autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	116 173	121 314	(5 141)	(4%)
Agios sur ressources extérieures	16 141	18 475	(2 334)	(13%)
Total net des agios réservés	238 820	227 368	11 452	5%

(7) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

Descriptio-n	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	7 308 481	7 210 835	97 646	1%
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	1 230 063	1 278 578	(48 515)	(4%)
Total des engagements (b)	8 538 544	8 489 413	49 131	1%
Agios réservés affectés aux engagements classés	(212 300)	(187 801)	(24 499)	13%
Provisions affectées aux engagements par signature	(2 003)	(1 370)	(633)	46%
Provisions affectées aux engagements classés	(356 825)	(395 741)	38 916	(10%)
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	(210 530)	(170 949)	(39 581)	23%
Total provisions et agios réservés (C)	(781 658)	(755 861)	(25 797)	3%
Taux de couvertures des engagements classés (c/a)	63,55%	59,12%	4,4%	7%
Taux de couvertures des engagements classés hors agios réservés	55,94%	52,08%	3,9%	7%
Taux des engagements classés (a/b)	14,41%	15,06%	(0,7%)	(4%)
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011-04)	(396)	(396)	-	0%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	(453)	(400)	(53)	13%
Agios réservés sur le secteur touristique courants	(25 671)	(38 771)	13 100	(34%)
Provisions collectives affectées aux engagements courants (Cir 2012-02)	(72 947)	(69 575)	(3 372)	5%
Provisions collectives affectées aux engagements courants de la relation Carthage Cement	(5 459)	(5 109)	(350)	7%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	(104 926)	(114 251)	9 325	(8%)
Total général des provisions et agios réservés (d)	(886 584)	(870 112)	(16 472)	2%
Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)	10,38%	10,25%	0,1%	1%

Le stock de provisions autre que celles affectées aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	645 761	641 374	4 387	1%
Provisions sur créances classées	356 825	395 741	(38 916)	(10%)
Provisions collectives	72 947	69 575	3 372	5%
Provisions collectives affectées aux engagements courants de la relation Carthage Cement	5 459	5 109	350	7%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	210 530	170 949	39 581	23%
Provisions sur engagements par signature	2 003	1 370	633	46%
Provisions sur engagements par signature	2 003	1 370	633	46%
Total provisions sur créances	647 764	642 744	5 020	1%
Agios réservés affectés aux engagements classés	212 300	187 801	24 499	13%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	453	400	53	13%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011-04)	396	396	-	0%
Agios réservés affectés aux engagements relevant du secteur touristique courant	25 671	38 771	(13 100)	(34%)
Total agios réservés	238 820	227 368	11 452	5%
Total général des provisions et agios réservés	886 584	870 112	16 472	2%

(8) La répartition de la totalité du portefeuille engagements de la banque au 31.12.2019 par classe de risque et par nature d'engagement se présente comme suit :

Classe / Nature d'engagement	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
Découvert	424 195	147 718	7 777	9 141	400 018	7 850	996 699
Escomptes	244 787	36 970	1 133	982	13 244	49	297 165
Crédit court terme	691 284	216 198	2 746	2 666	198 486	1 650	1 113 030
Crédit moyen et long terme	3 022 346	727 585	14 471	18 279	543 272	1 443	4 327 396
Engagements par signature	1 740 591	56 807	375	51	6 430	-	1 804 254
Total	6 123 203	1 185 278	26 502	31 119	1 161 450	10 992	8 538 544
Dont impayés	7 177	104 479	3 126	6 292	499 365	-	620 439

(9) La répartition par secteur d'activité des crédits octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature se présente comme suit au 31 décembre 2019:

Secteur d'activité	2 019	%	2 018	%
I - Agriculture	112 897	1,32%	120 350	1,42%
II - Industrie	1 938 170	22,70%	1 874 933	22,09%
Mine	32 691	0,38%	45 512	0,54%
Energie	101 194	1,19%	62 801	0,74%
Industrie agroalimentaire	301 990	3,54%	290 181	3,42%
Matériaux de construction	316 904	3,71%	306 828	3,61%
Industrie mécanique et électronique	321 314	3,76%	316 238	3,73%
Chimie et caoutchouc	418 468	4,90%	392 505	4,62%
Textile	20 611	0,24%	21 401	0,25%
Habillement et cuir	56 376	0,66%	58 908	0,69%
Bois, liège et ameublement	35 294	0,41%	37 705	0,44%
Papier, imprimerie et industries diverses	199 559	2,34%	206 474	2,43%
Bâtiment et travaux publics	133 769	1,57%	136 380	1,61%
III - Services	6 487 477	75,98%	6 494 130	76,50%
Transport et télécommunications	328 555	3,85%	374 165	4,41%
Tourisme	611 713	7,16%	664 153	7,82%
Commerce agroalimentaire	154 812	1,81%	127 327	1,50%
Commerce matériaux de construction	154 632	1,81%	139 262	1,64%
Commerce quincaillerie et assimilés	422 104	4,94%	366 127	4,31%
Commerce textile et cuir	86 170	1,01%	67 070	0,79%
Commerce divers	526 992	6,17%	421 896	4,97%
Santé	269 571	3,16%	260 111	3,06%
Finance	867 850	10,16%	947 797	11,16%
Loisirs et cultures	81 138	0,95%	67 000	0,79%
Particuliers	1 892 754	22,17%	1 922 170	22,64%
Promotion immobilière	931 732	10,91%	1 023 195	12,05%
Divers	159 454	1,87%	113 857	1,34%
Total	8 538 544	100%	8 489 413	100%

(10) La ventilation selon la durée résiduelle des créances sur la clientèle hors provisions et agios réservés se présente comme suit :

Description	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes débiteurs de la clientèle	1 026 180	-	-	-	1 026 180
Comptes débiteurs de la clientèle	990 205	-	-	-	990 205
Créances rattachées	35 975	-	-	-	35 975
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	1 069 515	871 340	2 019 541	1 069 319	5 029 715
Autres concours à la clientèle en dinars	926 356	785 377	1 855 189	1 063 427	4 630 349
Autres concours à la clientèle en devises	143 159	85 963	164 352	5 892	399 366
Crédits sur ressources spéciales	139 227	95 900	250 510	70 951	556 588
Créances sur ressources budgétaires	49 522	3 785	11 049	11 239	75 595
Créances sur ressources extérieures	89 705	92 115	239 461	59 712	480 993
Total	2 234 922	967 240	2 270 051	1 140 270	6 612 483

(11) La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle hors provisions et agios réservés se détaille comme suit :

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Comptes débiteurs de la clientèle	2 438	76	1 023 666	1 026 180
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	126 880	17 040	4 885 795	5 029 715
Autres concours à la clientèle en dinars	126 880	17 040	4 486 429	4 630 349
Autres concours à la clientèle en devises	-	-	399 366	399 366
Crédits sur ressources spéciales	-	-	556 588	556 588
Créances sur ressources budgétaires	-	-	75 595	75 595
Créances sur ressources extérieures	-	-	480 993	480 993
Total	129 318	17 116	6 466 049	6 612 483

Note 1-4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31.12.2019 un solde de 257 741 mDT contre un solde de 285 622 mDT au 31.12.2018 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Titres de transaction	98 322	89 484	8 838	10%
Bons de trésor	98 322	89 484	8 838	10%
Créances rattachées / Bons de trésor	-	-	-	0%
Titres de placement	159 419	196 138	(36 719)	(19%)
Titres à revenu fixe	145 650	179 455	(33 805)	(19%)
Bons de trésor	-	-	-	0%
Créances rattachées / Bons de trésor	8	8	-	0%
Emprunts Obligataires	139 934	172 938	(33 004)	(19%)
Créances rattachées / Emprunts obligataires	5 708	6 509	(801)	(12%)
Titres à revenu variable	13 769	16 683	(2 914)	(17%)
Actions cotées	16 991	18 038	(1 047)	(6%)
Provisions pour moins-value latente des actions	(3 222)	(1 355)	(1 867)	138%
Total	257 741	285 622	(27 881)	(10%)

Aucun transfert de titre n'a eu lieu au cours de l'exercice 2019 entre les titres de transaction et les titres de placement, par ailleurs un stock de BTA pour 31 021 mDT a été reclassé du portefeuille de transaction vers le portefeuille titres d'investissement.

Au 31.12.2019, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres de placements est établie à 17 mDT contre 300 mDT au 31.12.2018.

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Rubrique	Organismes publics	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	98 322	98 322
Bons de trésor	-	-	-	98 322	98 322
Titres de placement	-	-	10 763	148 656	159 419
Titres à revenu fixe	-	-	10 763	134 887	145 650
Bons de trésor	-	-	-	8	8
Emprunts obligataires	-	-	10 763	134 879	145 642
Titres à revenu variable	-	-	-	13 769	13 769
Actions	-	-	-	13 769	13 769
Total	-	-	10 763	246 978	257 741

Les mouvements de provisions sur les actions se présentent comme suit en 2019 et comparativement à 2018 :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Montant brut des titres de placement à revenu variable	16 991	18 038	(1 047)	(6%)
Provisions au 31/12/N-1	(1 355)	(1 602)	247	(15%)
Dotation de l'exercice	(2 205)	(816)	(1 389)	170%
Reprise de provisions	338	1 063	(725)	(68%)
Provisions au 31/12/N	(3 222)	(1 355)	(1 867)	138%
Total net des titres de placement	13 769	16 683	(2 914)	(17%)

Note 1-5. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2019 un solde de 1 536 997 mDT contre 1 612 371 mDT au 31.12.2018. Son détail se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Titres d'investissement (1)	1 286 111	1 336 285	(50 174)	(4%)
Titres de participation (2)	82 463	134 932	(52 469)	(39%)
Parts dans les entreprises associées (3)	129 040	100 754	28 286	28%
Parts dans les entreprises liées (4)	9 020	8 880	140	2%
Participation avec convention en rétrocession (5)	30 363	31 520	(1 157)	(4%)
Total	1 536 997	1 612 371	(75 374)	(5%)

Au 31.12.2019, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres d'investissement est établie à 416 mDT.

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Description	Titres d'investissement hors fonds gérés	Titres d'investissement s fonds gérés	Titres participatifs	Titres de participation	Part des entreprises associées	Part des entreprises liées	Participation avec convention en rétrocession	Total
Valeur brute au 31/12/2018	890 191	405 208	6 510	165 321	102 756	8 880	38 336	1 617 202
Montant restant à libérer	-	-	-	(13 875)	-	-	-	(13 875)
Créances rattachées	37 756	13 508	(22)	-	165	-	-	51 407
Provisions	(300)	(16 566)	-	(16 514)	(2 167)	-	(6 816)	(42 363)
Total net au 31/12/2018	927 647	402 150	6 488	134 932	100 754	8 880	31 520	1 612 371
Acquisitions/ Reclassements 2019	-	62 300	-	9 698	35 090	299	3 462	110 849
Cessions/ Réduction de capital 2019	(80 892)	(27 419)	-	(69 243)	(4 719)	(159)	(3 019)	(185 451)
valeur brute au 31/12/2019	809 299	440 089	6 510	105 776	133 127	9 020	38 779	1 542 600
Montant restant à libérer	-	-	-	(7 759)	-	-	-	(7 759)
Créances rattachées	35 430	12 170	-	-	883	-	-	48 483
Dotation	-	(1 227)	-	(2 108)	(2 805)	-	(1 600)	(7 740)
Reprise	-	707	-	3 068	3	-	-	3 778
Provisions	(300)	(17 088)	-	(15 554)	(4 969)	-	(8 416)	(46 327)
Total net au 31/12/2019	844 429	435 171	6 510	82 463	129 041	9 020	30 363	1 536 997

(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2019 et au 31.12.2018 :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Bons de trésor	844 429	927 648	(83 219)	(9%)
Bons de trésor	809 029	889 921	(80 892)	(9%)
Créances rattachées	35 400	37 727	(2 327)	(6%)
Obligations	-	-	-	0%
Obligations brutes	270	270	-	0%
Provisions sur obligations	(300)	(300)	-	0%
Créances rattachées	30	30	-	0%
Fonds gérés	435 172	402 149	33 023	8%
Encours brut des fonds gérés	440 089	405 208	34 881	9%
Provisions sur fonds gérés	(17 087)	(16 567)	(520)	3%
Créances rattachées	12 170	13 508	(1 338)	(10%)
Titres participatifs	6 510	6 488	22	0%
Montant brut des titres participatifs	6 510	6 510	-	0%
Créances rattachées / titres participatifs	-	(22)	22	(100%)
Total	1 286 111	1 336 285	(50 174)	(4%)

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2019 et au 31.12.2018 :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Titres de participation	105 776	165 321	(59 545)	(36%)
Provisions sur titres de participation	(15 554)	(16 514)	960	(6%)
Montant restant à libérer sur titres de participation	(7 759)	(13 875)	6 116	(44%)
Total	82 463	134 932	(52 469)	(39%)

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Description	31/12/2019					31/12/2018			
	% de détention	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
Titres cotés		18 629	-	18 629	(7 247)	14 303	-	14 303	(6 242)
PGH	0,43%	9 115	-	9 115	-	5 093	-	5 093	-
SIPHAX AIRLINES	3,59%	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)
HANNIBAL LEASE	1,84%	1 282	-	1 282	(575)	1 282	-	1 282	(169)
MIP	4,71%	973	-	973	(928)	973	-	973	(850)
EURO-CYCLES	0,57%	1 475	-	1 475	(527)	1 171	-	1 171	(584)
UADH	1,58%	3 784	-	3 784	(3 217)	3 784	-	3 784	(2 639)
Titres non cotés		87 147	7 759	79 388	(8 307)	151 018	13 874	137 144	(10 272)
TUNISIE SICAV	0,00%	-	-	-	-	21 775	-	21 775	-
BATAM	13,71%	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)
FCPR AMEN CAPITAL	100,00%	3 300	-	3 300	(371)	3 300	-	3 300	(45)
FCPR AMEN CAPITAL 2	68,81%	4 060	-	4 060	(177)	5 883	-	5 883	-
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	12,50%	5 000	-	5 000	(157)	5 000	-	5 000	(242)
STE PRIVE HOPITAL EL AMEN	0,00%	-	-	-	-	378	-	378	-
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	12,51%	12 322	-	12 322	-	47 256	-	47 256	-
FCPR TUNINVEST CROISSANCE	11,72%	3 000	51	2 949	-	3 000	203	2 797	(196)
FCPR SWING	15,92%	4 000	-	4 000	-	4 000	-	4 000	-
FCPR MAXULA ESPOIR	7,66%	1 500	-	1 500	(227)	1 500	-	1 500	-
ALTERMED APEF	7,38%	1 572	-	1 572	(109)	1 572	-	1 572	-
UNION DE FACTORING	9,24%	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-
FCP SICAV MAC EPARGNANT	14,81%	1 239	-	1 239	(19)	1 239	-	1 239	-
FCPR TUNISIAN DEVELOPPEMENT	6,67%	1 003	-	1 003	(185)	1 003	-	1 003	(184)
PHENICIA SEED FUND	10,07%	826	-	826	(311)	826	-	826	(311)
FINACORP OBLIGATION SICAV	27,77%	1 098	-	1 098	-	1 032	-	1 032	-
SOCIETE TUNIS CENTER	9,38%	938	-	938	-	938	-	938	-
LA MARINE HAMMEMET SUD	3,59%	700	-	700	(335)	700	-	700	(335)
COTUNACE	3,22%	689	-	689	-	689	-	689	-
FCP MAC CROISSANCE	72,76%	1 904	-	1 904	(140)	1 904	-	1 904	(4)
LA MAISON DES BANQUES	7,16%	588	-	588	(170)	588	-	588	(170)
FCP SMART EQUITY 2	6,73%	500	-	500	-	500	-	500	-
FCPR VALEUR DEVELOPPEMENT 2	2,00%	1 000	-	1 000	-	-	-	-	-
TAYSIR MICRO FINANCE	5,51%	661	-	661	-	661	-	661	-
ADVANS TUNISIE	9,90%	1 980	-	1 980	-	760	95	665	-
SOCIETE INTER-BANK SERVICE	3,12%	400	-	400	(199)	400	-	400	(199)

Description	% de détention	31/12/2019				31/12/2018			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
STEG ENERGIES RENOUVELABLES	8,00%	100	-	100	-	100	-	100	-
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	0,00%	-	-	-	-	37	-	37	-
CLINIQUE EL AMEN BEJA	0,00%	-	-	-	(9)	44	-	44	(9)
STE Deve Exp Zarzis	5,02%	300	-	300	-	300	-	300	-
MICROCRED TUNISIE SA	10,00%	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-
SOCIETE MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	-	280	-	280	-
SIBTEL	6,74%	236	-	236	-	236	-	236	-
MAXULA D'INVESTISSEMENT SICAV	7,66%	200	-	200	-	200	-	200	-
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	0,00%	150	-	150	-	150	-	150	-
TUNISIE CLEARING	3,33%	279	-	279	-	241	-	241	-
FCP MAC EQUILIBRE	32,21%	914	-	914	(39)	914	-	914	-
S T H Djerba	0,00%	193	-	193	(193)	193	-	193	(193)
S.O.D.I.N.O	0,26%	100	-	100	(40)	100	-	100	(40)
SAGES	15,10%	76	-	76	(31)	76	-	76	(76)
ELKHIR	0,00%	-	-	-	-	2 753	68	2 685	(2 685)
FCP MAC Horizon 2022	11,53%	1 984	-	1 984	-	1 750	-	1 750	-
FCP VALEURS INSTITUTIONNELLES	6,67%	2 344	-	2 344	-	2 000	-	2 000	-
FCP MAC EL HOUDA	13,68%	113	-	113	(2)	113	-	113	(1)
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	0,00%	-	-	-	-	7 498	-	7 498	-
FCP AFRICAMEN	33,33%	10 000	7 708	2 292	-	10 000	7 708	2 292	-
FCP AMEN SELECTION	70,18%	1 001	-	1 001	(98)	1 001	-	1 001	(87)
FCPR AMEN CAPITAL 3	43,01%	10 000	-	10 000	-	10 000	5 800	4 200	-
FIDELITY SICAV PLUS	3,31%	2 470	-	2 470	-	-	-	-	-
AUTRES		50	-	50	(5)	51	-	51	(5)
Total		105 776	7 759	98 017	(15 554)	165 321	13 874	151 447	(16 514)

(2) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2019 et au 31.12.2018 :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Part dans les entreprises associées	133 127	102 756	30 371	30%
Montant restant à libérer sur parts des entreprises associées	-	-	-	0%
Créances rattachées	883	165	718	435%
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(4 970)	(2 167)	(2 803)	129%
Total	129 040	100 754	28 286	28%

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

Description	% de détention	31/12/2019	Provision 31/12/2019	31/12/2018	Provision 31/12/2018
Titres cotés		43 502	-	31 473	-
TUNISIE LEASING & FACTORING	35,99%	43 502	-	31 473	-
Titres non cotés		89 625	(4 970)	71 283	(2 167)
MAGHREB LEASING ALGERIE	44,49%	46 448	-	30 415	-
TLG FINANCE	23,63%	12 211	(4 581)	12 211	(1 775)
AMEN SANTE	19,00%	15 983	(93)	9 944	(93)
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	0,00%	-	-	2 584	-
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	0,00%	-	-	2 136	-
EL IMRANE	20,00%	1 400	-	1 400	-
HAYETT	25,00%	3 013	-	3 013	-
EL KAWARIS	20,00%	660	-	660	-
TUNISYS	20,00%	300	-	300	-
SUNAGRI	27,00%	216	(216)	216	(216)
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	29,80%	1	-	1	-
SICAV AMEN	0,14%	146	(80)	146	(83)
TUNINVEST INNOVATION SICAR	27,27%	136	-	136	-
AMEN PREMIERE	0,09%	74	-	74	-
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	30,00%	5 516	-	5 516	-
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	20,00%	2 531	-	2 531	-
AMEN ALLIANCE SICAV	98,96%	990	-	-	-
Total		133 127	(4 970)	102 756	(2 167)

Aucun transfert n'a eu lieu au cours de l'exercice 2019 entre les titres.

Les parts dans les entreprises associées sont totalement libérées au 31.12.2019.

(3) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2019 et au 31.12.2018 :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Part dans les entreprises liées	9 020	8 880	140	2%
Montant restant à libérer sur parts des entreprises associées	-	-	-	0%
Créances rattachées	-	-	-	0%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	0%
Total	9 020	8 880	140	2%

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

Description	% de détention	31/12/2019	Provision 31/12/2019	31/12/2018	Provision 31/12/2018
AMEN PROJECT	53,01%	125	-	284	-
SOGEREC	99,97%	4 297	-	4 297	-
SICAR AMEN	88,20%	2 205	-	2 205	-
LE RECOUVREMENT	99,88%	300	-	300	-
AMEN CAPITAL	51,00%	300	-	300	-
AMEN INVEST	63,30%	1 494	-	1 494	-
AMEN IMMOBILIERE	99,77%	299	-	-	-
Total		9 020	-	8 880	-

Les parts dans les entreprises liées sont totalement libérées au 31.12.2019.

(5) Titres avec convention de r trocession

Cette sous rubrique se d taille comme suit au 31.12.2019 et au 31.12.2018 :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Part avec convention en r�trocession	38 779	38 336	443	1%
Montant restant � lib�rer sur participation avec convention en r�trocession	-	-	-	0%
Cr�ances rattach�es	-	-	-	0%
Provisions sur participation avec convention en r�trocession	(8 416)	(6 816)	(1 600)	23%
Total	30 363	31 520	(1 157)	(4%)

Les renseignements sur les entreprises filiales de la banque se pr sentent comme suit :

Filiale	Adresse	Activit�	Participation d�tenue %	Capitaux propres 2019	R�sultat net 2019
SICAR AMEN	Amen Bank	SICAR	88,20%	16 109	2 958
LE RECOUVREMENT	Amen Bank	Soci�t� de recouvrement de cr�ances	99,88%	4 161	1 382
AMEN PROJECT	Amen Bank	Soci�t� d'investissement	53,01%	271	12
SOGEREC	124 Avenue de la libert�, 1002, Tunis Belv�d�re	Soci�t� de recouvrement de cr�ances	99,97%	4 825	319
AMEN CAPITAL	124 Avenue de la libert�, 1002, Tunis Belv�d�re	Soci�t� de gestion de fonds	51,00%	1 692	376
AMEN INVEST	124 Avenue de la libert�, 1002, Tunis Belv�d�re	Interm�diaire en Bourse	63,30%	3 256	(400)
AMEN IMMOBILIERE	Avenue mesk elil chott meriem akouda Sousse	Promotion immobili�re	99,77%	300	-
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	124 Avenue de la libert�, 1002, Tunis Belv�d�re	Soci�t� de gestion de fonds	0,00% (*)	17	(1)

(*)La banque d tient indirectement 99,90% du capital de la soci t  "Amen Corporate Finance"   travers sa filiale Amen capital ce qui nous permet de la classer en tant qu'entreprise filiale.

Note 1-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2019 un solde de 188 436 mDT contre un solde de 166 778 mDT au 31.12.2018 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Immobilisations incorporelles	1 656	878	778	89%
Immobilisations incorporelles	10 416	9 139	1 277	14%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(8 576)	(8 077)	(499)	6%
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	-	0%
Immobilisations corporelles	183 462	162 600	20 862	13%
Immobilisations corporelles	259 424	232 790	26 634	11%
Amortissement des immobilisations corporelles	(75 765)	(69 993)	(5 772)	8%
Provisions sur immobilisations corporelles	(197)	(197)	-	0%
Immobilisations encours	3 318	3 300	18	1%
Immobilisations encours	3 318	3 300	18	1%
Total	188 436	166 778	21 658	13%

Aucune garantie ou sureté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtées à être cédées totalisent au 31.12.2019 un montant de 58 985 mDT.

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et de cessions, se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATION ARRETE AU 31/12/2019									
Description	Valeur Brute au 31/12/2018	Acquisition	Cession / Transfert	Valeur Brute au 31/12/2019	Amort / Provision Cumul au 31/12/2018	Dotation	Reprise /Sortie	Amort Cumul au 31/12/2019	VCN au 31/12/2019
1) Immobilisation Incorporelles	9 139	1 316	(39)	10 416	(8 261)	(499)	-	(8 760)	1 656
Fonds de commerce	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	7 990	1 316	(39)	9 267	(7 330)	(459)	-	(7 789)	1 478
Droit au bail	965	-	-	965	(747)	(40)	-	(787)	178
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2) Immobilisations Corporelles	232 790	30 080	(3 448)	259 424	(70 190)	(5 772)	-	(75 962)	183 462
Immobilisation d'exploitation	137 300	1 263	(165)	138 399	(35 506)	(2 929)	-	(38 435)	99 964
Terrains d'exploitation	39 952	85	-	40 037	-	-	-	-	40 037
Bâtiments	68 802	544	(3)	69 343	(16 533)	(1 379)	-	(17 912)	51 431
Aménagements de bâtiments	28 546	634	(162)	29 019	(18 973)	(1 550)	-	(20 523)	8 496
Immobilisation hors exploitation	53 858	25 286	(1 490)	77 653	(4 595)	(349)	-	(4 944)	72 709
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	53 858	25 286	(1 490)	77 653	(4 595)	(349)	-	(4 944)	72 709
Mobiliers de bureau	7 749	1 515	(851)	8 414	(5 467)	(529)	-	(5 996)	2 418
Matériels de transport	5 081	455	(844)	4 693	(3 139)	(57)	-	(3 196)	1 497
Matériels informatique	13 007	336	(98)	13 245	(9 014)	(894)	-	(9 908)	3 337
Machines DAB	7 011	651	-	7 662	(5 798)	(316)	-	(6 114)	1 548
Coffres forts	2 327	154	-	2 481	(1 745)	(76)	-	(1 821)	660
Autres immobilisations	6 457	420	-	6 877	(4 926)	(622)	-	(5 548)	1 329
3) Immobilisations encours	3 300	989	(971)	3 318	-	-	-	-	3 318
Immobilisations corporelles encours	2 855	972	(812)	3 015	-	-	-	-	3 015
Immobilisations incorporelles encours	445	17	(159)	303	-	-	-	-	303
Total	245 229	32 385	(4 458)	273 158	(78 451)	(6 271)	-	(84 722)	188 436

Note 1-7. Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2019 un montant de 210 993 mDT contre un montant de 233 528 mDT et se détaillant comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	41 998	92 596	(50 598)	(55%)
Comptes d'attente	19 901	18 975	926	5%
Comptes d'attente de la salle de marché	4 595	5 962	(1 367)	(23%)
Comptes d'attente de la compensation	9 489	10 328	(839)	(8%)
Autres comptes d'attente	5 817	2 685	3 132	117%

<u>Comptes de régularisation</u>	<u>22 097</u>	<u>73 621</u>	<u>(51 524)</u>	<u>(70%)</u>
Autres	168 995	140 932	28 063	20%
Stock en matières, fournitures et timbres	175	365	(190)	(52%)
Etat, impôts et taxes	18 322	11 353	6 969	61%
Allocations familiales	276	211	65	31%
Dépôts et cautionnements	87	87	-	0%
Opérations avec le personnel	80 704	75 521	5 183	7%
Débiteurs divers	63 552	49 360	14 192	29%
Charges à répartir	-	-	-	0%
Créances sur l'Etat	773	900	(127)	(14%)
Autres	5 106	3 135	1 971	63%
Total	210 993	233 528	(22 535)	(10%)

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(16 531)	(16 636)	105	(1%)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(7 331)	(7 331)	-	0%
Provisions sur comptes d'attente de la compensation	(7 922)	(8 042)	120	(1%)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 278)	(1 263)	(15)	1%
Provisions sur autres comptes de la rubrique AC7	(17 325)	(18 118)	793	(4%)
Provisions sur opérations avec le personnel	(693)	(693)	-	0%
Provisions sur débiteurs divers	(1 295)	(2 056)	761	(37%)
Provisions sur autres comptes	(15 337)	(15 369)	32	(0%)
Total	(33 856)	(34 754)	898	(3%)

Les mouvements des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	31/12/2018	Dotation	Reprise	31/12/2019
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(16 636)	(99)	204	(16 531)
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(7 331)	-	-	(7 331)
Provisions sur comptes d'attente de la compensation	(8 042)	(83)	203	(7 922)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 263)	(16)	1	(1 278)
Provisions sur autres comptes	(18 118)	-	794	(17 325)
Provisions sur opérations avec le personnel	(693)	-	-	(693)
Provisions sur débiteurs divers	(2 056)	-	762	(1 295)
Provisions sur autres comptes	(15 369)	-	32	(15 337)
Total	(34 754)	(99)	998	(33 856)

2- Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31.12.2019, cette rubrique accuse un solde de 1 066 677 mDT enregistrant ainsi une baisse de 5 388 mDT par rapport au 31.12.2018.

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	37	25	12	48%
Emprunts auprès de la BCT Dinars	1 066 640	1 068 000	(1 360)	(0%)
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	-	4 040	(4 040)	(100%)
Emprunts auprès de la BCT Devise	-	-	-	-
Total	1 066 677	1 072 065	(5 388)	(1%)

Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2019 un solde de 232 846 mDT contre un solde de 235 057 mDT au 31.12.2018 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	213 566	231 512	(17 946)	(8%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	19 280	3 545	15 735	444%
Total	232 846	235 057	(2 211)	(1%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Avoirs sur établissements bancaires	72 073	71 536	537	1%
Emprunts auprès des établissements bancaires	141 493	159 976	(18 483)	(12%)
Dépôts et avoirs sur les établissements bancaires	213 566	231 512	(17 946)	(8%)

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle se détaille comme suit:

Description	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	194 710	18 856	-	-	213 566
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	72 073	-	-	-	72 073
Emprunts aux établissements bancaires en dinars	-	-	-	-	-
Emprunts aux établissements bancaires en devises	121 980	18 856	-	-	140 836
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	657	-	-	-	657
Etablissements financiers	19 280	-	-	-	19 280
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	19 280	-	-	-	19 280
Total	213 990	18 856	-	-	232 846

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	213 566	213 566
Dépôts et avoirs des établissements financiers	-	-	19 280	19 280
Total	-	-	232 846	232 846

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2019 un solde de 5 559 635 mDT contre un solde de 5 516 889 mDT au 31.12.2018 et se décomposent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Dépôts à vue	1 550 617	1 618 911	(68 294)	(4%)
Autres Dépôts et avoirs de la clientèle	4 009 017	3 897 978	111 039	3%
<u>Epargne</u>	<u>1 559 075</u>	<u>1 469 211</u>	<u>89 864</u>	<u>6%</u>
<u>Dépôts à terme</u>	<u>2 330 392</u>	<u>2 284 316</u>	<u>46 076</u>	<u>2%</u>
Dépôts à terme en dinars	2 033 663	1 872 381	161 282	9%
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en dinars	13 574	2 696	10 878	403%
Dépôts à terme en devises	281 798	406 800	(125 002)	(31%)
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en devises	1 357	2 439	(1 082)	(44%)
<u>Autres sommes dues à la clientèle</u>	<u>119 550</u>	<u>144 451</u>	<u>(24 901)</u>	<u>(17%)</u>
Total	5 559 635	5 516 889	42 746	1%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Ne disposant pas de maturité	Total
Dépôts à vue	1 550 617	-	-	-	-	1 550 617
Epargne	1 559 075	-	-	-	-	1 559 075
Dépôts à terme	1 005 980	1 079 077	230 404	-	-	2 315 461
Autres sommes dues à la clientèle	119 550	-	-	-	-	119 550
Dettes rattachées	14 932	-	-	-	-	14 932
Total	4 250 154	1 079 077	230 404	-	-	5 559 635

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation se présente comme suit:

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts à vue	4 766	35 800	1 510 051	1 550 617
Epargne	-	-	1 559 075	1 559 075
Dépôts à terme	38 680	57 005	2 219 776	2 315 461
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	119 550	119 550
Dettes rattachées	-	-	14 932	14 932
Total	43 446	92 805	5 423 384	5 559 635

Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2019 à 875 676 mDT contre 876 255 mDT au 31.12.2018 se détaille comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Emprunts matérialisés	225 981	282 714	(56 733)	(20%)
Ressources spéciales	649 695	593 541	56 154	9%
Total	875 676	876 255	(579)	0%

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2019 et au 31.12.2018:

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Emprunts matérialisés	217 747	274 248	(56 501)	(21%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	8 234	8 466	(232)	(3%)
Total	225 981	282 714	(56 733)	(20%)

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés au 31.12.2019 se détaille comme suit :

Emprunts	Capital initial	Taux	Date d'émission	Date d'échéance	Encours au 31/12/2018	Remboursements / Emissions	Encours au 31/12/2019
Emprunts obligataires	40 000				-	-	-
Amen Bank 2006	40 000	TMM+1%	01/01/2005	29/01/2017	-	-	-
Emprunts subordonnés	490 000				270 248	(54 001)	216 247
Amen Bank 2008 catégorie A	20 000	7%	01/05/2008	21/05/2023	6 666	(1 333)	5 333
Amen Bank 2008 catégorie B	20 000	7%	01/05/2008	21/05/2028	10 000	(1 000)	9 000
Amen Bank 2009 catégorie A	30 000	5%	30/09/2009	30/09/2024	7 989	2 001	9 990
Amen Bank 2009 catégorie B	30 000	TMM+0,85%	30/09/2009	30/09/2024	15 993	(6 003)	9 990
Amen Bank 2010	80 000	TMM+0,85%	01/08/2010	31/08/2025	37 312	(5 336)	31 976
Amen Bank 2011 catégorie A	40 500	6%	26/09/2011	25/09/2021	12 150	(4 050)	8 100
Amen Bank 2011 catégorie B	9 500	TMM+1%	27/09/2011	25/09/2021	2 850	(950)	1 900
Amen Bank 2012 catégorie B	40 000	TMM+1,3%	26/09/2012	17/09/2022	16 000	(4 000)	12 000
Amen Bank 2012 catégorie A	10 000	6,25%	27/09/2012	17/09/2022	4 000	(1 000)	3 000
Amen Bank 2014 catégorie A (taux fixe)	38 800	7,35%	28/02/2015	27/02/2022	15 520	(7 760)	7 760
Amen Bank 2014 catégorie B (taux fixe)	20 700	7,45%	28/02/2015	27/02/2022	16 560	(4 140)	12 420
Amen Bank 2014 catégorie A (taux variable)	500	TMM+1,9%	28/02/2015	27/02/2022	200	(100)	100
Amen Bank 2016 Catégorie A	46 655	7,45%	27/09/2016	21/11/2021	27 993	(9 331)	18 662
Amen Bank 2016 Catégorie B	23 345	7,50%	27/09/2016	21/11/2023	23 345	(4 669)	18 676
Amen Bank 2017-1 Catégorie A	23 900	7,50%	22/03/2017	30/04/2022	19 120	(4 780)	14 340
Amen Bank 2017-1 Catégorie B	3 000	7,50%	22/03/2017	30/04/2024	3 000	-	3 000
Amen Bank 2017-1 Catégorie C	13 100	7,50%	22/03/2017	30/04/2024	13 100	-	13 100
AMEN BANK 2017-2 Catégorie A	750	7,50%	25/10/2017	25/12/2022	600	(150)	450
AMEN BANK 2017-2 Catégorie B	7 000	7,55%	25/10/2017	25/12/2022	5 600	(1 400)	4 200
AMEN BANK 2017-2 Catégorie C	1 250	7,75%	25/10/2017	25/12/2024	1 250	-	1 250
AMEN BANK 2017-2 Catégorie D	14 500	7,95%	25/10/2017	25/12/2024	14 500	-	14 500
AMEN BANK 2017-2 Catégorie E	16 500	7,98%	25/10/2017	25/12/2024	16 500	-	16 500
Emprunts sous seing privé	7 000				4 000	(2 500)	1 500
Emprunt sous seing privé	5 000	TMM+2%			2 000	(500)	1 500
Emprunt office nationale de la poste	2 000	7,24%			2 000	(2 000)	-
Total	497 000				274 248	(56 501)	217 747

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2019 et au 31.12.2018 :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Ressources budgétaires	24 136	7 815	16 321	209%
Ressources extérieures	625 559	585 726	39 833	7%
Total	649 695	593 541	56 154	9%

La ventilation des ressources extérieures par ligne, hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Lignes extérieures en dinars	564 276	553 282	10 994	2%
Ligne BIRD	795	795	-	0%
Ligne ITALIENNE	4 571	6 607	(2 036)	(31%)
Ligne CFD (MISE À NIVEAU)	11 743	14 477	(2 734)	(19%)
Ligne CFD restructuration financière	2 533	4 034	(1 501)	(37%)
Ligne Capital risque BEI	93 750	-	93 750	100%
Ligne BANQUE MONDIALE POUR LE FINAN. MICRO & PME	3 798	4 941	(1 143)	(23%)
Ligne AFD HOTELLERIE	25 917	32 519	(6 602)	(20%)
Ligne BEI INVESTISSEMENT	274 547	350 945	(76 398)	(22%)
Ligne BM EFFICACITE ENERGETIQUE	42 508	43 395	(887)	(2%)
Ligne BAD-MPME	2 857	3 571	(714)	(20%)
Ligne SANAD	14 463	20 246	(5 783)	(29%)
Ligne BQ MONDIALE EFFICACITE ENERGETIQUE	1 220	1 778	(558)	(31%)
Ligne FADES	16 471	16 471	-	0%
Ligne BANQUE MONDIALE POUR LE FINANCEMENT DES MPM ENTREPRISES II	5 000	5 000	-	0%
Ligne AFD-IMF	46 928	31 328	15 600	50%
LIGNE DE CREDIT AFD-SUNREF TF	17 175	17 175	-	0%
Lignes extérieures en devises	57 466	28 424	29 042	102%
Ligne en EURO	57 464	28 422	29 042	102%
Ligne KFW en EURO	2	2	-	0%
Total	621 742	581 706	40 036	7%
Dettes rattachées	3 817	4 020	(203)	(5%)
Total	625 559	585 726	39 833	7%

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	21 771	42 815	152 099	9 296	225 981
Emprunts matérialisés	13 537	42 815	152 099	9 296	217 747
Dettes rattachées	8 234	-	-	-	8 234
Ressources extérieures	65 337	87 328	300 238	172 656	625 559
Ressources extérieures en dinars	4 054	87 328	300 238	172 656	564 276
Ressources extérieures en devises	57 466	-	-	-	57 466
Dettes rattachées	3 817	-	-	-	3 817
Ressources budgétaires	2 874	785	9 238	11 239	24 136
Ressources budgétaires	2 699	785	9 238	11 239	23 961
Dettes rattachées	175	-	-	-	175
Total	89 982	130 928	461 575	193 191	875 676

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la nature de la relation se présente comme suit :

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Emprunts matérialisés	1 161	33 525	191 295	225 981
Ressources budgétaires	-	-	24 136	24 136
Ressources extérieures	-	-	625 559	625 559
Total	1 161	33 525	840 990	875 676

Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2019 et au 31.12.2018:

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Provisions sur engagements par signature	2 003	1 370	633	46%
Autres provisions pour passifs et charges	4 699	4 199	500	12%
Provisions pour passifs et charges	6 702	5 569	1 133	20%
Comptes d'attente et de régularisation	195 829	202 012	(6 183)	(3%)
Comptes d'attente	5 109	4 401	708	16%
Comptes de régularisation	-	-	-	0%
Créditeurs divers	153 448	164 168	(10 720)	(7%)
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	73 932	77 689	(3 757)	(5%)
Dépôts du personnel	5 524	4 820	704	15%
Charges à payer	73 992	81 659	(7 667)	(9%)
Etat, impôts et taxes	33 667	32 255	1 412	4%
Autres	3 605	1 188	2 417	203%
Total autres passifs	202 531	207 581	(5 050)	(2%)

3- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 1 014 549 mDT au 31.12.2019 enregistrant ainsi une augmentation de 109 267 mDT par rapport au 31.12.2018.

Cette augmentation provient de :

- * L'affectation du résultat de 2018 avec des dividendes distribués pour 35 749 mDT;
- * Des mouvements sur fonds social et de retraite pour 148 mDT;
- * Du résultat arrêté au 31.12.2019 pour 145 165 mDT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve s légales	Rés à Rég Special et réinvst	Reserve s extra-ordinaires	Primes d'émission	Fond social et de retraite (*)	Ecart de réévaluation (**)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Solde au 31/12/2018	132 405	13 240	476 427	-	120 979	41 832	423	5	119 970	905 281
Affectation du résultat 2018	-	-	79 900	-	-	4 300	-	35 770	(119 970)	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	(35 749)	-	(35 749)
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social	-	-	-	-	-	(149)	-	-	-	(149)
Résultat de l'exercice 2019	-	-	-	-	-	-	-	-	145 165	145 165
Solde au 31/12/2019	132 405	13 240	556 327	-	120 979	45 983	423	26	145 165	1 014 548

(*) La rubrique Fonds social et de retraite se détaille comme suit au 31.12.2019:

- Fonds social (utilisation remboursable) pour : 44 868 mDT
- Fonds de retraite (utilisation non remboursable) pour 1 115 mDT.

(**) Le solde de la rubrique écart de réévaluation correspond à des réserves de réévaluation des immobilisations corporelles pour 423 mDT.

(***) Le capital social de la banque est porté de 132 405 000 dinars à 132 405 000 dinars, par incorporation de réserves et distribution de 1 018 500 actions gratuites conformément à la décision de l'AGE du 16/06/2016.

4- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4-1.Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2019 à 767 594 mDT contre 707 124 mDT au terme de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Cautions	718 193	666 749	51 444	8%
Avals	41 367	31 061	10 306	33%
Autres garanties données	8 034	9 314	(1 280)	(14%)
Total	767 594	707 124	60 470	9%

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2019 comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Cautions en faveur des banques	504 161	264 484	239 677	91%
Cautions en faveur des établissements financiers	-	10 090	(10 090)	(100%)
Cautions en faveur de la clientèle	214 032	392 175	(178 143)	(45%)
Total	718 193	666 749	51 444	8%

L'encours des avals se détaille au 31.12.2019 comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Avals en faveur des banques locales	-	-	-	0%
Avals en faveur de la clientèle	41 367	31 061	10 306	33%
Total	41 367	31 061	10 306	33%

La ventilation des cautions par nature de la relation se présente comme suit:

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	504 161	504 161
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	-	-	214 032	214 032
Total	-	-	718 193	718 193

Note 4-2.Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 379 541 mDT au 31.12.2018 à 201 896 mDT au 31.12.2019 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Crédits documentaires Import	163 231	254 935	(91 704)	(36%)
Crédits documentaires Export	38 665	124 606	(85 941)	(69%)
Total	201 896	379 541	(177 645)	(47%)

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit:

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	550	162 681	163 231
Crédits documentaires Export	-	-	38 665	38 665
Total	-	550	201 346	201 896

Note 4-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2019 comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Effets refinançables données en garantie	643 751	640 000	3 751	1%
BTA données en garantie	386 168	367 000	19 168	5%
Emprunt national donné en garantie	43 000	61 000	(18 000)	(30%)
Total	1 072 919	1 068 000	4 919	0%

Note 4-4.Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 31.12.2019 à 847 500 mDT et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Engagements de financement donnés	839 550	456 801	382 749	84%
<i>Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés</i>	4 715	3 282	1 433	44%
<i>Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués</i>	787 805	441 794	346 011	78%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	430 214	116 327	313 887	270%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	66 285	14 600	51 685	354%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	39 383	-	39 383	100%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	251 923	310 867	(58 944)	(19%)
<i>Autorisation des crédits par carte</i>	47 030	11 725	35 305	301%
Engagements sur Titres	7 950	13 875	(5 925)	(43%)
<i>Participations non libérées</i>	7 950	13 875	(5 925)	(43%)
<i>Titres à recevoir</i>	-	-	-	0%
<i>Titres à livrer</i>	-	-	-	0%
Total	847 500	470 676	376 824	80%

La ventilation des engagements donnés selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit:

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Engagements de financement donnés	-	70	839 480	839 550
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	-	-	4 715	4 715
Engagements de financement donnés	-	70	787 735	787 805
Autorisation de crédits par carte	-	-	47 030	47 030
Engagements sur titres	-	-	7 950	7 950
Participation non libérées	-	-	7 950	7 950
Titres à recevoir	-	-	-	-
Titres à livrer	-	-	-	-
Total	-	70	847 430	847 500

Note 4-5.Engagement de Financement reçus

Les engagements de financement reçus s'élèvent au 31.12.2019 à 419 mDT et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Engagements de financement reçus	419	-	419	100%
Auprès des établissements bancaires	-	-	-	0%
Auprès des établissements financiers	419	-	419	100%
Auprès des assurances	-	-	-	0%
Auprès de la clientèle	-	-	-	0%
Total	419	-	419	100%

La ventilation des engagements reçus selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit :

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Engagements de financement reçus	-	-	419	419
Auprès des établissements bancaires	-	-	-	-
Auprès des établissements financiers	-	-	419	419
Auprès des assurances	-	-	-	-
Auprès de la clientèle	-	-	-	-
Total	-	-	419	419

Note 4-6.Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2019 à 3 900 341 mDT contre 3 883 407 mDT au terme de l'exercice 2018. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	176 908	154 682	22 226	14%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	216 116	172 591	43 525	25%
Garanties reçues de la clientèle	3 507 317	3 556 134	(48 817)	(1%)
Total	3 900 341	3 883 407	16 934	0%

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 31.12.2019 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe	Garanties réelles	Garanties reçues de l'Etat	Garantie s reçues / Etab. bancaire s	Actifs financie rs	Garanties reçues / assurance s	Autres	Total des garanties reçues
Classe 0	1 865 729	140 238	207 609	136 439	1 434	-	2 351 449
Classe 1	809 161	16 453	6 469	6 533	122	3 638	842 376
Classe 2	23 433	165	439	35	-	-	24 072
Classe 3	28 705	1 227	-	150	-	-	30 082
Classe 4	623 092	18 825	-	3 800	43	-	645 760
Classe 5	6 602	-	-	-	-	-	6 602
Total	3 356 722	176 908	214 517	146 957	1 599	3 638	3 900 341

Note 4-7 sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 31.12.2019 s'élèvent à (104 411) mDT et se présentent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Devises vendues au comptant à livrer	(229 266)	(12 183)	(217 083)	1782%
Devises achetées au comptant à recevoir	124 855	6 658	118 196	1775%
Total	(104 411)	(5 525)	(98 887)	1790%

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 31.12.2019 s'élèvent à (214 416) mDT et se présentent comme suit:

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Devises vendues à terme à livrer	(402 988)	(381 479)	(21 509)	6%
Devises achetées à terme à recevoir	188 572	740 284	(551 712)	(75%)
Total	(214 416)	358 805	(573 221)	(160%)

5- Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 5-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2019 un montant de 645 620 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	18 345	14 387	3 958	28%
Opérations avec la clientèle	591 589	541 000	50 589	9%
Autres intérêts et revenus assimilés	35 686	22 967	12 719	55%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	28 027	14 752	13 275	90%
Commissions à caractère d'intérêt	7 659	8 215	(556)	(7%)
Total	645 620	578 354	67 266	12%

Note 5-2. Commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 100 753 mDT en 2018 à 111 130 mDT en 2019. Cette variation est détaillée comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	69 678	60 292	9 386	16%
Opérations sur placement et titres	1 823	2 256	(433)	(19%)
Opérations de change	1 747	1 802	(55)	(3%)
Opérations de commerce extérieur	4 428	4 762	(334)	(7%)
Gestion, étude et engagement	9 562	9 997	(435)	(4%)
Opérations monétiques et de banque directe	19 518	17 017	2 501	15%
Bancassurance	2 294	2 221	73	3%
Banque d'affaires	10	504	(494)	(98%)
Autres commissions	2 070	1 902	168	9%
Total	111 130	100 753	10 377	10%

Note 5-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2019 et 2018 :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	2 886	4 767	(1 881)	(39%)
Gains nets sur titres de placement	8 393	19 822	(11 429)	(58%)
Gains nets sur opérations de change	44 160	46 923	(2 763)	(6%)
Total	55 439	71 512	(16 073)	(22%)

Les gains nets sur titres de transaction se détaillent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Plus-values de cession sur titres de transaction	2 886	9 346	(6 460)	(69%)
Moins-values de cession des titres de transaction	-	(4 579)	4 579	(100%)
Total	2 886	4 767	(1 881)	(39%)

Les gains nets sur titres de placement se détaillent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Titres de placement à revenu fixe	7 660	17 576	(9 916)	(56%)
Intérêts et revenus assimilés sur les BTA de placement	(3 106)	6 154	(9 260)	(150%)
Intérêts et revenus assimilés sur les emprunts obligataires de placement	10 766	11 422	(656)	(6%)
Titres de placement à revenu variable	733	2 246	(1 513)	(67%)
Dividendes sur les titres de placement	662	648	14	2%
Plus-values de cession	2 270	1 910	360	19%
Moins-values de cession des titres de placement	(331)	(558)	227	(41%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(2 205)	(816)	(1 389)	170%
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	337	1 062	(725)	(68%)
Total	8 393	19 822	(11 429)	(58%)

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	2 293	6 112	(3 819)	(62%)
Gain net sur opérations de change en compte	41 806	40 529	1 277	3%
Autres résultats nets de change	61	282	(221)	(78%)
Total	44 160	46 923	(2 763)	(6%)

Note 5-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2019 un montant de 95 912 mDT contre 78 475 mDT en 2018. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	74 975	60 884	14 091	23%
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises associées et co-entreprises	14 083	10 397	3 685	35%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	3 515	4 514	(999)	(22%)
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises liées	2 487	2 593	(106)	(4%)
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	852	87	765	879%
Total	95 912	78 475	17 437	22%

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor	64 317	55 237	9 080	16%
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	10 126	5 163	4 963	96%
Intérêts et revenus assimilés sur titres participatifs	532	484	48	10%
Total	74 975	60 884	14 091	23%

Note 5-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2019 un montant de 490 703 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées	(435 075)	(372 197)	(62 878)	17%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	(103 059)	(91 475)	(11 584)	13%
Opérations avec la clientèle	(300 306)	(245 223)	(55 083)	22%
Emprunts et ressources spéciales	(31 710)	(35 499)	3 789	(11%)
Autres Intérêts et charges	(55 628)	(71 029)	15 401	(22%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(35 428)	(52 834)	17 406	(33%)
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(20 200)	(18 195)	(2 005)	11%
Total	(490 703)	(443 226)	(47 477)	11%

Note 5-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2019 un montant de 86 064 mDT, enregistrant une baisse de 2 879 mDT par rapport à l'exercice 2018. Son détail se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(74 284)	(114 886)	40 602	(35%)
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(3 722)	(8 158)	4 436	(54%)
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(63 475)	(40 826)	(22 649)	55%
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	(133)	(840)	707	(84%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(500)	(3 190)	2 690	(84%)
Dotations aux provisions sur congés payés	(2 538)	(1 740)	(798)	46%
Total dotations	(144 652)	(169 640)	24 988	(15%)
Pertes sur créances	(104 341)	(57 718)	(46 623)	81%
Total dotations et pertes sur créances	(248 993)	(227 358)	(21 635)	10%
Reprises de provisions sur créances douteuses	32 660	56 751	(24 091)	(42%)
Reprises de provisions courantes	-	-	-	0%
Reprises de provisions collectives Cir BCT 2012-02	-	-	-	0%
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	23 894	14 547	9 347	64%
Reprise / provision de créances additionnelles Cir BCT 2013-21 suite aux radiations et cessions	-	-	-	0%
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	79 907	35 223	44 684	127%
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	999	1 766	(767)	(43%)
Reprises de provisions pour risques et charges	-	7 100	(7 100)	(100%)
Reprises de provisions sur congés payés	-	-	-	0%
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	24 269	22 319	1 950	9%
Total Reprises	161 729	137 706	24 023	17%
Recouvrement des créances radiées	1 200	709	491	69%
Total des reprises et des récupérations sur créances	162 929	138 415	24 514	18%
Total	(86 064)	(88 943)	2 879	(3%)

Note 5-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2019 un montant de 124 mDT, enregistrant une variation de 2 477 mDT par rapport à l'exercice 2018. Leur détail se présente comme suit:

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(7 740)	(5 724)	(2 016)	35%
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	3 777	2 442	1 335	55%
Moins-value sur cession sur titres d'investissement	(1 083)	(1 224)	141	(12%)
Plus-value sur cession sur titres d'investissement	7 546	2 715	4 831	178%
Pertes sur titres d'investissement	(2 624)	(623)	(2 001)	321%
Etalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	-	4 767	(4 767)	(100%)
Total	(124)	2 353	(2 477)	(105%)

Note 5-8.Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2019 un montant de 158 875 mDT, en hausse de 11 831 mDT par rapport à 2018. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Frais du personnel	(109 669)	(102 275)	(7 394)	7%
Rémunération du personnel	(82 595)	(76 641)	(5 954)	8%
Charges sociales	(19 386)	(18 532)	(854)	5%
Impôts sur salaires	(1 761)	(1 664)	(97)	6%
Autres charges liées au personnel	(5 927)	(5 438)	(489)	9%
Charges générales d'exploitation	(40 158)	(37 025)	(3 133)	8%
Frais d'exploitation non bancaires	(11 772)	(10 877)	(895)	8%
Autres charges d'exploitation	(28 386)	(26 148)	(2 238)	9%
Dotations aux amortissements	(9 048)	(7 744)	(1 304)	17%
Total	(158 875)	(147 044)	(11 831)	8%

Note 5-9.Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2019 et 2018 :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Plus-values sur cession des immobilisations	-	69	(69)	(100%)
Moins-values sur cession des immobilisations	-	-	-	0%
Impôt suite au contrôle fiscal	(1 267)	(7 005)	5 738	(82%)
Contribution sociale de solidarité	(404)	(447)	43	(10%)
Autres résultats exceptionnels	1 094	1 436	(342)	(24%)
Total	(577)	(5 947)	5 370	(90%)

Note 5-10. Solde en gain résultant des autres éléments extraordinaires

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Contribution conjoncturelle	(808)	(1 786)	978	(55%)
Pertes extraordinaires	-	-	-	0%
Total	(808)	(1 786)	978	(55%)

Note 5-11. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 5,482 dinars contre 4,530 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Résultat net en mDT	145 165	119 970	25 195
Nombre d'actions	26 481 000	26 481 000	-
Nombre moyen d'actions	26 481 000	26 481 000	-
Résultat de base par action (en DT)	5,482	4,530	0,951
Résultat dilué par action (en DT)	5,482	4,530	0,951

De ce fait, le résultat par action est calculé par rapport au nombre total d'actions en circulation au 31 décembre 2019, y compris les actions gratuites, comme si ces actions existaient à l'ouverture de la première période présentée.

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action a été calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

6- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (598 975) mDT à (152 438) mDT enregistrant une hausse de 446 537 mDT soit 74,55%. Cette hausse est expliquée par des flux de trésorerie d'exploitation de 342 557 mDT, des flux de trésorerie d'investissement de 140 456 mDT et des flux de financement de (36 476) mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6-1. Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est établi à 342 557 mDT au 31 décembre 2019. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- * Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 300 381 mDT ;
- * La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 33 034 mDT ;
- * Les décaissements nets sur titres de placement pour 45 112 mDT ;
- * La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 110 533 mDT.
- * Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 3 306 mDT ;

Flux nets négatifs :

- * La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 10 165 mDT.
- * Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour 120 660 mDT ;
- * Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 18 984 mDT ;

Note 6-2. Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

Le flux de trésorerie provenant des activités d'investissement est établi à 140 456 mDT au 31 décembre 2019. Il s'explique notamment par :

- * La variation des intérêts et dividendes pour 23 862 mDT ;
- * Les flux nets sur portefeuille investissement 147 300 mDT ;
- * Les flux nets liés à l'acquisition et à la cession d'immobilisation (30 706) mDT ;

Note 6-3. Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à (36 476) mDT au 31 décembre 2019. Il s'explique notamment par :

- * Le remboursement des annuités venant à échéance pour (56 733) mDT.
- * Le versement des dividendes pour (35 749) mDT.
- * Le mouvement du fonds social de (148) mDT.
- * La variation des ressources spéciales pour 56 154 mDT ;

Note 6-4. Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction. Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2019 à (152 438) mDT contre (598 975) mDT au 31 décembre 2018.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 31.12.2019 s'est établi comme suit :

Description	2 019	2 018
Actifs	1 005 842	544 118
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	788 087	402 287
Caisse	54 723	58 657
Avoirs et prêts à la BCT	733 314	343 547
Comptes CCP	50	83
Créances sur les Etablissements bancaires et financiers	119 433	52 348
Créances sur les Etablissements bancaires < 90 jours	119 407	37 159
Avoirs en compte sur les Etablissements bancaires	75 417	9 395
Prêts aux établissements bancaires <90 jours	43 990	27 764
Créances sur les Etablissements financiers < 90 jours	26	15 189
Titres de transaction	98 322	89 484
Passifs	(1 158 280)	(1 143 093)
Banque centrale, CCP	(1 066 677)	(1 068 025)
Comptes débiteurs auprès de la BCT	(37)	(25)
Emprunts auprès de la BCT	(1 066 640)	(1 068 000)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires et financiers	(91 603)	(75 069)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires < 90 jours	(72 330)	(71 536)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires	(72 073)	(71 536)
Emprunts interbancaires < 90 jours	(258)	-
Dépôts et avoirs sur les Etablissements financiers <90 jours	(19 273)	(3 533)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(152 438)	(598 975)

7- Autres notes

Identification des parties liées

Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39:

- La société PGI Holding du fait qu'elle détient 22,18% du capital de AMEN BANK;
- La société COMAR du fait qu'elle détient directement dans Amen Bank 30,65% des droits de vote;
- La société HORCHANI FINANCE du fait qu'elle détient 5,45% du capital de AMEN BANK;
- La société CTKD du fait qu'elle détient 5,00% du capital de AMEN BANK;
- La société PARENIN du fait qu'elle détient 4,66% du capital de AMEN BANK;
- La société ENNAKL AUTOMOBILES du fait qu'elle détient 4,53% du capital de AMEN BANK;
- Les sociétés contrôlées par Amen Bank ou sur lesquelles celle-ci exerce une influence notable ;
- Les membres du Conseil de surveillance de Amen Bank, les membres du directoire ainsi que les membres proches de leurs familles.

Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2019.

Société «PGI Holding»

- Amen Bank loue auprès de la société PGI Holding une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice s'élève à 149 mDT (HT).
- Amen Bank participe à une quote-part des frais relatifs aux moyens matériels, humains et informatiques et engagés par PGI holding dans le but de favoriser l'échange, le développement et à assurer l'assistance des différentes sociétés du Groupe. La quote-part d'Amen Bank dans le cadre de cette convention est fixée à 0,5% du chiffre d'affaire de cette dernière sans dépasser la somme de 160 mDT (HT) par an. Le montant des frais au titre de l'exercice 2019 est de 160 mDT (HT).

Société «COMAR»

Amen Bank a réalisé avec la société COMAR les conventions et les opérations suivantes :

1- Le total des engagements de la société COMAR auprès d'Amen Bank s'élève à 611 mDT, y compris un engagement hors bilan de 610 mDT.

2- Des contrats de location en vertu desquels COMAR occupe trois locaux d'Amen Bank. Les revenus de ces immeubles

Au titre de l'année 2019 s'élèvent à 15 mDT (HT).

3- Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :

- Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice s'élève à 1 171 mDT;
- Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit de son personnel. Le montant global des cotisations versées à la COMAR au titre de s'élève à 3 141 mDT (HT).

L'encours des dépôts de la société COMAR auprès d'Amen Bank s'élève au 31.12.2019 à 38 500 mDT.

Société « PARENIN »

Le total des engagements de la société PARENIN auprès d'Amen Bank s'élève à 134 162 mDT. y compris un engagement hors bilan de 37 412 mDT.

Société « ENNAKL »

Le total des engagements de la société ENNAKL auprès d'Amen Bank s'élève à 114 522 mDT, y compris un engagement Hors bilan de 90 953 mDT.

Société « HORCHANI FINANCE »

Le total des engagements de la société HORCHANI FINANCE auprès d'Amen Bank s'élève à 9 000 mDT.

Société « Amen Santé »

Au cours de l'année 2019, Amen Bank a procédé :

- A la cession de la totalité de sa participation dans le Clinique El Amen Nabeul à la société Amen Santé soit 258 375 actions pour 2 584 mDT ;
- A la cession de la totalité de sa participation dans le Clinique El Amen Bizerte à la société Amen Santé soit 213 596 actions pour 2 136 mDT ;
- A la cession de la totalité de sa participation dans le Clinique El Amen Béja à la société Amen Santé soit 1 647 actions pour 165 mDT;
- A la cession de la totalité de sa participation dans le Clinique El Amen Gafsa à la société Amen Santé soit 832 actions pour 83 mDT;
- A la cession de la totalité de sa participation dans le « Hôpital Privé » à la société Amen Santé soit 37 800 actions pour 378 mDT.
- Au rachat de 186 468 actions de la société Amen Santé auprès de la société SFI pour un montant total de 2 163 mDT.
- A la participation dans l'augmentation du capital de la société Amen Santé par la souscription à 387 600 actions de 10 dinars chacune.

Société « SICAR Amen»

La banque a réalisé avec la société SICAR Amen dans laquelle elle détient 88,20% du capital les conventions et opérations suivantes :

1- Vingt-trois (23) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de 440 089 mDT. La commission de gestion au titre de 2019, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5 % des montants gérés nets des éventuelles provisions à constituer au titre de l'emploi des fonds (avenant 16/08/2018), s'élève à 2 174 mDT (HT).

2- En vertu d'une convention de gestion en date du 18 juin 1999, "Amen Bank" est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "SICAR Amen". En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes :

- une rémunération annuelle forfaitaire de 50 mDT hors taxes ;
- une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration.

Cette commission est portée à 4 mDT hors taxes (avenant 2007) si le dossier est transmis pour déblocage effectif ;

- un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus-value réalisée sur le portefeuille.

La rémunération au titre de l'exercice 2019, s'élève à 121 mDT (HT).

Société « Tunisie Leasing & Factoring »

Le total des engagements de la société Tunisie Leasing & Factoring auprès d'Amen Bank s'élève à 82 742 mDT, y compris un engagement hors bilan de 59 346 mDT.

Société «Le recouvrement»

La banque a conclu en date du 1er janvier 2007 avec la société "Le Recouvrement" dans laquelle elle détient 99,88% du capital, une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, "Amen Bank" est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société "Le Recouvrement". En contrepartie de ses services, la banque perçoit une rémunération annuelle de 1 500 dinars (HT).

Au cours de 2019, "Amen Bank" a procédé à la cession de créances au profit de la société "Le Recouvrement", totalisant 102 969 mDT et totalement couvertes par des provisions et des agios réservés et ce, soit un dinar par créance. Cette opération n'a pas eu d'effet sur le résultat de l'exercice.

Société «Tunisys»

Le total des engagements de la société Tunisys, détenue à hauteur de 20%, auprès d'Amen Bank s'élève à 2 618 mDT, y compris un engagement hors bilan de 2 542 mDT.

Amen Bank a réalisé des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique, au cours de l'exercice 2019, pour un montant de 1 266 mDT.

Société « Hayett »

Le total des engagements de la société « Hayett » auprès d'Amen Bank s'élève, au 31.12.2019, à 43 mDT. La charge supportée au titre du contrat d'assurance IDR, en 2019, s'élève à 2 343 mDT.

L'encours des dépôts de la société HAYETT auprès d'Amen Bank s'élève au 31.12.2019 à 54 000 mDT.

Société «EL IMRANE»

Le total des engagements de la société EL IMRANE, détenue à hauteur de 20%, auprès d'Amen Bank s'élève à 16 720 mDT, y compris un engagement hors bilan de 20 mDT.

Société «Amen Capital»

Amen Capital a conclu une convention de location avec Amen Bank en vertu de laquelle, elle loue des locaux administratifs appartenant à Amen Bank sis au Tour C de l'immeuble Amen Bank, avenue Mohamed V 1002 Tunis. Au titre de l'exercice 2019, le produit locatif comptabilisé par Amen Bank s'élève à 56 mDT et la cotisation d'AMEN CAPITAL dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à 12 mDT.

Le Directeur Général Adjoint de la société Amen Capital est détaché d'Amen Bank et conserve de ce fait ses droits à l'avancement et à la retraite tels que stipulés dans l'article 41 de la convention collective nationale des banques et des établissements financiers.

Au cours du mois d'août 2019, il a été convenu d'appliquer une marge de 5% sur la refacturation des charges comptabilisées par la banque pour les exercices 2017, 2018 et 2019. Cette marge s'élève au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 à 23 099 TND. Ce taux sera ramené à 15% à partir de 2020.

Société «Amen Invest»

Amen Invest a conclu une convention de location avec Amen Bank en vertu de laquelle, elle loue des locaux administratifs appartenant à Amen Bank sis au Tour C de l'immeuble Amen Bank, avenue Mohamed V 1002 Tunis. Le montant du loyer s'élève à 113 mDT (HT) au titre de l'exercice 2019.

Société «SOGEREC»

1. Au 1er janvier 2016, la banque a conclu avec SOGEREC un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société SOGEREC un local de 10 bureaux sis au 2ème étage du tour C de l'immeuble AMEN BANK Avenue Mohamed 5, majoré de la participation de la SOGEREC aux charges d'exploitation et frais d'entretien inhérents au local loué et qui est fixé à 11 mDT (HT) par an accompagné d'une majoration annuelle de 5%.
Ainsi, et au titre de l'exercice 2019, le produit locatif comptabilisé par Amen Bank s'élève à 56 mDT et la cotisation de la SOGEREC dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à 12mDT.
2. La SOGEREC a conclu courant 2017 une convention de mise à disposition de deux de ses collaborateurs auprès de l'AMEN BANK, Ainsi la charge annuelle relative à l'exercice 2019 est de 92 mDT (HT).
3. Le Directeur Général Adjoint de la société "SOGEREC " est détaché d'Amen Bank et occupe le poste depuis le 1er Octobre 2017 et pour une période de deux ans.
La durée de détachement a été prorogée de trois mois à partir du 1er Octobre 2019 jusqu'au 31 Décembre 2019.
4. La charge supportée en 2019 par Amen Bank au titre des commissions sur les montants recouverts par la SOGEREC s'élève à 1 179 mDT. Ces commissions sont la contrepartie des prestations suivantes :
 - La prise en charge, le traitement et la gestion de tous les dossiers de créances qui sont remis à la SOGEREC ;
 - L'accomplissement en qualité de mandataire en lieu et place de "Amen Bank" de tous les actes et opérations normalement du ressort de cette dernière en recouvrant et régulant toute somme, en liquidant tous bien et concluant tous accords ;
 - La conservation de tous les actes, titres et documents quelconques qui sont remis à la SOGEREC.

Société « MAGHREB LEASING D'ALGERIE »

Au cours de 2019, AMEN BANK a participé à l'augmentation du capital de la société MLA par la souscription à 733 160 actions pour un montant global de 16 032 mDT.

Société «Amen Project»

Au 31.12.2019, l'encours des placements de la société Amen Project auprès d'Amen Bank s'élève à 180 mDT.

Société «EL KAWARIS»

Au 31.12.2019, l'encours des placements de la société EL KAWARIS auprès d'Amen Bank s'élève à 1 000 mDT.

Société «SUNAGRI»

Au 31.12.2019, l'encours des placements de la société SUNAGRI auprès d'Amen Bank s'élève à 705 mDT.
Le total des engagements de la société SUNAGRI, détenue à hauteur de 27%, auprès d'Amen Bank s'élève à 340 mDT.

Société «TUNINVEST INNOVATIONS SICAR»

Au 31.12.2019, l'encours des placements de la société TUNINVEST INNOVATION SICAR auprès d'Amen Bank s'élève à 800 mDT.

SICAVs :

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec SICAV Amen Première et SICAV Amen, les rémunérations revenant à l'Amen Bank au titre de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

		Sicav Amen	Amen première Sicav
Actif net au 31/12/2019 en mDT		36 548	70 442
Commission de dépositaire	Taux	0,07% TTC DE L'ACTIF NET	0,07% TTC DE L'ACTIF NET
	Minimum	7 080 DT TTC	7 080 DT TTC
	Max	29 500 DT TTC	29 500 DT TTC
	Montant Annuel Perçu	25 000 DT HT	25 000 DT HT
Commission de distribution	Taux	0,59% TTC DE L'ACTIF NET	0,59% TTC DE L'ACTIF NET
	Montant Annuel Perçu	264 061 DT HT	467 035 DT HT

Cession d'un bien immobilier hors exploitation au cours de 2019 :

Au cours de 2019, Amen Bank a cédé un bien immobilier acquis par voie de recouvrement et n'entrant pas dans l'exploitation bancaire, à un membre du directoire pour un montant de 1 487 KDT par le paiement au comptant de 700 KDT et le reliquat sur 5 ans.

Cette convention a été autorisée par le conseil de surveillance réuni le 7 février 2019.

Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2019 :

Les obligations et engagements d'Amen Bank envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se présentent comme suit (en TND):

	Président du conseil de surveillance		Membres du conseil de surveillance & des différents comités	
	Charge 2019	Passif au 31/12/2019	Charge 2019	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	288 333	-	320 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paiements en actions				
Total	288 333	-	320 000	-

	Président du Directoire			Membres du Directoire		
	Charge 2019	Charges sociales 2019	Passif au 31/12/2019	Charge 2019	Charges sociales 2019	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	949 583	214 626	1 024 277	2 362 923	538 108	2 426 802
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
Total	949 583	214 626	1 024 277	2 362 923	538 108	2 426 802

Note 7-2. Ratio de liquidité à court terme « LCR »

Le nouveau ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en vigueur depuis janvier 2015 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la banque.

A fin décembre 2019, le ratio de liquidité à court terme LCR pour le mois de janvier 2020 s'est établi à 152,6% en dépassement par rapport au niveau réglementaire minimum de 100,00% fixé par la BCT.

Note 7-3. Événements postérieurs à la date de clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19, a entraîné une grande incertitude économique et une forte volatilité du marché financier à l'échelle mondiale.

Face à cette pandémie, Amen Bank a entrepris des mesures qui veillent à prémunir la santé des collaborateurs et assurer la continuité des activités critiques en cas d'indisponibilité partielle ou totale des collaborateurs et ce à travers :

- La création d'une cellule de veille qui a pour mission de suivre et d'évaluer la situation de la banque et d'entreprendre les mesures nécessaires permettant d'assurer la sécurité des collaborateurs et la continuité de l'activité ;
- La mise en place d'un plan de prévention pour assurer la sécurité des collaborateurs ;
- La mise à jour du plan de continuité d'activité (PCA) pour couvrir les différents scénarios envisageables liés à la pandémie.

En outre, la Banque Centrale de Tunisie a mis en place des mesures exceptionnelles dont l'objectif est de soutenir aussi bien les entreprises que les particuliers. Parmi ces mesures, les banques et les institutions financières sont appelées à reporter, sous certaines conditions, les échéances, principal et intérêts, des crédits accordés aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers, relatives à la période allant du 1er Mars au 30 Septembre 2020, tel que prévu par les circulaires de la BCT n°2020-06 du 19 Mars 2020 et n°2020-07 du 25 Mars 2020..

Des simulations d'impacts de cette pandémie, sur la base d'hypothèses d'évolution des créances classées et du refinancement, sont en cours d'étude, en coordination avec la Banque Centrale de Tunisie.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil de surveillance du 27 Mars 2020. Ils ne tiennent pas compte des incidences financières inhérentes aux effets de la pandémie COVID-19 et aux mesures exceptionnelles prises et ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à la date de tenue du Conseil de surveillance.

4.4.3. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

AMEN BANK RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'attention des actionnaires d'Amen Bank,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission que vous nous aviez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Amen Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Amen Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **1 014 548 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **145 165 KDT**.

A notre avis, les états financiers de l'Amen Bank sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphe d'observation

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 7-3 « Evénements postérieurs à la clôture », pour faire face aux risques sérieux de propagation de l'épidémie COVID-19, la Banque a actionné un plan de continuité d'activités qui consiste à réduire la présence de son personnel aux activités nécessaires à la continuité de ses activités et pour se conformer aux exigences de la circulaire BCT 2020-05 « Mesures relatives à la tarification et à la continuité de certains services bancaires ».



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent des questions clés d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4.1 Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

La Banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle dans le bilan de la Banque (64%) et qui totalise, au 31 décembre 2019, 5 727 900 KDT ainsi que celle du coût net du risque associé au niveau du résultat de l'exercice et qui s'élève à 81 205 KDT en provisions individuelles et additionnelles et 3 722 KDT en provisions collectives.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont présentés dans les notes annexes aux états financiers annuels au paragraphe « Créances à la clientèle ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquent un niveau de jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité et d'autres informations disponibles.

4.2 Evaluation des provisions sur les fonds gérés

Risque identifié

Au 31 décembre 2019, l'encours des placements en fonds gérés SICAR s'élève à un montant brut de **452 259 KDT** (Compte tenu des créances rattachées pour **12 170 KDT**), couverts par des provisions à concurrence de **17 087 KDT**, soit un montant net de **435 172 KDT**, représentant **5%** du total bilan.

Les fonds gérés SICAR sont employés en participations (cotées et non cotées) et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont présentés dans les notes annexes aux états financiers annuels au paragraphe « Portefeuille Titres ».

En raison de l'importance des fonds gérés représentant **29%** du portefeuille des titres d'investissement et le niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

L'essentiel de nos tests sur les fonds gérés SICAR a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard, notamment en matière d'évaluation de ces actifs.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

4.3 La prise en compte des revenus des opérations de crédits

Risque identifié

Les revenus des opérations de crédit s'élèvent, au 31 décembre 2019, à **645 620 KDT** et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la banque (**71%**).

En raison de leur composition, leurs montants et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « Créances à la clientèle », même de légères modifications des taux d'intérêt et des durées pourrait avoir un impact significatif sur les produits nets bancaires et, par conséquent, sur le résultat de l'exercice et les capitaux propres de la banque.

C'est pour cette raison que nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle des revenus des opérations de crédits ;
- Examiner les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information utilisé à l'aide de nos experts informatiques ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

5. Rapport du Directoire

La responsabilité du rapport sur la gestion de l'exercice incombe au Directoire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Directoire et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du Directoire par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Directoire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Directoire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Directoire, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Directoire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Directoire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directoire a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil de Surveillance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée ;



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Directoire et au Conseil de Surveillance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Directoire.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 31 Mars 2020

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI

10



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

AMEN BANK
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'attention des actionnaires d'Amen Bank,

En application des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- 1** Une nouvelle convention de gestion de fonds a été conclue le 22 Mars 2019 avec la société "SICAR Amen" dans laquelle "Amen Bank détient **88,20%** du capital. Cette convention porte sur la gestion du fonds AMEN BANK 2019/1 d'une valeur de **22 850 KDT**. En contrepartie, "SICAR Amen" perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de **0,5%** sur l'encours du fonds géré.

La commission de gestion au titre de 2019, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5% des montants gérés, s'élève à **89 KDT** (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 28 Mars 2019.

- 2** Une nouvelle convention de gestion de fonds a été conclue le 22 Mars 2019 avec la société "SICAR Amen" dans laquelle "Amen Bank détient **88,20%** du capital. Cette convention porte sur la gestion du fonds AMEN BANK 2019/2 d'une valeur de **39 450 KDT**. En contrepartie, "SICAR Amen" perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de **0,5%** sur l'encours du fonds géré.

La commission de gestion au titre de 2019, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5% des montants gérés, s'élève à **154 KDT** (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 28 Mars 2019.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

- 3 A fin 2019, "Amen Bank" a procédé à la cession des créances au profit de la société "Le Recouvrement", totalisant **102 969 KDT** et totalement couvertes par des provisions et des agios réservés. Le prix de cession est fixé au dinar symbolique par créance.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 6 Février 2020.

- 4 Au cours de 2019, "Amen Bank" a procédé au rachat de 3% du capital "Amen Santé" auprès de la société "SFI" correspondant à **186 468** actions au prix de 11,600 DT l'action contre un nominal de 10 dinars soit un montant total de **2 163 KDT**.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 9 Mai 2019.

- 5 Au cours de 2019, "Amen Bank" a procédé à la souscription de 387 600 nouvelles actions dans le capital de la société "Amen Santé" à la valeur nominale de **10 DT** l'action soit un prix global de **3 876 KDT**.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 7 Novembre 2019.

- 6 Au cours de 2019, "Amen Bank" a procédé aux cessions ci-après des titres détenus dans le capital des cliniques "El Amen Nabeul", "El Amen Bizerte", "El Amen Beja", "El Amen Gafsa" et "l'hôpital privé" à la société "Amen Santé".

- la cession de la totalité de sa participation dans "Clinique El Amen Nabeul" à la société "Amen Santé" soit 258 375 actions pour **2 584 KDT**.

- la cession de la totalité de sa participation dans "Clinique El Amen Bizerte" à la société "Amen Santé" soit 213 596 actions pour **2 136 KDT**.

- la cession de la totalité de sa participation dans le "Clinique El Amen Béja" à la société "Amen Santé" soit 1 647 actions pour **165 KDT**.

- la cession de la totalité de sa participation dans "Clinique El Amen Gafsa" à la société "Amen Santé" soit 832 actions pour **83 KDT**.

- la cession de la totalité de sa participation dans "l'Hôpital Privé" à la société "Amen Santé" soit 37 800 actions pour **378 KDT**.

La cession des titres de participations dans les société sus-indiqués a dégagé une plus-value de **166 KTND**.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 7 Novembre 2019.

- 7 Au cours de 2019, "Amen Bank" a procédé à la participation dans l'augmentation de capital réglementaire de "Maghreb Leasing Algérie" pour un montant global de **16 032 KDT** dont **11 116 KDT** de dividendes transférés en actions et le reliquat en numéraire.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 27 Mars 2020.

- 8 Le Directeur Général Adjoint de la société Amen Capital est détaché de Amen Bank et conserve de ce fait ses droits à l'avancement et à la retraite tels que stipulés dans l'article 41 de la convention collective nationale des banques et des établissements financiers.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

Au cours du mois d'août 2019, il a été convenu d'appliquer une marge de 5% sur la refacturation des charges comptabilisées par la banque pour les exercices 2017, 2018 et 2019. Cette marge s'élève au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 à **23 KDT**.

Ce taux sera ramené à 15% à partir de 2020.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 27 Mars 2020.

9 Au cours de 2019, "Amen Bank" a conclu un avenant à la convention de recouvrement conclue avec la "SOGEREC". Au titre de cet avenant, la SOGEREC s'oblige de :

- Prendre en charge, traiter et gérer tous les dossiers des créances qui lui sont remis ;
- Accomplir en qualité de mandataire en lieu et place de "Amen Bank" tous les actes et opérations normalement du ressort de cette dernière en recouvrant et réglant toute somme, en liquidant tous bien et en concluant tous accords ;
- Assurer la conservation de tous les actes, titres et documents quelconques qui lui sont remis à la SOGEREC.

En Contrepartie de l'ensemble de ces prestations, la "SOGEREC" perçoit une commission hors taxes égale à 12% du montant de toutes créances recouvrées et ce à partir du 1^{er} janvier 2019. Le montant des commissions au titre de 2019 s'élèvent à **1 179 KDT**.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 27 Mars 2020.

10 Au cours de 2019, "Amen Bank" a cédé un bien immobilier acquis le 29 Janvier 2018 par voie de recouvrement et n'entrant pas dans l'exploitation bancaire, à un membre du directoire pour un montant de **1 487 KDT** par le paiement au comptant de **700 KDT** et le reliquat sur 5ans.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 7 Février 2019.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Société «PGI Holding»

"Amen Bank" a réalisé avec la société "PGI Holding" qui détient **22,18%** du capital de la banque, les conventions et opérations suivantes :

1 "PGI Holding" fournit des moyens matériels, humains et informatiques dans le but d'assister la banque dans le domaine du développement, le domaine informatique et en matière juridique.

En contrepartie de ces services, "PGI Holding" perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la banque avec un plafond de **150 KDT** hors taxes. Au 19 janvier 2016, cette convention a fait l'objet d'un avenant ramenant le plafond à 160 KDT hors taxes.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6. Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

Le montant des frais supportés par la banque au titre de l'exercice 2019, s'élève à **160 KDT** (HT).

- 2 "Amen Bank" loue auprès de la société "PGI Holding" une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au n°150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice 2019 s'élève à **149 KDT** (HT).

Société «COMAR»

"Amen Bank" a réalisé avec la société "COMAR" qui détient **30,65%** du capital de la banque, les conventions et opérations suivantes :

- 1 Des contrats de location en vertu desquels "COMAR" occupe trois locaux, propriétés de "Amen Bank". Les revenus de loyers de ces immeubles au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à **15 KDT** (HT).
- 2 Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :
 - Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2019 s'élève à **1 171 KDT** ;
 - Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit du personnel de la banque. Le montant global des cotisations versées à la "COMAR" au titre de l'exercice 2019, s'élève à **3 141 KDT** (HT).

Société «SICAR Amen»

La banque a réalisé avec la société "SICAR Amen" dans laquelle elle détient **88,20%** du capital les conventions et opérations suivantes :

- 1 Vingt-et-une (21) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de **377 789 KDT**. La commission de gestion au titre de 2019, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5 % des montants gérés nets des éventuelles provisions à constituer au titre de l'emploi des fonds (avenant 16/08/2018), s'élève à **1 931 KDT** (HT).
- 2 En vertu d'une convention de gestion en date du 18 juin 1999, "Amen Bank" est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "SICAR Amen". En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes :
 - Une rémunération annuelle forfaitaire de 50 KDT hors taxes ;
 - Une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission est portée à 4 KDT hors taxes (avenant 2007) si le dossier est transmis pour déblocage effectif ;
 - Un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus-value réalisée sur le portefeuille.La rémunération au titre de l'exercice 2019, s'élève à **121 KDT** (HT).

Société « Le recouvrement »



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1062
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

La banque a conclu en date du 1^{er} janvier 2007 avec la société "Le recouvrement" dans laquelle elle détient **99,88%** du capital, une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, "Amen Bank" est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société "Le recouvrement". En contrepartie de ses services, la banque perçoit une rémunération annuelle de **1.500 dinars** (HT).

Havett

Au 23 Mars 2018, la banque a conclu un contrat d'assurance IDR avec l'assurance HAYET. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit la couverture des charges sociales. La charge supportée au titre de l'exercice 2019 s'élève à **2 343 KDT**.

Société «Tunisys»

Amen Bank a réalisé avec la société "Tunisys", dans laquelle elle détient **20%** du capital, des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique au cours de l'exercice 2019 pour un montant total de **1 266 KDT** (HT).

Société « SICAVs »

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec "SICAV Amen Première" et "SICAV Amen", les rémunérations revenant à l'Amen Bank au titre de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

	Fonctions de	Base de rémunération	Commission 2019 (Hors TVA)
SICAV Amen première	Dépositaire	Rémunération variable en fonction du montant de l'actif net et plafonnée à 30 KDT TTC	25 KDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	467 KDT
SICAV Amen	Dépositaire	Rémunération variable en fonction du montant de l'actif net et plafonnée à 30 KDT HT	25 KDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	264 KDT

Société « AMEN CAPITAL »

En date du 1^{er} Février 2016, la banque a conclu avec AMEN CAPITAL un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société AMEN CAPITAL un local sis au 5^{ème} étage Tour C de l'immeuble avenue Mohamed 5 AMEN BANK.

Ainsi, et au titre de l'exercice 2019, le produit locatif comptabilisé par Amen Bank s'élève à **56 KDT** et la cotisation de AMEN CAPITAL dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à **12 KDT**.

Société « AMEN INVEST »



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

En date du 03 Octobre 2016, la banque a conclu avec AMEN INVEST un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société AMEN INVEST les parties suivantes du tour C de l'immeuble AMEN BANK Avenue Mohamed 5 :

- Un local situé au 6ème étage d'une superficie totale de 372 m²,
- Un local situé au 7ème étage d'une superficie totale de 372 m²,
- 6 places de parking au sous-sol de l'immeuble AMEN BANK,

Le produit perçu et comptabilisé au titre de l'exercice 2019 s'élève à **113 KDT**.

Société « SOGEREC » :

La banque a réalisé avec la société "SOGEREC " dans laquelle elle détient **99,97%** du capital les conventions et opérations suivantes :

1. Au 1^{er} Janvier 2016, la banque a conclu avec SOGEREC un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société SOGEREC un local de 10 bureaux sis au 2ème étage du tour C de l'immeuble AMEN BANK Avenue Mohamed 5, majoré de la participation de la SOGEREC aux charges d'exploitation et frais d'entretien inhérents au local loué et qui est fixée à 11 KDT (HT) par an accompagné d'une majoration annuelle de 5% à partir de la deuxième année de location soit le 01 janvier 2017.

Ainsi, et au titre de l'exercice 2019, le produit locatif comptabilisé par Amen Bank s'élève à **56 KDT** et la cotisation de la SOGEREC dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à **12 KDT**.

2. La SOGEREC a conclu courant 2017 pour une période à déterminer, une convention de mise à disposition de deux de ses collaborateurs auprès de l'AMEN BANK ; ainsi la charge annuelle relative à l'exercice 2019 est de **92 KDT** (HT).
3. Le Directeur Général Adjoint de la société "SOGEREC " est détaché de Amen Bank et occupe le poste depuis le 1^{er} Octobre 2017 et pour une période de deux ans.

La durée de détachement a été prorogée de trois mois à partir du 1^{er} Octobre 2019 jusqu'au 31 Décembre 2019.

Société « TUNISIE LEASING & FACTORING »

La banque a loué à la société Tunisie Leasing & Factoring, dans laquelle elle détient 35,99% du capital, un local à usage commercial à Houmet Essouk pour un montant qui s'élève à **15 KDT** (HT) au titre de l'exercice 2019.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants :

- 1 Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :
 - La rémunération du Président du Conseil de Surveillance a été fixée par décision du Comité de Rémunération en date du 30 juillet 2012.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

- Les membres du Conseil de Surveillance, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du comité des risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil de Surveillance et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
 - La rémunération et avantages accordés aux membres du Directoire sont fixés par décision du Comité de Rémunération. Ces rémunérations et avantages sont composés d'un salaire annuel fixe, d'une prime de bilan complémentaire, d'une gratification de fin d'année, d'une prime d'intéressement indexée sur le résultat net de l'exercice et des jetons de présence reçus des filiales.
 - Le Président du Conseil de Surveillance bénéficie d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais y afférents.
 - Les membres du Directoire bénéficient chacun d'une voiture de fonction et d'une voiture de service avec prise en charge des frais y afférents.
- 2 Les obligations et engagements d'Amen Bank envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit (en TND) :

- Pour les membres du Conseil de Surveillance :

	Président du Conseil de Surveillance		Membres du Conseil de Surveillance et des différents comités	
	Charge 2019	Passif au 31/12/2019	Charge 2019	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	288 333	-	320 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paievements en actions				
TOTAL	288 333	-	320 000	-

- Pour les membres du Directoire :

	Président du Directoire			Membres du Directoire		
	Charge brute 2019	Charges sociales 2019	Passif au 31/12/2019	Charge Brute 2019	Charges sociales 2019	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	949 583	214 626	1 024 277	2 362 923	538 108	2 426 802
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paievements en actions						
TOTAL	949 583	214 626	1 024 277	2 362 923	538 108	2 426 802



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B146992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48, relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 31 Mars 2020

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI

4.4.4. Notes explicatives relatives au rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2019

✦ Note explicative portant sur le paragraphe I du rapport spécial relative aux conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice 2019

Les conventions nouvellement conclues figurant au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes n'ont pas été autorisées, préalablement, par le conseil d'administration. Elles ont été approuvées par l'assemblée Générale ordinaire. Dorénavant, les conventions seront soumises à l'accord préalable du conseil d'administration. Toute omission sera régularisée dans le cadre de l'article 202 du code des Sociétés Commerciales.

Aussi, les conventions qui ne mentionnent pas la date précise de leurs conclusions dans le rapport spécial relative aux conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice 2019 sont comme suit :

- 1** Au 25/06/2019, "Amen Bank" a procédé au rachat de 3% du capital "Amen Santé" auprès de la société "SFI" correspondant à 186 468 actions au prix de 11,600 DT l'action contre un nominal de 10 dinars soit un montant total de 2 163 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 9 Mai 2019.

- 2** Au 02/10/2019, "Amen Bank" a procédé à la souscription de 387 600 nouvelles actions dans le capital de la société "Amen Santé" à la valeur nominale de 10 DT l'action soit un prix global de 3 876 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 7 Novembre 2019.

- 3** Au cours de 2019, "Amen Bank" a procédé aux cessions ci-après des titres détenus dans le capital des cliniques "El Amen Nabeul", "El Amen Bizerte", "El Amen Beja", "El Amen Gafsa" et "l'hôpital privé" à la société "Amen Santé".

- Au 06/06/2019, la cession de la totalité de sa participation dans "Clinique El Amen Nabeul" à la société "Amen Santé" soit 258 375 actions pour 2 584 KDT.

- Au 02/11/2019, la cession de la totalité de sa participation dans "Clinique El Amen Bizerte" à la société "Amen Santé" soit 213 596 actions pour 2 136 KDT.

- Au 01/06/2017, la cession de la totalité de sa participation dans le "Clinique El Amen Béja" à la société "Amen Santé" soit 1 647 actions pour 165 KDT.

Au 07/06/2017, la cession de la totalité de sa participation dans "Clinique El Amen Gafsa" à la société "Amen Santé" soit 832 actions pour 83 KDT.

- Au 19/11/2019, la cession de la totalité de sa participation dans "l'Hôpital Privé" à la société "Amen Santé" soit 37 800 actions pour 378 KDT.

La cession des titres de participations dans les sociétés sus-indiqués a dégagé une plus-value de 166 KTND.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 7 Novembre 2019.

- 4** Le 18/12/2019, "Amen Bank" a procédé à la participation dans l'augmentation de capital réglementaire de "Maghreb Leasing Algérie" pour un montant global de 16 032 KDT dont 11 116 KDT de dividendes transférés en actions et le reliquat en numéraire.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 27 Mars 2020.

- 5** Le Directeur Général Adjoint de la société Amen Capital est détaché d'Amen Bank et conserve de ce fait ses droits à l'avancement et à la retraite tels que stipulés dans l'article 41 de la convention collective nationale des banques et des établissements financiers.

Au cours du mois d'août 2019, il a été convenu d'appliquer une marge de 5% sur la refacturation des charges comptabilisées par la banque pour les exercices 2017, 2018 et 2019. Cette marge s'élève au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 à 23 KDT.

Ce taux sera ramené à 15% à partir de 2020.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 27 Mars 2020.

- 6** Au 31/12/2019, "Amen Bank" a procédé à la cession des créances au profit de la société "Le Recouvrement", totalisant 102 969 KDT et totalement couvertes par des provisions et des agios réservés. Le prix de cession est fixé au dinar symbolique par créance.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 6 Février 2020.

- 7** Le 25 avril 2019, "Amen Bank" a conclu un avenant à la convention de recouvrement conclue avec la "SOGEREC". Au titre de cet avenant, la SOGEREC s'oblige de :

- Prendre en charge, traiter et gérer tous les dossiers des créances qui lui sont remis ;
- Accomplir en qualité de mandataire en lieu et place de "Amen Bank" tous les actes et opérations normalement du ressort de cette dernière en recouvrant et réglant toute somme, en liquidant tous biens et en concluant tous accords ;
- Assurer la conservation de tous les actes, titres et documents quelconques qui lui sont remis à la SOGEREC.

En Contrepartie de l'ensemble de ces prestations, la "SOGEREC" perçoit une commission hors taxes 1er égale à 12% du montant de toutes créances recouvrées et ce à partir du janvier 2019. Le montant des commissions au titre de 2019 s'élève à 1 179 KDT.

- 8 Le 04/03/2019, "Amen Bank" a cédé un bien immobilier acquis le 29 Janvier 2018 par voie de recouvrement et n'entrant pas dans l'exploitation bancaire, à un membre du directoire pour un montant de 1 487 KDT par le paiement au comptant de 700 KDT et le reliquat sur Sans.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 7 Février 2019.

La banque s'engage à se conformer aux dispositions des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

✦ **Note explicative portant sur le paragraphe I (Convention 8) du rapport spécial relatif aux conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice 2019**

L'augmentation de la marge de refacturation de 5% (pour les exercices 2017, 2018 et 2019) à 15% (en 2020) a eu lieu pour des raisons fiscales (article 48 7^{ème} paragraphe du code de l'IRPP et de l'IS) en matière de la comptabilisation des charges salariales refacturés à une société du groupe (mise à la disposition du personnel) l'administration fiscale exige que le prestataire de services facture une marge qui varie généralement entre 15 et 25% par rapport au coût de la prestation.

✦ **Note explicative portant sur le paragraphe II du rapport spécial relatif aux conventions conclues au cours des exercices antérieurs**

La convention conclue avec la société SOGEREC selon laquelle « Le directeur Général adjoint de la société SOGEREC est détaché de Amen Bank et occupe le poste depuis le 1er Octobre 2017 pour une période de deux ans, la durée de détachement a été prorogée de trois mois à partir du 1er Octobre 2019 jusqu'au 31 Décembre 2019 » n'est pas encore autorisée par le conseil de surveillance.

✦ **Note explicative portant sur le paragraphe III du rapport spécial relatif aux Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants**

- 1 Sans préjudice aux dispositions de l'article 51 de la loi 2016-48, le comité de nomination et de rémunération assiste le conseil notamment dans la conception et le suivi des politiques de nomination et de rémunération. Les membres du comité de nomination et de rémunération sont d'ailleurs issus du Conseil. Conformément aux articles 35, 36 et également 37 de la circulaire de la BCT 2011-06, il est énoncé que le conseil décide des nominations et rémunérations sur la base d'un rapport comportant les critères élaborés par au moins deux de ses membres désignés à cet effet (ceux du comité de nomination et de rémunération dans le cas d'espèce). Il peut également requérir la vie de deux de ses membres (toujours ceux du comité) pour l'établissement des primes d'intéressements et les bonifications à servir au personnel... il est à préciser à ce titre, que le comité de nomination et de rémunération est présidé par le président du conseil de surveillance et que les résultats de ses travaux sont dorénavant présentés au conseil de surveillance pour approbation.

Le conseil demeure, bien entendu, le décideur ultime et le responsable des missions confiés au comité.

- 2 Concernant, l'avantage accordé au président du conseil de surveillance et les membres du directoire bénéficiant chacun d'une voiture de fonction et d'une voiture de service avec prise en charge des frais y afférents, la banque précise qu'il s'agit d'avantages accordés à l'organe de direction avant l'apparition de la notion « comité de nomination et de rémunération ». L'octroi de ces avantages a été décidé par le conseil d'administration de la banque. Au fil des mandats, le conseil de surveillance a gardé ces mêmes avantages aux présidents du conseil ainsi qu'aux membres du directoire. Lesdits avantages sont généralisés sur l'ensemble du système bancaire.

4.4.5. Notes complémentaires et explicatives aux états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2019

★ Note complémentaire à la note III « Méthodes et principes comptables pertinents appliqués – paragraphe 7 - Règles de conversion des opérations en devises » :

Les comptes du bilan et hors bilan libellés en monnaie étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours du change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les différences de change sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

Pour la couverture contre les risques du change, la banque a recours lorsqu'elle se trouve exposée à ce risque aux moyens usuels de couverture (Swap de change, contrats de change à terme...).

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devise sont convertis et réservés dans la comptabilité en monnaie de référence.

A l'exception des éléments non monétaires et des engagements de change à terme des fins spéculatives, cette conversion est faite sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date d'arrêté.

★ Note complémentaire à la note 5-2 « Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances » :

Il s'agit des immobilisations acquises principalement par voie de recouvrement dans l'unique objectif de les céder afin de recouvrer les créances.

Tous ces actifs répondent parfaitement aux dispositions de la norme comptable internationale IFRS 5 et font l'objet d'un suivi rigoureux par la banque.

Tous ces actifs ont fait l'objet d'évaluation par les experts judiciaires. Leurs valeurs d'acquisitions étant nettement inférieures à ces expertises.

En effet, le management de la banque a exprimé son intention de céder tous ces actifs dans l'immédiat et dans leurs états actuels lors de leurs acquisitions. L'objectif principal est le recouvrement des créances.

Il est à préciser que pour assurer une meilleure gestion de ces actifs, une société a été créée, « AMEN IMMOBILIERE » dont l'objet social principal est de veiller à la liquidation de tous ces immeubles.

Dans le cadre du projet IFRS, la quantification de la divergence par rapport à la norme comptable tunisienne est en cours de réalisation.

★ Note complémentaire à la note 2-2 « règles d'évaluation du portefeuille titres »

La juste valeur est la valeur probable de négociation et est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors des transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société.

★ Note complémentaire à la note 1.5 « portefeuille titres d'investissement »

Amen Bank détient plus de 20% dans la société SUNAGRI (27%°) qui n'exerce pas dans le domaine des services bancaires et financiers. Cette participation ne s'accommode pas des dispositions de l'article 75 de loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. En effet, AMEN BANK informe que cette société est en cessation de paiement depuis 2017 et qu'elle ne pouvait pas trouver un acquéreur des actions en dépassement pour se conformer aux exigences de l'article 75 de la loi bancaire 2016-48.

Sur décision du conseil d'administration de la société du 28/11/2014, il a été décidé d'arrêter progressivement l'activité de SUNAGRI. A cet effet et étant donné que la société est en veilleuse, il est difficile pour la banque de trouver un acquéreur pour tout ou une partie de sa participation, d'autant plus qu'elle a été déjà totalement provisionnée par la banque.

Le conseil d'administration du 12/11/2020 a recommandé de faire une réflexion pour trouver d'autres créneaux d'activité d'ici 2021 pour la société SUNAGRI. Une fois le conseil statuera sur la continuité d'activité de la société, la banque contacterait le tour de table pour trouver des solutions pour pouvoir céder la participation afin de se conformer aux exigences de l'article 75 de la loi bancaire 2016-48.

✦ **Note complémentaire à la note 2-5 « autres passifs »**

Détail de la rubrique autres provisions pour passifs et charges

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Provision pour risques et charges	2 090	1 590	500	31%
Provision pour montants consignés	2 609	2 609	-	0%
Total Autres provisions pour passifs et charges	4 699	4 199	500	12%

✦ **Note complémentaire à l'état des engagements hors bilan**

La banque n'a effectué aucune opération de change à terme contractée à des fins spéculatives et non dénouées à la clôture de l'exercice au 31.12.2019.

✦ **Note complémentaire à l'état de résultat expliquant les variations enregistrées au niveau des notes suivantes :**

- ✓ **PR1 « Intérêts et revenus assimilés » : 11,63%**
- ✓ **PR3 « Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières » -22,48%**
- ✓ **PR 4 « Revenus du portefeuille d'investissement » 22,22%.**

PR1 « Intérêts et revenus assimilés » : 11,63%

Les intérêts et revenus assimilés perçus au cours de l'année 2019 ont atteint 645,3 MDT et ce, compte tenu d'une dotation nette d'agios réservés de 35,7 MDT contre 48,0 MDT une année auparavant.

Les intérêts et revenus assimilés, nets d'agios réservés, sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

NATURE (en MDT)	déc.-19	déc.-18	Variation	%
Intérêts et revenus sur les établissements bancaires et financiers et sur la BCT	18 345	14 387	3 958	27,51
Opérations avec la Clientèle	591 589	541 000	50 589	9,35
Autres revenus et intérêts	35 686	22 967	12 719	55,38
Total Intérêts et Revenus Assimilés	645 620	578 354	67 266	11,63

Les revenus perçus sur les opérations avec les établissements bancaires et financiers et sur la BCT ont enregistré une hausse de 27,51% découlant notamment de la hausse des intérêts perçus sur les crédits aux établissements de leasing et factoring.

Les revenus sur les opérations avec la clientèle ont totalisé 591,6 MDT au cours de l'année 2019 contre 541,0 MDT pour la même période de 2018, soit une hausse de 50,6 MDT ou 9,35%. Cette hausse enregistrée est expliquée principalement par les effets conjugués suivants :

- La hausse du TMM moyen de la période de 17,80% ou 116 points de base ;
- La baisse des taux d'intérêts moyen de l'Euro de 23% et de 26% du taux d'intérêts moyen du Dollar.
- La relance des crédits aux particuliers, durant le troisième trimestre, suite à la mise en place du pôle « RETAIL ».

La hausse des autres revenus et intérêts de 55,38% provient de l'évolution du différentiel d'intérêt perçu sur les opérations de change à terme.

PR3 « Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières » -22,48%

Les revenus du portefeuille-titre commercial et opérations financières ont atteint 55,4 MDT contre 71,5 MDT en 2018, soit une baisse de 16,1 MDT ou 22,48% générée par :

- Une baisse des gains sur les opérations de change au comptant et des revenus du portefeuille titres de placement ;
- Une baisse du montant des intérêts sur les BTA et les emprunts obligataires de placement et de transaction suite au reclassement d'une enveloppe de titres de placement en titres d'investissement ;

Ce reclassement s'inscrit bien dans la stratégie de la Banque et traduit fidèlement son intention de détention à long terme des titres souverains.

L'évolution des gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières, est explicitée en détail dans le tableau ci-dessous :

NATURE (en MDT)	déc.-19	déc.-18	Variation	%
Revenus du portefeuille titres de transactions et de placement à revenus fixes (BTA et Emprunts obligataires)	10 546	22 343	-11 797	-52,8
Revenus du portefeuille titres de placement à revenus variable	733	2 246	-1 513	-67,36
Gain net sur change au comptant	41 806	40 560	1 246	3,07
Gain net sur change BBE et autres opérations de change	2 354	6 363	-4 009	-63
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	55 439	71 512	-16 073	-22,48

PR4 « Revenus du portefeuille d'investissement » 22,22%.

Les revenus du portefeuille titres d'investissement ont atteint 95,9 MDT en 2019 enregistrant ainsi une hausse de 17,4 MDT par rapport à 2018.

Les revenus sur portefeuille titres d'investissement sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

NATURE	déc.-19	déc.-18	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	74 976	60 884	14 092	23,15
Sur les BTA	64 317	55 237	9 080	16,44
Sur les Fonds Gérés	10 126	5 163	4 963	96,13
Sur les Titres Participatifs et les Emprunts Obligataires	533	484	49	10,12
Dividendes et revenus assimilés	20 936	17 591	3 345	19,02
Sur les titres de participations	3 515	4 514	(999)	(22,13)
Sur les parts dans les entreprises liées et associées	16 570	12 990	3 580	27,56
Sur les conventions de rétrocession	851	87	764	878,16
Total revenus du portefeuille titres d'investissement	95 912	78 475	17 437	22,22

La hausse des revenus du portefeuille titres d'investissement (BTA, Emprunts obligataires, Fonds Gérés et titres d'investissements) est expliquée par les effets conjugués suivants :

- La hausse de 9,1 MDT des intérêts sur les BTA suite au reclassement d'une enveloppe de titres de placement en titres d'investissement ;
Ce reclassement s'inscrit bien dans la stratégie de la Banque et traduit fidèlement son intention de détention à long terme des titres souverains ;
- La hausse de 5,0 MDT des revenus des Fonds Gérés qui comportent les plus-values reçues, les dividendes encaissés et les intérêts courus sur les fonds placés en attente d'emploi ;
- La hausse des dividendes et revenus assimilés de 3,3 MDT ou 19,02%.

★ Note complémentaire sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'aujourd'hui, portant notamment sur l'impact de la pandémie COVID-19 sur l'activité de la banque et son incidence sur sa situation financière

1. Continuité d'exploitation

Au niveau d'Amen Bank, la situation actuelle ne présente en aucun cas un risque pour la continuité d'activité de la banque. En effet, pendant toute la période de confinement, et tenant compte de la sécurité des employés, le télétravail a été appliqué pour un grand nombre de l'effectif maintenant ainsi le même niveau de service offert aux clients.

En effet, Amen Bank a entrepris des mesures qui veillent à prémunir la santé des collaborateurs et assurer la continuité des activités critiques en cas d'indisponibilité partielle ou totale des collaborateurs et ce à travers:

- La création d'une cellule de veille qui a pour mission de suivre et d'évaluer la situation de la banque et d'entreprendre les mesures nécessaires permettant d'assurer la sécurité des collaborateurs et la continuité de l'activité ;
- La mise en place d'un plan de prévention pour assurer la sécurité des collaborateurs ;
- La mise à jour du plan de continuité d'activité (PCA) pour couvrir les différents scénarios envisageables liés à la pandémie.

2. Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Suite aux dispositions des circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-07 et n°2020-08, Amen Bank a procédé à la suspension des échéances en principal et en intérêts pour les crédits aux particuliers et aux entreprises.

Les montants des intérêts échus et non encore encaissés des échéances relatives aux crédits aux particuliers ont été constatés parmi les produits de la banque en contrepartie d'un compte de « produits à recevoir ». Par ailleurs, il y a lieu de signaler que les intérêts intercalaires n'ont pas été comptabilisés. Les reports des échéances seront effectués une fois la décision de la Banque Centrale de Tunisie sera publiée.

3. Situation financière et performance de l'entreprise

Au terme du premier semestre 2020, les revenus sur les opérations avec la clientèle ont connu une baisse de 4,7% expliquée d'une part par le ralentissement de l'activité économique aussi bien au niveau national et international suite aux mesures de confinement prises, et d'autre part par l'évolution des intérêts réservés comparés à juin 2019.

L'évolution des commissions en produits au cours du premier semestre 2020, a été impactée par les mesures prises par la banque pour faire face à la pandémie covid-19 en offrant la gratuité de certains services et la suspension de perceptions sur certaines commissions (commissions sur chèques impayés, commissions sur les retrait Dab porteurs autres banques) ainsi que par la baisse de l'activité engendrée par le confinement.

Le résultat de change au comptant a baissé de 38,4% par rapport au premier semestre 2019 suite à la baisse du niveau de l'activité essentiellement celui du commerce extérieur.

Pour le portefeuille titres de placements, le risque de volatilité des marchés financiers a affecté les cours boursiers portant le taux de provisionnement de 11% une année auparavant à 22% à fin juin 2020.

D'autre part, la suspension de la distribution des dividendes a affecté les gains sur titres par la non perception des dividendes de certaines participations. (Les dividendes perçus en 2019 des dites participations s'élèvent à 2,4 MDT).

Des charges supplémentaires ont été constatées relatives à l'achat des masques, du gel hydro alcoolique et les frais des opérations de désinfection ainsi qu'à la mise en place du système de télétravail et de visioconférence.

Finalement, en vue d'accompagner les efforts menés par les Pouvoirs Publics et les Organismes de Santé de notre pays, dans la lutte contre le COVID-19, AMEN BANK témoigne de son engagement fort, en apportant une contribution sous la forme d'un don de 11,4 MDT, au profit du Fonds 1818, dédié à la lutte contre la pandémie.

Malgré l'étendue de cette crise et le manque de visibilité à ce stade sur les facteurs de risques pouvant avoir un impact défavorable sur le niveau d'activité de la banque, sur ses performances et sur son profil de risque, AMEN BANK dispose de facteurs de résilience et d'un coussin confortable de fonds propres lui permettant de mieux atténuer l'impact de la crise.

Note 4. Le profil du risque de liquidité au titre du premier semestre de 2020

L'examen des différents indicateurs de surveillance du risque de liquidité de la banque au titre du premier semestre de 2020 confirme la stabilité du profil de risque malgré le contexte de crise.

Le refinancement BCT à fin juin 2020 s'est situé à 728 MDT en baisse de 339 MDT par rapport à fin 2019 et ce compte tenu de la progression des dépôts de la clientèle en dinars et de la maîtrise des emplois.

Le recours au refinancement de la BCT rapporté au total des ressources de la banque est revenu de 13,8% à fin 2019 à 9,7% à fin juin 2020.

La banque a maintenu au titre du premier semestre de 2020 un niveau sécurisant de collatéral éligible au refinancement avec une capacité représentant un niveau moyen de 1,5 fois le besoin et ce suite à l'accroissement de l'encours des Bons du Trésor et à l'optimisation de l'encours des créances éligibles au refinancement.

L'exercice de stress test de liquidité à fin 2020 montre que l'amélioration du profil de risque de liquidité, amorcée avant la crise, permet à la banque une résilience en cas de choc.

4.4.6. Notes rectificatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2019

✦ Note rectificative portant sur le paragraphe II du rapport spécial relatif aux conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

✦ Note rectificative de la note 1-5-1 « Provision collective »

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- * Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité ;

- * Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ;

- * La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2019. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1 ;

- * La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 78 406 mDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 74 684 mDT constituée en 2018, une provision complémentaire nette de 3 722 mDT a été dotée au titre de l'année 2019.

4.4.7. Tableau de mouvement des capitaux propres

Montants en mDT	Capital social	Réserves légalés	Réserve à Régime Spécial et réinvestissement	Réserves extraordinaires	Primes d'émission	Fond social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Solde au 31 décembre 2017	132 405	12 222	400 639	-	120 979	38 373	423	5	113 911	818 957
Affectation du résultat 2017 (AGO du 27/04/2018)		1 018	75 792			4 000			(80 810)	0
Mouvement sur Fonds social						(545)				(545)
Distribution de dividende									(33 101)	(33 101)
Reclassements et autres variations			(4)			4				0
Résultat de l'exercice 2018									119 970	119 970
Solde au 31 Décembre 2018	132 405	13 240	476 427	0	120 979	41 832	423	5	119 970	905 281
Affectation du résultat 2018 (AGO du 26/04/2019)			79 900			4 300		21	(84 221)	0
Mouvement sur Fonds social						(149)				(149)
Distribution de dividende									(35 749)	(35 749)
Résultat de l'exercice 2019									145 165	145 165
Solde au 31 Décembre 2019	132 405	13 240	556 327	0	120 979	45 983	423	26	145 165	1 014 548
Affectation du résultat 2019 (AGO du 30/06/2020)			103 500			4 600		37 065	(145 165)	0
Capitaux Propres après répartition du résultat au 31/12/2019	132 405	13 240	659 827	0	120 979	50 583	423	37 091	0	1 014 548

4.4.8. Tableau de répartition des bénéfices des trois derniers exercices

En mDT	2019	2018	2017
Bénéfice net de l'exercice	145 165	119 970	113 911
Résultats reportés	26	5	5
TOTAL	145 191	119 975	113 916
Réserves légales			(1 018)
Réserve spéciale de réinvestissement disponible			14 050
Bénéfice à répartir	145 191	119 975	126 948
Réserve spéciale de réinvestissement	(103 500)	(79 900)	(89 841)
Fonds social	(3 800)	(3 300)	(3 300)
Fonds de retraite	(800)	(1 000)	(700)
Dividendes		(35 749)	(33 101)
Report à nouveau	37 091	26	5

4.4.9. Évolution des dividendes :

	2019	2018	2017
Capital (en dinars)	132 405 000	132 405 000	132 405 000
Dividendes (en dinars)	0	35 749 350	33 101 250
Nombre d'actions	26 481 000	26 481 000	26 481 000
Dividendes par action (en dinars)	0,000	1,350	1,250
Taux de dividendes en % du nominal	0,00%	27%	25%
Date de détachement		23/05/2019	07/05/2018

4.4.10. Evolution du Produit Net Bancaire et du Résultat d'exploitation

	2019	2018	2017
Total des produits d'exploitation bancaire (mDT)	908 101	829 094	716 968
Produit net bancaire (mDT)	404 702	374 732	360 102
Résultat d'exploitation (mDT)	160 690	143 404	127 809
Capital social (mDT)	132 405	132 405	132 405
Nombre d'actions	26 481 000	26 481 000	26 481 000
Produit d'exploitation bancaire par action (en dinars)	34,293	31,309	27,075
Produit Net bancaire par action (en dinars)	15,283	14,151	13,600
Résultat d'exploitation par action (en dinars)	6,068	5,415	4,811

4.4.11. Évolution du résultat net :

	2019	2018	2017
Capital social (en mDT)	132 405	132 405	132 405
Nombre d'actions	26 481 000	26 481 000	26 481 000
Bénéfice avant impôt (en mDT)	159 305	135 671	127 869
Bénéfice net (en mDT)	145 165	119 970	113 911
Bénéfice consolidé avant impôt (en mDT)	163 280	142 288	128 095
Bénéfice net consolidé (en mDT)	146 938	125 731	113 306
Bénéfice avant impôt par action (DT)	6,016	5,123	4,829
Bénéfice net par action (DT)	5,482	4,530	4,302
Bénéfice consolidé avant impôt par action (DT)	6,166	5,373	4,837
Bénéfice net consolidé par action (DT)	5,549	4,748	4,278

4.4.12. Évolution de la marge brute d'autofinancement :

en mDT	2019	2018	2017
Bénéfice net	145 165	119 970	113 911
Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	9 048	7 744	7 088
Dotation nette aux provisions sur portefeuille d'investissement	124	(2 353)	1 116
Dotation nette aux provisions sur créances	86 064	88 943	110 865
Marge Brute d'Autofinancement	240 401	214 304	232 980

4.4.13. Emprunts obligataires garantis par AMEN BANK :

Intitulé de l'emprunt	Montant initial avalisé	Montant avalisé au 31-12-2019	Montant avalisé au 31-12-2018	Montant avalisé au 31-12-2017	Dernière échéance
Meublatex industries 2015 (en mDT)	4 000	3 200	4 000	4 000	30 juin 2023

4.4.14. Emprunts obligataires souscrits par AMEN BANK au 31.12.2019

en mDT	31/12/2019
EMPRUNT OBLIGATAIRE BH 2009	7 070
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTK 2009	4 969
EMPRUNT OBLIGATAIRE STB 2010	300
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTE 2010-1	585
EMPRUNT OBLIGATAIRE STB 2008-1 B	781
EMPRUNT OBLIGATAIRE UIB 2012-1	2 574
EMPRUNT OBLIGATAIRE BH 2013-1 TF	1 136
EMPRUNT OBLIGATAIRE EO NATIONAL 2014 10 ANS	11 824
EMPRUNT OBLIGATAIRE EO NATIONAL 2014 7 ANS	31 449
EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE FACTORING 2014-1	830
EMPRUNT OBLIGATAIRE EO ATL 2014-3 5 ANS TF	700
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2014-2-TF	160
EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2015-1 TF	1 200
EO HL SUBORDONNE 2015-01 7 ANS Avec deux ans de grâce TF	1 200
EO BTE 2010 CA TF	400
EMPRUNT OBLIGATAIRE TLG 2015-1	600
EMPRUNT OBLIGATAIRE HL 2015-1	340
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2013 CATEGORIE B TF	200
EMPRUNT OBLIGATAIRE BH 2015 CATEGORIE B TF	450
EMPRUNT OBLIGATAIRE HANNIBAL LEASE 2015 -2 CB TF	4 320

EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2016-1 CB TF	3 200
EMPRUNT OBLIGATAIRE UNIFACTOR 2015 CB TV	688
EMPRUNT OBLIGATAIRE UNIFACTOR 2015 CA TF	192
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2016/1 TF	1 800
EMPRUNT OBLIGATAIRE BH 2016/1 B-TF	3 200
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2016/1 C-TF	1 840
EMPRUNT OBLIGATAIRE MEUBLATEX 2015	2 160
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATTIJARI BANK SUBORDONNE 2016-1	2 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE HANNIBAL LEASE SUBORDONNE 2016-2 CAT B F	1 520
EMPRUNT OBLIGATAIRE HANNIBAL LEASE SUBORDONNE 2016-2 CAT A F	600
EMPRUNT OBLIGATAIRE BNA 2016 CAT A F	4 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2016-2 CAT A F	900
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTE 2016 CAT A F	2 520
EMPRUNT OBLIGATAIRE HANIBAL LEASE 2017-1 CAT A F	1 200
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2017-1 CAT A F	1 200
EMPRUNT OBLIGATAIRE BH 2017 CAT A F	3 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE Tunisie Leasing 2017-1 CAT B F	3 700
EMPRUNT OBLIGATAIRE STB Subordonné 2017-1	3 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTL 2017-1	600
EMPRUNT OBLIGATAIRE T L 2017-1 CAT AF	600
EMPRUNT OBLIGATAIRE ENDA TAMWEEL 2017 CAT A F	600
EMPRUNT OBLIGATAIRE BNA 2017-2 CAT A F	3 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE ABC TUNISIE 2018-1 A TV	5 360
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2017-1	2 500
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATB 2007/1	1 800
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2017-1	900
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATTIJARI LEASING 2015-1	440
EMPRUNT OBLIGATAIREATTIJARI LEASING 2016C	1 200
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2017-2	400
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATTIJARI LEASING 2017-1	1 005
EMPRUNT OBLIGATAIRE UIB 2009/1C	3 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE ADVANS CAT A	1 450
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2018-1 CB TV	1 002
EMPRUNT OBLIGATAIRE TLG 2018-1 CA TV	960
EMPRUNT OBLIGATAIRE UNIFACTOR 2018 CB TV	680
EMPRUNT OBLIGATAIRE TAYSIR MICROFINANCE 2019	2 500
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTK 2009 CAT B	300
EMPRUNT OBLIGATAIRE HL 2017-1 CAT B	1 600
EMPRUNT OBLIGATAIREHL 2017-3 CAT A TF	400
EMPRUNT OBLIGATAIREHL AIL 2015-1 CAT B TF	120
EMPRUNT OBLIGATAIREHL ATL 2015- CAT C TF	300
EMPRUNT OBLIGATAIREHLCIL 2015-2 TF	80
EMPRUNT OBLIGATAIREHL Attijari Leasing 2015-2 CA TF	80
EMPRUNT OBLIGATAIRE HANNIBAL LEASE 2017-2 CB TF	750
EMPRUNT OBLIGATAIRE HL 2018/2 CAT A TV	500
Total	139 934

4.4.15. Emprunts obligataires émis par Amen Bank

Emprunts obligataires	Capital initial	Taux	Date d'émission	Date d'échéance	Encours au 31/12/2019
Emprunts subordonnés					
Amen Bank 2008 catégorie A	20 000	7%	21/05/2023	01/05/2008	5 333
Amen Bank 2008 catégorie B	20 000	7%	21/05/2028	01/05/2008	9 000
Amen Bank 2009 catégorie A	30 000	5%	30/09/2024	30/09/2009	9 990
Amen Bank 2009 catégorie B	30 000	TMM+0,85%	30/09/2024	30/09/2009	9 990
Amen Bank 2010	80 000	TMM+0,85%	31/08/2025	01/08/2010	31 976
Amen Bank 2011 catégorie A	40 500	6%	25/09/2021	26/09/2011	8 100
Amen Bank 2011 catégorie B	9 500	TMM+1%	25/09/2021	27/09/2011	1 900
Amen Bank 2012 catégorie B	40 000	TMM+1,3%	17/09/2022	26/09/2012	12 000
Amen Bank 2012 catégorie A	10 000	6,25%	17/09/2022	27/09/2012	3 000
Amen Bank 2014 catégorie A (taux fixe)	38 800	7,35%	27/02/2022	28/02/2015	7 760
Amen Bank 2014 catégorie B (taux fixe)	20 700	7,45%	27/02/2022	28/02/2015	12 420
Amen Bank 2014 catégorie A (taux variable)	500	TMM+1,9%	27/02/2022	28/02/2015	100
Amen Bank 2016 Catégorie A	46 655	7,45%	21/11/2021	27/09/2016	18 662
Amen Bank 2016 Catégorie B	23 345	7,50%	21/11/2023	27/09/2016	18 676
Amen Bank 2017-1 Catégorie A	23 900	7,50%	30/04/2022	22/03/2017	14 340
Amen Bank 2017-1 Catégorie B	3 000	7,50%	30/04/2024	22/03/2017	3 000
Amen Bank 2017-1 Catégorie C	13 100	7,50%	30/04/2024	22/03/2017	13 100
AMEN BANK 2017-2 Catégorie A	750	7,50%	25/12/2022	25/10/2017	450
AMEN BANK 2017-2 Catégorie B	7 000	7,55%	25/12/2022	25/10/2017	4 200
AMEN BANK 2017-2 Catégorie C	1 250	7,75%	25/12/2024	25/10/2017	1 250
AMEN BANK 2017-2 Catégorie D	14 500	7,95%	25/12/2024	25/10/2017	14 500
AMEN BANK 2017-2 Catégorie E	16 500	7,98%	25/12/2024	25/10/2017	16 500
Total	490 000				216 247

4.4.16. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire subordonné 2020/02 :

L'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2020-2 » a été ouvert aux souscriptions le 21/07/2020 et clôturé le 25/08/2020. La structure des souscripteurs se présente comme suit :

Catégorie souscripteur	Montant en mDT	En %
Assurances	25 700	64,3%
Personnes physiques	8 700	21,8%
Autres	5 600	14,0%
Total	40 000	100,0%

4.4.17. Principaux indicateurs et ratios :

Indicateurs de Gestion	2019	2018	2017
Dépôts de clientèle	5 559 635	5 516 889	5 137 206
Créances sur la clientèle	5 727 900	5 929 248	6 073 730
Capitaux propres avant résultat	869 383	785 311	705 046
Capitaux propres après résultat	1 014 548	905 281	818 957
Capital social	132 405	132 405	132 405
Total bilan	8 951 913	8 813 128	8 656 198
PNB	404 702	374 732	360 102
Commissions nettes	98 434	89 617	80 957
Frais de personnel	109 669	102 275	92 307
Charges générales d'exploitation	40 158	37 025	22 598
Dotations aux amortissements	9 048	7 744	7 088
Frais généraux (Frais de personnel+Charges d'exploitation+dotation aux amortissements)	158 875	147 044	121 993
Total engagements	8 538 544	8 489 413	7 835 011
Total provisions et agios réservés	781 658	755 861	675 265
Créances classées (2, 3 et 4)	1 230 063	1 278 578	1 182 420
Résultat d'exploitation	160 690	143 404	127 809
Résultat net	145 165	119 970	113 911
Dividende	0	35 749	33 101
Nombre d'actions	26 481 000	26 481 000	26 481 000
Effectif	1 200	1 220	1 219
Ratios de structure			
Capitaux propres après résultat / Total Bilan	11,33%	10,27%	9,46%
Créances sur la clientèle / Total Bilan	63,99%	67,28%	70,17%
Dépôts de la clientèle / Total Bilan	62,11%	62,60%	59,35%
Dépôts de la clientèle / Créances sur la clientèle	97,06%	93,05%	84,58%
Ratios de productivité			
Frais généraux / PNB	39,26%	39,24%	33,88%
Commissions nettes / Frais de personnel	89,76%	87,62%	87,70%
Frais de personnel / PNB	27,10%	27,29%	25,63%
Dépôts de la clientèle / Effectif (en mDT)	4 633	4 522	4 214
Frais généraux / Effectif (en mDT)	132	121	100
Frais de personnel / Effectif (en mDT)	91	84	76
PNB / Effectif (en mDT)	337	307	295
Ratios de rentabilité			
ROE : Bénéfice Net / Capitaux propres avant résultat	16,70%	15,28%	16,16%
ROA : Bénéfice Net / Total Actif	1,62%	1,36%	1,32%
Bénéfice net / PNB	35,87%	32,01%	31,63%
PNB / Total Bilan	4,52%	4,25%	4,16%
Dividendes / Capital social	0,00%	27,00%	25,00%
Commissions nettes / PNB	24,32%	23,91%	22,48%
Ratios Réglementaires			
Ratio de solvabilité	15,00%	14,60%	14,20%
Ratio Tier I	11,40%	10,40%	9,10%
Ratio de liquidité	152,60%	126,80%	109,30%
Ratio Crédits / Dépôts *	118,49%	-	-
Taux de couverture des créances classées	63,55%	59,12%	57,11%
Taux de créances classées	14,41%	15,06%	15,09%

* instauré par la Circulaire de la BCT n°2018-10 du 01/11/2018

4.5. Renseignements financiers sur les états financiers consolidés au 31/12/2019 :

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2019, ne s'accroissent pas systématiquement des dispositions légales et réglementaires en la matière et du système comptable des entreprises en ce qui concerne :

- Certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement de la situation consolidée du groupe Amen Bank ne sont pas audités et ce, contrairement aux dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Une note portant sur l'effet de l'acquisition de la filiale « AMEN IMMOBILIERE » sur la situation financière à la date de clôture, sur les résultats de l'exercice 2019 et sur les montants correspondants de l'exercice précédent et ce, conformément aux dispositions de la norme comptable 35 relative aux états financiers consolidés.
- Une note portant sur les raisons de la non consolidation de la société « AMEN ALLIANCE SICAV » dont la banque détient plus de la moitié des droits de vote et ce, conformément aux dispositions de la norme comptable 35 relative aux états financiers consolidés.
- Une note expliquant les raisons qui font que certaines sociétés sont considérées en tant qu'entreprises associées alors que la banque y détient moins de 20% des droits de vote et ce, conformément aux dispositions de la norme comptable 36 relative aux participations dans les entreprises associées
- Une note portant sur les méthodes utilisées pour comptabiliser les participations dans les entreprises associées et ce, conformément aux dispositions de la norme comptable 36 relative aux participations dans les entreprises associées.

La banque s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et à la réglementation en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers consolidés relatifs aux exercices futurs.

4.5.1. États financiers consolidés arrêtés au 31/12/2019:

4.5.1.1. Bilans consolidés comparés au 31 décembre (en milliers de dinars)

Désignation		Notes	31/12/2019	31/12/2018
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	788 620	402 287
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	244 809	188 476
AC3	Créances sur la clientèle	(1-3)	5 728 896	5 930 429
AC4	Portefeuille-titres commercial	(1-4)	300 512	289 049
AC5	Portefeuille d'investissement	(1-5)	1 357 595	1 505 128
	Titres mis en équivalence	(1-5)	176 419	154 952
AC6	Valeurs immobilisées	(1-6)	190 413	169 076
AC7	Autres actifs	(1-7)	224 065	246 202
Total actifs			9 011 329	8 885 599
PA1	Banque Centrale et CCP	(2-1)	1 066 677	1 072 065
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	233 071	235 057
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	5 547 360	5 505 003
PA4	Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	874 676	875 255
PA5	Autres passifs	(2-5)	203 870	215 529
Total passifs			7 925 654	7 902 909
Intérêts minoritaires		(3)	4 011	4 089
CP1	Capital		132 405	132 405
CP2	Réserves		802 254	720 488
CP4	Autres capitaux propres		423	423
CP5	Résultats reportés		26	5
CP6	Résultat de l'exercice		146 556	125 280
Total capitaux propres		(4)	1 081 664	978 601
Total capitaux propres, passifs et intérêts minoritaires			9 011 329	8 885 599

4.5.1.2. Etat des engagements hors bilan consolidé comparé au 31 décembre (en milliers de dinars)

Désignation		Notes	31/12/2019	31/12/2018
Passifs éventuels				
HB01	Cautions, Avals et autres garanties données	(5-1)	767 594	707 124
HB02	Crédits documentaires	(5-2)	201 896	379 541
HB03	Actifs donnés en garantie	(5-3)	1 072 919	1 068 000
Total passifs éventuels			2 042 409	2 154 665
Engagements donnés		(5-4)		
HB04	Engagements de financement donnés		839 550	456 801
HB05	Engagements sur titres		7 950	13 875
Total engagements donnés			847 500	470 676
Engagements reçus				
HB06	Engagements de financement reçus	(5-5)	419	-
HB07	Garanties reçues	(5-6)	3 900 341	3 883 407

4.5.1.3. Etat de résultat consolidé comparé au 31 décembre (en milliers de dinars)

Désignation		Notes	Du 1er Janv au 31 dec 2019	Du 1er Janv au 31 dec 2018
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(6-1)	645 718	578 314
PR2	Commissions (en produits)	(6-2)	113 143	104 302
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(6-3)	55 591	71 703
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(6-4)	77 096	65 477
Total produits d'exploitation Bancaire			891 548	819 796
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(6-5)	(490 646)	(443 178)
CH2	Commissions encourues		(7 769)	(7 538)
Total charges d'exploitation Bancaire			(498 415)	(450 716)
Produits nets Bancaires			393 133	369 080
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	(6-6)	(84 892)	(88 099)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	(6-7)	6 495	4 173
PR7	Autres produits d'exploitation		376	1 831
CH6	Frais de personnel	(6-8)	(111 886)	(104 703)
CH7	Charges générales d'exploitation	(6-8)	(39 821)	(37 828)
CH8	Dotations aux amortissements aux provisions sur immobilisations	(6-8)	(7 545)	(3 907)
Résultat d'exploitation			155 860	140 547
	Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		8 110	9 253
PR8/CH9	Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires	(6-9)	118	(5 726)
CH11	Impôt sur les bénéfices	(6-10)	(16 342)	(16 557)
Résultat des activités ordinaires			147 746	127 517
PR9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(6-11)	(808)	(1 786)
Résultat net consolidé			146 938	125 731
Part du résultat revenant aux minoritaires			382	451
Résultat net part du groupe			146 556	125 280
Résultat de base par action (en dinars)		(6-12)	5,534	4,731
Résultat dilué par action (en dinars)		(6-12)	5,534	4,731

4.5.1.4. Etat de flux de trésorerie consolidé comparé au 31 décembre (en milliers de dinars)

Désignation	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Activités d'exploitation	(7-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)		800 238	724 663
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(492 716)	(456 296)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(10 165)	(130 895)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		110 715	36 006
Dépôts / Retraits des dépôts de la clientèle		30 237	396 586
Titres de placement		48 428	284 343
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(125 889)	(163 830)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(390)	14 367
Impôts sur les bénéfices		(19 952)	(18 020)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		340 501	686 924
Activités d'investissement	(7-2)		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		5 046	(7 662)
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		152 637	(179 418)
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		(30 738)	(11 024)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		126 945	(198 104)
Activités de financement	(7-3)		
Emission d'actions		-	-
Emission d'emprunts		-	-
Remboursement d'emprunts		(55 733)	(48 587)
Augmentation / diminution ressources spéciales		56 154	(44 224)
Dividendes versés		(18 719)	(27 000)
Mouvements sur fonds social et de retraite		(148)	(548)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(18 446)	(120 359)
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		609	(1 066)
Incidence de la variation du périmètre de consolidation sur les liquidités et équivalents de liquidités		(4896)	
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		444 713	367 395
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		(593 794)	(961 189)
Liquidités et équivalents de liquidités fin de période	(7-4)	(149 081)	(593 794)

4.5.2. Notes aux états financiers consolidés annuels arrêtés au 31/12/2019

1- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- Le cadre conceptuel du système comptable des entreprises;
- La norme comptable générale N° 01;
- Les normes techniques (NCT 02 à NCT 20);
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- Les normes comptables relatives aux OPCVM;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

2- DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2019.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3- BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend :

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

4.1- L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier et celles de recouvrement des créances contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

4.2- La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

Sociétés	Nature	Technique de consolidation	% De contrôle	% d'intérêt	Pays de Résidence
Amen Bank	Mère	IG	100,00%	100,00%	Tunisie
LE RECOUVREMENT	Filiale	IG	99,88%	99,88%	Tunisie
SICAR AMEN	Filiale	IG	88,20%	88,20%	Tunisie
SOGEREC	Filiale	IG	100,00%	99,99%	Tunisie
AMEN CAPITAL	Filiale	IG	55,25%	53,69%	Tunisie
AMEN PROJECT	Filiale	IG	53,01%	53,01%	Tunisie
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	Filiale	IG	99,90%	53,64%	Tunisie
AMEN INVEST	Filiale	IG	63,30%	63,30%	Tunisie
AMEN IMMOBILIERE	Filiale	IG	99,77%	99,77%	Tunisie
MAGHREB LEASING ALGERIE	Entreprise associée	ME	44,49%	54,80%	Algérie
TUNISIE LEASING & FACTORING	Entreprise associée	ME	35,99%	35,99%	Tunisie
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Entreprise associée	ME	29,80%	38,80%	Tunisie
EL IMRANE	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie
TUNISYS	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie
EL KAWARIS	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Entreprise associée	ME	27,27%	37,09%	Tunisie
HAYETT	Entreprise associée	ME	25,00%	25,00%	Tunisie
AMEN SANTE	Entreprise associée	ME	19,00%	19,50%	Tunisie
TLG FINANCE	Entreprise associée	ME	23,63%	35,83%	Tunisie
SICAV AMEN	Entreprise associée	ME	0,14%	0,14%	Tunisie
SUNAGRI	Entreprise associée	ME	27,00%	28,50%	Tunisie
AMEN PREMIERE	Entreprise associée	ME	0,09%	0,09%	Tunisie
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	Entreprise associée	ME	30,00%	32,52%	Cote d'Ivoire
AMEN ALLIANCE SICAV	Entreprise associée	ME	99,46%	99,23%	Tunisie
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	Entreprise associée	ME	20,00%	20,00%	Tunisie

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

Il est à noter que le groupe AMEN BANK n'inclut pas des co-entreprises.

En 2019, le Groupe Amen Bank a enregistré deux nouvelles entrées à son périmètre :

1-AMEN IMMOBILIERE en tant que filiale

2-AMEN ALLIANCE SICAV en tant qu'entreprise associée

Le groupe a enregistré aussi deux sorties de son périmètre à savoir, Clinique El Amen Bizerte et Clinique El Amen Nabeul.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

5.1- Créances à la clientèle

5.1.1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

5.1.2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 7 mDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables. Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 7 mDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 7 mDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds National de Garantie) et la SOTUGAR ;
- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (Bons de caisse, comptes à terme, comptes d'épargne, ...);
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes

* Elle est inscrite sur le titre foncier ;

* Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;

* Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants :

AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

5.1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

5.1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

5.2 Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011 :

5.2.1 Provisions collectives :

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements de la classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité ;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ;
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2017. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1 ;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 78 406 mDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 74 684 mDT constituée en 2018, une provision complémentaire nette de 3 722 mDT a été dotée au titre de l'année 2019.

5.2.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2019 :

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2019, cette mesure n'est plus en vigueur. La banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Aucune reprise d'agios réservés relatifs aux crédits rééchelonnés n'a été constatée au cours de 2019.

5.3 Provisions additionnelles

En vertu des dispositions la circulaire de la BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à la constitution d'un stock de provision de 210 530 mDT.

5.4 Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique. Les dispositions de cette circulaire demeurent applicables aux créances échues en 2017 et ce, en vertu de la circulaire de la BCT N°2017-05 du 24 Juillet 2017,

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent :

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée ;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

Cette mesure n'est plus en vigueur.

L'application des dispositions de ladite circulaire a donné lieu à la constatation, d'agios réservés, totalisant au 31 Décembre 2018 un montant de 38 771 mDT.

Au 31 décembre 2019, les agios réservés sur les créances relevant du secteur touristique des classes 0 et 1, s'élèvent à 25 671 mDT.

5.5 Portefeuille titres

5.5.1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan ; soit dans la rubrique portefeuille titres commercial, soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial

- Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance (moins de trois mois) et dont le marché de négociation est jugé liquide.

- Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissement

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

- Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

- Participations avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

5.5.2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués via la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

- Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut pas y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres et les pertes latentes d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et/ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance, et
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

5.5.3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement décidée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

5.6 Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte en résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019. Les produits courus et non échus sont intégrés en résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2019 sont déduits du résultat.

5.7 Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019. Les charges courues et non échues sont intégrées en résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2019 sont rajoutées en résultat.

5.8 Valeurs immobilisées

- Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

- Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05 une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

5.9 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds.

5.10 Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

5.11 Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de décembre 2019. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2019.

5.12 Charge d'impôt

En 2019, le Groupe a procédé à la prise en compte de l'impôt différé conformément aux dispositions des normes comptables NCT 35 et NCT 38.

6- METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

6.1.1 Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

La dotation aux amortissements du Goodwill relative à l'exercice en cours figure au niveau du poste du résultat CH8 « Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations ».

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part, les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle ou mises en équivalence.

7- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés du périmètre de consolidation ont été retraitées conformément à celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Toutefois, les états financiers de la société Maghreb Leasing Algérie, établis selon les normes internationales (IAS/IFRS), n'ont pas été retraités dans le cadre des travaux d'homogénéisation des méthodes comptables du fait que l'impact de ces retraitements a été jugé non significatif.

7.2 Élimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont principalement porté sur:

- Des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- Des commissions entre sociétés du groupe ;
- Des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'Amen Bank ;
- Des cessions internes ;
- Des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations) ;
- Des fonds gérés par la société « Sicar Amen » pour le compte des sociétés du groupe ;
- Des emprunts contractés par les sociétés du groupe auprès de la société mère Amen Bank.

IV- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actif

Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2019 un montant de 788 620 mDT contre 402 287 mDT au 31.12.2018 et se compose comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	55 023	58 658	(3 635)	(6%)
BCT, CCP & TGT	733 597	343 629	389 968	113%
Total	788 620	402 287	386 333	96%

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	55 028	58 663	(3 635)	(6%)
Provisions sur caisse en dinars	(5)	(5)	-	0%
Sous Total (1)	55 023	58 658	(3 635)	(6%)
BCT	733 686	343 657	390 029	113%
Provisions sur BCT	(140)	(111)	(29)	26%
Sous Total (2)	733 546	343 546	390 000	114%
CCP	54	83	(29)	(35%)
Provisions sur CCP	(3)	-	(3)	(100%)
Sous Total (3)	51	83	(32)	(39%)
Total	788 620	402 287	386 333	96%

Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2019 un montant de 244 809 mDT contre 188 476 mDT au 31.12.2018 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	78 443	9 395	69 048	735%
Prêts aux établissements bancaires	62 847	27 764	35 083	126%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	143	(4)	147	(3675%)
Total créances sur établissements bancaires	141 433	37 155	104 278	281%
Avoirs en compte sur les établissements financiers	282	20 371	(20 089)	(99%)
Prêts aux établissements financiers	101 612	129 078	(27 466)	(21%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	1 482	1 872	(390)	(21%)
Total créances sur établissements financiers	103 376	151 321	(47 945)	(32%)
Total	244 809	188 476	56 333	30%

Note 1-3. Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2019 et 2018 se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle	1 025 993	993 444	32 549	3%
Comptes débiteurs à la clientèle	990 018	965 259	24 759	3%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	35 975	28 185	7 790	28%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	4 146 315	4 350 273	(203 958)	(5%)
Autres concours à la clientèle en dinars	3 746 949	4 004 125	(257 176)	(6%)
Autres concours à la clientèle en devises	399 366	346 148	53 218	15%
Crédits sur ressources spéciales	556 588	586 712	(30 124)	(5%)
Créances sur ressources budgétaires	88 869	39 864	49 005	123%
Créances sur ressources extérieures	467 719	546 848	(79 129)	(14%)
Total	5 728 896	5 930 429	(201 533)	(3%)

Note 1-4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31.12.2019 un solde de 300 512 mDT contre un solde de 289 049 mDT au 31.12.2018 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Titres de transaction	140 577	92 545	48 032	52%
Bons de trésors	140 577	92 384	48 193	52%
Créances rattachées	-	161	(161)	(100%)
Titres de placement	159 935	196 504	(36 569)	(19%)
Titres à revenu fixe	145 651	179 456	(33 805)	(19%)
Créances rattachées / Bons de trésors (Placement)	8	8	-	0%
Emprunts Obligataires	139 935	172 938	(33 003)	(19%)
Créances rattachées / Emprunts obligataires	5 708	6 510	(802)	(12%)
Titres à revenu variable	14 284	17 048	(2 764)	(16%)
Actions cotées	17 507	18 403	(896)	(5%)
Provision pour moins-value latente des actions	(3 223)	(1 355)	(1 868)	138%
Total	300 512	289 049	11 463	4%

Note 1-5. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2019 un solde de 1 357 595 mDT contre 1 505 128 mDT au 31.12.2018. Son détail se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Titres d'investissement	828 740	917 515	(88 775)	(10%)
Titres de participation	82 322	134 086	(51 764)	(39%)
Participations avec convention en rétrocession (*)	446 533	453 527	(6 994)	(2%)
Total	1 357 595	1 505 128	(147 533)	(10%)

(*) Les participations avec convention en rétrocession comprennent un encours brut de 404 441 mDT donné en gestion à la SICAR AMEN.

Note 1-5. Titres mis en équivalence :

Le poste « Titres mis en équivalence » représente la quote-part du Groupe Amen Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 176 419 mDT au 31.12.2019 contre un solde de 154 952 mDT au 31.12.2018 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018
MLA	79 573	66 557
TUNISIE LEASING & FACTORING	47 061	39 305
AMEN SANTE	14 732	7 856
TLG Finance	12 050	15 834
HAYETT	8 706	7 680
EL IMRANE	3 019	2 894
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	-	1 392
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	-	2 039
TUNINVEST INNOVATION SICAR	228	209
EL KAWARIS	845	934
TUNISYS	768	793
AMEN ALLIANCE SICAV	995	-
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	14	16
SUNAGRI	117	107
AMEN PREMIERE	76	47
SICAV AMEN	66	61
COMAR COTE D'IVOIRE	5 787	6 761
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	2 382	2 467
Total	176 419	154 952

Note 1-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2019 un solde de 190 413 mDT contre un solde de 169 076 mDT au 31.12.2018 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Immobilisations incorporelles	3 226	2 704	522	19%
Immobilisations incorporelles	9 651	14 450	(4 799)	(33%)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(6 241)	(11 562)	5 321	(46%)
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	-	-
Immobilisations corporelles	183 869	163 072	20 797	13%
Immobilisations corporelles	260 341	233 764	26 577	11%
Amortissement des immobilisations corporelles	(76 472)	(70 692)	(5 780)	8%
Immobilisations encours	3 318	3 300	18	1%
Immobilisations encours	3 318	3 300	18	1%
Total	190 413	169 076	21 337	13%

(A) Le Goodwill présenté au niveau des immobilisations incorporelles au 31.12.2019 accuse un solde net de 1 539 mDT contre 1786 mDT au 31.12.2018 et se détaille comme suit :

Société	Valeur brute au 31/12/2018	Intégration GW sur acquisition 2019	Sortie du périmètre	Valeur brute au 31/12/2019	Amort cumul au 31/12/2018	Dotation au 31/12/2019	Amort cumul au 31/12/2019	VCN au 31/12/2018	Sortie du périmètre	VCN au 31/12/2019
Goodwill TUNISIE LEASING & FACTORING	4 686	-454	-	4 232	-3 114	220	-2 894	1 572		1 338
Goodwill MAGREB LEASING ALGERIE	-	-1 752	-	-1 752	-	1 752	1 752	-		-
Goodwill AMEN SANTE	-	351	-	351	-	-351	-351	-		-
Goodwill TLG Finance	256	-	-	256	-42	-13	-55	214		201
Total	4 942	-1 855	-	3 087	-3 156	1 608	-1 548	1 786		1 539

(B) Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et des cessions, se présentent comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ARRETE AU 31/12/2019									
Description	Valeur Brute au 31/12/2018 consolidée	Acquisition	Cession / Transfert	Valeur Brute au 31/12/2019 consolidée	Amort / Provision Cumul au 31/12/2018 consolidée	Dotations	Reprise /Sortie	Amort Cumul au 31/12/2019 consolidée	VCN au 31/12/2019 consolidée
1) Immobilisation Incorporelles	10 198	1 346	(1 893)	9 651	(7 494)	1 069	-	(6 425)	3 227
Goodwill	691	-	(1 855)	(1 164)	1 095	1 608	-	2 703	1 539
Fonds de commerce acquis	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	8 319	1 339	(38)	9 620	(7 627)	(492)	-	(8 119)	1 501
Droit au bail	965	-	-	965	(747)	(40)	-	(787)	178
Autres immobilisations incorporelles	39	7	-	46	(31)	(7)	-	(38)	8
2) Immobilisations Corporelles	233 961	30 091	(3 514)	260 538	(70 889)	(6 960)	1 180	(76 670)	183 868
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>137 584</u>	<u>1 263</u>	<u>(176)</u>	<u>138 671</u>	<u>(35 345)</u>	<u>(3 223)</u>	<u>100</u>	<u>(38 468)</u>	<u>100 203</u>
Terrains d'exploitation	39 952	85	-	40 037	-	-	-	-	40 037
Bâtiments	69 070	544	(3)	69 611	(16 560)	(1 473)	89	(17 944)	51 667
Aménagements de bâtiments-	28 562	634	(173)	29 023	(18 785)	(1 750)	11	(20 524)	8 499
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>53 858</u>	<u>25 286</u>	<u>(1 491)</u>	<u>77 653</u>	<u>(4 595)</u>	<u>(350)</u>	<u>-</u>	<u>(4 945)</u>	<u>72 708</u>
Bâtiments	53 858	25 286	(1 491)	77 653	(4 595)	(350)	-	(4 945)	72 708
<u>Mobiliers de bureau</u>	<u>7 943</u>	<u>1 521</u>	<u>(865)</u>	<u>8 599</u>	<u>(5 615)</u>	<u>(671)</u>	<u>140</u>	<u>(6 146)</u>	<u>2 453</u>
<u>Matériels de transport</u>	<u>5 276</u>	<u>455</u>	<u>(844)</u>	<u>4 887</u>	<u>(3 275)</u>	<u>(884)</u>	<u>811</u>	<u>(3 348)</u>	<u>1 539</u>
<u>Matériels informatique</u>	<u>13 356</u>	<u>341</u>	<u>(103)</u>	<u>13 594</u>	<u>(9 265)</u>	<u>(1 013)</u>	<u>102</u>	<u>(10 176)</u>	<u>3 418</u>
<u>Machines DAB</u>	<u>7 011</u>	<u>651</u>	<u>-</u>	<u>7 662</u>	<u>(5 799)</u>	<u>(316)</u>	<u>1</u>	<u>(6 114)</u>	<u>1 547</u>
<u>Coffres forts</u>	<u>2 327</u>	<u>154</u>	<u>-</u>	<u>2 481</u>	<u>(1 744)</u>	<u>(76)</u>	<u>(1)</u>	<u>(1 821)</u>	<u>661</u>
<u>Autres immobilisations</u>	<u>6 606</u>	<u>420</u>	<u>(35)</u>	<u>6 991</u>	<u>(5 251)</u>	<u>(427)</u>	<u>27</u>	<u>(5 651)</u>	<u>1 340</u>
3) Immobilisations encours	3 300	989	(971)	3 318	-	-	-	-	3 318
Immobilisations corporelles encours	2 855	972	(812)	3 015	-	-	-	-	3 015
Immobilisations incorporelles encours	445	17	(159)	303	-	-	-	-	303
Total	247 459	32 426	(6 378)	273 507	(78 383)	(5 891)	1 180	(83 094)	190 413

Note 1-7. Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2019 un montant de 224 065 mDT contre un montant de 246 202 mDT et se détaillant comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	42 547	93 147	(50 600)	(54%)
<u>Comptes d'attente</u>	<u>19 937</u>	<u>18 105</u>	<u>1 832</u>	<u>10%</u>
Comptes d'attente de la salle de marché	4 594	5 054	(460)	(9%)
Comptes d'attente de la compensation	9 489	10 328	(839)	(8%)
Autres comptes d'attente	5 854	2 723	3 131	115%
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>22 610</u>	<u>75 042</u>	<u>(52 432)</u>	<u>(70%)</u>
Autres	181 518	153 055	28 463	19%
Stock en matières, fournitures et timbres	175	365	(190)	(52%)
Etat, impôts et taxes	22 653	15 608	7 045	45%
Allocation familiales	276	211	65	31%
Dépôts et cautionnements	294	294	-	0%
Opérations avec le personnel	80 783	75 563	5 220	7%
Débiteurs divers	65 038	50 663	14 375	28%
Créances sur l'Etat	773	567	206	36%
Autres	6 229	3 324	2 905	87%
Actif d'impôt différé	5 297	6 460	(1 163)	(18%)
Total	224 065	246 202	(22 137)	(9%)

Le détail des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(16 531)	(16 636)	105	(1%)
Provisions sur compte d'attente de la salle de marché	(7 331)	(7 331)	-	0%
Provisions sur compte d'attente de la compensation	(7 922)	(8 042)	120	(1%)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 278)	(1 263)	(15)	1%
Provisions sur autres comptes de la rubrique AC7	(18 138)	(18 388)	250	(1%)
Provisions sur opérations avec le personnel	(693)	(693)	-	0%
Provisions sur débiteurs divers	(1 668)	(2 174)	506	(23%)
Provisions sur autres comptes	(15 777)	(15 521)	(256)	2%
Total	(34 669)	(35 024)	355	(1%)

2- Notes explicatives sur le bilan- Passif

Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP

Au 31.12.2019, cette rubrique accuse un solde de 1 066 677 mDT enregistrant ainsi une baisse de 5 388 mDT par rapport au 31.12.2018.

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	37	25	12	48%
Emprunts auprès de la BCT Dinars	1 066 640	1 068 000	(1 360)	(0%)
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	-	4 040	(4 040)	(100%)
Total	1 066 677	1 072 065	(5 388)	(1%)

Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2019 un solde de 233 071 mDT contre un solde de 235 057 mDT au 31.12.2018 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	213 790	231 512	(17 722)	(8%)
Avoirs sur établissements bancaires	72 297	71 536	761	1%
Emprunts auprès des établissements bancaires	141 493	159 976	(18 483)	(12%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	19 281	3 545	15 736	444%
Avoirs sur établissements bancaires	19 274	3 533	15 741	446%
Emprunts auprès des établissements bancaires	7	12	(5)	(42%)
Total	233 071	235 057	(1 986)	(1%)

Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2019 un solde de 5 547 360 mDT contre un solde de 5 505 003 mDT au 31.12.2018 et se décomposent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Dépôts à vue	1 598 400	1 668 372	(69 972)	(4%)
Autres Dépôts et avoirs de la clientèle	3 948 960	3 836 631	112 329	3%
<u>Epargne</u>	<u>1 559 075</u>	<u>1 469 211</u>	<u>89 864</u>	<u>6%</u>
<u>Dépôts à terme</u>	<u>2 270 349</u>	<u>2 222 969</u>	<u>47 380</u>	<u>2%</u>
Dépôts à terme en dinars	1 973 621	1 811 034	162 587	9%
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en dinars	13 573	2 696	10 877	403%
Dépôts à terme en devises	281 798	406 800	(125 002)	(31%)
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en devises	1 357	2 439	(1 082)	(44%)
Autres sommes dues à la clientèle	119 536	144 451	(24 915)	(17%)
Total	5 547 360	5 505 003	42 357	1%

Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2019 à 874 676 mDT contre 875 255 mDT au 31/12/2018 se détaille comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Emprunts matérialisés	224 981	281 714	(56 733)	(20%)
Ressources spéciales	649 695	593 541	56 154	9%
Total	874 676	875 255	(579)	(0%)

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2019 et au 31.12.2018 :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Emprunts matérialisés	216 747	273 248	(56 501)	(21%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	8 234	8 466	(232)	(3%)
Total	224 981	281 714	(56 733)	(20%)

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2019 et au 31.12.2018 :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Ressources budgétaires	24 136	7 815	16 321	209%
Ressources extérieures	625 559	585 726	39 833	7%
Total	649 695	593 541	56 154	9%

Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2019 et au 31.12.2018 :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	7 034	6 125	909	15%
Provisions sur engagements par signature	2 003	1 370	633	46%
Autres provisions pour passifs et charges	5 031	4 755	276	6%
Comptes d'attente et de régularisation	196 836	209 404	(12 568)	(6%)
<u>Comptes d'attente</u>	<u>5 160</u>	<u>4 463</u>	<u>697</u>	<u>16%</u>
<u>Créditeurs divers</u>	<u>153 941</u>	<u>164 728</u>	<u>(10 787)</u>	<u>(7%)</u>
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	73 932	77 689	(3 757)	(5%)
Dépôts du personnel	5 524	4 820	704	15%
Charges à payer	74 485	82 219	(7 734)	(9%)
<u>Etat, impôts et taxes</u>	<u>34 548</u>	<u>32 524</u>	<u>2 024</u>	<u>6%</u>
<u>Autres</u>	<u>3 187</u>	<u>7 689</u>	<u>(4 502)</u>	<u>(59%)</u>
Total autres passifs	203 870	215 529	(11 659)	(5%)

3. Notes explicatives sur le bilan- Intérêts minoritaires

Société	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts minoritaires dans les réserves d'AMEN PROJECT	121	335
Intérêts minoritaires dans le résultat d'AMEN PROJECT	6	21
Intérêts minoritaires dans les réserves d'AMEN IMMOBILIERE	1	-
Intérêts minoritaires dans le résultat d'AMEN IMMOBILIERE	-	-
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	1 552	1 499
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	349	246
Intérêts minoritaires dans les réserves de SOGEREC	-	-
Intérêts minoritaires dans le résultat de SOGEREC	-	-
Intérêts minoritaires dans les réserves d'AMEN CAPITAL	600	479
Intérêts minoritaires dans le résultat d'AMEN CAPITAL	174	154
Intérêts minoritaires dans les réserves de la Sté LE RECOUVREMENT	3	3
Intérêts minoritaires dans le résultat de la Sté LE RECOUVREMENT	2	2
Intérêts minoritaires dans les réserves d'AMEN CORPORATE FINANCE	8	-
Intérêts minoritaires dans le résultat d'AMEN CORPORATE FINANCE	(1)	8
Intérêts minoritaires dans les réserves d'AMEN INVEST	1 344	1 322
Intérêts minoritaires dans le résultat d'AMEN INVEST	(148)	20
Total	4 011	4 089

4- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2019 à 132 405 mDT composé de 26 481 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

Société	Eléments des CP	CP au 31/12/2019	CP au 31/12/2018	Observation
Amen Bank	Capital	132 405	132 405	
	Réserves	755 051	667 462	
	Autres Capitaux Propres	423	423	
	Résultats reportés	26	5	
	Résultat	132 596	108 063	
	Total	1 020 501	908 358	
SICAR AMEN	Réserves	9 395	9 003	
	Résultat	2 609	1 840	
	Total	12 004	10 843	
LE RECOUVREMENT	Réserves	2 496	2 482	
	Résultat	1 361	1 354	
	Total	3 857	3 836	
AMEN PROJECT	Réserves	11	93	
	Résultat	7	24	
	Total	18	117	
SOGEREC	Réserves	207	(313)	

	Résultat	319	520	
	Total	526	207	
AMEN CAPITAL	Réserves	391	250	
	Résultat	202	179	
	Total	593	429	
AMEN IMMOBILIERE	Réserves	-	-	Nouvelle entrée en périmètre
	Résultat	-	-	
	Total	-	-	
AMEN CORPORATE FINANCE	Réserves	9	-	
	Résultat	(1)	9	
	Total	8	9	
AMEN INVEST	Réserves	823	786	
	Résultat	(255)	35	
	Total	568	821	
TUNISIE LEASING & FACTORING	Réserves	19 557	11 606	
	Résultat	(617)	7 666	
	Total	18 940	19 272	
MAGHREB LEASING ALGERIE	Réserves	11 662	22 981	
	Résultat	13 381	9 697	
	Total	25 043	32 678	
EL IMRANE	Réserves	1 197	1 036	
	Résultat	422	458	
	Total	1 619	1 494	
KAWARIS	Réserves	121	50	
	Résultat	77	236	
	Total	198	286	
TLG FINANCE	Réserves	(2 855)	1 277	
	Résultat	(3 373)	(3 097)	
	Total	(6 228)	(1 820)	
AMEN ALLIANCE SICAV	Réserves	-	-	Nouvelle entrée en périmètre
	Résultat	-	-	
	Total	-	-	
HAYETT	Réserves	4 049	3 476	
	Résultat	1 645	1 191	
	Total	5 694	4 667	
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Réserves	29	22	
	Résultat	13	6	
	Total	42	28	
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Réserves	14	16	
	Résultat	(2)	(2)	
	Total	12	14	
TUNISYS	Réserves	466	406	
	Résultat	2	87	
	Total	468	493	
AMEN SANTE	Réserves	(286)	(85)	
	Résultat	(1 342)	(201)	
	Total	(1 628)	(286)	
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	Réserves	-	(670)	Sortie du périmètre
	Résultat	-	(843)	
	Total	-	(1 513)	
AMEN PREMIERE	Réserves	(41)	(30)	
	Résultat	4	2	
	Total	(37)	(28)	
SICAV AMEN	Réserves	(83)	(88)	
	Résultat	3	3	
	Total	(80)	(85)	

CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	Réserves	-	(737)	Sortie du périmètre
	Résultat	-	(1 123)	
	Total	-	(1 860)	
SUNAGRI	Réserves	(119)	(127)	
	Résultat	8	7	
	Total	(111)	(120)	
COMAR COTE D'IVOIRE	Réserves	242	1 722	
	Résultat	(433)	(894)	
	Total	(191)	828	
SOCIETE NOUVELLE DES BOISSONS	Réserves	(81)	(131)	
	Résultat	(70)	67	
	Total	(151)	(64)	
TOTAL	Capital	132 405	132 405	
	Réserves	802 254	720 488	
	Autres Capitaux Propres	423	423	
	Résultats reportés	26	5	
	Résultat	146 556	125 280	
	Total	1 081 664	978 601	

Le tableau des mouvements des capitaux propres du groupe par nature au 31/12/2019 :

Description	Capital souscrit	Réserves	Ecart de conversion	Report à nouveau	Total	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe
Situation à l'ouverture de l'exercice 2018.12	132 405	705 793	15 117	5	853 320	125 280	978 600
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	89 510	-	35 770	125 280	(125 280)	-
Dividendes versés	-	-	-	(35 749)	(35 749)	-	(35 749)
Augmentation / diminution du capital (apport en numéraire)	-	-	-	-	-	-	-
Changement du capital variable (SICAV)	-	(42)	-	-	(42)	-	(42)
Variation des titres assimilés à des CP et dettes rattachés (fonds social)	-	(148)	-	-	(148)	-	(148)
Variation de périmètre de consolidation	-	656	-	-	656	-	656
Variation des subventions d'investissements	-	(1)	-	-	(1)	-	(1)
Variation des taux de change (écart de conversion)	-	-	(8 208)	-	(8 208)	-	(8 208)
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	146 556	146 556
Situation à la clôture de l'exercice 2019	132 405	795 767	6 909	26	935 108	146 556	1 081 664

5- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 5-1. Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2019 à 767 594 mDT contre 707 124 mDT au terme de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Cautions	718 193	666 749	51 444	8%
Avals	41 367	31 061	10 306	33%
Autres garanties données	8 034	9 314	(1 280)	(14%)
Total	767 594	707 124	60 470	9%

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2019 comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Cautions en faveur des banques	504 161	264 484	239 677	91%
Cautions en faveur des établissements financiers	-	10 090	(10 090)	(100%)
Cautions en faveur de la clientèle	214 032	392 175	(178 143)	(45%)
Total	718 193	666 749	51 444	8%

L'encours des avals se détaille au 31.12.2019 comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Avais en faveur de la clientèle	41 367	31 061	10 306	33%
Total	41 367	31 061	10 306	33%

Note 5-2. Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 379 541 mDT au 31.12.2018 à 201 896 mDT au 31.12.2019 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Crédits documentaires Import	163 231	254 935	(91 704)	(36%)
Crédits documentaires Export	38 665	124 606	(85 941)	(69%)
Total	201 896	379 541	(177 645)	(47%)

Note 5-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2019 comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Effets refinançables données en garantie	643 751	640 000	3 751	1%
BTA données en garantie	386 168	367 000	19 168	5%
Emprunt national donné en garantie	43 000	61 000	(18 000)	(30%)
Total	1 072 919	1 068 000	4 919	0%

Note 5-4. Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 31.12.2019 à 847 500 mDT et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Engagements de financement donnés	839 550	456 801	382 749	84%
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	4 715	3 282	1 433	44%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	787 805	441 794	346 011	78%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	430 213	116 327	313 886	270%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	66 285	14 600	51 685	354%

Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	39 384	-	39 384	100%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	251 923	310 867	(58 944)	(19%)
Autorisation des crédits par carte	47 030	11 725	35 305	301%
Engagements sur Titres	7 950	13 875	(5 925)	(43%)
Participations non libérées	7 950	13 875	(5 925)	(43%)
Total	847 500	470 676	376 824	80%

Note 5-5. Engagement de Financement reçus

Les engagements de financement reçus s'élèvent au 31.12.2019 à 419 mDT et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Engagements de financement reçus	419	-	419	100%
Auprès des établissements financiers	419	-	419	100%
Total	419	-	419	100%

Note 5-6. Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2019 à 3 900 341 mDT contre 3 883 407 mDT au terme de l'exercice 2018. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	176 908	154 682	22 226	14%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	216 116	172 591	43 525	25%
Garanties reçues de la clientèle	3 507 317	3 556 134	(48 817)	(1%)
Total	3 900 341	3 883 407	16 934	0%

6- Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 6-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2019 un montant de 645 718 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	18 412	14 387	4 025	28%
Opérations avec la clientèle	591 620	540 959	50 661	9%
Autres intérêts et revenus assimilés	35 686	22 968	12 718	55%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	28 027	14 752	13 275	90%
Commissions à caractère d'intérêt	7 659	8 216	(557)	(7%)
Total	645 718	578 314	67 404	12%

Note 6-2. Commissions en produits

Les Commissions en produits ont totalisé en 2019 un montant de 113 143 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	69 678	60 263	9 415	16%
Opérations sur placement et titres	1 851	2 278	(427)	(19%)
Opérations de change	1 747	1 803	(56)	(3%)
Opérations de commerce extérieur	4 428	4 762	(334)	(7%)
Gestion, étude et engagement	12 727	13 553	(826)	(6%)
Opérations monétiques et de banque directe	19 518	17 017	2 501	15%
Bancassurance	2 294	2 221	73	3%
Banque d'affaire	10	504	(494)	(98%)
Autres commissions	890	1 901	(1 011)	(53%)
Total	113 143	104 302	8 841	8%

Note 6-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2019 et 2018 :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	2 932	4 860	(1 928)	(40%)
Gain net sur titres de placement	8 498	19 920	(11 422)	(57%)
Gain net sur opérations de change	44 161	46 923	(2 762)	(6%)
Total	55 591	71 703	(16 112)	(22%)

Note 6-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2019 un montant de 77 096 mDT contre 65 477 mDT en 2018. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	74 985	60 878	14 107	23%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	1 259	4 512	(3 253)	(72%)
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	852	87	765	879%
Total	77 096	65 477	11 619	18%

Note 6-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2019 un montant de 490 646 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées	(435 017)	(372 148)	(62 869)	17%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	(103 058)	(91 441)	(11 617)	13%
Opérations avec la clientèle	(300 249)	(245 207)	(55 042)	22%
Emprunts et ressources spéciales	(31 710)	(35 500)	3 790	(11%)
Autres Intérêts et charges	(55 629)	(71 030)	15 401	(22%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(35 428)	(52 834)	17 406	(33%)
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(20 201)	(18 196)	(2 005)	11%
Total	(490 646)	(443 178)	(47 468)	11%

Note 6-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2019 un montant de 84 892 mDT, enregistrant une baisse de 3 207 mDT par rapport à l'exercice 2018. Son détail se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(74 356)	(114 966)	40 610	(35%)
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(3 722)	(8 158)	4 436	(54%)
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(63 475)	(40 826)	(22 649)	55%
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	(669)	(1 512)	843	(56%)
Dotations aux provisions sur autres risques et charges	(500)	(3 190)	2 690	(84%)
Dotations aux provisions sur congés payés	(2 538)	(1 739)	(799)	46%
Total dotations	(145 260)	(170 391)	25 131	(15%)
Pertes sur créances	(104 341)	(57 718)	(46 623)	81%
Total dotations et pertes sur créances	(249 601)	(228 109)	(21 492)	9%
Reprises de provisions sur créances douteuses	32 729	56 803	(24 074)	(42%)
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	23 894	14 547	9 347	64%
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	79 907	35 223	44 684	127%
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs	1 264	1 903	(639)	(34%)
Reprise de provisions sur autres risques et charges	-	7 100	(7 100)	(100%)
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	24 269	22 319	1 950	9%
Total Reprises	162 063	137 895	24 168	18%
Recouvrement des créances radiées	2 646	2 115	531	25%
Total des reprises et des récupérations sur créances	164 709	140 010	24 699	18%
Total	(84 892)	(88 099)	3 207	(4%)

Note 6-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2019 un montant de 6 495 mDT, enregistrant une variation de 2 322 mDT par rapport à l'exercice 2018. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(4 935)	(3 856)	(1 079)	28%
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	4 177	2 442	1 735	71%
Plus-value sur cession sur titres d'investissement	7 992	2 979	5 013	168%
Moins-value sur cession sur titres d'investissement	(736)	(1 848)	1 112	(60%)
Etalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	(3)	4 456	(4 459)	(100%)
Total	6 495	4 173	2 322	56%

Note 6-8. Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2019 un montant de 159 252 mDT, en hausse de 12 567 mDT par rapport à 2018. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Frais du personnel	(111 886)	(104 703)	(7 183)	7%
Rémunération du personnel	(84 348)	(78 571)	(5 777)	7%
Charges sociales	(19 699)	(18 855)	(844)	4%
Impôts sur salaires	(1 761)	(1 664)	(97)	6%
Autres charges liées au personnel	(6 078)	(5 613)	(465)	8%
Charges générales d'exploitation	(39 821)	(37 828)	(1 993)	5%
Frais d'exploitation non bancaires	(11 808)	(10 952)	(856)	8%
Autres charges d'exploitation	(28 013)	(26 876)	(1 137)	4%
Dotations aux amortissements	(7 545)	(3 907)	(3 638)	93%
Total	(159 252)	(146 438)	(12 814)	9%

Note 6-9. Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2019 et 2018 :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Plus-values sur cession des immobilisations	-	255	(255)	(100%)
Contribution sociale de solidarité CSS	(418)	(456)	38	(8%)
Autres résultats exceptionnels	536	(5 525)	6 061	(110%)
Total	118	(5 726)	5 844	(102%)

Note 6-10. L'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2019 se détaille comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Impôts courants	(15 178)	(16 084)	906	(6%)
Impôts différés	(1 164)	(473)	(691)	146%
Total	(16 342)	(16 557)	215	(1%)

Note 6-11. Solde en gain résultant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments extraordinaires se présente comme suit :

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Contribution conjoncturelle	(808)	(1 786)	978	(55%)
Total	(808)	(1 786)	978	(55%)

Note 6-12. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 5,534 dinars contre 4,731 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Description	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Résultat net en mDT	146 556	125 280	21 276
Nombre moyen d'actions	26 481 000	26 481 000	-
Résultat de base par action (en DT)	5,534	4,731	0,803
Résultat dilué par action (en DT)	5,534	4,731	0,803

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

7. Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (593 794) mDT à (149 081) mDT, enregistrant une hausse de 444 713 mDT ou 74,89%.

Cette hausse est expliquée par des flux de trésorerie positifs à des activités d'exploitation à hauteur de 340 501 mDT et des activités d'investissement pour 126 945 mDT et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités de financement à hauteur de 18 446 mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 7.1 : Flux de trésorerie affectés à des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'exploitation est établi à 340 501 mDT au 31 décembre 2019. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

1. Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 307 522 mDT;
2. La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 30 237 mDT ;
3. Les encaissements nets sur titres de placement pour 48 423 mDT;
4. La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 110 715 mDT ;

Flux nets négatifs :

1. Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour 125 889 mDT;
2. La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 10 165 mDT.
3. Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 19 952 mDT.
4. Les autres flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 390 mDT.

Note 7.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement sont établis à 126 945 mDT et sont inhérents notamment à la perception des intérêts et dividendes sur portefeuille d'investissement et au résultat net de l'acquisition et cession de titres d'investissement et des immobilisations.

Note 7.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à 18 446 mDT au 31 décembre 2019 .Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

1. L'augmentation des ressources spéciales pour 56 154 mDT.

Flux nets négatifs :

1. Le versement des dividendes pour 18 719mDT ;
2. Des mouvements sur fonds social et de retraite de 148 mDT ;
3. L'émission d'emprunts nets de remboursements pour 55 733 mDT ;

Note 7.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2019 à (149 081) mDT contre (593 794) mDT au 31 décembre 2018.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 31.12.2019 s'est établi comme suit :

Description	2 019	2 018
Actifs	1 009 425	549 300
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	788 620	402 287
Caisse	55 023	58 658
Avoirs et prêts à la BCT	733 546	343 546
Comptes CCP	51	83
Créances sur les Etablissements bancaires et financiers	122 484	57 530
Créances sur les Etablissements bancaires < 90 jours	122 201	37 159
Créances sur les Etablissements financiers < 90 jours	282	20 371
Titres de transaction	98 322	89 483
Passifs	1 158 506	1 143 094
Banque centrale, CCP	1 066 676	1 068 025
Comptes débiteurs auprès de la BCT	37	25
Emprunts auprès de la BCT	1 066 639	1 068 000
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires et financiers	91 830	75 069
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires < 90 jours	72 556	71 536
Dépôts et avoirs sur les Etablissements financiers <90 jours	19 274	3 533
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(149 081)	(593 794)

8- AUTRES NOTES

8-1 Identification des parties liées

Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- La société PGI Holding du fait qu'elle détient 22,18% du capital de AMEN BANK;
- La société COMAR du fait qu'elle détient directement dans Amen Bank 30,65% des droits de vote;
- La société HORCHANI FINANCE du fait qu'elle détient 5,45% du capital de AMEN BANK;
- La société CTKD du fait qu'elle détient 5,00% du capital de AMEN BANK;
- La société PARENIN du fait qu'elle détient 4,66% du capital de AMEN BANK;
- La société ENNAKL AUTOMOBILES du fait qu'elle détient 4,53% du capital de AMEN BANK;
- Les sociétés contrôlées par Amen Bank ou sur lesquelles celle-ci exerce une influence notable ;
- Les membres du Conseil de surveillance de Amen Bank, les membres du directoire ainsi que les membres proches de leurs familles

Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2019.

Société « PGI Holding »

- Amen Bank loue auprès de la société PGI Holding une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice s'élève à 149 mDT (HT).
- Amen Bank participe à une quote-part des frais relatifs aux moyens matériels, humains et informatiques et engagés par PGI holding dans le but de favoriser l'échange, le développement et à assurer l'assistance des différentes sociétés du Groupe. La quote-part d'Amen Bank dans le cadre de cette convention est fixée à 0,5% du chiffre d'affaire de cette dernière sans dépasser la somme de 160 mDT (HT) par an. Le montant des frais au titre de l'exercice 2019 est de 160 mDT (HT).

Société « COMAR »

Amen Bank a réalisé avec la société COMAR les conventions et les opérations suivantes :

1- Le total des engagements de la société COMAR auprès d'Amen Bank s'élève à 611 mDT, y compris un engagement hors bilan de 610 mDT.

2- Des contrats de location en vertu desquels COMAR occupe trois locaux d'Amen Bank. Les revenus de ces immeubles

Au titre de l'année 2019 s'élèvent à 15 mDT (HT).

3- Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :

- Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice s'élève à 1 171 mDT;
- Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit de son personnel. Le montant global des cotisations versées à la COMAR au titre de s'élève à 3 141 mDT (HT).

L'encours des dépôts de la société COMAR auprès d'Amen Bank s'élève au 31.12.2019 à 38 500 mDT.

Société « PARENIN »

Le total des engagements de la société PARENIN auprès d'Amen Bank s'élève à 134 162 mDT. y compris un engagement hors bilan de 37 412 mDT.

Société « ENNAKL »

Le total des engagements de la société ENNAKL auprès d'Amen Bank s'élève à 114 522 mDT, y compris un engagement Hors bilan de 90 953 mDT.

Société « HORCHANI FINANCE »

Le total des engagements de la société HORCHANI FINANCE auprès d'Amen Bank s'élève à 9 000 mDT.

Société « Amen Santé »

Au cours de l'année 2019, Amen Bank a procédé :

- A la cession de la totalité de sa participation dans le Clinique El Amen Nabeul à la société Amen Santé soit 258 375 actions pour 2 584 mDT;
- A la cession de la totalité de sa participation dans le Clinique El Amen Bizerte à la société Amen Santé soit 213 596 actions pour 2 136 mDT;
- A la cession de la totalité de sa participation dans le Clinique El Amen Béja à la société Amen Santé soit 1 647 actions pour 165 mDT;
- A la cession de la totalité de sa participation dans le Clinique El Amen Gafsa à la société Amen Santé soit 832 actions pour 83 mDT;
- A la cession de la totalité de sa participation dans le Hôpital Privé à la société Amen Santé soit 37 800 actions pour 378 mDT.
- Au rachat de 186 468 actions de la société Amen Santé auprès de la société SFI pour un montant total de 2 163 mDT.

- A la participation dans l'augmentation du capital de la société Amen Santé par la souscription à 387 600 actions de 10 dinars chacune.

Société « SICAR Amen »

La banque a réalisé avec la société SICAR Amen dans laquelle elle détient 88,20% du capital les conventions et opérations suivantes :

1- Vingt-trois (23) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de 440 089 mDT. La commission de gestion au titre de 2019, calculée sur la base d'un taux annuel de 0,5 % des montants gérés nets des éventuelles provisions à constituer au titre de l'emploi des fonds (avenant 16/08/2018), s'élève à 2 174 mDT (HT).

2- En vertu d'une convention de gestion en date du 18 juin 1999, "Amen Bank" est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "SICAR Amen". En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes :

- une rémunération annuelle forfaitaire de 50 mDT hors taxes ;
 - une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission est portée à 4 mDT hors taxes (avenant 2007) si le dossier est transmis pour déblocage effectif ;
 - un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus-value réalisée sur le portefeuille.
- La rémunération au titre de l'exercice 2019, s'élève à 121 mDT (HT).

Société « Tunisie Leasing & Factoring »

Le total des engagements de la société Tunisie Leasing & Factoring auprès d'Amen Bank s'élève à 82 742 mDT, y compris un engagement hors bilan de 59 346 mDT.

Société « Le recouvrement »

La banque a conclu en date du 1er janvier 2007 avec la société "Le Recouvrement" dans laquelle elle détient 99,88% du capital, une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, "Amen Bank" est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société "Le Recouvrement". En contrepartie de ses services, la banque perçoit une rémunération annuelle de 1 500 dinars (HT).

Au cours de 2019, "Amen Bank" a procédé à la cession de créances au profit de la société "Le Recouvrement", totalisant 102 969 mDT et totalement couvertes par des provisions et des agios réservés et ce, soit un dinar par créance. Cette opération n'a pas eu d'effet sur le résultat de l'exercice.

Société « Tunisys »

Le total des engagements de la société Tunisys, détenue à hauteur de 20%, auprès d'Amen Bank s'élève à 2 618 mDT, y compris un engagement hors bilan de 2 542 mDT.

Amen Bank a réalisé des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique, au cours de l'exercice 2019, pour un montant de 1 266 mDT.

Société « Hayett »

Le total des engagements de la société « Hayett » auprès d'Amen Bank s'élève, au 31.12.2019, à 43 mDT. La charge supportée au titre du contrat d'assurance IDR, en 2019, s'élève à 2 343 mDT.

L'encours des dépôts de la société HAYETT auprès d'Amen Bank s'élève au 31.12.2019 à 54 000 mDT.

Société « EL IMRANE »

Le total des engagements de la société EL IMRANE, détenue à hauteur de 20%, auprès d'Amen Bank s'élève à 16 720 mDT, y compris un engagement hors bilan de 20 mDT.

Société « Amen Capital »

Amen Capital a conclu une convention de location avec Amen Bank en vertu de laquelle, elle loue des locaux administratifs appartenant à Amen Bank sis au Tour C de l'immeuble Amen Bank, avenue Mohamed V 1002 Tunis. Au titre de l'exercice 2019, le produit locatif comptabilisé par Amen Bank s'élève à 56 KDT et la cotisation d'AMEN CAPITAL dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à 12 KDT.

Le Directeur Général Adjoint de la société Amen Capital est détaché d'Amen Bank et conserve de ce fait ses droits à l'avancement et à la retraite tels que stipulés dans l'article 41 de la convention collective nationale des banques et des établissements financiers.

Au cours du mois d'août 2019, il a été convenu d'appliquer une marge de 5% sur la refacturation des charges comptabilisées par la banque pour les exercices 2017, 2018 et 2019. Cette marge s'élève au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 à 23 099 TND. Ce taux sera ramené à 15% à partir de 2020.

Société « Amen Invest »

Amen Invest a conclu une convention de location avec Amen Bank en vertu de laquelle, elle loue des locaux administratifs appartenant à Amen Bank sis au Tour C de l'immeuble Amen Bank, avenue Mohamed V 1002 Tunis.

Le montant du loyer s'élève à 113 mDT (HT) au titre de l'exercice 2019.

Société « SOGEREC »

1. Au 1er janvier 2016, la banque a conclu avec SOGEREC un contrat en vertu duquel AMEN BANK loue à la société SOGEREC un local de 10 bureaux sis au 2ème étage du tour C de l'immeuble AMEN BANK Avenue Mohamed 5, majoré de la participation de la SOGEREC aux charges d'exploitation et frais d'entretien inhérents au local loué et qui est fixé à 11 mDT (HT) par an accompagné d'une majoration annuelle de 5%.
Ainsi, et au titre de l'exercice 2019, le produit locatif comptabilisé par Amen Bank s'élève à 56 mDT et la cotisation de la SOGEREC dans les charges d'exploitation et les frais d'entretien s'élève à 12mDT.
2. La SOGEREC a conclu courant 2017 une convention de mise à disposition de deux de ses collaborateurs auprès de l'AMEN BANK, Ainsi la charge annuelle relative à l'exercice 2019 est de 92 mDT (HT).
3. Le Directeur Général Adjoint de la société "SOGEREC " est détaché d'Amen Bank et occupe le poste depuis le 1er Octobre 2017 et pour une période de deux ans.
La durée de détachement a été prorogée de trois mois à partir du 1er Octobre 2019 jusqu'au 31 Décembre 2019.
4. La charge supportée en 2019 par Amen Bank au titre des commissions sur les montants recouvrés par la SOGEREC s'élève à 1 179 mDT. Ces commissions sont la contrepartie des prestations suivantes :
 - La prise en charge, le traitement et la gestion de tous les dossiers de créances qui sont remis à la SOGEREC ;
 - L'accomplissement en qualité de mandataire en lieu et place de "Amen Bank" de tous les actes et opérations normalement du ressort de cette dernière en recouvrant et régulant toute somme, en liquidant tous bien et concluant tous accords ;
 - La conservation de tous les actes, titres et documents quelconques qui sont remis à la SOGEREC.

Société « MAGHREB LEASING D'ALGERIE »

Au cours de 2019, Amen Bank a participé à l'augmentation du capital de la société MLA par la souscription à 733 160 actions pour un montant global de 16 032 mDT.

Société « Amen Project »

Au 31.12.2019, l'encours des placements de la société Amen Project auprès d'Amen Bank s'élève à 180 mDT.

Société « EL KAWARIS »

Au 31.12.2019, l'encours des placements de la société EL KAWARIS auprès d'Amen Bank s'élève à 1 000 mDT.

Société « SUNAGRI »

Au 31.12.2019, l'encours des placements de la société SUNAGRI auprès d'Amen Bank s'élève à 705 mDT. Le total des engagements de la société SUNAGRI, détenue à hauteur de 27%, auprès d'Amen Bank s'élève à 340 mDT.

Société « TUNINVEST INNOVATIONS SICAR »

Au 31.12.2019, l'encours des placements de la société TUNINVEST INNOVATION SICAR auprès d'Amen Bank s'élève à 800 mDT.

SICAVs :

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec SICAV Amen Première et SICAV Amen, les rémunérations revenant à l'Amen Bank au titre de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

		Sicav Amen	Amen première Sicav
Actif net au 31/12/2019 en mDT		36 548	70 442
<u>Commission de dépositaire</u>	Taux	0,07% TTC DE L'ACTIF NET	0,07% TTC DE L'ACTIF NET
	Minimum	7 080 DT TTC	7 080 DT TTC
	Max	29 500 DT TTC	29 500 DT TTC
	Montant Annuel Perçu	25 000 DT HT	25 000 DT HT
<u>Commission de distribution</u>	Taux	0,59% TTC DE L'ACTIF NET	0,59% TTC DE L'ACTIF NET
	Montant Annuel Perçu	264 061 DT HT	467 035 DT HT

Cession d'un bien immeuble hors exploitation au cours de 2019 :

Au cours de 2019, Amen Bank a cédé un bien immeuble acquis par voie de recouvrement et n'entrant pas dans l'exploitation bancaire, à un membre du directoire pour un montant de 1 487 KDT par le paiement au comptant de 700 KDT et le reliquat su 5 ans.

Cette convention a été autorisée par le conseil de surveillance réuni le 7 février 2019.

Note 8-2. Évènements postérieurs à la date de clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19, a entraîné une grande incertitude économique et une forte volatilité du marché financier à l'échelle mondiale.

Face à cette pandémie, le groupe notamment la société mère Amen Bank a entrepris des mesures qui veillent à prémunir la santé des collaborateurs et assurer la continuité des activités critiques en cas d'indisponibilité partielle ou totale des collaborateurs et ce à travers :

- La création d'une cellule de veille qui a pour mission de suivre et d'évaluer la situation de la banque et d'entreprendre les mesures nécessaires permettant d'assurer la sécurité des collaborateurs et la continuité de l'activité ;
- La mise en place d'un plan de prévention pour assurer la sécurité des collaborateurs ;
- La mise à jour du plan de continuité d'activité (PCA) pour couvrir les différents scénarios envisageables liés à la pandémie.

En outre, la Banque Centrale de Tunisie a mis en place des mesures exceptionnelles dont l'objectif est de soutenir aussi bien les entreprises que les particuliers. Parmi ces mesures, les banques et les institutions financières sont appelées à reporter, sous certaines conditions, les échéances, principal et intérêts, des crédits accordés aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers, relatives à la période allant du 1er Mars au 30 Septembre 2020, tel que prévu par les circulaires de la BCT n°2020-06 du 19 Mars 2020 et n°2020-07 du 25 Mars 2020.

Des simulations d'impacts de cette pandémie, sur la base d'hypothèses d'évolution des créances classées et du refinancement, sont en cours d'étude, en coordination avec la Banque Centrale de Tunisie.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Les présents états financiers consolidés ne tiennent pas compte des incidences financières inhérentes aux effets de la pandémie COVID-19 et aux mesures exceptionnelles prises et ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à la date de leur publication.

4.5.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31/12/2019



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

AMEN BANK **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES** **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe Amen Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Amen Bank, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2019, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de **1 081 664 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe s'élevant à **146 556 KDT**.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe de l'Amen Bank sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphes d'observation

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1- Certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement de la situation consolidée du Groupe, ne sont pas audités.
- 2- Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 8.2 « Evénements postérieurs à la clôture », pour faire face aux risques sérieux de propagation de l'épidémie COVID-19, le Groupe notamment la société mère Amen Bank a actionné un plan de continuité d'activités qui consiste à réduire la présence de son personnel aux activités nécessaires à la continuité de ses activités et pour se conformer aux exigences de la circulaire BCT 2020-05 « Mesures relatives à la tarification et à la continuité de certains services bancaires.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent des questions clés d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4.1 Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

Le groupe Amen Bank est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle dans le bilan consolidé (64%) et qui totalise, au 31 décembre 2019, **5 728 896 KDT** ainsi que celle du coût net du risque associé au niveau du résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés sont présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés au paragraphe « Créances à la clientèle ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquent un niveau de jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- la fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

4.2 Evaluation des provisions sur le portefeuille des participations avec conventions de rétrocession

Risque identifié

Au 31 décembre 2019, le portefeuille des participations avec conventions de rétrocession comprend un encours, géré par la SICAR AMEN, s'élevant à un montant Brut de **404 441 KDT** et représentant **4%** du total bilan consolidé et **30%** du portefeuille des titres d'investissement consolidé (Cf. Note 1.5 Portefeuille Titres d'investissement).

Les fonds gérés par la SICAR sont employés en participations (cotées et non cotées) et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés sont présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés au paragraphe « Portefeuille Titres d'investissements ».

En raison de l'importance de l'encours des participations avec conventions de rétrocession donné en gestion à la SICAR, et du niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

L'essentiel de nos tests sur les participations avec conventions de rétrocession liés aux fonds donnés en gestion à la SICAR, a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par le groupe à cet égard, notamment en matière d'évaluation de ces actifs.

- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

4.3 La prise en compte des revenus des opérations de crédits

Risque identifié

Les revenus des opérations de crédit s'élèvent, au 31 décembre 2019, à **645 718 KDT** et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe (72%).

En raison de leur composition, leurs montants et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « Créances à la clientèle », même de légères modifications des taux d'intérêt et des durées pourrait avoir un impact significatif sur les produits nets bancaires et, par conséquent, sur le résultat du groupe et les capitaux propres consolidés.

C'est pour cette raison que nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle des revenus des opérations de crédits ;
- Examiner les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information utilisé à l'aide de nos experts informatiques ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

5. Informations relatives au groupe présentées dans le rapport du Directoire

La responsabilité du rapport sur la gestion du groupe incombe au Directoire de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Directoire et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés de la banque dans le rapport du Directoire par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Directoire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Directoire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Directoire, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler à cet égard.

6. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Directoire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Directoire qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directoire a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil de Surveillance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une

anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Directoire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Directoire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Directoire et au Conseil de Surveillance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle qu'exprimée ci-dessus.

Tunis, le 8 Avril 2020

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



B.D.O
Adnene ZGHIDI



FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
16 Rue de Royal-Les Berges du Lac II-1000-Tunis
MF: 5105637/A/M/000 - RC: 81459923002
Tél: 71.184.344 / Fax: 71.184.370
E-mail: imfbz@kpmg.com

4.5.4. Notes complémentaires et explicatives relatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019

✦ Note sur les états financiers non audités des filiales :

La banque a préparé un plan d'action afin de sensibiliser les sociétés du groupe « Amen Bank » à certifier leurs états financiers pour l'arrêté 31/12/2020 conformément à l'article 471 du code des sociétés commerciales.

✦ Note sur l'établissement des indicateurs d'activités consolidés par pôle d'activité arrêtés au 31.12.2018 et au 31.12.2019 et ce, conformément à la norme internationale d'information financière 8 « secteurs opérationnels »

Le système d'information au 31.12.2019, ne permet pas de générer des indicateurs consolidés par pôle d'activité.

✦ Note sur l'établissement d'un état de résultat détalqué par pôle d'activité incluant tous les postes de produits et de charges arrêté au 31/12/2018 et au 31/12/2019 et ce, conformément à la norme internationale d'information financière 8 « secteurs opérationnels »

Le système d'information au 31.12.2019, ne permet pas de générer un état de résultat consolidé détalqué par pôle d'activité incluant tous les postes de produits et charges.

✦ Note portant sur l'effet de l'acquisition de la filiale « AMEN IMMOBILIERE » sur la situation financière à la date de clôture, sur le résultat de l'exercice 2019 et sur les montants correspondants de l'exercice précédent

La société Amen Immobilière n'a pas encore entamé son activité lors de l'établissement des états financiers consolidés du groupe Amen Bank au 31.12.2019. De ce fait il n'y a pas d'effet d'acquisition de la filiale sur la situation financière du groupe au 31.12.2019.

✦ Note complémentaire au tableau synthétisant le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées expliquant les raisons qui font que les sociétés AMEN SANTE, SICAV AMEN et AMEN PREMIERE sont considérées en tant qu'entreprise associées alors qu'elles sont détenues respectivement à hauteur de 19,50%, 0,14% et 0,09%

Les participations sous influence notable inférieures au seuil de 20% des droits de vote sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective. Tel est le cas des sociétés Amen Santé (19,50%) et Sicav Amen (0,14%) et Amen Première (0,09%) dans lesquelles le groupe AMEN BANK participe aux décisions stratégiques de l'entreprise associée en étant représenté dans les organes de direction, exerce une influence sur la gestion opérationnelle de l'entreprise associée par la mise à disposition de systèmes de gestion ou de personnel dirigeant, ou apporte sa collaboration technique au développement de cette entreprise.

Les sociétés Amen Santé (19,5%), Sicav Amen (0,14%) et Amen Première (0,09%), ont été considérées comme des participations sous influence notable bien que la participation de la banque direct et indirect soit inférieures au seuil de 20% des droits de vote pour et ce, pour les raisons suivantes (selon la NCT 36 § 05) :

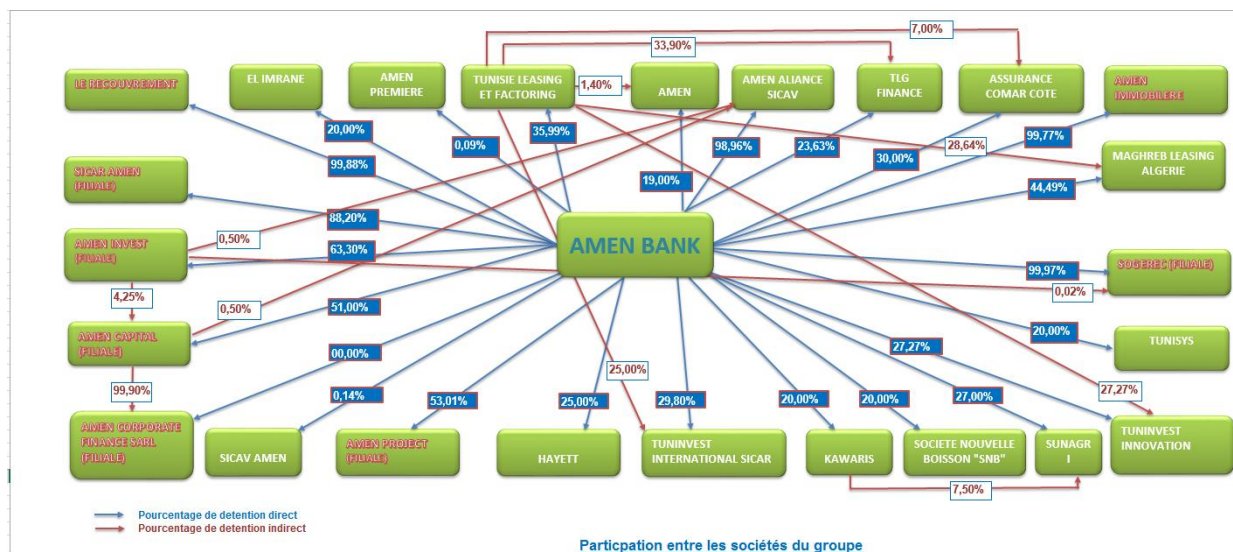
- Elles représentent un investissement stratégique pour la banque,
- La banque exerce une influence notable effective, dans lesquelles le groupe AMEN BANK participe aux décisions stratégiques de l'entreprise associée en étant représentée dans les organes de direction,
- Transactions significatives entre les sociétés détenues et AMEN BANK.

✦ Note complémentaire au tableau synthétisant le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées expliquant les raisons qui font que la société AMEN ALLIANCE SICAV dont AMEN BANK détient 99,23% du capital n'est pas considérée en tant que filiale :

La société AMEN ALLIANCE SICAV a été créée en décembre 2019, lors de l'établissement des états financiers au 31.12.2019 du groupe Amen Bank la société alliance sicav n'a pas encore entamé son activité.

Le traitement de la société alliance sicav est le même traitement comme pour les sociétés sicav amen et amen première, le pourcentage de contrôle de 99% sera réduit en 2020 vue que la société est entrée en activité et son capital sera dilué.

✦ **Note complémentaire sur le périmètre de consolidation (schéma simplifié illustrant les différentes participations des groupes (directs et indirects)) ;**



4.5.5. Notes rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019

✦ **Note rectificative de la note 5.2.1 « Provisions collectives » :**

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements de la classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité ;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ;
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en **2019**. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1 ;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêt des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 78 406 mDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 74 684 mDT constituée en 2018, une provision complémentaire nette de 3 722 mDT a été dotée au titre de l'année 2019.

4.6. Renseignements sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2020

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels arrêtés au 30/06/2020, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- ✦ Une note sur l'effet des changements dans la structure de la banque pendant la période intermédiaire le cas échéant, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité le cas échéant et ce, conformément aux dispositions de la norme comptable 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- ✦ Une note portant sur la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie et ce, conformément aux dispositions de la norme comptable 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- ✦ Une note portant sur les règles d'évaluation des bons de trésor et ce, conformément aux dispositions de la norme comptable 25 relative au portefeuille-titres dans les établissements bancaires.
- ✦ Une note sur les parties liées conformément aux dispositions de la norme comptable 39 relative aux informations sur les parties liées.
- ✦ Une note sur le portefeuille titres commercial et ce, conformément aux dispositions de la norme comptable 07 relative aux placements comportant un état sur les actions cotées indiquant le coût d'acquisition et la valeur de marché.
- ✦ Une note sur le portefeuille titres d'investissement conformément aux dispositions de la norme comptable 07 relative aux placements comportant les informations suivantes :
 - ✓ le pourcentage de détention,
 - ✓ le coût d'acquisition,
 - ✓ la provision constituée.
- ✦ Une note conformément aux dispositions de la norme comptable 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires portant défalcation des autres garanties données entre :
 - ✓ en faveur d'établissements bancaires et financiers,
 - ✓ en faveur de la clientèle.

La banque s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour l'établissement des états financiers intermédiaires relatifs aux périodes futures.

4.6.1. États financiers arrêtés au 30/06/2020
4.6.1.1. Bilan au 30/06/2020 (en milliers de dinars)

	Désignation	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	381 476	616 813	788 319
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	290 823	159 931	241 527
AC3	Créances sur la clientèle	(1-3)	5 849 074	5 764 161	5 727 900
AC4	Portefeuille-titres commercial	(1-4)	207 437	214 051	257 741
AC5	Portefeuille d'investissement	(1-5)	1 705 623	1 602 429	1 536 997
AC6	Valeurs immobilisées	(1-6)	193 408	176 093	188 436
AC7	Autres actifs	(1-7)	177 425	206 109	210 993
Total actifs			8 805 266	8 739 587	8 951 913
PA1	Banque Centrale, CCP	(2-1)	727 963	1 078 662	1 066 677
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	250 071	257 756	232 846
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	5 703 385	5 492 292	5 559 635
PA4	Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	830 431	815 005	875 676
PA5	Autres passifs	(2-5)	239 962	158 205	202 531
Total passifs			7 751 812	7 801 920	7 937 365
CP1	Capital		132 405	132 405	132 405
CP2	Réserves		844 595	736 510	736 529
CP4	Autres capitaux propres		423	423	423
CP5	Résultats reportés		37 091	26	26
CP6	Résultat de l'exercice		38 940	68 303	145 165
Total capitaux propres			1 053 454	937 667	1 014 548
Total capitaux propres et passifs			8 805 266	8 739 587	8 951 913

4.6.1.2. Etat des engagements hors bilan au 30/06/2020 (en milliers de dinars)

Désignation		Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Passifs éventuels					
HB01	Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	757 554	763 463	767 594
HB02	Crédits documentaires	(4-2)	362 013	201 768	201 896
HB03	Actifs donnés en garantie	(4-3)	730 580	1 075 000	1 072 919
Total passifs éventuels			1 850 147	2 040 231	2 042 409
Engagements donnés					
		(4-4)			
HB04	Engagements de financement donnés		828 772	701 298	839 550
HB05	Engagements sur titres		7 900	8 019	7 950
Total engagements donnés			836 672	709 317	847 500
Engagements reçus					
HB06	Engagements de financement reçus	(4-5)	-	14	419
HB07	Garanties reçues	(4-6)	3 828 546	4 087 022	3 900 341
Total engagements reçus			3 828 546	4 087 036	3 900 760

4.6.1.3. Etat de résultat au 30/06/2020 (en milliers de dinars)

Désignation		Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	303 905	316 873	645 620
PR2	Commissions (en produits)	(5-2)	52 265	55 111	111 130
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	20 862	31 112	55 439
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	49 538	44 600	95 912
Total produits d'exploitation Bancaire			426 570	447 696	908 101
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(235 937)	(243 374)	(490 703)
CH2	Commissions encourues		(4 723)	(5 475)	(12 696)
Total charges d'exploitation Bancaire			(240 660)	(248 849)	(503 399)
Produit net Bancaire			185 910	198 847	404 702
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	(5-6)	(51 288)	(47 212)	(86 064)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	(5-7)	(944)	(913)	(124)
PR7	Autres produits d'exploitation		573	529	1 051
CH6	Frais de personnel	(5-8)	(55 837)	(52 919)	(109 669)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-8)	(19 754)	(19 179)	(40 158)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-8)	(4 458)	(4 319)	(9 048)
Résultat d'exploitation			54 202	74 834	160 690
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	(439)	(1 183)	(577)
CH11	Impôt sur les bénéfices		(2 709)	(5 348)	(14 140)
Résultat sur les activités ordinaires			51 054	68 303	145 973
PR9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(5-10)	(12 114)	-	(808)
Résultat de l'exercice			38 940	68 303	145 165
Effets des modifications comptables			-	-	-
Résultat Net des modifications comptables			38 940	68 303	145 165
Résultat de base par action (en dinars)			1,470	2,579	5,482
Résultat dilué par action (en dinars)			1,470	2,579	5,482

4.6.1.4. Etats des flux de trésorerie au 30/06/2020

Désignation	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Activités d'exploitation	(6-1)			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)		374 197	395 071	798 080
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(196 607)	(219 055)	(497 699)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(115 023)	26 190	(10 165)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		(197 556)	105 072	110 533
Dépôts / Retraits des dépôts de la clientèle		105 382	(54 447)	33 034
Titres de placement		44 641	43 943	45 112
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(29 691)	(100 544)	(120 660)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		37 198	26 597	3 306
Impôts sur les bénéfices		(2 709)	(10 192)	(18 984)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		19 832	212 635	342 557
Activités d'investissement	(6-2)			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		9 266	15 725	23 862
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(25 798)	37 904	147 300
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		(9 803)	(13 635)	(30 706)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(26 335)	39 994	140 456
Activités de financement	(6-3)			
Remboursement d'emprunts		(16 737)	(17 437)	(56 733)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(28 508)	(43 814)	56 154
Dividendes versés		-	(35 749)	(35 749)
Mouvements sur fond social et de retraite		(103 535)	(167)	(148)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(148 780)	(97 167)	(36 476)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(155 283)	155 462	446 537
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		(152 438)	(598 975)	(598 975)
Liquidités et équivalents de liquidités fin de période		(307 721)	(443 513)	(152 438)

4.6.2. Notes aux états financiers au 30/06/2020

I- Présentation de la banque

Amen Bank est une société anonyme au capital de 132 405 000 dinars, créée le 06 juin 1967, conformément à la loi N°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 26 481 000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, est détenu à hauteur de 1% par des actionnaires étrangers.

Actionnaires	Montant	%
Actionnaires Tunisiens	131 572	99,37%
Actionnaires Etrangers	833	0,63%
Total	132 405	100%

II- Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III- Méthodes et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers sont arrêtés au 30 juin 2020 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25).

Les états financiers intermédiaires sont établis selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des états financiers annuels.

Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances à la clientèle

1.1- Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2- Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 7 mDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 7 mDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 15 mDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :

* Elle est inscrite sur le titre foncier ;

* Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;

* Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- * Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- * L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- * La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- * Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- * Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

1.3- Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4- Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme matérialisés par des effets ou titres de crédit, sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte intitulé « agios réservés ».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1.5- Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011

1.5.1- Provision collective

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- * Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité ;
- * Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ;
- * La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2018. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1 ;
- * La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 79 520 mDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 78 406 mDT constituée en 2019, une provision complémentaire nette de 1 114 au titre du premier semestre 2020.

1.5.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi au premier semestre de 2020 :

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées:

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2020, cette mesure n'est plus en vigueur. La banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Une reprise de 396 mDT a été constatée au titre du premier semestre 2020.

1.6- Provisions additionnelles

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- * 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- * 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- * 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à la constitution d'un stock de provision de 236 947 mDT.

1.7- Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Les dispositions de cette circulaire demeurent applicables aux créances échues en 2017 et ce, en vertu de la circulaire de la BCT N°2017-05 du 24 Juillet 2017,

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent :

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée ;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

L'application des dispositions de ladite circulaire a donné lieu à la constatation, des agios réservés, totalisant au 31 Décembre 2019 un montant de 38 772 mDT. Cette mesure n'est plus en vigueur.

Au 30 juin 2020, les agios réservés sur les créances relevant du secteur touristique des classes 0 et 1, s'élèvent à 34 282 mDT contre 38 772 mDT au 31 décembre 2019.

2- Portefeuille titres

2.1- Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

• Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

• Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

• Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

• Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

• Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

• Participation avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier-débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

2.2- Règles d'évaluation du portefeuille-titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

• Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.

• Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

• Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements primes et / ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- * Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ; et
- * Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3- Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période. Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2020. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2020 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2020. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2020 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

5.1- Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

5.2- Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière. Le prix d'acquisition correspond au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05 une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de juin 2020. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat au 30/06/2020.

Rubrique Bilan	Actifs	Contre-valeur devises en mDT	Rubrique Bilan	Passifs	Contre-valeur devises en mDT
AC 01	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	308 028	PA 02	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	147 175
AC 02	Créances sur les établissements bancaires et financiers	166 198	PA 03	Dépôts et avoirs de la clientèle	829 754
AC 03	Créances sur la clientèle	546 856	PA 04	Emprunts et ressources spéciales	71 685
AC 07	Autres actifs	108	PA 05	Autres passifs	182 837
Total Actifs		1 021 190	Total Passifs		1 231 451

9- Règle de prise en compte des différences de change en devises

Les résultats de change latents découlant des différences de positions de change ont été convertis en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour de décembre 2020 et pris en compte dans le résultat à fin du mois de décembre 2020.

10- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

IV- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 30.06.2020 un montant de 381 476 mDT contre 788 319 mDT au 31.12.2019 et se compose comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et traveller's chèques	58 436	52 081	54 723	3 713	7%
BCT, CCP & TGT	323 040	564 732	733 596	(410 556)	(56%)
Total	381 476	616 813	788 319	(406 843)	(52%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et traveller's chèques	58 441	52 086	54 728	3 713	7%
Provisions sur caisse en dinars	(5)	(5)	(5)	-	0%
Sous Total (1)	58 436	52 081	54 723	3 713	7%
BCT	323 130	564 776	733 686	(410 556)	(56%)
Provisions sur BCT	(140)	(111)	(140)	-	0%
Sous Total (2)	322 990	564 665	733 546	(410 556)	(56%)
CCP	53	67	53	-	0%
Provisions sur CCP	(3)	-	(3)	-	0%
Sous Total (3)	50	67	50	-	0%
Total	381 476	616 813	788 319	(406 843)	(52%)

Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 30 juin 2020 un montant de 290 823 mDT contre 241 527 mDT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	10 395	7 924	28 276	(17 881)	(63%)
Prêts aux établissements bancaires	181 406	36 903	109 988	71 418	65%
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	1 155	11	143	1 012	708%
Total créances sur établissements bancaires	192 956	44 838	138 407	54 549	39%
Avoirs en compte sur les établissements financiers	1 701	14	26	1 675	6442%
Prêts aux établissements financiers	94 914	113 219	101 612	(6 698)	(7%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	1 252	1 860	1 482	(230)	(16%)
Total créances sur établissements financiers	97 867	115 093	103 120	(5 253)	(5%)
Total	290 823	159 931	241 527	49 296	20%

La banque ne possède pas, au 30/06/2020, de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT. Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 1-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle se présentent comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle (1)	1 147 468	1 057 105	1 026 180	121 288	12%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	4 145 518	4 134 667	4 145 132	386	0%
Crédits sur ressources spéciales (3)	556 088	572 390	556 588	(500)	(0%)
Total	5 849 074	5 764 161	5 727 900	121 174	2%

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 30.06.2020 comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle	1 112 611	1 026 677	990 205	122 406	12%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	34 857	30 428	35 975	(1 118)	(3%)
Total	1 147 468	1 057 105	1 026 180	121 288	12%

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	3 592 123	3 760 945	3 745 766	(153 643)	(4%)
Autres concours à la clientèle en devises	553 395	373 722	399 366	154 029	39%
Total	4 145 518	4 134 667	4 145 132	386	0%

Au 30.06.2020, l'encours des créances sur la clientèle éligibles au refinancement est estimé à 800 MDT contre 640 MDT au 31.12.2019.

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Créances sur ressources budgétaires	89 827	60 912	75 595	14 232	19%
Créances sur ressources extérieures	466 261	511 478	480 993	(14 732)	(3%)
Total	556 088	572 390	556 588	(500)	(0%)

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4) Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que les provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Montant brut des créances classées	1 300 481	1 308 147	1 230 063	70 418	6%
Provisions au 31/12/N-1	358 828	397 111	397 111	(38 283)	(10%)
Dotation de l'exercice	34 496	37 004	74 284	(39 788)	(54%)
Reprise de l'exercice	(15 977)	(20 501)	(32 660)	16 683	(51%)
Reprise de provision sur créances radiées et cédées	-	-	(79 907)	79 907	(100%)
Provisions au 30/06/N	377 347	413 614	358 828	18 519	5%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	236 947	198 309	210 530	26 417	13%
Total net des créances	686 187	696 224	660 705	25 482	4%

(5) Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Montant brut des créances classées	1 300 481	1 308 147	1 230 063	70 418	6%
Montant brut des créances non classées	40 568	20 476	16 979	23 589	139%
Montant brut des créances touristiques non classées	186 550	461 036	220 912	(34 362)	(16%)
Agios réservés au 31/12/N-1	(238 820)	(227 368)	(227 368)	(11 452)	5%
Dotation aux agios réservés	(44 223)	(34 813)	(72 632)	28 409	(39%)
Reprise sur agios réservés sur créances touristiques	1 521	4 490	13 100	(11 579)	(88%)
Reprise sur agios réservés sur créances classées	17 531	12 323	23 811	(6 280)	(26%)
Reprise sur agios réservés sur créances radiées et cédées	-	-	24 269	(24 269)	(100%)
Total des agios réservés au 30/06/N	(263 991)	(245 368)	(238 820)	(25 171)	11%

(6) La répartition des agios réservés par nature d'engagements se présentent comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Agios sur comptes débiteurs à la clientèle	119 948	98 459	106 506	13 442	13%
Agios sur autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	128 528	128 994	116 173	12 355	11%
Agios sur ressources extérieures	15 515	17 915	16 141	(626)	(4%)
Total net des agios réservés	263 991	245 368	238 820	25 171	11%

(7) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	7 524 719	7 186 907	7 308 481	216 238	3%
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	1 300 481	1 308 147	1 230 063	70 418	6%
Total des engagements (b)	8 825 200	8 495 054	8 538 544	286 656	3%
Agios réservés affectés aux engagements classés	(235 700)	(209 517)	(212 300)	(23 400)	11%
Provisions affectées aux engagements par signature	(1 900)	(1 303)	(2 003)	103	(5%)
Provisions affectées aux engagements classés	(375 447)	(412 311)	(356 825)	(18 622)	5%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	(236 947)	(198 309)	(210 530)	(26 417)	13%
Total provisions et agios réservés (C)	(849 994)	(821 440)	(781 658)	(68 336)	9%
Taux de couvertures des engagements classés (c/a)	65,36%	62,79%	63,55%	1,81%	2,9%
Taux de couvertures des engagements classés hors agios réservés	57,69%	55,70%	55,94%	1,75%	3,1%
Taux des engagements classés (a/b)	14,74%	15,40%	14,41%	0,33%	2,3%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011-04)	-	(396)	(396)	396	(100%)
Agios réservés affectés aux engagements non classés	(4 140)	(1 174)	(453)	(3 687)	814%
Agios réservés sur le secteur touristique courants	(24 151)	(34 282)	(25 671)	1 520	(6%)
Provisions collectives affectées aux engagements courants (Cir 2012-02)	(73 947)	(70 575)	(72 947)	(1 000)	1%
Provisions collectives affectées aux engagements courants de la relation Carthage Cement	(5 573)	(5 296)	(5 459)	(114)	2%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	(107 811)	(111 723)	(104 926)	(2 885)	2,7%
Total général des provisions et agios réservés (d)	(957 805)	(933 163)	(886 584)	(71 221)	8,0%
Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)	10,85%	10,98%	10,38%	0%	5%

Le stock de provisions autre que celles affectées aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	691 914	686 491	645 761	46 153	7%
Provisions sur créances classées	375 447	412 311	356 825	18 622	5%
Provisions collectives	73 947	70 575	72 947	1 000	1%
Provisions collectives affectées aux engagements courants de la relation Carthage Cement	5 573	5 296	5 459	114	2%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	236 947	198 309	210 530	26 417	13%
Provisions sur engagements par signature	1 900	1 303	2 003	(103)	(5%)
Provisions sur engagements par signature	1 900	1 303	2 003	(103)	(5%)
Total provisions sur créances	693 814	687 794	647 764	46 050	7%
Agios réservés affectés aux engagements classés	235 700	209 517	212 300	23 400	11%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	4 140	1 174	453	3 687	814%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011-04)	-	396	396	(396)	(100%)
Agios réservés affectés aux engagements relevant du secteur touristique courant	24 151	34 282	25 671	(1 520)	(6%)
Total agios réservés	263 991	245 369	238 820	25 171	11%
Total général des provisions et agios réservés	957 805	933 163	886 584	71 221	8%

(7) La répartition de la totalité du portefeuille engagements de la banque au 30.06.2020 par classe de risque et par nature d'engagement se présente comme suit :

Classe / Nature d'engagement	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
Découvert	459 584	195 998	9 945	20 553	427 232	8 046	1 121 358
Escomptes	153 802	47 348	218	1 854	12 706	49	215 977
Crédit court terme	629 025	241 917	1 957	6 992	198 727	1 648	1 080 266
Crédit moyen et long terme	2 811 341	1 064 111	25 130	38 847	537 700	1 373	4 478 502
Engagements hors bilan	1 804 053	117 540	886	417	6 201	-	1 929 097
Total	5 857 805	1 666 914	38 136	68 663	1 182 566	11 116	8 825 200
Dont impayés	9 013	159 265	2 967	15 091	520 432	3 050	709 818

(8) La répartition par secteur d'activité des crédits octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature se présente comme suit au 30 juin 2020 :

Secteur d'activité	30/06/2020	%	30/06/2019	%	31/12/2019	%
I - Agriculture	110 179	1,25%	110 794	1,30%	112 897	1,32%
II - Industrie	1 863 763	21,12%	1 842 435	21,69%	1 938 170	22,70%
Mine	28 788	0,33%	38 573	0,45%	32 691	0,38%
Energie	45 280	0,51%	64 153	0,76%	101 194	1,19%
Industrie agroalimentaire	341 736	3,87%	296 821	3,49%	301 990	3,54%
Matériaux de construction	304 064	3,45%	310 311	3,65%	316 904	3,71%
Industrie mécanique et électronique	304 038	3,45%	311 524	3,67%	321 314	3,76%
Chimie et caoutchouc	387 394	4,39%	369 863	4,35%	418 468	4,90%
Textile	22 220	0,25%	21 622	0,25%	20 611	0,24%
Habillement et cuir	57 701	0,65%	57 311	0,67%	56 376	0,66%
Bois, liège et ameublement	36 697	0,42%	37 622	0,44%	35 294	0,41%
Papier, imprimerie et industries diverses	191 397	2,17%	189 711	2,23%	199 559	2,34%
Bâtiment et travaux publics	144 448	1,64%	144 924	1,71%	133 769	1,57%
III - Services	6 851 258	77,63%	6 541 825	77,01%	6 487 478	75,98%
Transport et télécommunications	366 222	4,15%	359 932	4,24%	328 555	3,85%
Tourisme	629 937	7,14%	660 365	7,77%	611 713	7,16%
Commerce agroalimentaire	120 645	1,37%	97 920	1,15%	154 812	1,81%
Commerce matériaux de construction	142 312	1,61%	151 035	1,78%	154 632	1,81%
Commerce quincaillerie et assimilés	442 004	5,01%	373 073	4,39%	422 104	4,94%
Commerce textile et cuir	89 286	1,01%	77 758	0,92%	86 170	1,01%
Commerce divers	491 554	5,57%	499 499	5,88%	526 992	6,17%
Santé	265 886	3,01%	283 762	3,34%	269 571	3,16%
Finance	1 030 817	11,68%	914 968	10,77%	867 850	10,16%
Loisirs et cultures	84 670	0,96%	82 029	0,97%	81 138	0,95%
Particuliers	1 913 729	21,68%	1 915 023	22,54%	1 892 754	22,17%
Promotion immobilière	911 262	10,33%	968 797	11,40%	931 732	10,91%
Divers	362 934	4,11%	157 664	1,86%	159 454	1,87%
Total	8 825 200	100%	8 495 054	100%	8 538 544	100%

Les engagements (hors ceux accordés au secteur public) relatifs aux dix premiers groupes d'affaire représentent 13,71% du total des engagements de la banque au 30.06.2020.

Note 1-4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 30.06.2020 un solde de 207 437 mDT contre un solde de 257 741 mDT au 31.12.2019 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Titres de transaction	89 102	56 970	98 322	(9 220)	(9%)
Bons de trésor	89 102	56 970	98 322	(9 220)	(9%)
Titres de placement	118 335	157 081	159 419	(41 084)	(26%)
Titres à revenu fixe	102 950	141 537	145 650	(42 700)	(29%)
Créances rattachées / Bon de trésor	8	8	8	-	0%
Emprunts Obligataires	100 381	137 938	139 934	(39 553)	(28%)
Créances rattachées / Emprunts obligataires	2 561	3 591	5 708	(3 147)	(55%)
Titres à revenu variable	15 385	15 544	13 769	1 616	12%
Actions cotées	19 132	17 215	16 991	2 141	13%
Provisions pour moins-value latente des actions	(4 191)	(1 858)	(3 222)	(969)	30%
Créances rattachées / actions cotées	444	187	-	444	100%
Total	207 437	214 051	257 741	(50 304)	(20%)

Aucun transfert de titre n'a eu lieu au cours du premier semestre de l'année 2020 entre les titres de transaction et les titres de placement, par ailleurs un stock de BTA pour 31 021 mDT a été reclassé vers le portefeuille titres d'investissement.

Au 30.06.2020, la plus-value latente sur les actions cotées titres de placements est établie à 528 mDT contre 300 mDT au 31.12.2019.

Au 30.06.2020, la plus-value latente sur les Bons de Trésor est établie à 2 357 mDT.

Les mouvements de provisions sur les actions se présentent comme suit au premier semestre de l'année 2020 et comparativement à 2019 :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Montant brut des titres de placement à revenu variable	19 132	17 215	16 991	2 141	13%
Créances rattachées / actions cotées	444	187	-	444	100%
Provisions au début de période	(3 222)	(1 355)	(1 355)	(1 867)	138%
Dotation de l'exercice	(1 561)	(830)	(2 205)	644	(29%)
Reprise de provisions	592	327	338	254	75%
Provisions fin de période	(4 191)	(1 858)	(3 222)	(969)	30%
Total net des titres de placement	15 385	15 544	13 769	1 616	12%

Note 1-5. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30.06.2020 un solde de 1 705 623 mDT contre 1 536 997 mDT au 31.12.2019. Son détail se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Titres d'investissement (1)	1 443 201	1 345 336	1 286 111	157 090	12%
Titres de participation (2)	82 194	101 639	82 463	(269)	(0%)
Parts dans les entreprises associées (3)	140 845	117 414	129 040	11 805	9%
Parts dans les entreprises liées (4)	9 020	9 020	9 020	-	0%
Participation avec convention en rétrocession (5)	30 363	29 020	30 363	-	0%
Total	1 705 623	1 602 429	1 536 997	168 626	11%

Au 30.06.2020, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres d'investissement est établie à 4 237 mDT principalement sur le titre PGH.

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Description	Titres d'investissement hors fonds gérés	Titres d'investissements fonds gérés	Titres participatifs	Titres de participation	Part des entreprises associées	Part des entreprises liées	Participation avec convention en rétrocession	Total
Valeur brute au 31/12/2019	809 299	440 089	6 510	105 776	133 127	9 020	38 779	1 542 600
Montant restant à libérer	-	-	-	(7 759)	-	-	-	(7 759)
Créances rattachées	35 430	12 170	-	-	883	-	-	48 483
Provisions	(300)	(17 088)	-	(15 554)	(4 969)	-	(8 416)	(46 327)
Total net au 31/12/2019	844 429	435 171	6 510	82 463	129 041	9 020	30 363	1 536 997
Acquisitions/ Reclassements 2020	59 364	103 500	-	732	2 422	-	-	166 018
Cessions 2020	-	-	-	(942)	-	-	-	(942)
valeur brute au 30/06/2020	868 663	543 589	6 510	105 566	135 549	9 020	38 779	1 707 676
Montant restant à libérer	-	-	-	(7 708)	-	-	-	(7 708)
Créances rattachées	23 408	18 189	229	-	10 265	-	-	52 091
Dotation	-	-	-	(1 521)	(1)	-	-	(1 522)
Reprise	-	-	-	1 411	1	-	-	1 412
Provisions	(300)	(17 087)	-	(15 664)	(4 969)	-	(8 416)	(46 436)
Total net au 30/06/2020	891 771	544 691	6 739	82 194	140 845	9 020	30 363	1 705 623

(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Bons de trésor	891 771	870 158	844 429	47 342	6%
Bons de trésor	868 393	847 223	809 029	59 364	7%
Créances rattachées	23 378	22 935	35 400	(12 022)	(34%)
Obligations	-	-	-	-	-
Obligations brutes	270	270	270	-	-
Provisions sur obligations	(300)	(300)	(300)	-	-
Créances rattachées	30	30	30	-	-
Fonds gérés	544 691	468 440	435 172	109 519	25%
Encours brut des fonds gérés	543 589	467 508	440 089	103 500	24%
Provisions sur fonds gérés	(17 087)	(16 567)	(17 087)	-	-
Créances rattachées	18 189	17 499	12 170	6 019	49%
Titres participatifs	6 739	6 738	6 510	229	4%
Montant brut des titres participatifs	6 510	6 510	6 510	-	-
Créances rattachées	229	228	-	229	100%
Total	1 443 201	1 345 336	1 286 111	157 090	12%

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2020 :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Titres de participation	105 566	127 479	105 776	(210)	(0%)
Provisions sur titres de participation	(15 664)	(18 013)	(15 554)	(110)	1%
Montant restant à libérer sur titres de participation	(7 708)	(7 827)	(7 759)	51	(1%)
Total	82 194	101 639	82 463	(269)	(0%)

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Description	% de détention	30/06/2020				30/06/2019				31/12/2019			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
Titres cotés		18 420	-	18 420	(6 315)	14 303	-	14 303	(6 891)	18 629	-	18 629	(7 247)
PGH	0,43%	9 115	-	9 115	(481)	5 093	-	5 093	-	9 115	-	9 115	-
SIPHAX AIRLINES	3,59%	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)	2 000	-	2 000	(2 000)
HANNIBAL LEASE	1,84%	1 283	-	1 283	(453)	1 282	-	1 282	(283)	1 282	-	1 282	(575)
MIP	4,71%	973	-	973	(927)	973	-	973	(927)	973	-	973	(928)
TAWASSOL GROUP HOLDING	0,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EURO-CYCLES	0,57%	2 207	-	2 207	(141)	1 171	-	1 171	(619)	1 475	-	1 475	(527)
UADH	1,58%	2 842	-	2 842	(2 313)	3 784	-	3 784	(3 062)	3 784	-	3 784	(3 217)
ENNAKEL	0,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres non cotés		87 146	(7 708)	94 854	(9 349)	113 176	7 827	105 349	(11 122)	87 147	7 759	79 388	(8 307)
TUNISIE SICAV	0,00%	-	-	-	-	13 880	-	13 880	-	-	-	-	-
BATAM	13,71%	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)	5 490	-	5 490	(5 490)
FCPR AMEN CAPITAL	100,00%	3 300	-	3 300	(371)	3 300	-	3 300	(326)	3 300	-	3 300	(371)
FCPR AMEN CAPITAL 2	68,81%	4 060	-	4 060	(177)	5 332	-	5 332	(233)	4 060	-	4 060	(177)
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	12,50%	5 000	-	5 000	(157)	5 000	-	5 000	(242)	5 000	-	5 000	(157)
STE PRIVE HOPITAL EL AMEN	0,00%	-	-	-	-	378	-	378	-	-	-	-	-
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	12,51%	12 322	-	12 322	(263)	24 358	-	24 358	-	12 322	-	12 322	-
FCPR TUNINVEST CROISSANCE	11,72%	3 000	-	3 000	-	3 000	51	2 949	(196)	3 000	51	2 949	-
FCPR SWING	15,92%	4 000	-	4 000	-	4 000	-	4 000	-	4 000	-	4 000	-

Description	% de détention	30/06/2020				30/06/2019				31/12/2019			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
FCPR MAXULA ESPOIR	7,66%	1 500	-	1 500	(227)	1 500	-	1 500	-	1 500	-	1 500	(227)
ALTERMED APEF	7,38%	1 572	-	1 572	(109)	1 572	-	1 572	-	1 572	-	1 572	(109)
UNION DE FACTORING	9,24%	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-	1 387	-
FCP SICAV MAC EPARGNANT	14,81%	1 239	-	1 239	(31)	1 239	-	1 239	(49)	1 239	-	1 239	(19)
FCPR TUNISIAN DEVELOPPEMENT	6,67%	1 003	-	1 003	(184)	1 003	-	1 003	(184)	1 003	-	1 003	(185)
PHENICIA SEED FUND	10,06%	826	-	826	(311)	826	-	826	(311)	826	-	826	(311)
FINACORP OBLIGATION SICAV	27,77%	1 098	-	1 098	-	1 032	-	1 032	-	1 098	-	1 098	-
SOCIETE TUNIS CENTER	9,38%	938	-	938	-	938	-	938	-	938	-	938	-
LA MARINE HAMMET SUD	3,59%	700	-	700	(335)	700	-	700	(335)	700	-	700	(335)
COTUNACE	3,22%	689	-	689	-	689	-	689	-	689	-	689	-
FCP MAC CROISSANCE	72,76%	1 904	-	1 904	(287)	1 904	-	1 904	(86)	1 904	-	1 904	(140)
LA MAISON DES BANQUES	7,16%	588	-	588	(170)	588	-	588	(170)	588	-	588	(170)
FCP SMART EQUITY 2	6,73%	500	-	500	(6)	500	-	500	-	500	-	500	-
FCPR VALEUR DEVELOPPEMENT	0,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000	-	1 000	-
TAYSIR MICRO FINANCE	5,51%	661	-	661	-	661	-	661	-	661	-	661	-
ADVANS TUNISIE	9,90%	1 980	-	1 980	-	760	-	760	-	1 980	-	1 980	-
SOCIETE INTER-BANK SERVICE	3,12%	400	-	400	(199)	400	-	400	(199)	400	-	400	(199)
STEG ENERGIES RENOUVELABLES	8,00%	100	-	100	-	100	-	100	-	100	-	100	-
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	0,00%	-	-	-	-	37	-	37	-	-	-	-	-
CLINIQUE EL AMEN BEJA	0,00%	-	-	-	-	44	-	44	(9)	-	-	-	(9)
STE Dev Exp Zarzis	5,02%	300	-	300	-	300	-	300	-	300	-	300	-
MICROCRED TUNISIE SA	10,00%	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-	1 200	-

Description	% de détention	30/06/2020				30/06/2019				31/12/2019			
		Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision	Montant Souscrit	Montant restant à libérer	Montant libéré	Provision
SOCIETE MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	-	280	-	280	-	280	-	280	-
SIBTEL	6,74%	236	-	236	-	236	-	236	-	236	-	236	-
MAXULA D'INVESTISSEMENT SICAV	7,66%	200	-	200	-	200	-	200	-	200	-	200	-
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	5,00%	150	-	150	-	150	-	150	-	150	-	150	-
TUNISIE CLEARING	3,33%	279	-	279	-	241	-	241	-	279	-	279	-
FCP MAC EQUILIBRE	32,21%	914	-	914	(98)	914	-	914	(30)	914	-	914	(39)
S T H Djerba	0,00%	193	-	193	(193)	193	-	193	(193)	193	-	193	(193)
S.O.D.I.N.O	0,26%	100	-	100	(40)	100	-	100	(40)	100	-	100	(40)
SAGES	15,10%	76	-	76	(31)	76	-	76	(76)	76	-	76	(31)
ELKHIR	0,00%	-	-	-	-	2 753	68	2 685	(2 685)	-	-	-	-
FCP MAC Horizon 2022	11,53%	1 984	-	1 984	(173)	1 750	-	1 750	-	1 984	-	1 984	-
FCP VALEURS INSTITUTIONNELLES	6,67%	2 344	-	2 344	(298)	2 000	-	2 000	-	2 344	-	2 344	-
FCP MAC EL HOUDA	13,68%	113	-	113	(12)	113	-	113	(1)	113	-	113	(2)
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	0,00%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FCP AFRICAMEN	33,33%	10 000	(7 708)	17 708	-	10 000	7 708	2 292	-	10 000	7 708	2 292	-
FCP AMEN SELECTION	70,18%	1 001	-	1 001	(171)	1 001	-	1 001	(76)	1 001	-	1 001	(98)
FCP AMEN CAPITAL 3	43,01%	10 000	-	10 000	-	10 000	-	10 000	(186)	10 000	-	10 000	-
FCPR FONDS DE DEVELOPLOMENT REGIONAL 2	2,00%	1 000	-	1 000	-	1 000	-	1 000	-	-	-	-	-
FIDELITY SICAV PLUS	-	2 470	-	2 470	-	-	-	-	-	2 470	-	2 470	-
AUTRES	0,00%	49	-	49	(16)	51	-	51	(5)	50	-	50	(5)
Total		105 566	(7 708)	113 274	(15 664)	127 479	7 827	119 652	(18 013)	105 776	7 759	98 017	(15 554)

(3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2020 :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Part dans les entreprises associées	135 549	116 949	133 127	2 422	2%
Créances rattachées	10 265	2 632	883	9 382	1063%
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(4 969)	(2 167)	(4 970)	1	(0%)
Total	140 845	117 414	129 040	11 805	9%

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Titres cotés	43 502	43 502	43 502	-	-
TUNISIE LEASING & FACTORING	43 502	43 502	43 502	-	-
Titres non cotés	92 047	73 447	89 625	2 422	3%
MAGHREB LEASING ALGERIE	46 448	30 415	46 448	-	-
TLG FINANCE	12 211	12 211	12 211	-	-
AMEN SANTE	15 983	12 108	15 983	-	-
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	-	2 584	-	-	-
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	-	2 136	-	-	-
EL IMRANE	1 400	1 400	1 400	-	-
HAYETT	3 013	3 013	3 013	-	-
EL KAWARIS	660	660	660	-	-
TUNISYS	300	300	300	-	-
SUNAGRI	216	216	216	-	-
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	1	1	1	-	-
SICAV AMEN	146	146	146	-	-
TUNINVEST INNOVATION SICAR	136	136	136	-	-
AMEN PREMIERE	74	74	74	-	-
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	7 938	5 516	5 516	2 422	44%
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	2 531	2 531	2 531	-	-
AMEN ALLIANCE SICAV	990	-	990	-	-
Total	135 549	116 949	133 127	2 422	2%

Les parts dans les entreprises associées sont totalement libérées au 30/06/2020.

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2020 :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Part dans les entreprises liées	9 020	9 020	9 020	-	-
Montant restant à libérer sur parts des entreprises associées	-	-	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-	-	-
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	-	-
Total	9 020	9 020	9 020	-	-

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
AMEN PROJECT	125	125	125	-	-
SOGEREC	4 297	4 297	4 297	-	-
SICAR AMEN	2 205	2 205	2 205	-	-
LE RECOUVREMENT	300	300	300	-	-
AMEN CAPITAL	300	300	300	-	-
AMEN INVEST	1 494	1 494	1 494	-	-
AMEN IMMOBILIERE	299	299	299	-	-
Total	9 020	9 020	9 020	-	-

Les parts dans les entreprises liées sont totalement libérées au 30/06/2020.

Aucun transfert n'a eu lieu eu cours du premier semestre 2020 entre les titres

(5) Titres avec convention de rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2020 :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Part avec convention en rétrocession	38 779	35 836	38 779	-	-
Montant restant à libérer sur participation avec convention en rétrocession	-	-	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-	-	-
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(8 416)	(6 816)	(8 416)	-	-
Total	30 363	29 020	30 363	-	-

Par ailleurs, tous les titres avec convention de rétrocession sont non cotés.

Note 1-6.Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30.06.2020 un solde de 193 408 mDT contre un solde de 188 436 mDT au 31.12.2019 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Immobilisations incorporelles	1 579	833	1 656	(77)	(5%)
Immobilisations incorporelles	10 680	9 311	10 416	264	3%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(8 917)	(8 294)	(8 576)	(341)	4%
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	(184)	-	0
Immobilisations corporelles	188 220	171 816	183 462	4 758	3%
Immobilisations corporelles	267 374	244 716	259 424	7 950	3%
Amortissement des immobilisations corporelles	(78 957)	(72 703)	(75 765)	(3 192)	4%
Provisions sur immobilisations corporelles	(197)	(197)	(197)	-	-
Immobilisations encours	3 609	3 444	3 318	291	9%
Immobilisations encours	3 609	3 444	3 318	291	9%
Total	193 408	176 093	188 436	4 972	3%

Aucune garantie ou sureté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtes à être cédées totalisent au 30/06/2020 un montant de 46 073 mDT

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et de cessions, se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATION ARRETE AU 30/06/2020									
Description	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisition	Cession / Transfert	Valeur Brute au 30/06/2020	Amort / Provision Cumul au 31/12/2019	Dotations	Reprise /Sortie	Amort Cumul au 30/06/2020	VCN au 30/06/2020
1) Immobilisation Incorporelles	10 416	264	-	10 680	(8 760)	(341)	-	(9 101)	1 579
Fonds de commerce	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	9 267	264	-	9 531	(7 789)	(321)	-	(8 110)	1 421
Droit au bail	965	-	-	965	(787)	(20)	-	(807)	158
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2) Immobilisations Corporelles	259 424	11 514	(3 564)	267 374	(75 962)	(3 267)	75	(79 154)	188 220
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>138 399</u>	<u>2 686</u>	<u>(7)</u>	<u>141 078</u>	<u>(38 435)</u>	<u>(1 568)</u>	<u>-</u>	<u>(40 003)</u>	<u>101 075</u>
Terrains d'exploitation	40 037	2 238	-	42 275					42 275
Bâtiments	69 343	-	-	69 343	(17 912)	(689)	-	(18 601)	50 742
Aménagements de bâtiments	29 019	448	(7)	29 460	(20 523)	(879)	-	(21 402)	8 058
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>77 653</u>	<u>7 500</u>	<u>(3 482)</u>	<u>81 671</u>	<u>(4 944)</u>	<u>(174)</u>	<u>-</u>	<u>(5 118)</u>	<u>76 553</u>
Terrains hors exploitation	-	-	-	-					-
Bâtiments	77 653	7 500	(3 482)	81 671	(4 944)	(174)	-	(5 118)	76 553
<u>Mobiliers de bureau</u>	<u>8 414</u>	<u>531</u>	<u>-</u>	<u>8 945</u>	<u>(5 996)</u>	<u>(383)</u>	<u>-</u>	<u>(6 379)</u>	<u>2 566</u>
<u>Matériels de transport</u>	<u>4 693</u>	<u>-</u>	<u>(75)</u>	<u>4 618</u>	<u>(3 196)</u>	<u>(294)</u>	<u>75</u>	<u>(3 415)</u>	<u>1 203</u>
<u>Matériels informatique</u>	<u>13 245</u>	<u>560</u>	<u>-</u>	<u>13 805</u>	<u>(9 908)</u>	<u>(413)</u>	<u>-</u>	<u>(10 321)</u>	<u>3 484</u>
<u>Machines DAB</u>	<u>7 662</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>7 662</u>	<u>(6 114)</u>	<u>(168)</u>	<u>-</u>	<u>(6 282)</u>	<u>1 380</u>
<u>Coffres forts</u>	<u>2 481</u>	<u>60</u>	<u>-</u>	<u>2 541</u>	<u>(1 821)</u>	<u>(42)</u>	<u>-</u>	<u>(1 863)</u>	<u>678</u>
<u>Autres immobilisations</u>	<u>6 877</u>	<u>177</u>	<u>-</u>	<u>7 054</u>	<u>(5 548)</u>	<u>(225)</u>	<u>-</u>	<u>(5 773)</u>	<u>1 281</u>
3) Immobilisations encours	3 318	668	(377)	3 609	-	-	-	-	3 609
Immobilisations corporelles encours	3 015	668	(377)	3 306	-	-	-	-	3 306
Immobilisations incorporelles encours	303	-	-	303	-	-	-	-	303
Total	273 158	12 446	(3 941)	281 663	(84 722)	(3 608)	75	(88 255)	193 408

Note 1-7. Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30.06.2020 un montant de 177 425 mDT contre un montant de 210 993 mDT et se détaillant comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	24 056	61 429	41 998	(17 942)	(43%)
<u>Comptes d'attente</u>	<u>11 165</u>	<u>23 791</u>	<u>19 901</u>	<u>(8 736)</u>	<u>(44%)</u>
Comptes d'attente de la salle de marché	(435)	5 423	4 595	(5 030)	(109%)
comptes d'attente de la compensation	6 748	8 465	9 489	(2 741)	(29%)
Autres comptes d'attente	4 852	9 903	5 817	(965)	(17%)
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>12 891</u>	<u>37 638</u>	<u>22 097</u>	<u>(9 206)</u>	<u>(42%)</u>
Autres	153 369	144 680	168 995	(15 626)	(9%)
Stock en matières, fournitures et timbres	139	405	175	(36)	(21%)
Etat, impôts et taxes	4 978	858	18 322	(13 344)	(73%)
Allocations familiales	317	288	276	41	15%
Dépôts et cautionnements	87	87	87	-	0%
Opérations avec le personnel	81 752	79 538	80 704	1 048	1%
Débiteurs divers	56 019	56 687	63 552	(7 533)	(12%)
Charges à répartir	-	-	-	-	0%
Créances sur l'Etat	773	900	773	-	0%
Autres	9 304	5 917	5 106	4 198	82%
Total	177 425	206 109	210 993	(33 568)	(16%)

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(16 531)	(16 637)	(16 531)	-	0%
Provisions sur comptes d'attente de la salle de marché	(7 331)	(7 331)	(7 331)	-	-
Provisions sur comptes d'attente de la compensation	(7 922)	(8 043)	(7 922)	-	-
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 278)	(1 263)	(1 278)	-	-
Provisions sur autres comptes de la rubrique AC7	(17 325)	(18 119)	(17 325)	-	0%
Provisions sur opérations avec le personnel	(693)	(693)	(693)	-	-
Provisions sur débiteurs divers	(1 295)	(2 057)	(1 295)	-	-
Provisions sur autres comptes	(15 337)	(15 369)	(15 337)	-	-
Total	(33 856)	(34 756)	(33 856)	-	0%

Aucune dotation/reprise n'a été constatée au cours du premier semestre de 2020.

2- Notes explicatives sur le bilan- Passifs**Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP**

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 30.06.2020, cette rubrique accuse un solde de 727 963 mDT enregistrant ainsi une baisse de 338 714 mDT par rapport au 31.12.2019.

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	29	25	37	(8)	(0)
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	4 934	3 637	-	4 934	100%
Emprunts auprès de la BCT Dinars	723 000	1 075 000	1 066 640	(343 640)	(32%)
Emprunts auprès de la BCT Devise	-	-	-	-	0%
Total	727 963	1 078 662	1 066 677	(338 714)	(32%)

Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30.06.2020 un solde de 250 071 mDT contre un solde de 232 846 mDT au 31.12.2019 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	248 642	239 726	213 566	35 076	16%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	1 429	18 030	19 280	(17 851)	(93%)
Total	250 071	257 756	232 846	17 225	7%

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Avoirs sur établissements bancaires	62 785	69 358	72 073	(9 288)	(13%)
Emprunts auprès des établissements bancaires	185 857	170 368	141 493	44 364	31%
Dépôts et avoirs sur les établissements bancaires	248 642	239 726	213 566	35 076	16%

Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30.06.2020 un solde de 5 703 385 mDT contre un solde de 5 559 635 mDT au 31.12.2019 et se décomposent comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Dépôts à vue	1 738 226	1 615 565	1 550 617	187 609	12%
Autres Dépôts et avoirs de la clientèle	3 965 159	3 876 727	4 009 017	(43 858)	(1%)
Epargne	1 607 187	1 470 365	1 559 075	48 112	3%
Dépôts à terme	2 262 709	2 278 232	2 330 392	(67 683)	(3%)
Dépôts à terme en dinars	2 024 787	1 918 902	2 033 663	(8 876)	(0%)
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en dinars	31 623	13 226	13 574	18 049	133%
Dépôts à terme en devises	204 237	342 085	281 798	(77 561)	(28%)
Dettes rattachées sur Dépôts à terme en devises	2 062	4 019	1 357	705	52%
Autres sommes dues à la clientèle	95 263	128 130	119 550	(24 287)	(20%)
Total	5 703 385	5 492 292	5 559 635	143 750	3%

Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2020 à 830 431 mDT contre 875 676 mDT au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Emprunts matérialisés	209 244	265 278	225 981	(16 737)	(7%)
Ressources spéciales	621 187	549 727	649 695	(28 508)	(4%)
Total	830 431	815 005	875 676	(45 245)	(5%)

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 30.06.2020 et au 31.12.2019 :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Emprunts matérialisés	197 958	253 060	217 747	(19 789)	(9%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	11 286	12 218	8 234	3 052	37%
Total	209 244	265 278	225 981	(16 737)	(7%)

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés hors dettes rattachées au 30.06.2020 se détaille comme suit :

Emprunts	Capital initial	Taux	Date d'émission	Date d'échéance	Encours au 31/12/2019	Remboursements / Emissions	Encours au 30/06/2020
Emprunts obligataires	40 000				-	-	-
Amen Bank 2006	40 000	TMM+1%	01/01/2005 - 29/01/2017		-	-	-
Emprunts subordonnés	490 000				216 247	(19 788)	196 458
Amen Bank 2008 catégorie A	20 000	7%	01/05/2008 - 21/05/2023		5 333	(1 333)	3 999
Amen Bank 2008 catégorie B	20 000	7%	01/05/2008 - 21/05/2028		9 000	(1 000)	8 000
Amen Bank 2009 catégorie A	30 000	5%	30/09/2009 - 30/09/2024		9 990	-	9 990
Amen Bank 2009 catégorie B	30 000	TMM+0,85 %	30/09/2009 - 30/09/2024		9 990	-	9 990
Amen Bank 2010	80 000	TMM+0,85 %	01/08/2010 - 31/08/2025		31 976	-	31 976
Amen Bank 2011 catégorie A	40 500	6%	26/09/2011 - 25/09/2021		8 100	-	8 100
Amen Bank 2011 catégorie B	9 500	TMM+1%	27/09/2011 - 25/09/2021		1 900	-	1 900
Amen Bank 2012 catégorie B	40 000	TMM+1,3 %	26/09/2012 - 17/09/2022		12 000	-	12 000
Amen Bank 2012 catégorie A	10 000	6,25%	27/09/2012 - 17/09/2022		3 000	-	3 000
Amen Bank 2014 catégorie A (taux fixe)	38 800	7,35%	28/02/2015 - 27/02/2022		7 760	(7 760)	-
Amen Bank 2014 catégorie B (taux fixe)	500	7,45%	28/02/2015 - 27/02/2022		12 420	(4 140)	8 280
Amen Bank 2014 catégorie A (taux variable)	20 700	TMM+1,9 %	28/02/2015 - 27/02/2022		100	(100)	-
Amen Bank 2016 Catégorie A	46 655	7,45%	27/09/2016 - 21/11/2021		18 662	-	18 662
Amen Bank 2016 Catégorie B	23 345	7,50%	27/09/2016 - 21/11/2023		18 676	-	18 676
Amen Bank 2017-1 Catégorie A	23 900	7,50%	22/03/2017 - 30/04/2022		14 340	(4 780)	9 560
Amen Bank 2017-1 Catégorie B	3 000	7,50%	22/03/2017 - 30/04/2024		3 000	(600)	2 400
Amen Bank 2017-1 Catégorie C	13 100	7,50%	22/03/2017 - 30/04/2024		13 100	-	13 100
AMEN BANK 2017-2 Catégorie A	750	7,50%	25/10/2017 au 25/12/2022		450	(75)	375
AMEN BANK 2017-2 Catégorie B	7 000	7,55%	25/10/2017 au 25/12/2022		4 200	-	4 200
AMEN BANK 2017-2 Catégorie C	1 250	7,75%	25/10/2017 au 25/12/2024		1 250	-	1 250
AMEN BANK 2017-2 Catégorie D	14 500	7,95%	25/10/2017 au 25/12/2024		14 500	-	14 500
AMEN BANK 2017-2 Catégorie E	16 500	7,98%	25/10/2017 au 25/12/2024		16 500	-	16 500
Emprunts sous seing privé	7 000				1 500	-	1 500
Emprunt sous seing privé	5 000	TMM+2%			1 500	-	1 500
Emprunt office nationale de la poste	2 000	7,24%			-	-	-
Total	537 000				217 747	(19 788)	197 958

L'encours des ressources spéciales se subdivise comme suit au 30.06.2020 :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Ressources budgétaires	42 589	18 705	24 136	18 453	76%
Ressources extérieures	578 598	531 022	625 559	(46 961)	(8%)
Total	621 187	549 727	649 695	(28 508)	(4%)

La ventilation des ressources extérieures par ligne, hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Lignes extérieures en dinars	498 705	504 053	564 276	(65 571)	(12%)
Ligne BIRD	795	795	795	-	-
Ligne ITALIENNE	3 803	5 477	4 571	(768)	(17%)
Ligne CFD (MISE À NIVEAU)	10 146	13 912	11 743	(1 597)	(14%)
Ligne CFD restructuration financière	1 930	3 249	2 533	(603)	(24%)
Ligne Capital risque BEI	-	-	93 750	(93 750)	(100%)
Ligne BANQUE MONDIALE POUR LE FINAN. MICRO & PME	3 227	4 370	3 798	(571)	(15%)
Ligne ESPAGNOLE (BCT 2002/7)	989	1 475	25 917	(24 928)	(96%)
Ligne AFD HOTELLERIE	22 662	29 173	274 547	(251 885)	(92%)
Ligne BEI INVESTISSEMENT	220 127	312 044	-	220 127	0%
Ligne Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)	-	-	42 508	(42 508)	(100%)
Ligne BM EFFICACITE ENERGETIQUE	41 660	43 016	2 857	38 803	1358%
Ligne BAD-MPME	2 500	3 214	14 463	(11 963)	(83%)
Ligne SANAD	11 569	17 354	1 220	10 349	848%
RESSOURCES SPECIALES SUR LIGNE FADES	16 444	16 471	16 471	(27)	(0)
Ligne BANQUE MONDIALE POUR LE FINANCEMENT DES MPM ENTREPRISES II	5 000	5 000	5 000	-	-
Ligne AFD-IMF	46 928	31 328	46 928	-	-
Ligne AFD-SUNREF TF	17 175	17 175	17 175	-	-
LIGNE BAD LT FY2019	93 750	-	-	93 750	0%
Lignes extérieures en devises	71 685	23 055	57 466	14 219	25%
Lignes en EURO	71 683	23 053	57 464	14 219	25%
Ligne KfW en EURO	2	2	2	-	-
Total	570 390	527 108	621 742	(51 352)	(8%)
Dettes rattachées	8 208	3 914	3 817	4 391	115%
Total	578 598	531 022	625 559	(46 961)	(8%)

Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30.06.2020 :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
<u>Provisions sur engagements par signature</u>	<u>1 900</u>	<u>1 303</u>	<u>2 003</u>	<u>(103)</u>	<u>(5%)</u>
<u>Autres provisions pour passifs et charges</u>	<u>4 949</u>	<u>4 449</u>	<u>4 699</u>	<u>250</u>	<u>5%</u>
Provisions pour passifs et charges	6 849	5 752	6 702	147	2%

Comptes d'attente et de régularisation	233 113	152 453	195 829	37 284	19%
Comptes d'attente	7 834	7 203	5 109	2 725	53%
Créditeurs divers	208 266	120 059	153 448	54 818	36%
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	127 695	41 930	73 932	53 763	73%
Dépôts du personnel	7 085	5 447	5 524	1 561	28%
Charges à payer	73 486	72 682	73 992	(506)	(1%)
Etat, impôts et taxes	14 224	22 009	33 667	(19 443)	(58%)
Autres	2 789	3 182	3 605	(816)	(23%)
Total autres passifs	239 962	158 205	202 531	37 431	18%

3- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 1 053 454 mDT au 30.06.2020 enregistrant ainsi une augmentation de 38 906 mDT par rapport au 31.12.2019.

Cette augmentation provient de :

* Des mouvements sur fonds social et de retraite pour (4 566) mDT ;

* Du résultat arrêté au 30.06.2020 pour 38 940 mDT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Rés à Rég Special et réinvst	Primes d'émission	Fond social et de retraite (*)	Ecart de réévaluation (**)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Solde au 31/12/2019	132 405	13 240	556 327	120 979	45 983	423	26	145 165	1 014 548
Affectation du résultat 2019	-	-	103 500	-	4 600	-	37 065	(145 165)	-
Distribution de dividendes (***)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social	-	-	-	-	(34)	-	-	-	(34)
Résultat de l'exercice au 30/06/2020	-	-	-	-	-	-	-	38 940	38 940
Solde au 30/06/2020	132 405	13 240	659 827	120 979	50 549	423	37 091	38 940	1 053 454

(*) La rubrique Fonds social et de retraite se détaille comme suit au 30.06.2020 :

- Fonds social (utilisation remboursable) pour : 48 721 mDT
- Fonds de retraite (utilisation non remboursable) pour 1 827 mDT

(**) Le solde de la rubrique écart de réévaluation correspond à des réserves de réévaluation des immobilisations corporelles pour 423 mDT.

(***) En se référant à la note de la BCT N°2020-17 du 1er avril 2020, l'AGO a décidé de suspendre la distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2019 et d'en affecter le montant prévu en report à nouveau,

4- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4-1.Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2020 à 757 554 mDT contre 767 594 mDT au terme de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Cautions	714 853	719 094	718 193	(3 340)	(0%)
Avals	34 588	34 451	41 367	(6 779)	(16%)
Autres garanties données	8 113	9 918	8 034	79	1%
Total	757 554	763 463	767 594	(10 040)	(1%)

L'encours des cautions se détaille au 30.06.2020 comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Cautions en faveur des banques	399 446	435 635	504 161	(104 715)	(21%)
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	315 407	283 459	214 032	101 375	47%
Total	714 853	719 094	718 193	(3 340)	(0%)

L'encours des avals se détaille au 30.06.2020 comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Avals en faveur des banques locales	-	-	-	-	-
Avals en faveur de la clientèle	34 588	34 451	41 367	(6 779)	(16%)
Total	34 588	34 451	41 367	(6 779)	(16%)

Note 4-2.Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 201 896 mDT au 31.12.2019 à 362 013 mDT au 30.06.2020 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Crédits documentaires Import	163 563	158 382	163 231	332	0%
Crédits documentaires Export	198 450	43 386	38 665	159 785	413%
Total	362 013	201 768	201 896	160 117	79%

Note 4-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets financiers donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30.06.2020 comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Effets financiers données en garantie	365 290	694 000	643 751	(278 461)	(43%)
BTA données en garantie	340 290	338 000	386 168	(45 878)	(12%)
Emprunt national donné en garantie	25 000	43 000	43 000	(18 000)	(42%)
Total	730 580	1 075 000	1 072 919	(342 339)	(32%)

Note 4-4.Engagements donnés

Les engagements donnés s'élève au 30.06.2020 à 836 672 mDT et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Engagements de financement donnés	828 772	701 298	839 550	(10 778)	(1%)
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	19 241	1 930	4 715	14 526	308%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	763 517	649 159	787 805	(24 288)	(3%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	327 292	185 440	430 214	(102 922)	(24%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	8 124	23 456	66 285	(58 161)	(88%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	18 218	-	39 383	(21 165)	(54%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	409 883	440 263	251 923	157 960	63%
Autorisation des crédits par carte	46 014	50 209	47 030	(1 016)	(2%)
Engagements sur Titres	7 900	8 019	7 950	(50)	(1%)
Participations non libérées	7 900	8 019	7 950	(50)	(1%)
Titres à recevoir	-	-	-	-	0%
Titres à livrer	-	-	-	-	0%
Total	836 672	709 317	847 500	(10 828)	(1%)

Note 4-5.Engagement de Financement reçus

Le solde de cette rubrique correspond aux placements en devises de la clientèle confirmés et non encore livrés. Cette rubrique accuse un solde de 0 mDT au 30.06.2020 et se détaillent comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Engagements de financement reçus	-	14	419	(419)	(100%)
Auprès des établissements financiers	-	-	419	(419)	(100%)
Auprès de la clientèle	-	14	-	-	0%
Total	-	14	419	(419)	(100%)

Note 4-6. Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30.06.2020 à 3 828 546 mDT contre 3 900 341 mDT au terme de l'exercice 2019. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	167 394	195 974	176 908	(9 514)	(5%)
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	218 753	175 632	216 116	2 637	1%
Garanties reçues de la clientèle	3 442 399	3 715 416	3 507 317	(64 918)	(2%)
Total	3 828 546	4 087 022	3 900 341	(71 795)	(2%)

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 30.06.2020 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe	Garanties réelles	Garanties reçues de l'Etat	Garanties reçues / Etab. bancaires	Actifs financiers	Garanties reçues / assurances	Autres	Total des garanties reçues
Classe 0	1 472 278	54 857	104 925	103 007	1 450	5 225	1 741 742
Classe 1	1 104 714	90 790	111 620	33 003	184	227	1 340 538
Classe 2	28 234	126	-	114	-	-	28 474
Classe 3	48 279	3 203	-	49	-	-	51 531
Classe 4	637 377	18 418	-	2 668	574	622	659 659
Classe 5	6 602	-	-	-	-	-	6 602
Total	3 297 484	167 394	216 545	138 841	2 208	6 074	3 828 546

Note sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30.06.2020 s'élèvent à (1 567) mDT se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Devises vendues au comptant à livrer	(41 188)	(172 423)	(229 266)	188 078	(82%)
Devises achetées au comptant à recevoir	39 621	104 523	124 855	(85 234)	(68%)
Total	(1 567)	(67 900)	(104 411)	102 844	(98%)

Les opérations de change au à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30.06.2020 s'élèvent à (186 097) mDT se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Devises vendues à terme à livrer	(293 672)	(498 127)	(402 988)	109 316	(27%)
Devises achetées à terme à recevoir	107 575	516 408	188 572	(80 997)	(43%)
Total	(186 097)	18 281	(214 416)	28 319	(13%)

5- Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 5-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé au titre du premier semestre de 2020 un montant de 303 905 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	11 091	9 230	18 345	1 861	20%
Opérations avec la clientèle	276 971	290 496	591 589	(13 525)	(5%)
Autres intérêts et revenus assimilés	15 843	17 147	35 686	(1 304)	(8%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	12 543	13 198	28 027	(655)	(5%)
Commissions à caractère d'intérêt	3 300	3 949	7 659	(649)	(16%)
Total	303 905	316 873	645 620	(12 968)	(4%)

Note 5-2. Commissions en produits

Les commissions perçues, totalisent un montant 52 265 mDT au titre du premier semestre de 2020 soit une diminution de (2 846) mDT par rapport au premier semestre de 2019. Le détail se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	34 511	35 414	69 678	(903)	(3%)
Opérations sur placement et titres	960	936	1 823	24	3%
Opérations de change	675	900	1 747	(225)	(25%)
Opérations de commerce extérieur	1 969	2 298	4 428	(329)	(14%)
Gestion, étude et engagement	3 634	4 210	9 562	(576)	(14%)
Opérations monétiques et de banque directe	8 321	9 184	19 518	(863)	(9%)
Bancassurance	1 449	1 006	2 294	443	44%
Banque d'affaires	-	120	10	(120)	(100%)
Autres commissions	746	1 043	2 070	(297)	(28%)
Total	52 265	55 111	111 130	(2 846)	(5%)

Note 5-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique a enregistré au titre du premier semestre de 2020 un total de 20 862 mDT et se détaille comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	2 212	2 772	2 886	(560)	(20%)
Gain net sur titres de placement	3 556	4 887	8 393	(1 331)	(27%)
Gain net sur opérations de change	15 094	23 453	44 160	(8 359)	(36%)
Total	20 862	31 112	55 439	(10 250)	(33%)

Le gain net sur titres de transaction se détaille comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Plus-values de cession sur titres de transaction	2 212	2 772	2 886	(560)	(20%)
Moins-values de cession des titres de transaction	-	-	-	-	0%
Total	2 212	2 772	2 886	(560)	(20%)

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Titres de placement à revenu fixe	4 751	2 629	7 660	2 122	81%
Intérêts et revenus assimilés sur les BTA de placement	3	(3 106)	(3 106)	3 109	(100%)
Intérêts et revenus assimilés sur les emprunts obligataires de placement	4 748	5 735	10 766	(987)	(17%)
Titres de placement à revenu variable	(1 195)	2 258	733	(3 453)	(153%)
Dividendes sur les titres de placement	463	661	662	(198)	(30%)
Plus-values de cession	7	2 103	2 270	(2 096)	(100%)
Moins-values de cession des titres de placement	(696)	(3)	(331)	(693)	23100%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(1 561)	(830)	(2 205)	(731)	88%
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	592	327	337	265	81%
Total	3 556	4 887	8 393	(1 331)	(27%)

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	1 090	669	2 293	421	63%
Gain net sur opérations de change en compte	13 975	22 704	41 806	(8 729)	(38%)
Autres résultats nets de change	29	80	61	(51)	(64%)
Total	15 094	23 453	44 160	(8 359)	(36%)

Note 5-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2020 un montant de 49 538 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	36 663	36 958	74 975	(295)	(1%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 095	1 116	3 515	(21)	(2%)
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises liées	3 799	2 487	2 487	1 312	53%
Dividendes et revenus assimilés sur entreprises associées et co-entreprises	7 981	3 187	14 083	4 794	150%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	-	852	852	(852)	(100%)
Total	49 538	44 600	95 912	4 938	11%

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor	30 298	32 606	64 317	(2 308)	(7%)
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	6 020	3 991	10 126	2 029	51%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires et titres participatifs	345	361	532	(16)	(4%)
Total	36 663	36 958	74 975	(295)	(1%)

Note 5-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé au titre du premier semestre de 2020 un montant de (235 937) mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées	(215 760)	(212 706)	(435 075)	(3 054)	1%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	(41 696)	(50 959)	(103 059)	9 263	(18%)
Opérations avec la clientèle	(157 893)	(145 165)	(300 306)	(12 728)	9%
Emprunts et ressources spéciales	(16 171)	(16 582)	(31 710)	411	(2%)
Autres Intérêts et charges	(20 177)	(30 668)	(55 628)	10 491	(34%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(8 705)	(21 021)	(35 428)	12 316	(59%)
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(11 472)	(9 647)	(20 200)	(1 825)	19%
Total	(235 937)	(243 374)	(490 703)	7 437	(3%)

Note 5-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au titre du premier semestre de 2020 un montant de (51 288) mDT, enregistrant une hausse de 4 076 mDT par rapport à la même période 2019. Son détail se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(34 497)	(37 479)	(74 284)	2 982	(8%)
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(1 114)	(1 187)	(3 722)	73	(6%)
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(28 630)	(33 151)	(63 475)	4 521	(14%)
Dotations aux provisions /autres éléments d'actifs & autres risques et charges	-	-	(133)	-	0%
Dotations aux provisions pour risques et charges	(250)	(250)	(500)	-	0%
Dotations aux provisions sur congés payés	(1 216)	(1 831)	(2 538)	615	(34%)
Total dotations	(65 707)	(73 898)	(144 652)	8 191	(11%)
Pertes sur créances	(3 771)	(81)	(104 341)	(3 690)	4556%
Total dotations et pertes sur créances	(69 478)	(73 979)	(248 993)	4 501	(6%)
Reprises de provisions sur créances douteuses	15 977	20 976	32 660	(4 999)	(24%)
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	2 213	5 791	23 894	(3 578)	(62%)
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	-	-	79 907	-	0%

Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs et de passifs	-	-	999	-	0%
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	-	-	24 269	-	0%
Total Reprises	18 190	26 767	161 729	(8 577)	(32%)
Recouvrement des créances radiées	-	-	1 200	-	0%
Total des reprises et des récupérations sur créances	18 190	26 767	162 929	(8 577)	(32%)
Total	(51 288)	(47 212)	(86 064)	(4 076)	9%

Note 5-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2020 un montant de 944 mDT, enregistrant une variation de 31 mDT par rapport à la même période de 2019. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(1 522)	(1 511)	(7 740)	(11)	1%
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	1 412	11	3 777	1 401	12736%
Moins-value sur cession sur titres d'investissement	(834)	(1 083)	(1 083)	249	(23%)
Plus-value sur cession sur titres d'investissement	-	1 670	7 546	(1 670)	(100%)
Pertes sur titres d'investissement	-	-	(2 624)	-	0%
Etalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	-	-	-	-	0%
Total	(944)	(913)	(124)	(31)	3%

Note 5-8.Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé au titre du premier semestre de 2020 un montant de (80 049) mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Frais du personnel	(55 837)	(52 919)	(109 669)	(2 918)	6%
Rémunération du personnel	(42 116)	(40 050)	(82 595)	(2 066)	5%
Charges sociales	(10 595)	(9 508)	(19 386)	(1 087)	11%
Impôts sur salaires	(926)	(843)	(1 761)	(83)	10%
Autres charges liées au personnel	(2 200)	(2 518)	(5 927)	318	(13%)
Charges générales d'exploitation	(19 754)	(19 179)	(40 158)	(575)	3%
Frais d'exploitation non bancaires	(5 634)	(5 680)	(11 772)	46	(1%)
Autres charges d'exploitation	(14 120)	(13 499)	(28 386)	(621)	5%
Dotations aux amortissements	(4 458)	(4 319)	(9 048)	(139)	3%
Total	(80 049)	(76 417)	(158 875)	(3 632)	5%

Note 5-9. Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Moins-values sur cession des immobilisations	(373)	-	-	(373)	100%
Impôt suite au contrôle fiscal	-	(1 267)	(1 267)	1 267	(100%)
Contribution sociale de solidarité	(77)	(153)	(404)	76	(50%)
Autres résultats exceptionnels	11	237	1 094	(226)	(95%)
Total	(439)	(1 183)	(577)	744	(63%)

Note 5-10. Solde en gain résultant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Contribution conjoncturelle	(714)	-	(808)	(714)	100%
DON-COVID-19	(11 400)	-	-	(11 400)	100%
Total	(12 114)	-	(808)	(12 114)	100%

Note 5-11. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre du premier semestre de 2020 est de 1,470 dinars contre 2,579 dinars par rapport à la même de période de 2019.

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation
Résultat net en mDT	38 940	68 303	145 165	(29 363)
Nombre moyen d'actions	26 481 000	26 481 000	26 481 000	-
Résultat de base par action (en DT)	1,470	2,579	5,482	(1,109)
Résultat dilué par action (en DT)	1,470	2,579	5,482	(1,109)

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action a été calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

6- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (152 438) mDT à (307 721) mDT enregistrant une baisse de (155 283) mDT soit 102%. Cette baisse est expliquée par des flux de trésorerie d'exploitation de 19 832 mDT et des flux de financement de (148 780) mDT et par des flux de trésorerie d'investissement de (26 335) mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6-1. Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'exploitation est établi à 19 832 mDT au 30 juin 2020. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- * Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 177 590 mDT ;
- * La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 105 382 mDT ;
- * Les encaissements nets sur titres de placement pour 44 641 mDT ;
- * Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 37 198 mDT ;

Flux nets négatifs :

- * La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 115 023 mDT.
- * Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour 29 691 mDT ;
- * La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 197 556 mDT.

Note 6-2. Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement est établi à (26 335 mDT) au 30 juin 2020. Il s'explique notamment par :

- * La variation des intérêts et dividendes pour 9 266 mDT ;
- * Les flux nets sur portefeuille investissement (25 798) mDT ;
- * Les flux nets liés à l'acquisition et à la cession d'immobilisation (9 803) mDT ;

Note 6-3. Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à (148 780) mDT au 30 juin 2020. Il s'explique notamment par :

Flux nets négatifs :

- * L'émission d'emprunts nets de remboursements pour (16 737) mDT.
- * La variation des ressources spéciales pour (28 508) mDT ;
- * Le mouvement du fonds social de (103 535) mDT.

Note 6-4. Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2020 à (307 721) mDT contre (152 438) mDT au 31 décembre 2019.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 30 juin 2020 s'est établi comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Actifs	663 963	718 602	1 005 842
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	381 476	616 790	788 087
Caisse	58 437	52 082	54 723
Avoirs et prêts à la BCT	322 990	564 641	733 314
Comptes CCP	50	67	50
Créances sur les Etablissements bancaires et financiers	193 384	44 842	119 433
Créances sur les Etablissements bancaires < 90 jours	191 683	44 828	119 407
Avoirs en compte sur les Etablissements bancaires	10 395	7 924	75 417
Prêts aux établissements bancaires <90 jours	181 288	36 904	43 990
Créances sur les Etablissements financiers < 90 jours	1 701	14	26
Titres de transaction	89 102	56 970	98 322
Passifs	(971 684)	(1 162 115)	(1 158 280)
Banque centrale, CCP	(723 029)	(1 075 025)	(1 066 677)
Comptes débiteurs auprès de la BCT	(29)	(25)	(37)
Emprunts auprès de la BCT	(723 000)	(1 075 000)	(1 066 640)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires et financiers	(248 655)	(87 090)	(91 603)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires < 90 jours	(247 246)	(69 359)	(72 330)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires	(62 785)	(69 359)	(72 073)
Emprunts interbancaires < 90 jours	(184 461)	-	(258)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements financiers <90 jours	(1 409)	(17 731)	(19 273)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(307 721)	(443 513)	(152 438)

7- Autres notes

Note 7-1. Ratio de liquidité à court terme « LCR »

Le ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en vigueur depuis janvier 2015 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la banque.

A fin juin 2020, le ratio de liquidité à court terme LCR s'est établi à 141,6% contre un ratio réglementaire minimum fixé à 100,00%.

L'examen des différents indicateurs de surveillance du risque de liquidité de la banque au titre du premier semestre de 2020 confirme la stabilité du profil de risque malgré le contexte de crise.

Note 7-2. Événements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil de Surveillance du 27 Août 2020. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à la date de tenue du Conseil de surveillance.

Note 7-3. Impact de la pandémie COVID-19 :

Note 7-3-1. Continuité d'exploitation

Au niveau d'Amen Bank, la situation actuelle ne présente en aucun cas un risque pour la continuité d'activité de la banque. En effet, pendant toute la période de confinement, et tenant compte de la sécurité des employés, le télétravail a été appliqué pour un grand nombre de l'effectif maintenant ainsi le même niveau de service offert à nos clients.

En effet, Amen Bank a entrepris des mesures qui veillent à prémunir la santé des collaborateurs et assurer la continuité des activités critiques en cas d'indisponibilité partielle ou totale des collaborateurs et ce à travers :

- La création d'une cellule de veille qui a pour mission de suivre et d'évaluer la situation de la banque et d'entreprendre les mesures nécessaires permettant d'assurer la sécurité des collaborateurs et la continuité de l'activité ;
- La mise en place d'un plan de prévention pour assurer la sécurité des collaborateurs ;
- La mise à jour du plan de continuité d'activité (PCA) pour couvrir les différents scénarios envisageables liés à la pandémie.

Note 7-3-2. Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Suite aux dispositions des circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-07 et n°2020-08, Amen Bank a procédé à la suspension des échéances en principal et en intérêts pour les crédits aux particuliers et aux entreprises.

Les montants des intérêts échus et non encore encaissés des échéances relatives aux crédits aux particuliers ont été constatés parmi les produits de la banque en contrepartie d'un compte de « produits à recevoir ». Par ailleurs, il y a lieu de signaler que les intérêts intercalaires n'ont pas été comptabilisés. Les reports des échéances seront effectués une fois la décision de la Banque Centrale de Tunisie sera publiée.

Note 7-3-3. Situation financière et performance de l'entreprise

Au terme du premier semestre 2020, les revenus sur les opérations avec la clientèle ont connu une baisse de 4,7% expliquée d'une part par le ralentissement de l'activité économique aussi bien au niveau national et international suite aux mesures de confinement prises, et d'autre part par l'évolution des intérêts réservés comparés à juin 2019.

L'évolution des commissions en produits au cours du premier semestre 2020, a été impactée par les mesures prises par la banque pour faire face à la pandémie covid-19 en offrant la gratuité de certains services et la suspension de perceptions sur certaines commissions (commissions sur chèques impayés, commissions sur les retrait Dab porteurs autres banques) ainsi que par la baisse de l'activité engendrée par le confinement.

Le résultat de change au comptant a baissé de 38,4% par rapport au premier semestre 2019 suite à la baisse du niveau l'activité essentiellement celui du commerce extérieur.

Pour le portefeuille titres de placements, le risque de volatilité des marchés financiers a affecté les cours boursiers portant le taux de provisionnement de 11% une année auparavant à 22% à fin juin 2020.

D'autre part, la suspension de la distribution des dividendes a affecté les gains sur titres par la non perception des dividendes de certaines participations. (Les dividendes perçus en 2019 des dites participations s'élèvent à 2,4 MDT).

Des charges supplémentaires ont été constatées relatives à l'achat des masques, du gel hydro alcoolique et les frais des opérations de désinfection ainsi qu'à la mise en place du système de télétravail et de visioconférence.

Finalement, en vue d'accompagner les efforts menés par les Pouvoirs Publics et les Organismes de Santé de notre pays, dans la lutte contre le COVID-19, AMEN BANK témoigne de son engagement fort, en apportant une contribution sous la forme d'un don de 11,4 MDT, au profit du Fonds 1818, dédié à la lutte contre la pandémie.

Malgré l'étendue de cette crise et le manque de visibilité à ce stade sur les facteurs de risques pouvant avoir un impact défavorable sur le niveau d'activité de la banque, sur ses performances et sur son profil de risque, AMEN BANK dispose de facteurs de résilience et d'un coussin confortable de fonds propres lui permettant de mieux atténuer l'impact de la crise.

Note 7-3-4. Le profil du risque de liquidité au titre du premier semestre de 2020

L'examen des différents indicateurs de surveillance du risque de liquidité de la banque au titre du premier semestre de 2020 confirme la stabilité du profil de risque malgré le contexte de crise.

Le refinancement BCT à fin juin 2020 s'est situé à 728 MDT en baisse de 339 MDT par rapport à fin 2019 et ce compte tenu de la progression des dépôts de la clientèle en dinars et de la maîtrise des emplois.

Le recours au refinancement de la BCT rapporté au total des ressources de la banque est revenu de 13,8% à fin 2019 à 9,7% à fin juin 2020.

La banque a maintenu au titre du premier semestre de 2020 un niveau sécurisant de collatéral éligible au refinancement avec une capacité représentant un niveau moyen de 1,5 fois le besoin et ce suite à l'accroissement de l'encours des Bons du Trésor et à l'optimisation de l'encours des créances éligibles au refinancement.

L'exercice de stress test de liquidité à fin 2020 montre que l'amélioration du profil de risque de liquidité, amorcée avant la crise, permet à la banque une résilience en cas de choc.

4.6.3. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 30/06/2020



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2020

A l'attention des actionnaires d'AMEN BANK

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires d'AMEN BANK arrêtés au 30 juin 2020 et faisant apparaître un total de capitaux propres positifs de 1 053 454 KDT y compris un résultat bénéficiaire de 38 940 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan d'AMEN BANK, arrêtés au 30 juin 2020 ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière d'AMEN BANK au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 7.3 « Impact de la pandémie COVID 19 », qui décrit les événements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts sur l'activité de la banque ainsi que les traitements comptables relatifs aux suspensions des échéances décidées au niveau des dispositions des circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-07 et n°2020-08.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Les commissaires aux comptes

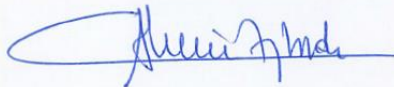
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



B.D.O Tunisie

Adnène ZGHIDI



Tunis, le 31 Août 2020

4.6.4. Notes complémentaires et explicatives relatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2020

- ✦ **Note complémentaire sur l'effet de changement de la structure de la banque pendant la période intermédiaire le cas échéant, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité le cas échéant et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires :**

Les informations exigées par le paragraphe 9 de la norme NC 19 (changements dans la structure de l'entreprise, regroupements, acquisition, cession de filiales et investissements à LT,...) ne s'exigent que lorsqu'elles ont un caractère significatif.

Aucun changement significatif n'a eu lieu au cours de la période intermédiaire.

- ✦ **Note complémentaire portant sur la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires :**

Aucun élément inhabituel de par sa nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie significatifs n'a eu lieu au cours de la période intermédiaire.

- ✦ **Note complémentaire sur les parties liées conformément aux dispositions de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées :**

La banque s'engage à présenter une note sur les parties liées à partir des notes aux états financiers intermédiaires au 30 juin 2021.

- ✦ **Note complémentaire à la note 2-2 « Règles d'évaluation du portefeuille-titres » précisant les règles d'évaluation des bons de trésor :**

A chaque arrêté comptable, il est procédé aux traitements suivants :

- Les intérêts courus de la période, calculés au taux nominal des titres sont enregistrés dans un compte de créances rattachées ;
- Les intérêts courus de la période, calculés au taux de marché constaté lors de l'acquisition sont enregistrés en résultat.

- ✦ **Note complémentaire à la note 1-4 « Portefeuille titres commercial » et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements comportant un état sur les actions cotées indiquant le coût d'acquisition et la valeur de marché :**

Au 30/06/2020, les actions cotées se détaillent comme suit :

Actions cotées	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 30/06/2020
One Tech Holding	2 211	1 495
Telnet Holding	2 175	1 816
Sotuver	1 996	1 730
SAH LILAS +	1 954	2 050
BIAT	1 714	1 217
Carthage Cement	1 598	1 471
Attijari Bank	1 325	926
BH	1 232	581
Best Lease	991	850

Délice Holding	990	1 053
Sopat	725	539
ICF	652	254
ATB	616	432
New Body Line	330	225
Spdit	292	186
TPR	129	90
Cérealis	99	106
Sotipapier	73	56
Adwya	30	31
Total	19 132	15 107

★ **Note complémentaire à la note 1-5 « portefeuille titres d'investissement » et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements**

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

Description	% de détention	30/06/2020		30/06/2019		31/12/2019	
		Montant libéré	Provision	Montant libéré	Provision	Montant libéré	Provision
Titres cotés		43 502	-	43 502	-	43 502	-
TUNISIE LEASING & FACTORING	35,99%	43 502	-	43 502	-	43 502	-
Titres non cotés		92 047	(4 969)	73 447	(2 167)	89 625	(4 970)
MAGHREB LEASING ALGERIE	44,49%	46 448	-	30 415	-	46 448	-
TLG FINANCE	23,63%	12 211	(4 581)	12 211	(1 775)	12 211	(4 581)
AMEN SANTE	19,00%	15 983	(93)	12 108	(93)	15 983	(93)
EL IMRANE	20,00%	1 400	-	1 400	-	1 400	-
HAYETT	25,00%	3 013	-	3 013	-	3 013	-
EL KAWARIS	20,00%	660	-	660	-	660	-
TUNISYS	20,00%	300	-	300	-	300	-
SUNAGRI	27,00%	216	(216)	216	(216)	216	(216)
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	29,80%	1	-	1	-	1	-
SICAV AMEN	0,14%	146	-	146	(83)	146	(80)
TUNINVEST INNOVATION SICAR	27,27%	136	-	136	-	136	-
AMEN PREMIERE	0,09%	74	0	74	-	74	-
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	30,00%	7 938	-	5 516	-	5 516	-
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	20,00%	2 531	-	2 531	-	2 531	-
AMEN ALLIANCE SICAV	98,96%	990	(79)	-	-	990	-
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	0,00%	-	-	2 584	-	-	-
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	0,00%	-	-	2 136	-	-	-
Total		135 549	(4 969)	116 949	(2 167)	133 127	(4 970)

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

Description	% de détention	30/06/2020		30/06/2019		31/12/2019	
		Montant libéré	Provision	Montant libéré	Provision	Montant libéré	Provision
AMEN PROJECT	53,01%	125	-	125	-	125	-
SOGEREC	99,97%	4 297	-	4 297	-	4 297	-
SICAR AMEN	88,20%	2 205	-	2 205	-	2 205	-
LE RECOUVREMENT	99,88%	300	-	300	-	300	-
AMEN CAPITAL	51,00%	300	-	300	-	300	-
AMEN INVEST	63,30%	1 494	-	1 494	-	1 494	-
AMEN IMMOBILIERE	99,77%	299	-	299	-	299	-
Total		9 020	-	9 020	-	9 020	-

✦ **Note complémentaire à la note 4-1 « cautions, avals et autres garantie données » et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 14 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaire**

L'encours des autres garanties données se détaille au 30.06.2020 comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Cautions douanières en faveur de la clientèle	7023	8828	6944	79	1%
Débiteurs par lettre de garantie en faveur de la clientèle	1 090	1 090	1 090	-	0%
Total	8 113	9 918	8 034	79	1%

✦ **Note complémentaire à la note 7-3-3 « Situation financière et performance de l'entreprise » :**

Les impacts des mesures précitées sur l'activité de l'AMEN BANK au titre du premier semestre 2020 sont présentés ci-dessous :

Estimation de l'impact financier de la pandémie COVID19	Impact en MD
Contribution au Fonds National de lutte contre la pandémie COVID19	11,4
Une contribution au taux de 2% au titre de 2019 et 2020	1,6
Frais de protection COVID -19	0,3
Dividendes suspendus montant (encaissés en 2019)	2,4
Baisse du résultat de change	8,7
Coût du risque sur les titres cotés	0,5

✦ **Note complémentaire à la note 2-5 « autres passifs » portant sur le détail de la rubrique « autres provisions pour passifs et charges »**

Détail de la rubrique autre provisions pour passifs et charges :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Provision pour risques et charges	2 340	1 840	2 090	250	12%
Provision pour montant consigné	2 609	2 609	2 609	-	0%
Total Autres provisions pour passifs et charges	4 949	4 449	4 699	250	5%

➤ **Note complémentaire à l'état de résultat analysant les variations des intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé au titre du premier semestre de 2020 un montant de 303 905 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	11 091	9 230	18 345	1 861	20%
Opérations avec la clientèle	276 971	290 496	591 589	-13 525	-5%
Autres intérêts et revenus assimilés	15 843	17 147	35 686	-1 304	-8%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	12 543	13 198	28 027	-655	-5%
Commissions à caractère d'intérêt	3 300	3 949	7 659	-649	-16%
Total	303 905	316 873	645 620	-12 968	-4%

Explications des évolutions

Les revenus perçus sur les opérations avec les établissements bancaires et financiers et sur la BCT ont enregistré une hausse de 1,9 millions de dinars découlant de la hausse des placements interbancaires en dinars et en devise pour 3,7 millions de dinars contre une baisse des intérêts et revenus assimilés sur les établissements financiers de 1,8 millions de dinars.

Les revenus sur les opérations avec la clientèle ont totalisé 277 millions de dinars au cours du premier semestre de 2020 contre 290,5 millions de dinars pour la même période de 2019 soit une baisse de 13,5 millions de dinars ou 4,66 %. Ce recul est expliqué principalement par la baisse des encours moyens des crédits suite à la crise sanitaire due à la pandémie et la baisse du TMM moyen de la période de 16 points de base.

Par ailleurs et en vertu des dispositions des circulaires de la BCT n°2020-07 et n°2020-08, Amen Bank a procédé à la suspension des échéances en principal et en intérêts du 01-03-2020 au 30-06-2020 pour les crédits aux particuliers. Les montants des intérêts échus et non encore encaissés desdites échéances ont été constatés parmi les produits de la banque en contrepartie d'un compte de « produits à recevoir ». Par ailleurs, il y a lieu de signaler que les intérêts intercalaires n'ont pas été comptabilisés. Les reports des échéances seront effectués une fois la décision de la Banque Centrale de Tunisie sera publiée.

Une légère baisse des autres revenus et intérêts a été constaté concernant essentiellement les commissions à caractère d'intérêts perçus sur les engagements par signature et le différentiel d'intérêt perçu sur les opérations de change à terme.

✦ Note complémentaire à l'état de résultat analysant la variation du Gain net sur portefeuille titres commerciale et opérations financières :

Les revenus du portefeuille titre commercial et opérations financières ont atteint 20,9 millions de dinars pour le premier semestre de 2020 contre 31,1 millions de dinars pour la même période de 2019, soit une baisse de 10,2 millions de dinars ou 32,94% expliquée par :

- Une baisse des gains sur les opérations de change de 8,4 millions de dinars suite à la baisse du niveau l'activité essentiellement celui du aux commerce extérieur ;
- Une baisse des revenus du portefeuille titres de placement à revenus variable de 3,5 millions de dinars dû essentiellement l'augmentation du provisionnement et la constatation des moins-values sur cession des titres ;
- Atténuée par une augmentation des revenus du portefeuille titres de transactions et de placement à revenus fixes (BTA et Emprunts obligataires) de 1,5 millions de dinars.

★ **Note complémentaire à l'état des flux de trésorerie portant sur le détail de la rubrique « autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation »**

DESCRIPTION	30/06/2020	30/06/219	31/12/2019
Dotation nette aux provisions sur congés payés	-1 216	-1 830	-2 539
Dotations nettes aux provisions sur autres éléments d'actifs	-250	-251	230
Dotations nettes aux provisions pour passifs et charges	147	183	1 133
Dotations nettes des agios réserves	25 171	18 000	11 451
Etat, impôts et taxes	13 346	10 495	-6 969
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	37 198	26 597	3 306

★ **Note complémentaire sur les étapes franchie dans le domaine de la mise en place du référentiel IFRS conformément aux prescriptions du communiqué du CMF en la matière.**

Dans le cadre de la mise en place des IFRS, Amen Bank a :

Préparé un plan stratégique comportant :

- ✓ Le processus de pilotage stratégique et opérationnel du projet ;
- ✓ Une feuille de route pour la conduite du projet ;
- ✓ L'équipe projet et les structures intervenant dans le projet ;
- ✓ Les mesures requises pour l'adaptation du système d'informations et comptables aux exigences des normes IFRS ;
- ✓ Un plan de communication interne et externe ;
- ✓ Un plan de formation de tous les intervenants dans le projet.

Crée un comité de pilotage du projet qui est chargé :

- ✓ De la constitution de l'équipe projet ;
- ✓ Du suivi et contrôle du déroulement du projet ;
- ✓ Du suivi des objectifs dans le respect des orientations stratégiques ;
- ✓ De la coordination entre les métiers et les fonctions de support ;
- ✓ De la validation des phases clés du projet.

En application du plan stratégique, l'équipe de projet se réunit périodiquement et a entamé la phase du diagnostic et de cadrage en effet elle a :

- Organisé des ateliers tenus périodiquement entre les membres de la Direction Centrale Finances & Stratégie (Sponsor du projet) et les autres structures des banques pour exposer les divergences normatives entre le référentiel local et le référentiel international et discuter des choix et méthodes à adopter.
- Effectué des workshops de sensibilisation des intervenants sur l'importance du projet et ses difficultés.
- Procédé à des formations internes.
- Avancé sur les travaux de la notation interne :

Afin de préparer l'estimation de la perte de crédit attendue (ECL : Expected Credit Loss), Amen Bank poursuit ses travaux de développement de son système de notation interne des contreparties. A cet effet et dans le cadre des travaux annuels du backtesting, Amen Bank a procédé à la revue de

ses modèles de notation interne des contreparties en se basant sur des analyses statistiques et avis d'experts.

- Initié courant l'année 2020 un chantier d'estimation de la perte en cas de défaut. Une première version a été présentée fin Août et a porté sur les taux de récupération bruts. Amen Bank poursuivra l'amélioration de cette version afin que ce paramètre soit en conformité des normes à la fois baloises et des normes IFRS.

✦ **Note explicative de l'amortissement de la rubrique « bâtiments » figurant au niveau du tableau relatif aux flux des mouvements des immobilisations :**

La rubrique « bâtiments » réunit les immobilisations hors exploitation destinées à être louées et qui sont comptabilisées selon la norme comptable 5 et qui font objet d'amortissements et les immobilisations acquises principalement par voie de recouvrement dans l'unique objectif de les céder et qui ne font pas objet d'amortissement.

✦ **Note explicative de l'état de flux de trésorerie qui indique que les remboursements d'emprunts au 30/06/2020 sont à l'ordre 16 737 mDT alors qu'ils présentent un montant total de 19 788 mDT au niveau du tableau des mouvements des emprunts matérialisés :**

Les remboursements d'emprunts indiqués au niveau de l'état de flux de trésorerie (détail en dessous) incluent la variation du principal et des dettes rattachées. Tandis que le tableau des mouvements des emprunts matérialisés ne concerne que l'évolution du principal.

	Variation 30/06/2020 vs 31/12/2019
Emprunts obligataires amen Bank	(19 788)
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	2 981
Dettes rattachées aux emprunts sous seing privé	70
Total	(16 737)

✦ **Note explicative de la note 6-4 « liquidité et équivalents de liquidité » qui fait figurer les « emprunts auprès de la BCT » parmi les équivalents de liquidités :**

Les emprunts contractés par la banque auprès de la BCT représentent des échéances inférieures à 90 jours, raison pour laquelle, ils sont assimilables à des équivalents de liquidités

4.6.5. Tableau des mouvements des capitaux propres au 30/06/2020

Montants en MDT	Capital social	Réserves légales	Réserve à Régime Spécial et réinvestissement	Primes d'émission	Fond social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Solde au 31 Décembre 2019	132 405	13 240	556 327	120 979	45 983	423	26	145 165	1 014 548
Affectation du résultat 2019 (AGO du 30/06/2020)			103 500		4 600		37 065	(145 165)	0
Solde au 31/12/2019 après affectation	132 405	13 240	659 827	120 979	50 583	423	37 091	0	1 014 548
Résultat au 30/06/2020								38 940	38 940
Mouvement sur Fonds social					(34)				(34)
Solde au 30 juin 2020	132 405	13 240	659 827	120 979	50 549	423	37 091	38 940	1 053 454

4.6.6. Evolution du Produit Net Bancaire et du Résultat d'exploitation

	30/06/2020	30/06/2019	2019
Total des produits d'exploitation bancaire (mDT)	426 570	447 696	908 101
Produit net bancaire (mDT)	185 910	198 847	404 702
Résultat d'exploitation (mDT)	54 202	74 834	160 690
Capital social (mDT)	132 405	132 405	132 405
Nombre d'actions	26 481 000	26 481 000	26 481 000
Produit d'exploitation bancaire par action (en dinars)	16,109	16,906	34,293
Produit Net bancaire par action (en dinars)	7,021	7,509	15,283
Résultat d'exploitation par action (en dinars)	2,047	2,826	6,068

4.6.7. Evolution du résultat net

	30/06/2020	30/06/2019	2019
Capital social (en mDT)	132 405	132 405	132 405
Nombre d'actions	26 481 000	26 481 000	26 481 000
Bénéfice avant impôt (en mDT)	41 649	73 651	159 305
Bénéfice net (en mDT)	38 940	68 303	145 165
Bénéfice avant impôt par action (DT)	1,573	2,781	6,016
Bénéfice net par action (DT)	1,470	2,579	5,482

4.6.8. Evolution de la marge brute d'autofinancement

en mDT	30/06/2020	30/06/2019	2019
Bénéfice net	38 940	68 303	145 165
Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4 458	4 319	9 048
Dotation nette aux provisions sur portefeuille d'investissement	944	913	124
Dotation nette aux provisions sur créances	51 288	47 212	86 064
Marge Brute d'Autofinancement	95 630	120 747	240 401

4.6.9. Emprunts obligataires émis par l'AMEN BANK

Emprunts Obligataires	Capital initial	Taux	Date d'émission	Date d'échéance	Encours au 31/12/2019	Remboursements / Emissions	Encours au 30/06/2020
Emprunts subordonnés							
Amen Bank 2008 catégorie A	20 000	7%	01/05/2008	21/05/2023	5 333	(1 333)	3 999
Amen Bank 2008 catégorie B	20 000	7%	01/05/2008	21/05/2028	9 000	(1 000)	8 000
Amen Bank 2009 catégorie A	30 000	5%	30/09/2009	30/09/2024	9 990	-	9 990
Amen Bank 2009 catégorie B	30 000	TMM+0,85%	30/09/2009	30/09/2024	9 990	-	9 990
Amen Bank 2010	80 000	TMM+0,85%	01/08/2010	31/08/2025	31 976	-	31 976
Amen Bank 2011 catégorie A	40 500	6%	26/09/2011	25/09/2021	8 100	-	8 100
Amen Bank 2011 catégorie B	9 500	TMM+1%	27/09/2011	25/09/2021	1 900	-	1 900
Amen Bank 2012 catégorie B	40 000	TMM+1,3%	26/09/2012	17/09/2022	12 000	-	12 000
Amen Bank 2012 catégorie A	10 000	6,25%	27/09/2012	17/09/2022	3 000	-	3 000
Amen Bank 2014 catégorie A (taux fixe)	38 800	7,35%	28/02/2015	27/02/2022	7 760	(7 760)	-
Amen Bank 2014 catégorie B (taux fixe)	500	7,45%	28/02/2015	27/02/2022	12 420	(4 140)	8 280
Amen Bank 2014 catégorie A (taux variable)	20 700	TMM+1,9%	28/02/2015	27/02/2022	100	(100)	-
Amen Bank 2016 Catégorie A	46 655	7,45%	27/09/2016	21/11/2021	18 662	-	18 662
Amen Bank 2016 Catégorie B	23 345	7,50%	27/09/2016	21/11/2023	18 676	-	18 676
Amen Bank 2017-1 Catégorie A	23 900	7,50%	22/03/2017	30/04/2022	14 340	(4 780)	9 560
Amen Bank 2017-1 Catégorie B	3 000	7,50%	22/03/2017	30/04/2024	3 000	(600)	2 400
Amen Bank 2017-1 Catégorie C	13 100	7,50%	22/03/2017	30/04/2024	13 100	-	13 100
AMEN BANK 2017-2 Catégorie A*	750	7,50%	25/10/2017	25/12/2022	450	(75)	375
AMEN BANK 2017-2 Catégorie B*	7 000	7,55%	25/10/2017	25/12/2022	4 200	-	4 200
AMEN BANK 2017-2 Catégorie C*	1 250	7,75%	25/10/2017	25/12/2024	1 250	-	1 250
AMEN BANK 2017-2 Catégorie D*	14 500	7,95%	25/10/2017	25/12/2024	14 500	-	14 500
AMEN BANK 2017-2 Catégorie E*	16 500	7,98%	25/10/2017	25/12/2024	16 500	-	16 500
Total	490 000				216 247	(19 788)	196 458

*Emprunt ne faisant pas Appel Public à l'Epargne

4.6.10. Emprunts obligataires souscrits par l'AMEN BANK

En mDT

Libelle	30/06/2020
EMPRUNT OBLIGATAIRE BH 2009	7 070
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTK 2009	4 140
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTE 2010-1	585
EMPRUNT OBLIGATAIRE STB 2008-1 B	625
EMPRUNT OBLIGATAIRE EO NATIONAL 2014 10 ANS	9 459
EMPRUNT OBLIGATAIRE EO NATIONAL 2014 7 ANS	15 721
EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2015-1 TF	800
EO HL SUBORDONNE 2015-01 7 ANS Avec deux ans de grâce TF	1 200
EO BTE 2010 CA TF	400
EMPRUNT OBLIGATAIRE TLG 2015-1	400
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2013 CATEGORIE B TF	200
EMPRUNT OBLIGATAIRE BH 2015 CATEGORIE B TF	300
EMPRUNT OBLIGATAIRE HANNIBAL LEASE 2015 -2 CB TF	3 240
EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2016-1 CB TF	2 400
EMPRUNT OBLIGATAIRE UNIFACTOR 2015 CB TV	344
EMPRUNT OBLIGATAIRE UNIFACTOR 2015 CA TF	96
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2016/1 TF	900
EMPRUNT OBLIGATAIRE BH 2016/1 B-TF	2 400
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2016/1 C-TF	1 380
EMPRUNT OBLIGATAIRE MEUBLATEX 2015	2 160
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATTIJARI BANK SUBORDONNE 2016-1	1 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE HANNIBAL LEASE SUBORDONNE 2016-2 CAT B F	1 520
EMPRUNT OBLIGATAIRE HANNIBAL LEASE SUBORDONNE 2016-2 CAT A F	600
EMPRUNT OBLIGATAIRE BNA 2016 CAT A F	4 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2016-2 CAT A F	600
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTE 2016 CAT A F	1 680
EMPRUNT OBLIGATAIRE HANIBAL LEASE 2017-1 CAT A F	800
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2017-1 CAT A F	800
EMPRUNT OBLIGATAIRE BH 2017 CAT A F	2 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE Tunisie Leasing 2017-1 CAT B F	2 960
EMPRUNT OBLIGATAIRE STB Subordonné 2017-1	2 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTL 2017-1	400
EMPRUNT OBLIGATAIRE T L 2017-1 CAT AF	400
EMPRUNT OBLIGATAIRE ENDA TAMWEEL 2017 CAT A F	600
EMPRUNT OBLIGATAIRE BNA 2017-2 CAT A F	3 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE ABC TUNISIE 2018-1 A TV	5 360
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2017-1	2 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATB 2007/1	1 575
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2017-1	600
EMPRUNT OBLIGATAIREATTIJARI LEASING 2016C	1 200
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2017-2	300
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATTIJARI LEASING 2017-1	1 005
EMPRUNT OBLIGATAIRE UIB 2009/1C	3 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE ADVANS CAT A	1 450
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2018-1 CB TV	1 002
EMPRUNT OBLIGATAIRE TLG 2018-1 CA TV	720
EMPRUNT OBLIGATAIRE UNIFACTOR 2018 CB TV	680
EMPRUNT OBLIGATAIRE TAYSIR MICROFINANCE 2019	2 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE HL 2017-1 CAT B	1 280
EMPRUNT OBLIGATAIREHL 2017-3 CAT A TF	300
EMPRUNT OBLIGATAIREHL AIL 2015-1 CAT B TF	120
EMPRUNT OBLIGATAIREHL ATL 2015- CAT C TF	300
EMPRUNT OBLIGATAIREHLCIL 2015-2 TF	80
EMPRUNT OBLIGATAIREHL Attijari Leasing 2015-2 CA TF	80
EMPRUNT OBLIGATAIRE HANNIBAL LEASE 2017-2 CB TF	750
EMPRUNT OBLIGATAIRE HL 2018/2 CAT A TV	400
Total	100 382

4.6.11. Emprunts obligataires garantis par AMEN BANK

Intitulé de l'emprunt	Montant initial avalisé	Montant avalisé au 30/06/2020	Montant avalisé au 30/06/2019	Montant avalisé au 31-12-2019	Dernière échéance
Meublatex industries 2015 (en mDT)	4 000	3 200	3 200	3 200	30 juin 2023

4.6.12. Principaux indicateurs

En mDT

Indicateurs de Gestion	30/06/2020	30/06/2019	2019
Dépôts de clientèle	5 703 385	5 492 292	5 559 635
Créances sur la clientèle	5 849 074	5 764 161	5 727 900
Capitaux propres avant résultat	1 014 514	869 364	869 383
Capitaux propres après résultat	1 053 454	937 667	1 014 548
Capital social	132 405	132 405	132 405
Total bilan	8 805 266	8 739 587	8 951 913
PNB	185 910	198 847	404 702
Commissions nettes	47 542	49 636	98 434
Frais de personnel	55 837	52 919	109 669
Charges générales d'exploitation	19 754	19 179	40 158
Dotations aux amortissements	4 458	4 319	9 048
Frais généraux (Frais de personnel+Charges d'exploitation+dotation aux amortissements)	80 049	76 417	158 875
Total engagements	8 825 200	8 495 054	8 538 544
Total provisions et agios réservés	849 994	821 440	781 658
Créances classées (2, 3 et 4)	1 300 481	1 308 147	1 230 063
Résultat d'exploitation	54 202	74 834	160 690
Résultat net	38 940	68 303	145 165
Nombre d'actions	26 481 000	26 481 000	26 481 000
Ratios de structure			
Capitaux propres après résultat / Total Bilan	11,96%	10,73%	11,33%
Créances sur la clientèle / Total Bilan	66,43%	65,95%	63,99%
Dépôts de la clientèle / Total Bilan	64,77%	62,84%	62,11%
Dépôts de la clientèle / Créances sur la clientèle	97,51%	95,28%	97,06%
Ratios de productivité			
Frais généraux / PNB	43,06%	38,43%	39,26%
Commissions nettes / Frais de personnel	85,14%	93,80%	89,76%
Frais de personnel / PNB	30,03%	26,61%	27,10%
Ratios de rentabilité			
ROE : Bénéfice Net / Capitaux propres avant résultat	3,84%	7,86%	16,70%
ROA : Bénéfice Net / Total Actif	0,44%	0,78%	1,62%
Bénéfice net / PNB	20,95%	34,35%	35,87%
PNB / Total Bilan	2,11%	2,28%	4,52%
Commissions nettes / PNB	25,57%	24,96%	24,32%
Ratios Réglementaires			
Ratio de solvabilité	15,49%	15,01%	15,01%
Ratio Tier I	12,07%	10,97%	11,41%
Ratio de liquidité	141,60%	123,43%	152,60%
Ratio Crédits / Dépôts	111,06%	124,91%	118,49%
Taux de couverture des créances classées	65,36%	62,79%	63,55%
Taux de créances classées	14,74%	15,40%	14,41%

Les indicateurs boursiers de la valeur AMEN BANK

	27/10/2020	2019	2018	2017
Bénéfice par action (en DT)		5,482	4,530	4,302
Dividende par action (en DT)		0	1,350	1,250
Taux de dividende en % de la valeur nominale		0,00%	27 %	25%
Nombre d'actions	26 481 000	26 481 000	26 481 000	26 481 000
Cours le plus haut (en DT)	30,37	29,34	32,00	27,10
Cours le plus bas (en DT)	23,70	23,30	23,00	21,05
Cours de fin de période	24,49	29,19	27,80	24,35
Capitalisation fin de période (en mDT)	648 519,69	772 980,39	736 171,80	644 812,35
Dividende yield (Dividende / cours)	0,00%	0,00%	4,86%	5,13%
Payout (pourcentage du bénéfice distribué)		0,00%	29,80%	29,06%
PER (cours / bénéfice par action)	4,47	5,32	6,14	5,66
Price to Book Value (capitalisation boursière / capitaux propres)	0,62	0,76	0,81	0,79

Evolution du cours de l'action AMEN BANK durant les trois derniers exercices



CHAPITRE-5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1. Membres du Conseil de Surveillance et du Directoire :

5.1.1. Membres du Conseil de Surveillance :

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Mr Rached FOURATI	Lui-même	Président ⁽⁴⁾	2018-2020 ⁽¹⁾	Tunis
PGI. SA	Mme Selma BABBOU	Vice-présidente membre	2018-2020 ⁽¹⁾	Tunis
COMAR. S.A	Mr Hakim BEN YEDDER	Membre	2018-2020 ⁽¹⁾	Tunis
PARENIN S.A	Mr Mohamed Anouar BEN AMMAR	Membre	2018-2020 ⁽¹⁾	Tunis
La société LE PNEU	Mr Zakaria BELKHODJA	Membre	2018-2020 ⁽¹⁾	Tunis
Ekuity Capital	Mr Mohamed EL NAAMA	Membre	2018-2020 ⁽²⁾	Tunis
Nébil Ben YEDDER	Lui-même	Membre	2018-2020 ⁽¹⁾	Tunis
Slaheddine LAADJIMI	Lui-même	Membre	2018-2020 ⁽¹⁾	Tunis
Mr Ahmed BOUZGUENDA ⁽³⁾	Lui-même	Membre (représentant les petits porteurs)	2018-2020 ⁽²⁾	Tunis
Mr Rachid TMAR ⁽⁴⁾	Lui-même	Membre indépendant	2018-2020 ⁽²⁾	Tunis
Mr Abdelkader BOUDRIGA	Lui-même	Membre indépendant	2018-2020 ⁽²⁾	Tunis

⁽¹⁾ Mandats renouvelés par l'AGO du 27/04/2018

⁽²⁾ Membres nommés par l'AGO du 27/04/2018

⁽³⁾ Mr Ahmed BOUZGUENDA en tant que membre représentant des petits porteurs au sein du Conseil de Surveillance d'AMEN BANK ne détient pas une participation directe ou indirecte dans le capital d'Amen Bank. Cette situation est non conforme aux dispositions de l'article 237 du Code des Sociétés Commerciales qui stipule que « Chaque membre du conseil de surveillance doit être propriétaire d'un nombre déterminé d'actions de la société, fixé par les statuts. » et de l'article 18 des statuts de la banque qui exige de chaque membre du Conseil de Surveillance d'être propriétaire de dix actions pendant toute la durée de sa fonction. Conformément aux dispositions de l'article 237 du Code de Sociétés Commerciales Alinéa 2, Mr Ahmed BOUZGUENDA est réputé démissionnaire d'office dans la mesure où sa situation n'a pas été régularisée dans le délai de 3 mois à partir de sa nomination.

⁽⁴⁾ Mr Rachid TMAR en tant que membre indépendant du Conseil de Surveillance détient 10 actions dans le capital de la banque, ce qui est en contradiction avec les dispositions de l'article 239 bis du Code des Sociétés Commerciales tel qu'ajouté par la loi 19/47 du 29/05/2019 qui stipule dans son alinéa 2 que « les deux membres indépendants ne peuvent être actionnaires dans la société ».

5.1.2. Fonction des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire dans la Banque :

Membre	Fonction au sein de la banque	Mandat/Date D'entrée en fonction	Adresse
Mr Rached FOURATI	Président du Conseil de Surveillance	2018-2020*	Tunis
Mr Ahmed EL KARM***	Président du directoire	2018-2020*	Tunis
Mr Karim BEN YEDDER**	Directeur Général, Membre du Directoire	2018-2020*	Tunis
Mr Mehrez RIAHI	Membre du Directoire	2018-2020*	Tunis
Mr Néji GHANDRI****	Directeur Général, Membre du Directoire	2018-2020*	Tunis

* Mandats renouvelés par le Conseil de Surveillance du 27/04/2018

** Nommé en tant que Directeur Général par le Conseil de Surveillance du 27/04/2018.

*** Nommé en tant que Président du Directoire par le Conseil de Surveillance du 27/04/2018.

**** Nommé en tant que Directeur Général par le Conseil de Surveillance du 27/08/2020.

Il est à signaler que :

- Monsieur Rachid TMAR (président), Madame Selma BABBOU et Monsieur Zakaria BELKHODJA sont membres du Comité Permanent d'Audit Interne.
- Monsieur Abdelkader BOUDRIGA (président), Monsieur Hakim BEN YEDDER et Mohamed Anouar BEN AMMAR sont membres du Comité supérieur des risques.
- Monsieur Rachid BEN YEDDER (président), Monsieur Rached FOURATI, Monsieur Nébil BEN YEDDER et Madame Selma BABBOU, sont membres du comité de rémunération.
- Les autres membres du Conseil de Surveillance et du Directoire n'ont pas de fonction dans la Banque.

5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la Banque au cours des trois dernières années par les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire :

Membres	Activités exercées en dehors de la banque
Mr Rached FOURATI	- Néant.
Mme Selma BABBOU	- DGA de la société PGI Holding. - PDG de la société HEAVY. - Membre représentant PGI holding et SICOF.
Mr Nébil BEN YEDDER	- PDG de CAFES BONDIN, CAFES BEN YEDDER et de la SICOF.
Mr Slaheddine LADJIMI	- Néant.
Mr Hakim BEN YEDDER	- Directeur général de la COMAR.
Mr Mohamed Al Naama	- Directeur général de l'Equity Capital. - PDG de Montazah Tabarka et CTKD SICAR.
Mr Anouar BEN AMMAR	- DGA de la société PARENIN
Mr Zakaria BELKHOJA	- Responsable des investissements du groupe MENINX HOLDING.
Mr Abdelkader BOUDRIGA	- Professeur universitaire.
Mr Rachid TMAR	- Néant.
Mr Ahmed BOUZGANDA	- Gérant de la société TRIANON de promotion immobilière.
Mr Ahmed EL KARM	- Néant
Mr Karim BEN YEDDER	- DGA de la PGI
Mr Mehrez RIAHI	- Néant
Mr Néji GHANDRI	- Néant

5.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

Membres	Activités exercées en dehors de la banque
Mr Rached FOURATI	- Président du Conseil d'administration de la société FIDAL TUNISIE.
Mme Selma BABBOU	- Administrateur AFC. - Membre représentant PGI holding et SICOF.
Mr Nébil BEN YEDDER	- PDG de CAFES BONDIN, CAFES BEN YEDDER et de la SICOF. - Président du conseil d'administration du CAFES BONDIN côte d'ivoire. - Président du Conseil d'Administration de la société PARENIN. - Administrateur au sein : COMAR, Dar Zarrouk, GFCO, KAWARIS, La GENERALE ALIMENTAIRE, PGI HOLDING.
Mr Slaheddine LADJIMI	- Président du Conseil d'administration des sociétés ODDO TUNISIE, Assurances COMAR, Assurances HAYETT, AMEN SANTE, ENDA TAMWEEL. - Administrateur et président du comité d'audit au sein de la société DELICE DANONE.
Mr Hakim BEN YEDDER	- Administrateur au sein de la COMAR. - Administrateur au sein des sociétés : La GENERALE ALIMENTAIRE, PGI HOLDING, SICOF, GFCO, PARENIN, CAFES BEN YEDDER.
Mr Mohamed Al Naama	- PDG de Montazah Tabarka et CTKD SICAR. - Président du conseil d'administration de la société SOGES et de la société STKE.
Mr Anouar BEN AMMAR	- Administrateur au sein : PARETEC, SINEW, - Administrateur représentant de la société PARENIN dans les sociétés SICAR AMEN, ENNAKL, Meditrac International, ALTRACTORS (Algérie).
Mr Zakaria BELKHOJA	- Néant
Mr Abdelkader BOUDRIGA	- Néant
Mr Rachid TMAR	- Administrateur indépendant et président du comité d'audit au sein d'AMANA TAKAFUL.
Mr Ahmed BOUZGANDA	- Administrateur au sein : PGH, PBTP, COTIM. - Président du Conseil d'Administration de SGTm
Mr Ahmed EL KARM	- MLA (Président du Conseil de Surveillance) - AMEN PROJECT (administrateur) - AMEN CAPITAL (Président du Conseil d'Administration) - SICAR AMEN (Président du Conseil d'Administration)
Mr Karim BEN YEDDER	- PGI (administrateur) - SICOF (administrateur) - COMAR (administrateur) - PARENIN (administrateur)
Mr Mehrez RIAHI	- TUNISIE LEASING (administrateur) - SICAR AMEN (administrateur) - AMEN CAPITAL (administrateur)
Mr Néji GHANDRI	- TUNISYS (administrateur) - AMEN SYSTEME (administrateur)

5.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil de Surveillance dans la société qu'ils représentent :

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
PGI. SA	Mme Selma BABBOU	DGA de la société
COMAR. S.A	Mr Hakim BEN YEDDER	DGA de la société
PARENIN S.A	Mr Mohamed Anouar BEN AMMAR	DGA de la société
La société LE PNEU	Mr Zakaria BELKHOJA	Directeur des Investissements
Ekuity Capital	Mr Mohamed EL NAAMA	Directeur général de l'Equity Capital

5.2. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE AU 31-12-2019 :

5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2019 :

- ✦ Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :
 - La rémunération du Président du Conseil de Surveillance a été fixée par décision du Comité de Rémunération en date du 30 juillet 2012.
 - Les membres du Conseil de Surveillance, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du comité des risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil de Surveillance et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
 - L'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2020 a fixé le montant des jetons de présence au titre de l'année 2019, à deux cent vingt mDT (220.000 dinars).
 - L'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2020 a fixé la rémunération en jetons de présence des membres des différents comités au titre de l'année 2019, à un montant global de cent mDT (100.000 dinars).
 - La rémunération et avantages accordés aux membres du Directoire sont fixés par décision du Comité de Rémunération. Ces rémunérations et avantages sont composés d'un salaire annuel fixe, d'une prime de bilan complémentaire, d'une gratification de fin d'année, d'une prime d'intéressement indexée sur le résultat net de l'exercice et des jetons de présence reçus des filiales.
 - Le Président du Conseil de Surveillance bénéficie d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais y afférents.
 - Les membres du Directoire bénéficient chacun d'une voiture de fonction et d'une voiture de service avec prise en charge des frais y afférents.
- ✦ Les obligations et engagements d'Amen Bank envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit (en TND) :
 - Pour les membres du Conseil de Surveillance :

	Président du Conseil de Surveillance		Membres du Conseil de Surveillance et des différents comités	
	Charge 2019	Passif au 31/12/2019	Charge 2019	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	288 333	-	320 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paielements en actions				
TOTAL	288 333	-	320 000	-

- Pour les membres du Directoire :

	Président du Directoire			Membres du Directoire		
	Charge brute 2019	Charges sociales 2019	Passif au 31/12/2019	Charge Brute 2019	Charges sociales 2019	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	949 583	214 626	1 024 277	2 362 923	538 108	2 426 802
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paielements en actions						
TOTAL	949 583	214 626	1 024 277	2 362 923	538 108	2 426 802

5.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31-12-2019 :

NOM OU RAISON SOCIALE	C.T.	M.L.T.	EPS *	Total
1- Actionnaires détenant directement 5 % du capital de la banque.	64 521	43 301	38 073	145 895
COMAR SA	1	0	610	611
PGI.SA	0	0	20	20
PARENIN	64 462	32 288	37 412	134 162
EQUITY CAPITAL	0	0	0	0
HORCHANI FINANCE	0	9 000	0	9 000
Famille BEN YEDDER	58	2 014	31	2 102
3- Président du Directoire M. Ahmed EL KARM	0	0	0	0
4- Président du conseil de surveillance M. Rached FOURATI	0	0	21	21
5- les membres du Directoire	18	1 248	47	1 313
M. Ahmed EL KARM	0	0	0	0
M. Karim BEN YEDDER	0	0	19	20
M. Mehrez Riahi	17	936	15	968
M. Néji Ghandri	0	312	13	326
6- les membres du conseil de surveillance	64 466	32 405	38 124	134 995
M. Rached FOURATI	0	0	21	21
Mme Selma Babbou	0	118	11	128
M. Nébil BEN YEDDER	3	0	2	5
M TMAR RACHID	0	0	15	15
PGI.SA	0	0	20	20
COMAR SA	1	0	610	611
PARENIN	64 462	32 288	37 412	134 162
Société le PNEU (Groupe Béchir TAMARZISTE)	0	0	34	34
EQUITY CAPITAL	0	0	0	0
M. Slaheddine Laajimi	0	0	0	0
M. Abdelkader Boudrigua	0	0	0	0
M. Ahmed Bouzguenda	0	0	0	0

* Engagement par signature

5.3. CONTROLE :

Commissaires Aux Comptes	Adresse	Mandat
Cabinet FMBZ – KPMG Tunisie Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie Représentée par Mr Moncef BOUSANNOUGA ZAMMOURI	6, Rue du Riyal, Immeuble KPMG, Les Berges du Lac 1053 Tunis Tunisie Tel: 71 194 344 Fax: 71 194 320	2019-2021*
B.D.O TUNISIE, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr Adnène ZGHIDI.	Ennour Building 3ème étage –Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis. Tel: 71 754 903 Fax: 71 753 153	2018-2020**

* Mandat renouvelé par l'AGO du 26/04/2019

** Nommé par l'AGO du 27/04/2018 en remplacement du cabinet FINOR

5.4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL :

Le total des concours accordés aux membres des organes d'administration et de direction s'est établi à 145,9 MDT au 31 décembre 2019 (107,82 MDT de crédit et 38,08 MDT d'engagements par signature).

"Amen Bank" a réalisé avec la société "PGI Holding" qui détient 22,18% du capital de la banque, les conventions et opérations suivantes :

- ✓ "PGI Holding" fournit des moyens matériels, humains et informatiques dans le but d'assister la banque dans le domaine du développement, le domaine informatique et en matière juridique.

En contrepartie de ces services, "PGI Holding" perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la banque avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Au 19 janvier 2016, cette convention a fait l'objet d'un avenant ramenant le plafond à 160 KDT hors taxes.

Le montant des frais supportés par la banque au titre de l'exercice 2019, s'élève à 160 KDT (HT).

- ✓ "Amen Bank" loue auprès de la société "PGI Holding" une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au n°150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice 2019 s'élève à 149 KDT (HT).

"Amen Bank" a réalisé avec la société "COMAR" qui détient 30,65% du capital de la banque, les conventions et opérations suivantes :

- ✓ Des contrats de location en vertu desquels "COMAR" occupe trois locaux, propriétés de "Amen Bank". Les revenus de loyers de ces immeubles au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 15 KDT (HT).
- ✓ Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :
 - Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2019 s'élève à 1 171 KDT ;
 - Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit du personnel de la banque. Le montant global des cotisations versées à la "COMAR" au titre de l'exercice 2019, s'élève à 3 141 KDT (HT).

CHAPITRE- 6: RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Evolution récente et orientation stratégique

6.1.1. Évolution récente :

Au 30 septembre 2020, l'AMEN BANK a réalisé un chiffre d'affaires de 632 813 mDT contre 674 230 mDT durant la même période de 2019, soit une baisse de 6,14%. Parallèlement, les charges d'exploitation bancaires ont suivi dans le même sens (-7,95% à 346 760 mDT). Le PNB s'est ainsi inscrit en baisse de 3,85% à 286 053 mDT.

Les principaux indicateurs d'activité d'AMEN BANK relatifs au 3ème trimestre 2020 se résument comme suit :

En mDT	Cumul à la fin du 3ème trimestre		31/12/2019	Variation 3 T 2020/2019
	2020	2019		
Produits d'exploitation bancaires	632 813	674 230	908 101	(6,14%)
Charges d'exploitation bancaires	346 760	376 713	503 399	(7,95%)
Produit net bancaire	286 053	297 517	404 702	(3,85%)
Encours des créances à la clientèle	5 859 008	5 788 963	5 727 900	1,21%
Encours des dépôts et avoirs de la clientèle	5 761 910	5 629 567	5 559 635	2,35%
Emprunts et Ressources Spéciales	866 071	795 715	875 676	8,84%

6.1.2. Stratégie de développement et orientations stratégiques :

Amen Bank a défini, dans le cadre de son projet stratégique de transformation, une feuille de route pour rééquilibrer l'activité commerciale entre le Corporate et le Retail et diversifier les revenus à travers l'élargissement de l'offre de la Banque Digitale, l'enrichissement des produits de la Bancassurance, le développement des activités Banque d'Affaires et Banque de Détail et le lancement d'une branche de Finance Islamique et d'une branche de Private Banking, tout en suivant des pratiques de gestion saine et prudente et ce, par le renforcement du système de maîtrise des risques.

La segmentation de la clientèle entre Corporate et Retail et l'identification des sous-segments homogènes a constitué l'un des principaux axes du programme de transformation et ce, afin de cerner au mieux les potentialités de la clientèle dans une optique d'efficacité commerciale.

Les objectifs stratégiques de la spécialisation visent pour la clientèle Corporate, de développer le conseil et l'expertise Corporate à travers la mise en portefeuille des clients par segment et par chargé d'affaires, la création de métiers d'expertises (financement, juridique, opérations internationales et placements) et la mise en place de trois parcours clients dédiés à savoir un espace transactionnel, un espace Conseil et un espace Expertise.

Pour le segment Retail, l'objectif est la conquête de cette clientèle, la transformation du temps transactionnel en temps commercial à travers la création des métiers de chargés clientèle particuliers, chargés clientèle professionnels et TPME.

Les métiers créés, aussi bien pour le Retail que pour le Corporate, ont été dotés des outils nécessaires au pilotage de la performance commerciale et de l'appréciation des risques.

Les tâches agences ne nécessitant pas d'interaction avec le client ont été centralisées au centre des services partagés (CSP) qui permet de prendre en charge les opérations back office des Points de Vente (Retail) et des Centres d'Affaires (Corporate).

Cette mutualisation vise l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, l'industrialisation des processus afin d'allouer le temps à la performance commerciale et l'optimisation des processus qui se poursuit dans une optique de digitalisation et omnicanal ainsi que pour une meilleure maîtrise des risques opérationnels.

Pour ce faire, un nouvel organigramme a été mis en place visant de renforcer les trois lignes de défense et permettant une résilience face aux nouveaux risques identifiés.

En effet, un pôle de gestion des risques a été structuré et doté des ressources nécessaires ayant élaboré une nouvelle politique de gestion du risque de crédit basée sur un système de scoring et de grille de notation interne, et revu les dispositifs de recouvrement et les autorisations exceptionnelles de dépassement.

Les travaux de la transformation englobent également le renforcement du pilotage de la performance et la mesure de la qualité de service par l'enrichissement des KPI's (Key Performance Indicator) et des tableaux de bord.

6.2. Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2020-2024 par rapport aux informations prévisionnelles 2016-2020

6.2.1. Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2019 par rapport aux prévisions du BP figurant dans le document de référence « AMEN BANK 2016 »

En mDT	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Ecart	Taux de réalisation	Commentaires
Dépôts de clientèle	6 250 250	5 559 635	(690 615)	89,0%	Politique de désengagement des ressources les plus chères à savoir les dépôts à terme
Créances sur clientèle	7 349 492	5 727 900	(1 621 592)	77,9%	* La rationalisation de l'appareil d'octroi de crédit et la sélection rigoureuse de financements * Impact du Ratio LTD instauré à fin 2018
Emprunts et ressources spéciales	1 077 973	875 676	(202 297)	81,2%	Les émissions des emprunts obligataires prévues pour 2018 et 2019 (au niveau de l'ancien BP) n'ont pas été réalisées.
Portefeuille titres commercial	1 296 434	257 741	(1 038 693)	19,9%	Revue de la politique de réinvestissement en BTA
Portefeuille d'investissement	833 322	1 536 997	703 675	184,4%	
Valeurs immobilisées	126 234	188 436	62 202	149,3%	* Acquisition d'un terrain pour le nouveau siège * La modernisation des points de vente par leur mise à niveau en termes d'aménagement, d'organisation et d'infrastructure technique et technologique.
Marge nette d'intérêts	189 137	154 917	(34 220)	81,9%	C'est la résultante des évolutions constatées
Commissions nettes	83 455	98 434	14 979	117,9%	Réalisations supérieures aux prévisions : Diversification des produits
PNB	404 703	404 702	(1)	100,0%	Réalisations conformes aux prévisions
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	85 000	86 064	1 064	101,3%	Réalisations en ligne avec les prévisions
Frais de personnel	116 192	109 669	(6 523)	94,4%	Evolution 2019-2018 réalisée de 7% contre une prévision de 12%
Charges générales d'exploitation	28 237	40 158	11 921	142,2%	Augmentation justifiée par la cotisation au Fonds de garantie des dépôts bancaires.
Résultat Net	156 020	145 165	(10 855)	93,0%	Impact de la cotisation au Fonds de garantie des dépôts bancaires.

6.2.2. Analyse des modifications opérées au niveau des prévisions 2020 – 2024 par rapport aux informations prévisionnelles 2016-2020 publiées au niveau du document de référence « AMEN BANK 2016 »

Dépôts et avoirs de la clientèle

	2020		Ecart	Commentaires
en mDT	Ancien Business Plan	Nouveau Business Plan		
Dépôts et avoirs de la clientèle	6 656 740	5 517 601	(1 139 139)	Cet écart provient essentiellement des dépôts à terme. En effet suite à la hausse du coût des DAT la banque a été amenée à réviser ses projections par rapport à cette catégorie de dépôts.

Emprunts et Ressources spéciales

	2020		Ecart	Commentaires
en mDT	Ancien Business Plan	Nouveau Business Plan		
Emprunts et Ressources spéciales	1 111 534	893 885	(217 649)	Les émissions des emprunts obligataires prévues pour 2018 et 2019 (au niveau de l'ancien BP) n'ont pas été réalisées.

Créances sur clientèle

	2020		Ecart	Commentaires
en mDT	Ancien Business Plan	Nouveau Business Plan		
Créances sur clientèle	7 925 934	6 155 156	(1 770 778)	Conséquence des écarts constatés au niveau des dépôts et avoirs de la clientèle/des emprunts et ressources spéciales et du nouveau Ratio LTD instauré par la BCT fin 2018.

Portefeuille titres

	2020		Ecart	Commentaires
en mDT	Ancien Business Plan	Nouveau Business Plan		
Portefeuille titres commercial	1 357 824	255 309	(1 102 515)	L'écart est dû principalement à la révision de la politique de la banque en matière de réinvestissement en BTA
Portefeuille d'investissement	853 630	1 758 147	904 517	
Portefeuille titres	2 211 454	2 013 456	(197 998)	

Capitaux propres

	2020		Ecart	Commentaires
en mDT	Ancien Business Plan	Nouveau Business Plan		
Total Capitaux propres	1 179 106	1 108 234	(70 872)	Cet écart est dû essentiellement à la révision du résultat de l'exercice 2020 (exercice impacté par le COVID) compensée par la non-distribution des dividendes

Produit Net Bancaire (« PNB »)

en mDT	2020		Ecart	Commentaires
	Ancien Business Plan	Nouveau Business Plan		
Marge nette d'intérêts	211 771	158 155	(53 616)	C'est la résultante des évolutions constatées Ajustement par les réalisations : la marge réalisée en 2019 s'élève à 98 MDT En ligne avec les prévisions
Commissions nettes	88 979	97 527	8 548	
Revenus du portefeuille titres	148 321	148 284	(37)	
PNB	449 070	403 966	(45 104)	

Charges opératoires

en mDT	2020		Ecart	Commentaires
	Ancien Business Plan	Nouveau Business Plan		
Frais de personnel	130 135	120 636	(9 499)	Cet écart est expliqué par des réalisations 2019-2016 différentes des prévisions (Taux d'évolution réalisé de 10% contre des prévisions de 12% puisqu'il n'y a pas eu d'augmentation sectorielle en 2019). Les charges générales d'exploitation incluent désormais la contribution au Fonds de garantie des dépôts bancaires Cet écart est dû à la résorption des charges qui entrent dans le cadre du projet NEXT
Charges générales d'exploitation	31 625	42 506	10 881	
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	8 383	10 438	2 055	
Charges opératoires	170 143	173 580	3 437	

Résultat Net

en mDT	2020		Ecart	Commentaires
	Ancien Business Plan	Nouveau Business Plan		
Résultat Net	180 316	93 711	(86 605)	Révision des prévisions : exercice impacté par le COVID

6.3. Analyse des performances réalisées au 30/09/2020 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2020

La confrontation des réalisations au 30/09/2020 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2020 telles que publiées au niveau du présent document de référence fait ressortir les taux de réalisation suivants :

En mDT	Indicateurs d'activité au 30/09/2020	Prévisions année 2020	Taux de réalisation
Produits d'exploitation bancaire	632 813	924 446	68,45%
Intérêts et revenus assimilés	449 639	663 920	67,72%
Commissions en produits	81 200	112 241	72,34%
Revenus du portefeuille-titres commercial et investissement	101 974	148 283	68,77%
Charges d'exploitation bancaire	346 760	520 480	66,62%
Intérêts encourus	339 701	505 766	67,17%
Commissions encourues	7 059	14 714	47,97%
Produit Net Bancaire	286 053	403 966	70,81%
Autres produits d'exploitation	792	1 490	53,15%
Charges opératoires*	124 955	173 580	71,99%
Charges du personnel	88 294	120 636	73,19%
Charges générales d'exploitation	29 937	42 506	70,43%
Structure du portefeuille	2 034 063	2 013 456	101,02%
Portefeuille-titres commercial	277 971	255 309	108,88%
Portefeuille-titres d'investissement	1 756 092	1 758 147	99,88%
Encours des créances à la clientèle	5 859 008	6 155 156	95,19%
Encours des dépôts et avoirs de la clientèle	5 761 910	5 517 601	104,43%
Dépôts à vue	1 724 210	1 620 550	106,40%
Dépôts d'épargne	1 727 163	1 560 000	110,72%
Emprunts et ressources spéciales	866 071	893 885	96,89%
Capitaux propres**	1 014 444	1 014 523	99,99%

* Les charges opératoires ne tiennent pas compte des dotations aux provisions

** Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période

On constate que les principaux indicateurs d'activité réalisés au 30/09/2020 sont en phase avec les prévisions fin 2020 telles que prévues au niveau du Business Plan 2020-2024.

La banque s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.
L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.
La banque s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.4. Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir de l'AMEN BANK pour la période 2020 - 2024 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2019 audités et certifiés.

Les prévisions de la banque et les hypothèses sous-jacentes de la période 2020 - 2024 ont été approuvées par le Conseil du Surveilance du 05/11/2020.

6.4.1. Les hypothèses de prévision retenues

Le plan prévisionnel est construit sur la base d'un ensemble d'hypothèses en rapport avec le contexte général du marché mais aussi en tenant compte des besoins et de la stratégie de la banque.

Rubrique	Hypothèse retenue
LES EMPLOIS	
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT passeront de 788 MDT à fin 2019 à 339 MDT à fin 2024.
Créances sur les établissements bancaires et financiers	Le taux de croissance annuel moyen pour les établissements bancaires et financiers sera de 6,9%. Pour le poste créances sur la clientèle le taux de croissance annuel moyen sera de 8,8% pour la période 2020-2024. Cette période sera marquée par : - Une évolution moyenne de 5,3% entre 2019 et 2021 reflétant l'effet du report des échéances en 2020 et la reprise de la cadence habituelle des recouvrements des créances à partir de 2021 ; - Une évolution progressive pour le reste de la période traduisant l'effet de la mise en place du plan de transformation stratégique, permettant ainsi de réaliser une évolution de 8,1% en 2022, 11,1 % en 2023 et 14,3% en 2024. Cette évolution tient compte d'un stock de créances à céder et/ou à radier pour 400 MDT pendant les 4 dernières années du Business Plan. Au cours de la période du Business Plan, la banque maintiendra une adéquation entre les emplois et les ressources à travers le respect des exigences règlementaires relatives au Ratio « Crédits/Dépôts ».
Créances sur la clientèle	
Les provisions & Agios Réservés sur créances classées	- Une dotation nette d'agios réservés de 65MD sera affectée à l'année 2020, année impactée par le COVID-19. Ensuite une réduction annuelle de 5 MDT est prévue pour les années suivantes pour atteindre une enveloppe de 45 MDT pour l'année 2024 ; - Les provisions en couverture du risque de crédit seront constituées d'une dotation nette de 112,5 MDT pour l'exercice 2020 et de 122,5 MDT pour le reste de la période. Cette enveloppe supplémentaire de 40 MDT sur les 4 dernières années a été anticipée en prévision de l'impact du COVID-19 et de l'entrée en application des règles de provisionnement édictées par les normes IFRS et ce à partir de l'année 2021 ; - Le ratio de couverture par les provisions et les agios atteindra 77,8% en 2024 ; - Le taux des créances classées sera de 12,01% en 2024.

Le portefeuille titres commercial	Durant 2020 -2024 : Réinvestissement des tombées du portefeuille BTA ; Un amortissement du stock des emprunts obligataires souscrits qui passera de 155,8 MDT à 12,6 MDT entre 2020 et 2024 ; Le taux de croissance annuel moyen des titres de placements à revenus variables sera de 8,6%.
Le portefeuille titres d'investissement	Durant 2020 -2024 : Réinvestissement des tombées du portefeuille BTA Le taux d'évolution des fonds gérés est tributaire du résultat de la période. Les titres participatifs passeront de 6,5 MDT à fin 2019 à 7,5 MDT à fin 2024 Le taux de croissance annuel moyen, des parts dans les entreprises associées, liées ainsi que les parts dans les entreprises avec convention de rétrocession, sera d'une moyenne annuelle de 7%. Concernant les titres de participation, la banque compte augmenter son portefeuille d'une moyenne annuelle de 7%.
Les valeurs immobilisées	Le taux de croissance annuel moyen de la période des valeurs immobilisées brutes sera de 11%.
Les autres actifs	Les autres actifs passeront de 211 MDT à fin 2019 à 190 MDT à fin 2024.
LES RESSOURCES	
Dépôts & Avoirs des établissements Bancaires & Financiers	Les dépôts et avoirs des établissements financiers passeront de 233 MDT à fin 2019 à 201 MDT à fin 2024.
Dépôts de la clientèle	Un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 9,9% des dépôts et avoirs de la clientèle afin de collecter 3 354 MDT sur la période 2020-2024 répartie comme suit : - Durant les cinq prochaines années, la banque prévoit de collecter 1 172 MDT des dépôts à vue soit un taux de croissance annuel moyen de 11,2% ; - Quant à l'épargne, une enveloppe additionnelle de 988 MDT est fixée comme objectif pendant la période allant de 2020-2024 soit un taux de croissance annuel moyen de 10,3% ; - Un taux de croissance annuel moyen des placements à terme en dinars de 7% pour la période 2020-2024, soit une enveloppe additionnelle de 827 MDT ; - Un taux de croissance annuel moyen des placements à terme en devise de 10,7% pour la période 2020-2024, soit une enveloppe additionnelle de 188 MDT.
Emprunts obligataires	Une enveloppe totale de 480 MDT sera émise sur la période 2020-2024.
Ressources spéciales	- La mobilisation d'une enveloppe de ressources extérieures de 760 MDT durant les cinq prochaines années. - Les ressources budgétaires augmenteront de 4% chaque année
Autres Passifs	Les autres passifs passeront de 203 MDT à fin 2019 à 155 MDT à fin 2024

LES FONDS PROPRES

Capital et réserves	Aucune augmentation de capital n'est prévue durant la période du Business Plan Le taux de distribution des dividendes sera de 29 % de la valeur nominale pour 2020 et 2021, et de 30% pour 2022, 2023 et 2024

L'EXPLOITATION

Les intérêts et revenus assimilés	- Les intérêts et revenus assimilés sur les opérations avec les établissements bancaires et la BCT augmenteront d'un taux de 1% par an ; - Le rendement moyen sera 9,8% en 2020, 9,5% en 2021, 9,6% en 2022 et 9,7% pour les années 2023 et 2024 ; - Un taux de croissance annuel moyen des autres Intérêts et revenus assimilés de 2,6%.
Les commissions reçues	Le taux de croissance annuel moyen des commissions sera de 13,2% sur la période 2020-2024. Cette évolution sera la résultante du plan de transformation qui permettra de générer de nouvelles commissions suite à la promotion de nouveaux produits, la création de nouveaux métiers ainsi que l'élargissement de la base clientèle
Gain sur portefeuille Titres et des opérations financières	- Les gains sur portefeuille titre de placement passeront de 11,3 MDT à fin 2019 à 8,2 MDT à fin 2024. Cette régression est justifiée par l'amortissement du stock des emprunts obligataires souscrits ; - L'évolution annuelle moyenne des gains sur opérations de change sera de 0,8%.
Revenus du portefeuille d'investissement	Le taux de croissance annuel moyen des revenus sur titres d'investissement sera de 2,9%. Ce taux est justifié par une baisse de l'ordre de 10,5% pour l'année 2021 et ce en prévision de la baisse des revenus des dividendes qui seront impactés par l'effet du COVID-19.
Intérêts encourus et charges assimilées	Le coût des ressources bilanciel prévisionnel sera de 6,3% pour 2020, 5,8% pour 2021, 5,9% pour 2022, 6,0% pour 2023 et 5,9% pour 2024
Commissions encourues	La Banque prévoit un taux de croissance annuel moyen de 10,1 % sur la période 2020-2024.
Produit Net Bancaire	Un taux de croissance annuel moyen sur la période 2020-2024 de 12% est attendu pour le PNB.
Masse salariale	Une augmentation de la masse salariale avec un taux moyen sur la période de 11%.
Frais généraux	Le taux annuel moyen d'évolution des charges générales d'exploitation sera de 8,3%.
Dotations aux amortissements	Le taux de croissance annuel moyen sera 12% et ce compte tenu des investissements prévus.
Dotations aux provisions	- Une dotation nette aux provisions sur créances de 112,5 MDT pour l'exercice 2020 et de 122,5 MDT pour le reste de la période. Cette enveloppe supplémentaire de 40 MDT sur les 4 dernières années a été anticipée en prévision de l'impact du COVID-19 et de l'entrée en application des règles de provisionnement édictées par les normes IFRS et ce à partir de l'année 2021 ;

- Les dotations aux provisions sur autres élément d'actif et pour risques et charges seront de 2 MDT pour 2020 et 2021 et de 3 MDT à compter de 2022.

- Une dotation nette moyenne de 4,8 MDT sur les titres pour couvrir les dépréciations éventuelles des valeurs

Autres produits d'exploitation	Une évolution moyenne des autres produits d'exploitation de 8,9%.
Résultat Net et impôt	Un résultat net de 93,7 MDT en 2020 et qui va atteindre 289,1 MDT à fin 2024, enregistrant un taux de croissance annuel moyen de 14,8% au cours de la période 2020-2024. L'impôt sur les bénéfices a été calculé selon l'optimisation fiscale.

6.4.2. Les emplois de la banque

6.4.2.1. Les créances nettes sur la clientèle

Les crédits sur la clientèle de la Banque augmenteront annuellement d'un taux moyen de 8,8% pour atteindre les 8 725 798 mDT à fin 2024 contre 5 727 899 mDT à fin 2019.

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Comptes débiteurs	1 026 180	1 009 833	1 008 313	1 054 722	1 137 153	1 266 721	4,3%
Crédits sur ressources ordinaires	5 029 713	5 562 657	5 812 248	6 294 071	6 961 541	7 871 932	9,4%
Crédits sur ressources spéciales	556 588	644 748	678 893	743 640	831 385	949 226	11,3%
Engagements bruts (incl. impayés)	6 612 481	7 217 238	7 499 454	8 092 433	8 930 079	10 087 880	8,8%
Provisions	(645 761)	(758 262)	(814 095)	(869 929)	(925 762)	(981 595)	8,7%
Agios réservés	(238 820)	(303 820)	(330 487)	(352 153)	(368 820)	(380 487)	9,8%
Engagements nets	5 727 900	6 155 156	6 354 872	6 870 351	7 635 497	8 725 798	8,8%
<i>Taux de croissance annuel des engagements bruts</i>		9,15%	3,91%	7,91%	10,35%	12,97%	
<i>Taux de croissance annuel des engagements nets</i>		7,46%	3,24%	8,11%	11,14%	14,28%	

6.4.2.2. Le portefeuille titre

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
BTA titres de transaction et de placement	98 330	82 135	82 135	80 535	80 535	80 535	-3,9%
Emprunts & créances rattachées	145 642	155 782	102 453	59 287	29 016	12 554	-38,8%
Titres de placemen à revenus variables	13 769	17 392	15 653	17 218	18 940	20 834	8,6%
Portefeuille-titres commercial	257 741	255 309	200 241	157 041	128 491	113 923	-15,1%
BTA	844 429	930 322	936 458	936 458	936 458	936 458	2,1%
Fonds Gérés	435 172	552 672	582 672	622 672	722 672	842 672	14,1%
Titres Participatifs	6 510	6 705	6 906	7 114	7 327	7 547	3,0%
Parts dans Les Entreprises associées	129 040	138 073	147 738	158 080	169 145	180 985	7,0%
Parts dans Les entreprises Liées	9 020	9 651	10 327	11 050	11 823	12 651	7,0%
Parts dans les Entreprises avec Conventions de Rétrocession	30 363	32 488	34 763	37 196	39 800	42 586	7,0%
Titres de Participation	82 463	88 235	94 412	101 021	108 092	115 659	7,0%
Portefeuille d'investissement	1 536 997	1 758 147	1 813 275	1 873 589	1 995 317	2 138 557	6,8%
Total Portefeuille Titres	1 794 738	2 013 457	2 013 516	2 030 630	2 123 808	2 252 480	4,7%
<i>Taux de croissance</i>		12,19%	0,00%	0,85%	4,59%	6,06%	

6.4.2.3. Les immobilisations

Les immobilisations connaîtront une croissance sur toute la période. Ainsi, le taux de croissance annuel moyen de la période des valeurs immobilisées brutes sera de 11%.

Cette évolution importante des valeurs immobilisées est expliquée essentiellement par les éléments suivants :

- La mise en place du plan de transformation stratégique à travers : la professionnalisation des agences et ouvertures des centres d'affaires, l'acquisition des GAB multifonctions et simples, l'acquisition des outils informatiques, la mise en place de la banque privée et de la banque islamique et la création d'un Data center.
- Les frais d'étude du nouveau siège à engager ;
- La poursuite de la stratégie d'acquisition des biens en recouvrement des créances.

Les investissements sur la période 2020 - 2024 se présentent comme suit :

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Immobilisations incorporelles	1 135	10 794	25 184	35 089			-100,0%
Immobilisations corporelles	26 792	16 625	14 276	20 155	44 384	33 695	4,7%
Total investissements	27 927	27 419	39 459	55 244	44 384	33 695	3,8%

Les immobilisations de la banque connaîtront l'évolution suivante :

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Immobilisations incorporelles	10 719	21 513	46 696	81 785	81 785	81 785	50,1%
Immobilisations corporelles	262 439	279 064	293 340	313 495	357 878	391 573	8,3%
Amortissements	84 341	94 278	107 401	122 688	140 220	155 761	13,1%
Provisions sur immobilisations	382	382	382	382	382	382	0,0%
Valeurs immobilisées	188 436	205 916	232 253	272 209	299 061	317 214	11,0%

6.4.3. Les ressources de la banque

6.4.3.1. Les dépôts et avoirs de la clientèle

En matière de ressources clientèle, la banque table sur un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 9,9%, ce qui portera l'encours des dépôts de 5 559 634 mDT à fin 2019 à 8 913 893 mDT à fin 2024.

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Dépôt à vue	1 550 617	1 620 550	1 831 407	2 062 500	2 371 676	2 841 761	12,9%
En % variation	27,89%	29,37%	30,72%	31,21%	31,24%	31,88%	
		4,51%	13,01%	12,62%	14,99%	19,82%	
Epargne	1 559 075	1 560 000	1 636 658	1 845 360	2 122 193	2 546 652	10,3%
En % variation	28,04%	28,27%	27,45%	27,92%	27,95%	28,57%	
		0,06%	4,91%	12,75%	15,00%	20,00%	
Dépôt à terme	2 330 392	2 237 051	2 353 612	2 546 564	2 928 688	3 345 479	7,5%
En % variation	41,92%	40,54%	39,48%	38,53%	38,57%	37,53%	
		-4,01%	5,21%	8,20%	15,01%	14,23%	
Autres	119 550	100 000	140 000	155 000	170 000	180 000	8,5%
En % variation	2,15%	1,81%	2,35%	2,35%	2,24%	2,02%	
		-16,35%	40,00%	10,71%	9,68%	5,88%	
Total Dépôts de la clientèle	5 559 634	5 517 601	5 961 678	6 609 424	7 592 557	8 913 893	9,9%
variation		-0,76%	8,05%	10,87%	14,87%	17,40%	

6.4.3.2. Les Emprunts et Ressources spéciales

Durant la période 2020-2024, la banque envisage la consolidation de ses ressources par le recours à l'émission d'emprunts obligataires pour une enveloppe totale de 480 MDT et la mobilisation de ressources extérieures pour 760 MDT durant les cinq (5) prochaines années.

Les ressources budgétaires augmenteront de 4% annuellement.

L'encours des emprunts et ressources spéciales passera de 875 676 mDT en 2019 à 1 011 924 mDT en 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 10,0%

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Emprunts Obligataires	225 981	209 330	254 299	293 985	349 749	333 932	8,1%
variation		-7,37%	21,48%	15,61%	18,97%	-4,52%	
Ressources extérieures	625 559	659 453	692 264	711 702	673 130	648 627	0,7%
variation		5,42%	4,98%	2,81%	-5,42%	-3,64%	
Ressources budgétaires	24 136	25 101	26 105	27 150	28 236	29 365	4,0%
variation		4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	
Total Emprunts et Ressources spéciales	875 676	893 885	972 669	1 032 837	1 051 115	1 011 924	2,9%
variation		2,08%	8,81%	6,19%	1,77%	-3,73%	

6.4.3.3. Les capitaux propres

Les capitaux propres seront alimentés par la consolidation des réserves suite à l'affectation des résultats des exercices après déduction des dividendes à distribuer, ce qui portera leur encours au 31/12/2024 à 1 779 036 mDT contre 1 014 548 mDT à fin décembre 2019.

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Capital social	132 405	132 405	132 405	132 405	132 405	132 405	0,0%
variation		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
Réserves et fonds social	615 550	760 715	816 028	906 343	1 044 867	1 236 110	15,0%
variation		23,58%	7,27%	11,07%	15,28%	18,30%	
Prime d'émission	120 979	120 979	120 979	120 979	120 979	120 979	0,0%
variation		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
Autres capitaux propres	423	423	423	423	423	423	0,0%
variation		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
Résultat reporté	26	1	1	1	1	1	-47,9%
variation		-96,15%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
Résultat de l'exercice	145 165	93 711	128 712	178 246	230 964	289 118	14,8%
variation		-35,45%	37,35%	38,48%	29,58%	25,18%	
Total Capitaux Propres	1 014 548	1 108 234	1 198 548	1 338 397	1 529 639	1 779 036	11,9%
variation		9,23%	8,15%	11,67%	14,29%	16,30%	

Le montant des dividendes à distribuer annuellement évoluera comme suit :

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Capital	132 405	132 405	132 405	132 405	132 405	132 405	0,0%
Résultat de l'exercice	145 165	93 711	128 712	178 246	230 964	289 118	14,8%
Dividendes		38 397	38 397	39 722	39 722	39 722	
% de la valeur nominale	0,00%	29,00%	29,00%	30,00%	30,00%	30,00%	
<i>Taux de distribution</i>	<i>0,00%</i>	<i>40,97%</i>	<i>29,83%</i>	<i>22,28%</i>	<i>17,20%</i>	<i>13,74%</i>	

6.4.4. Les résultats d'exploitation

6.4.4.1. Le Produit Net Bancaire (« PNB »)

▪ La marge d'intérêt

La marge d'intérêt atteindra un montant de 362 066 mDT en 2024, soit un taux de croissance annuel moyen de 18,5% durant la période 2020 - 2024.

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Intérêts et revenus assimilés	645 620	663 920	690 247	748 844	828 679	934 228	7,7%
variation		2,83%	3,97%	8,49%	10,66%	12,74%	
Intérêts encourus et charges assimilées	490 703	505 766	479 097	497 187	530 324	572 163	3,1%
variation		3,07%	-5,27%	3,78%	6,66%	7,89%	
Marge d'intérêt	154 917	158 155	211 150	251 657	298 355	362 066	18,5%
variation		2,09%	33,51%	19,18%	18,56%	21,35%	

▪ Commissions nettes

Les commissions nettes enregistreront une augmentation annuelle moyenne de 13,5% pour atteindre 185 673 mDT d'ici 2024.

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Commissions perçues	111 130	112 241	124 341	144 348	173 470	206 207	13,2%
variation		1,00%	10,78%	16,09%	20,17%	18,87%	
Commissions encourues	12 696	14 714	15 218	16 631	18 466	20 534	10,1%
variation		15,90%	3,42%	9,29%	11,03%	11,20%	
Commissions nettes	98 434	97 527	109 124	127 717	155 004	185 673	13,5%
variation		-0,92%	11,89%	17,04%	21,36%	19,79%	

▪ Revenus sur portefeuille

Les gains sur portefeuille titres afficheront une hausse moyenne de 1,7% pour atteindre 164 940 mDT à fin 2024 contre 151 351 mDT en 2019.

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	55 439	46 433	51 637	50 921	54 407	54 228	-0,4%
variation		-16,24%	11,21%	-1,39%	6,85%	-0,33%	
Revenus du portefeuille d'investissement	95 912	101 850	91 164	102 608	106 345	110 712	2,9%
variation		6,19%	-10,49%	12,55%	3,64%	4,11%	
Revenus sur portefeuille	151 351	148 284	142 801	153 530	160 752	164 940	1,7%
variation		-2,03%	-3,70%	7,51%	4,70%	2,61%	

Le PNB devrait ainsi croître de 12,0% sur la période 2020 - 2024.

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Marge d'intérêt	154 917	158 155	211 150	251 657	298 355	362 066	18,5%
variation		2,09%	33,51%	19,18%	18,56%	21,35%	
Commissions nettes	98 434	97 527	109 124	127 717	155 004	185 673	13,5%
variation		-0,92%	11,89%	17,04%	21,36%	19,79%	
Revenus sur portefeuille	151 351	148 284	142 801	153 530	160 752	164 940	1,7%
variation		-2,03%	-3,70%	7,51%	4,70%	2,61%	
Produit Net Bancaire	404 702	403 966	463 075	532 903	614 111	712 679	12,0%
variation		-0,18%	14,63%	15,08%	15,24%	16,05%	

6.4.4.2. Les frais généraux

Les frais généraux atteindront 260 572 mDT à la fin de l'année 2024 contre 158 875 mDT au 31/12/2019, soit un taux de croissance annuel moyen de 10,4%.

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Frais de personnel	109 669	120 636	132 311	147 317	164 366	184 901	11,0%
<i>variation</i>		10,00%	9,68%	11,34%	11,57%	12,49%	
Charges générales d'exploitation	40 158	42 506	45 224	49 161	53 869	59 707	8,3%
<i>variation</i>		5,85%	6,40%	8,70%	9,58%	10,84%	
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	9 048	10 438	16 662	16 654	17 916	15 964	12,0%
<i>variation</i>		15,37%	59,62%	-0,05%	7,58%	-10,90%	
Total charges opératoires	158 875	173 580	194 197	213 131	236 150	260 572	10,4%
<i>variation</i>		9,26%	11,88%	9,75%	10,80%	10,34%	

6.4.4.3. Le Résultat Brut d'Exploitation

Le résultat Brut d'Exploitation atteindra 453 720 mDT en 2024 contre 246 878 mDT en 2019, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 12,94%, et ce suite à l'amélioration du Produit Net Bancaire (+12,0%).

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Produit Net Bancaire	404 702	403 966	463 075	532 903	614 111	712 679	12,0%
<i>variation</i>		-0,18%	14,63%	15,08%	15,24%	16,05%	
Autres Produits d'exploitation	1 051	1 490	1 520	1 550	1 581	1 613	8,9%
<i>variation</i>		41,77%	2,01%	1,97%	2,00%	2,02%	
Frais généraux	158 875	173 580	194 197	213 131	236 150	260 572	10,4%
<i>variation</i>		9,26%	11,88%	9,75%	10,80%	10,34%	
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	246 878	231 875	270 398	321 322	379 542	453 720	12,9%
<i>variation</i>		-6,08%	16,61%	18,83%	18,12%	19,54%	

6.4.4.4. Les dotations aux provisions

Une dotation nette aux provisions sur créances de 112,5 MD pour l'exercice 2020 et de 122,5 MD pour le reste de la période. L'enveloppe supplémentaire de 40 MD sur les 4 dernières années a été anticipée en prévision de l'impact du COVID-19 et de l'entrée en application des règles de provisionnement édictées par les normes IFRS et ce à partir de l'année 2021.

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Dotations nettes aux provisions / Crédits à la clientèle et pour risques et charges	86 064	114 500	124 500	125 500	125 500	125 500	7,8%
<i>variation</i>		33,04%	8,73%	0,80%	0,00%	0,00%	
Dotations nettes aux provisions / Portefeuille Titres	124	737	2 226	2 088	1 942	1 789	70,6%
<i>variation</i>		494,23%	202,14%	-6,23%	-6,98%	-7,87%	
Total Dotations aux provisions	86 188	115 237	126 726	127 588	127 442	127 289	8,1%
<i>variation</i>		33,70%	9,97%	0,68%	-0,11%	-0,12%	

6.4.4.5. Résultat net de l'exercice

Le résultat net de la banque atteindra 289 119 mDT à fin 2024 contre 145 165 mDT réalisé fin de l'année 2019.

Le ratio de profitabilité (résultat net/PNB) se situera à 40,57% en 2024 contre 35,87% en 2019.

Le ratio de rentabilité de l'actif (ROA) passera de 1,62% en 2019 à 2,38% à fin 2024.

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Produit Net Bancaire	404 702	403 966	463 075	532 903	614 111	712 679	12,0%
Charges opératoires	(158 875)	(173 580)	(194 197)	(213 131)	(236 150)	(260 572)	10,4%
Coût de risque	(86 188)	(115 237)	(126 726)	(127 588)	(127 442)	(127 289)	8,1%
Autres produits d'exploitation	1 051	1 490	1 520	1 550	1 581	1 613	8,9%
Résultat d'exploitation	160 690	116 638	143 672	193 734	252 100	326 431	15,2%
Solde en gain / perte des autres éléments ordinaires	(577)	817	738	731	564	138	-175,1%
Impôts sur les bénéfices	(14 140)	(10 464)	(14 000)	(15 050)	(21 700)	(37 450)	21,5%
Solde en gain / perte des autres éléments extraordinaires	(808)	(13 281)	(1 698)	(1 170)	0	0	-100,0%
Résultat net de la période	145 165	93 711	128 712	178 246	230 964	289 119	14,8%
Résultat Net / Capitaux propres (ROE)	14,31%	8,46%	10,74%	13,32%	15,10%	16,25%	
Résultat Net / Total Actif (ROA)	1,62%	0,98%	1,35%	1,77%	2,11%	2,38%	
Résultat Net / PNB	35,87%	23,20%	27,80%	33,45%	37,61%	40,57%	

6.4.4.6. Risque et Couverture

L'évolution des engagements de la banque au cours de la période (2020-2024) sera comme suit :

- Le total des engagements augmentera à un taux annuel de 8,49%, alors que les créances classées augmenteront de 4,61%/an ;
- Les provisions et agios réservés augmenteront de 8,93% pour atteindre 1 198 720 mDT en 2024.

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P	TCAM 2019-2024
Créances classées	1 230 063	1 302 870	1 304 375	1 357 930	1 447 404	1 540 874	4,6%
Engagements (bilan + hors bilan)	8 538 544	8 887 795	9 251 332	10 027 500	11 220 383	12 834 680	8,5%
Taux de créances classées	14,41%	14,66%	14,10%	13,54%	12,90%	12,01%	
Encours des Provisions et agios réservés	781 658	935 385	1 002 649	1 063 795	1 134 085	1 198 720	8,9%
Taux de couverture	63,55%	71,79%	76,87%	78,34%	78,35%	77,79%	

6.5. Les Etats financiers prévisionnels 2020-2024

6.5.1. Bilans prévisionnels :

en MDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P
<u>ACTIF</u>						
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC,CCP ET TG T	788 319	741 020	435 575	395 511	359 348	339 195
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	241 527	265 680	281 590	298 772	317 343	337 432
AC3- Créances sur clientèle	5 727 900	6 155 156	6 354 872	6 870 351	7 635 497	8 725 798
AC4- Portefeuille-titres commercial	257 741	255 309	200 241	157 041	128 491	113 923
AC5- Portefeuille d'investissement	1 536 997	1 758 147	1 813 275	1 873 589	1 995 317	2 138 557
AC6- Valeurs immobilisées	188 436	205 916	232 253	272 209	299 061	317 214
AC7- Autres actifs	210 993	214 228	207 801	201 567	195 520	189 654
<u>TOTAL ACTIF</u>	8 951 913	9 595 457	9 525 607	10 069 040	10 930 576	12 161 773
<u>PASSIF</u>						
PA1- Banque centrale et CCP	1 066 677	1 669 180	999 567	708 124	389 398	100 974
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	232 846	231 986	223 812	216 004	208 540	201 398
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	5 559 635	5 517 601	5 961 678	6 609 424	7 592 557	8 913 893
PA4- Emprunts et ressources spéciales	875 676	893 885	972 669	1 032 837	1 051 115	1 011 924
PA5- Autres passifs	202 531	174 571	169 334	164 254	159 327	154 547
<u>TOTAL PASSIF</u>	7 937 365	8 487 223	8 327 059	8 730 644	9 400 937	10 382 737
<u>CAPITAUX PROPRES</u>						
CP1- Capital	132 405	132 405	132 405	132 405	132 405	132 405
CP2- Réserves	615 550	760 715	816 028	906 343	1 044 867	1 236 110
CP2- Prime d'émission	120 979	120 979	120 979	120 979	120 979	120 979
CP3- Autres capitaux propres	423	423	423	423	423	423
CP3- Résultat reporté	26	1	1	1	1	1
CP6- Résultat de l'exercice	145 165	93 711	128 712	178 246	230 964	289 118
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u>	1 014 548	1 108 234	1 198 548	1 338 397	1 529 639	1 779 036
<u>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</u>	8 951 913	9 595 457	9 525 607	10 069 040	10 930 576	12 161 773

6.5.2. Etat des résultats prévisionnels :

	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	908 101	924 446	957 390	1 046 722	1 162 901	1 305 376
PR1 Intérêts et revenus assimilés	645 620	663 920	690 247	748 844	828 679	934 228
PR2 Commissions reçues	111 130	112 241	124 341	144 348	173 470	206 207
PR3 Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	55 439	46 433	51 637	50 921	54 407	54 228
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	95 912	101 850	91 164	102 608	106 345	110 712
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(503 399)	(520 480)	(494 315)	(513 818)	(548 790)	(592 697)
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	(490 703)	(505 766)	(479 097)	(497 187)	(530 324)	(572 163)
CH2 Commissions encourues	(12 696)	(14 714)	(15 218)	(16 631)	(18 466)	(20 534)
PRODUIT NET BANCAIRE	404 702	403 966	463 075	532 903	614 111	712 679
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(86 064)	(114 500)	(124 500)	(125 500)	(125 500)	(125 500)
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(124)	(737)	(2 226)	(2 088)	(1 942)	(1 789)
PR7 Autres produits d'exploitation	1 051	1 490	1 520	1 550	1 581	1 613
CH6 Frais de personnel	(109 669)	(120 636)	(132 311)	(147 317)	(164 366)	(184 901)
CH7 Charges générales d'exploitation	(40 158)	(42 506)	(45 224)	(49 161)	(53 869)	(59 707)
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions	(9 048)	(10 438)	(16 662)	(16 654)	(17 916)	(15 964)
RESULTAT D'EXPLOITATION	160 690	116 638	143 672	193 735	252 100	326 431
PR8 /CH9 Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(577)	817	738	731	564	138
CH11 Impôt sur les bénéfices	(14 140)	(10 464)	(14 000)	(15 050)	(21 700)	(37 450)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	145 973	106 992	130 410	179 416	230 964	289 118
PR9 /CH10 Solde en gain/perte provenant des autres éléments extra -ordinaires	(808)	(13 281)	(1 698)	(1 170)	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE	145 165	93 711	128 712	178 246	230 964	289 118

6.5.3. Etat des flux prévisionnels :

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P
<u>ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</u>	-	-	-	-	-	-
Produits d'exploitation bancaire encaissés	798 080	822 595	866 226	944 113	1 056 556	1 194 663
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(497 699)	(520 480)	(494 315)	(513 818)	(548 790)	(592 697)
Dépôts/retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(10 165)	(25 013)	(24 085)	(24 989)	(26 035)	(27 230)
Prêts et avances/Remboursements prêts et avances accordées à la clientèle	110 533	(541 757)	(324 216)	(640 980)	(890 645)	(1 215 801)
Dépôts /Retraits de dépôts de la clientèle	33 034	(42 033)	444 077	647 747	983 133	1 321 336
Titres de placement	45 112	2 432	55 069	43 200	28 549	14 568
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	(120 660)	(120 636)	(132 311)	(147 317)	(164 366)	(184 901)
Autres flux de trésorerie provenant de l'exploitation	3 306	(197 839)	(45 316)	(47 092)	(50 988)	(57 293)
Impôts sur les sociétés	(18 984)	(23 745)	(15 698)	(16 220)	(21 700)	(37 450)
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT / AFFECTES DE L'EXPLOITATION</u>	342 557	(646 476)	329 432	244 645	365 714	415 195
<u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u>	-	-	-	-	-	-
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille investissement	23 862	101 850	91 164	102 608	106 345	110 712
Acquisitions/Cessions et revenus portefeuille d'investissement	147 300	(221 887)	(57 354)	(62 402)	(123 670)	(145 029)
Acquisitions/Cessions sur immobilisation	(30 706)	(27 418)	(39 459)	(55 244)	(44 384)	(33 695)
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT / AFFECTES DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>	140 456	(147 455)	(5 650)	(15 037)	(61 708)	(68 012)
<u>ACTIVITE DE FINANCEMENT</u>	-	-	-	-	-	-
Emission d'action	-	-	-	-	-	-
Emission d'emprunts	-	40 000	100 000	100 000	120 000	120 000
Remboursement d'emprunt	(56 733)	(56 651)	(55 031)	(60 314)	(64 236)	(135 817)
Augmentation / diminution ressources spéciales	56 154	34 860	33 815	20 482	(37 486)	(23 374)
Dividendes versés et mouvements fonds social et retraite	(35 897)	-	(38 397)	(38 397)	(39 722)	(39 722)
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT / AFFECTES DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT</u>	(36 476)	18 209	40 387	21 771	(21 444)	(78 912)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	446 537	(775 722)	364 168	251 379	282 562	268 272
Liquidités et équivalent de liquidité en début d'exercice	(598 975)	(152 438)	(928 160)	(563 992)	(312 613)	(30 051)
LIQUIDITE ET EQUIVALENT DE LIQUIDITE EN FIN D'EXERCICE	(152 438)	(928 160)	(563 992)	(312 613)	(30 051)	238 221

6.6. Indicateurs de gestion et principaux ratios prévisionnels

6.6.1. Indicateurs de gestion

En mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P
Dépôts de clientèle	5 559 635	5 517 601	5 961 678	6 609 424	7 592 557	8 913 893
Créances nettes sur la clientèle	5 727 900	6 155 156	6 354 872	6 870 351	7 635 497	8 725 798
Capitaux propres avant résultat	869 383	1 014 523	1 069 836	1 160 151	1 298 675	1 489 918
Capitaux propres après résultat	1 014 548	1 108 234	1 198 548	1 338 397	1 529 639	1 779 036
Capital social	132 405	132 405	132 405	132 405	132 405	132 405
Total bilan	8 951 913	9 595 457	9 525 607	10 069 040	10 930 576	12 161 773
Produit Net Bancaire (PNB)	404 702	403 966	463 075	532 903	614 111	712 679
Commissions nettes	98 434	97 527	109 124	127 717	155 004	185 673
Frais de personnel	109 669	120 636	132 311	147 317	164 366	184 901
Charges générales d'exploitation	40 158	42 506	45 224	49 161	53 869	59 707
Dotations aux amortissements	9 048	10 438	16 662	16 654	17 916	15 964
Frais généraux (Frais de personnel + Charges d'exploitation + dotation aux amortissements)	158 875	173 580	194 197	213 131	236 150	260 572
Total provisions et agios réservés	781 658	935 385	1 002 649	1 063 795	1 134 085	1 198 720
Résultat d'exploitation	160 690	116 638	143 672	193 735	252 100	326 431
Résultat net	145 165	93 711	128 712	178 246	230 964	289 118
Dividende	0	38 397	38 397	39 722	39 722	39 722

6.6.2. Principaux ratios

6.6.2.1. Ratios de structure

	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P
Capitaux propres après résultat / Total Bilan	11,33%	11,55%	12,58%	13,29%	13,99%	14,63%
Créances sur la clientèle / Total Bilan	63,99%	64,15%	66,71%	68,23%	69,85%	71,75%
Dépôts de la clientèle / Total Bilan	62,11%	57,50%	62,59%	65,64%	69,46%	73,29%
Dépôts de la clientèle / Créances sur la clientèle	97,06%	89,64%	93,81%	96,20%	99,44%	102,16%

6.6.2.2. Ratios de productivité

	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P
Frais généraux / PNB	39,26%	42,97%	41,94%	39,99%	38,45%	36,56%
Commissions nettes / Frais de personnel	89,76%	80,84%	82,48%	86,70%	94,30%	100,42%
Frais de personnel / PNB	27,10%	29,86%	28,57%	27,64%	26,76%	25,94%

6.6.2.3. Ratios de rentabilité

	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P
ROE : Bénéfice Net / Capitaux propres avant résultat	16,70%	9,24%	12,03%	15,36%	17,78%	19,40%
ROA : Bénéfice Net / Total Actif	1,62%	0,98%	1,35%	1,77%	2,11%	2,38%
Bénéfice net / PNB	35,87%	23,20%	27,80%	33,45%	37,61%	40,57%
PNB / Total Bilan	4,52%	4,21%	4,86%	5,29%	5,62%	5,86%
Dividendes / Capital social	0,00%	29,00%	29,00%	30,00%	30,00%	30,00%
Commissions nettes / PNB	24,32%	24,14%	23,57%	23,97%	25,24%	26,05%

6.6.2.4. Ratios de Risque

en mDT	2019 R	2020 P	2021 P	2022 P	2023 P	2024 P
Créances classées	1 230 063	1 302 870	1 304 375	1 357 930	1 447 404	1 540 874
Engagements (bilan + hors bilan)	8 538 544	8 887 795	9 251 332	10 027 500	11 220 383	12 834 680
Taux de créances classées	14,41%	14,66%	14,10%	13,54%	12,90%	12,01%
Encours des Provisions et agios réservés	781 658	935 385	1 002 649	1 063 795	1 134 085	1 198 720
Taux de couverture	63,55%	71,79%	76,87%	78,34%	78,35%	77,79%

6.7. Avis des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



B.D.O TUNISIE
Ennour Building 3ème étage
Centre Urbain Nord Tunis 1082
Tél : +216 71 754 903
Fax : +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE 2020-2024

A l'attention des actionnaires de Amen Bank

En exécution de la mission que vous nous aviez confiée, nous vous présentons notre rapport sur l'examen des informations financières prévisionnelles de Amen Bank qui couvrent la période 2020-2024 tels qu'annexés au présent rapport.

Nous avons effectué l'examen des informations financières prévisionnelles de Amen Bank comprenant les bilans arrêtés aux 31 décembre 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024, les états de résultats et les états des flux de trésoreries pour les exercices 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024, ainsi qu'un résumé des principales hypothèses de leurs établissements.

Les principaux paramètres de ces états se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Produits Nets Bancaires	403 966	463 075	532 903	614 111	712 679
Résultat d'exploitation	116 638	143 672	193 735	252 100	326 431
Résultat Net	93 711	128 712	178 246	230 964	289 118
Total Bilan	9 595 457	9 525 607	10 069 040	10 930 576	12 161 773

Il est entendu que les informations financières prévisionnelles ainsi que le rapport que nous délivrerons à leur sujet seront communiqués aux institutions et organismes concernés par le projet d'émission d'un emprunt obligataire. Ces informations financières prévisionnelles ne peuvent être utilisées à des fins autres que celles ci-dessus indiquées.

1- Responsabilité de la direction pour les informations financières prévisionnelles

Les prévisions sont fondées sur des hypothèses que la direction estime être appropriées, c'est-à-dire des hypothèses raisonnables et justifiables qui reflètent l'ensemble des conditions économiques et des lignes de conduite les plus probables.

La banque, ses dirigeants et ses administrateurs assument seuls la responsabilité de l'élaboration des hypothèses et de l'établissement des prévisions.

Les prévisions sont établies et présentées conformément au système comptable des entreprises qui est également adopté pour la préparation des états financiers annuels historiques.

Les prévisions sont établies sous la responsabilité du Directoire qui a préparé une note interne détaillée décrivant les procédures suivies pour l'établissement des prévisions, les hypothèses sur lesquelles les

prévisions sont fondées, une analyse de la mesure dans laquelle les prévisions sont basées sur des résultats réels, et une comparaison des informations prévisionnelles importantes avec des informations comparables tirées des prévisions et des résultats réels des exercices précédents.

2- Notre responsabilité

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie relatives à la mission d'examen d'informations financières prévisionnelles, dont notamment l'International Standard on Assurance Engagement ISAE 3400 «Examen d'informations financières prévisionnelles». Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Notre mission ne vise pas, ni ne peut viser l'expression d'une assurance quant à la probabilité de réalisation des prévisions financières.

3- Opinion sur l'examen d'informations financières prévisionnelles

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu, qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement établies sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Enfin, nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

Tunis, le 6 Novembre 2020

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI

